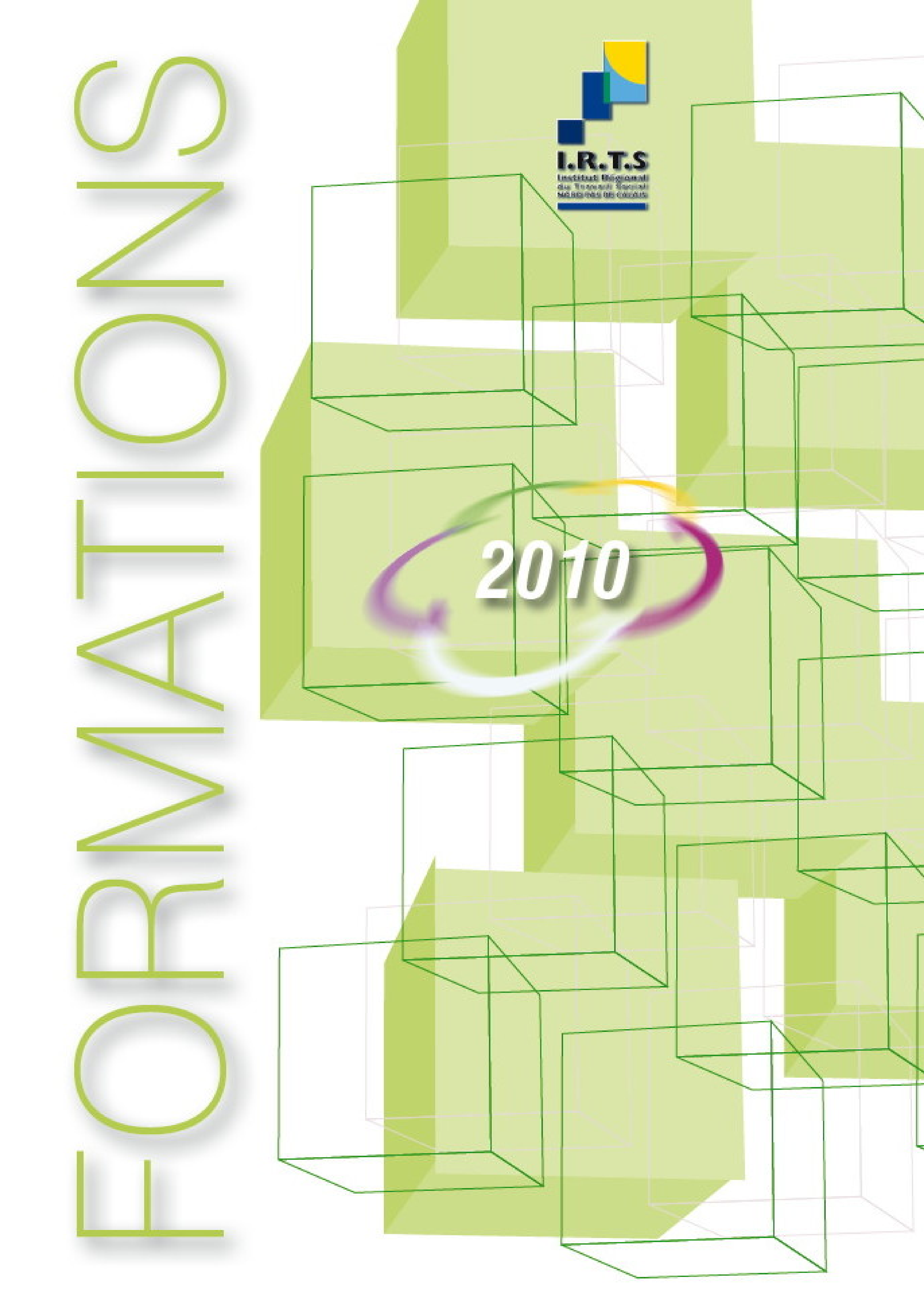

FORMATIONS
I.R.T.S
2010

Ressources Multimédia

Un pôle de ressources pédagogiques et documentaires ouvert aux étudiants, stagiaires, personnels permanents et intervenants occasionnels, tous sites IRTS et aux organismes partenaires signataires d'une convention.

MISSIONS

- Information et Documentation
- Formations aux méthodologies de recherches d'information
- Animation Pédagogique

FONDS DOCUMENTAIRE

- 15 500 ouvrages
- 150 abonnements à des périodiques
- 1000 mémoires professionnels
- 550 supports multimédia (vidéo et cd-rom)
- 150 dossiers documentaires
- 250 documents en ligne

DOMAINES COUVERTS

- Travail social
- Action sociale
- Politiques sociales
- Sciences sociales et humaines
- Handicap
- Vieillissement, personnes âgées
- Santé publique
- Education
- Education spécialisée…





PRODUITS DOCUMENTAIRES

- Base de données bibliographiques contenant 25 000 références bibliographiques accessible en ligne : http://cdr.irtsnpdc.fr
- Catalogue bimestriel des nouvelles acquisitions «Nouve@utés.doc»
- Dossiers thématiques
- Dossiers documentaires
- Bulletin d'information «Actualités…» :
  - Revue de presse quotidienne et agenda IRTS
  - Législation hebdomadaire

RESSOURCES INFORMATIQUES et AUDIOVISUELLES

- 2 salles informatiques en accès libre
- 1 salle informatique réservée à la formation
- Accès au serveur de données documentaires par internet
- Accès libre wifi à internet
- 2 régies audiovisuelles : 3 unités de tournage et 3 unités de montage
- Visioconférence
- Formation ouverte à distance (FOAD)





Editorial



Ce nouveau catalogue concernant notre offre de formation, s'inscrit dans la continuité présentée précédemment.

Cette année, nous avons précisé les objectifs pédagogiques et accentué la dynamique de parcours personnalisés.

Vous le savez, notre objectif est, à court terme, que nous puissions accompagner les personnes en formation dans des logiques de professionnalisation et de certification.
Nous voulons aussi permettre aux employeurs de disposer des outils nécessaires à la GPEC.

C'est ainsi que notre organisation évolue d'année en année, dans une logique de plate-forme, articulant l'accueil en amont, les bilans de compétences ou de professionnalisation, la VAE, la certification et l'accompagnement en aval pouvant aller jusqu'à la prise de fonction.

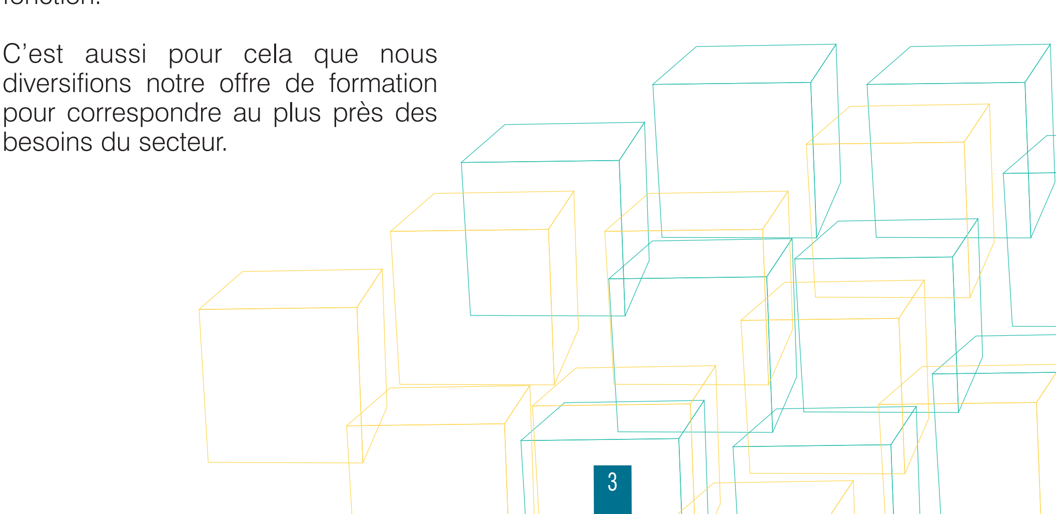
C'est aussi pour cela que nous diversifions notre offre de formation pour correspondre au plus près des besoins du secteur.

C'est également en référence au schéma régional des formations qui vise une adéquation entre l'offre et la demande respectant la notion de territoire, comme de pertinence des équipements, notamment en référence au PRIAC, réalisé par les services de l'Etat.

Pour cela, vous trouverez dans le catalogue, 19 nouvelles formations réparties sur l'ensemble des sites de l'IRTS Nord Pas de Calais.
Parmi ces stages, certains sont élaborés en partenariat, notamment pour mieux appréhender l'articulation entre les secteurs sanitaire et social.

L'équipe de l'IRTS Nord Pas de Calais espère ainsi répondre à vos attentes, soucieuse de satisfaire vos aspirations, en référence aux besoins nouveaux comme aux nouvelles formes d'exercice du travail social en général.

Jean-Louis LOZÉ
Directeur Général
de l'IRTS Nord Pas de Calais



mode d'emploi

Vous souhaitez être accompagné dans la définition de votre parcours professionnel ?

Vous recherchez une formation diplômante ou qualifiante ?

Vous souhaitez développer des compétences en vue de vous maintenir dans l'emploi, de changer de fonction ?

Vous voulez former vos équipes au sein de votre établissement ?

Vous voulez connaître nos actions en partenariats et en réseaux ?

Vous voulez connaître les modalités d'inscription dans nos formations ?

Sommaire et index vous aideront dans votre recherche, par thématiques ou par mots-clés.

N'hésitez pas à consulter notre site Internet
www.irtsnpdc.fr
qui vous propose également un accès
à l'ensemble des Formations de ce catalogue.

Laissez-vous guider… et à bientôt,

Marianne PLADYS
Responsable des Formations Continuées

Philippe DUMOULIN
Directeur des Etudes

Sommaire

Sommaire

Politiques sociales et de santé

Accompagnement des professionnels

Management – Encadrement

Méthodologies – Gestion de projet

Communication et relation d'aide

Handicap physique, psychique

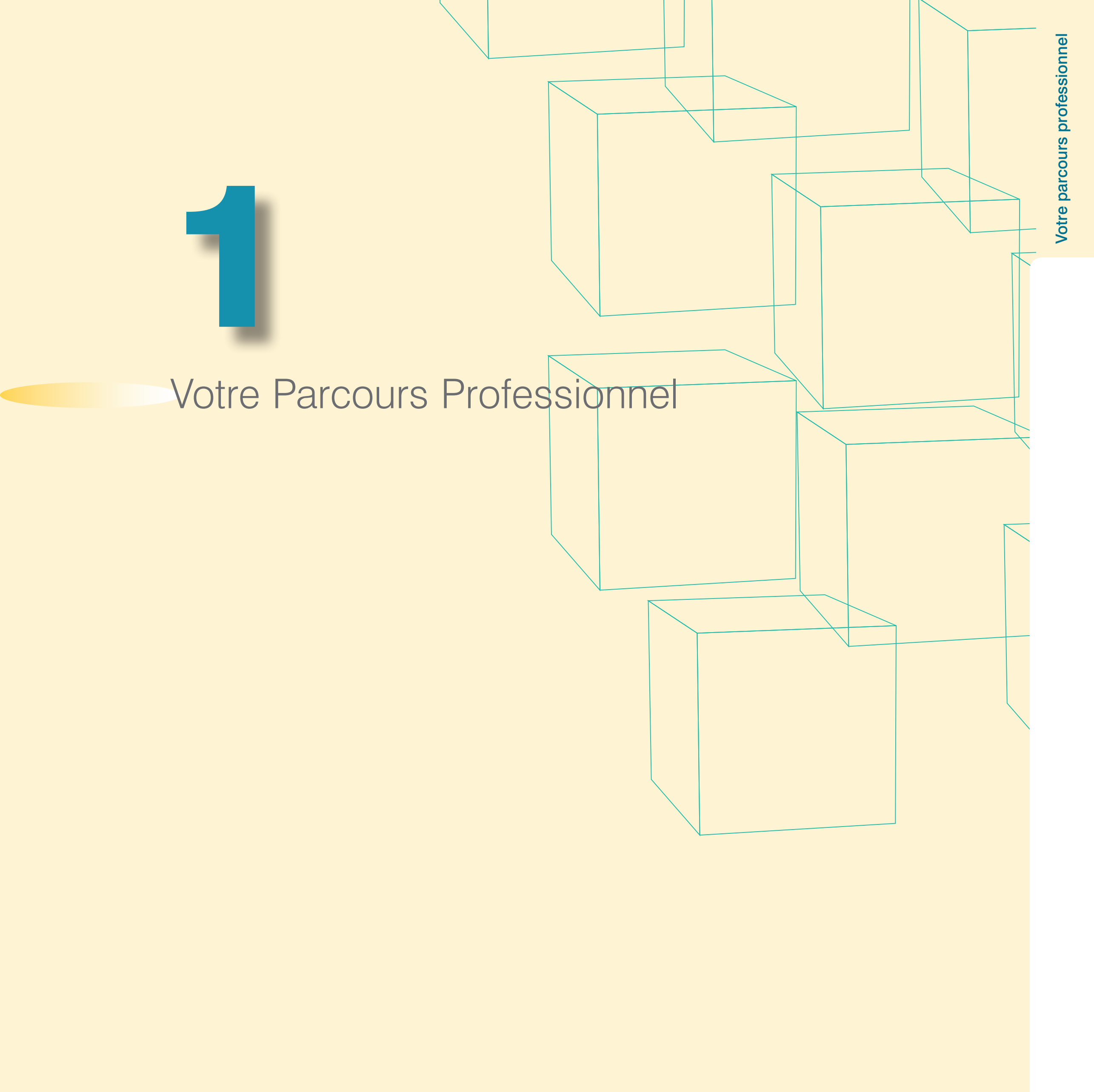
Vieillissement

Communication et relation éducative auprès des usagers

Outils et techniques de la relation d'aide

Pratiques éducatives et thérapeutiques

Sommaire



1

Votre Parcours Professionnel

Votre parcours de professionnalisation

L'IRTS vous accompagne dans la construction de votre parcours

La formation tout au long de la vie est un enjeu majeur pour l'avenir, notamment pour sa relation directe à l'emploi. La plupart des salariés n'effectueront pas toute leur carrière dans la même entreprise, voire dans le même métier. L'émergence d'une société de la connaissance rend nécessaire une plus grande interpénétration des temps consacrés à la formation et des temps consacrés à l'activité.

La stratégie de Lisbonne dans son rapport de septembre 2007 préconise de « faciliter significativement l'accès à l'enseignement professionnel initial, d'établir des stratégies efficaces d'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les travailleurs peu qualifiés ». Au niveau national, d'autres rapports précédents avaient déjà fait des propositions allant dans le même sens, comme « mieux articuler formation initiale et formation continue, faire un effort prioritaire sur les personnes à faible qualification, rendre le marché de formation plus transparent ». Le schéma régional des formations souligne dès 2005, dans sa note de cadrage, « l'enjeu fort au regard de la qualité des services sociaux et de santé offert à la population que représente les formations sanitaires et sociales ».

Ces différentes orientations définies aux niveaux européen, national et régional favorisent l'émergence de l'intérêt de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) compte tenu de la pyramide des âges et de l'évolution des emplois.

Face à ces constats et ces préconisations, l'IRTS Nord Pas de Calais met en place :

- **Une plateforme d'accompagnement des parcours**
- **Le bilan de compétences**
- **L'élaboration d'un portefeuille de compétences**
- **L'accompagnement à la VAE**
- **Une offre de formations développant les compétences, diplômante ou non**

La formation "continuée"

La loi de 2004 a également instauré de nouveaux dispositifs tels que le DIF, qui octroie aux salariés la possibilité de s'inscrire dans une négociation avec l'employeur et de s'impliquer dans la construction de leur parcours et dans le développement continu de leurs compétences.

L'IRTS a ainsi ajusté ses modalités de formation, en proposant, entre autres, des modules de 20h sur 3 jours, de manière à faciliter cette élaboration personnelle.

Quelques éléments d'informations concernant le CIF et le DIF

Le CIF (congé individuel de formation), est un droit pour les salariés qui envisagent de changer de métier, ou d'acquérir un diplôme ou encore, qui projettent de suivre une formation qualifiante …

Si vous êtes en contrat à durée indéterminée, il faut avoir travaillé cinq ans, dont un an chez l'employeur actuel pour pouvoir en bénéficier. Les frais de formation sont pris intégralement en charge, le salaire est versé en totalité ou partiellement (suivant la durée de la formation et le salaire).

Suite à un contrat à durée déterminée, il est possible sous certaines conditions d'ouvrir droit à un CIF rémunéré.

Le DIF (droit individuel à la formation) instauré en mai 2004, permet au salarié de :
- s'impliquer dans la construction de son parcours professionnel,
- réfléchir à son évolution de carrière, en concertation avec son employeur.

Le DIF correspond à un droit à la formation de 20h par an depuis 2005 (sous réserve de 1 an d'ancienneté).

Il peut y avoir un effet rétroactif et on peut cumuler jusqu'à 120 heures de DIF à condition de rester chez le même employeur.

Il concerne tous les salariés en CDI, en CDD, en intérim.

Le coût pédagogique du stage est pris en charge par l'OPCA, mais cela diffère selon les branches professionnelles, voire selon les employeurs.

Le temps de formation peut se faire sur le temps personnel du salarié (RTT, congés payés…) ou éventuellement sur le temps de travail en accord avec l'employeur.

Certaines branches professionnelles prévoient même la possibilité d'anticiper le droit au DIF sur les années à venir.

Lieu : **Loos**

Coordonné par :
Marianne PLADYS, mpladys@irtsnpdc.fr

Contact :
Zineb HARIZI, tel. : 03 20 62 53 75

Plateforme
"Accompagnement des parcours professionnels personnalisés"

L'IRTS Nord Pas de Calais se réorganise pour prendre en compte les nouvelles modalités d'accès à la formation

Tout parcours professionnel se construit, et ce tout au long de la vie…
Chaque trajectoire professionnelle est spécifique…
Une diversité de réponses existe aujourd'hui.
Les stratégies adaptées à votre situation sont à identifier.

L'IRTS Nord Pas de Calais mobilise l'ensemble de ses professionnels, dispositifs et compétences à votre service ou à celui de votre salarié pour construire, ensemble, un parcours « sur mesure »

L'IRTS Nord Pas de Calais vous propose :
Un réseau d'Accueil, d'Information, de Diagnostic et d'Orientation vers les professions et formations du secteur Social et médico-social

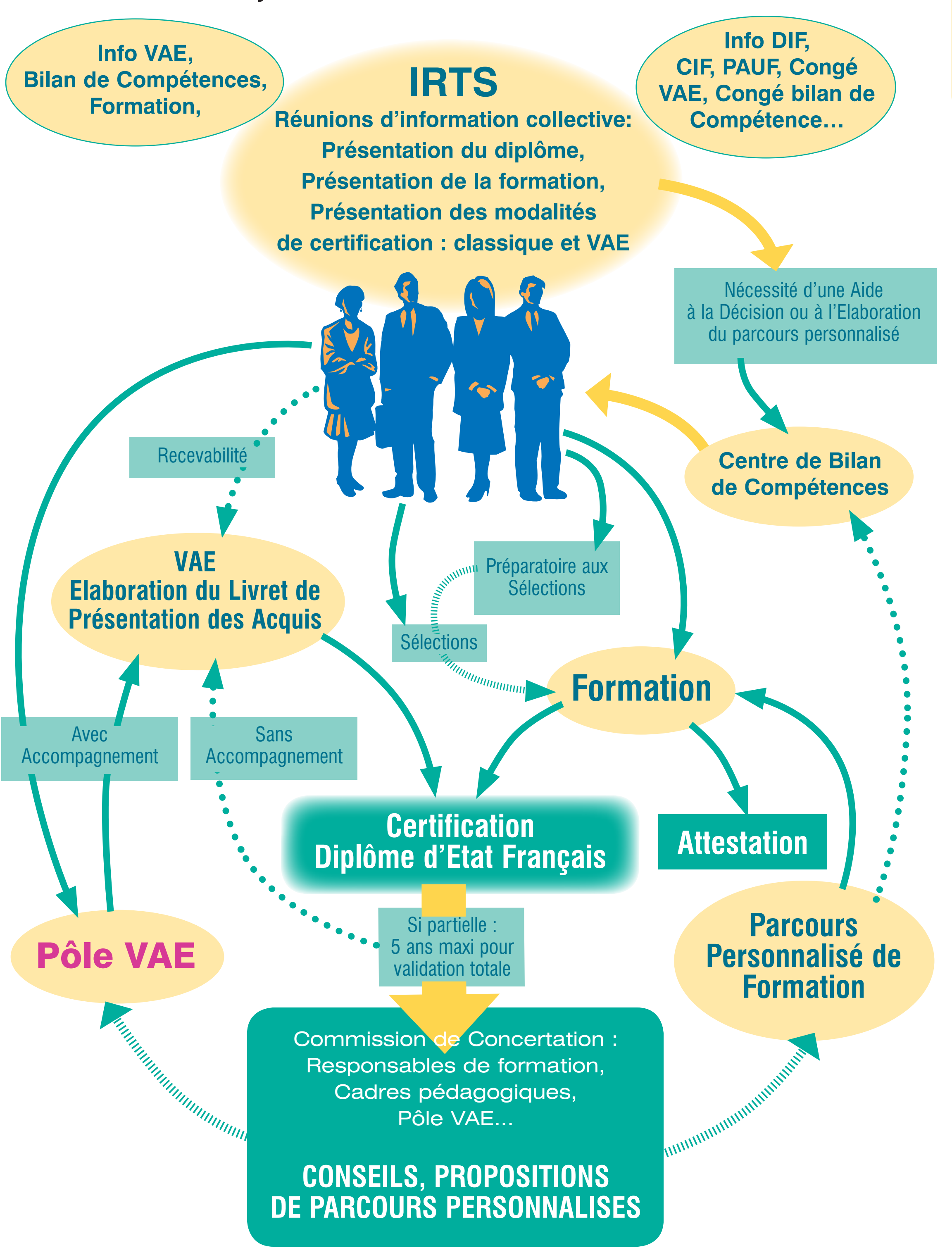
Vous êtes en recherche d'emploi, ou en questionnement sur votre orientation…
Peut-être dans le secteur social ou médico-social ?

Vous êtes salarié(e) du secteur social médico-social ou d'un autre secteur d'activité
Vous vous questionnez sur votre devenir professionnel ?



Contactez-nous
Accompagnement du Parcours Professionnel de la Personne par l'Accueil, l'Information, le Diagnostic et l'Orientation (APPPAIDO)
mail. apppaido@irtsnpdc.fr
tél. 03 20 62 53 64

Parcours personnalisés :
VAE, Formation et Certification



Le Bilan de Compétences

Vous vous posez des questions sur vos compétences, vous avez besoin de prendre du recul, vous vous demandez si vous êtes toujours à votre place dans le social, vous avez envie de vous former sans savoir vers quelle formation vous orientez…
Alors le bilan de compétences est fait pour vous !!

Le Bilan de Compétences est un droit pour tous les salariés. Il s'effectue sur le temps de travail ou en dehors, il peut être financé par un organisme (Unifaf, Uniformation, Habitat formation, Fongécif, ANPE…).

Durée :
24 h maximum, déroulement sur deux mois, aboutissant à l'élaboration d'un projet professionnel dans le social (ou en dehors), ou encore à un projet de formation proche de vos aspirations.

Méthode :
- Un entretien préalable pour cerner vos attentes, expliquer le déroulement du Bilan…
- Une phase d'exploration de vos aspirations, de vos atouts, de vos axes de progrès, de vos compétences acquises et transférables,
- Une étape de co-construction du projet,
- Un temps de rencontre, de confrontation sur le terrain pour valider (ou invalider) le projet,
- Un document de synthèse d'une dizaine de pages, qui reprend les différentes étapes du bilan, qui présentes les actions concrètes à entreprendre pour concrétiser votre projet professionnel et/ou de formation,
- Une disponibilité pendant six mois pour vous conseiller si nécessaire par téléphone et un entretien final à l'issue de cette période.

Pensez aussi au «Portefeuille de Compétences», réalisable dans le cadre du DIF *(voir page suivante).*

Lieu : **Loos**
Centre de Bilan de Compétences

Coordonné et animé par :
Sophie LEDUC-ANSART, sansart@irtsnpdc.fr

Contact :
Florence MONNIER, tel. : 03 28 55 52 63

Le portefeuille de compétences

C'est un moyen de capitaliser vos acquis en formation, vos aptitudes en situation professionnelle ou bénévole.

Son contenu :

C'est un document qui regroupe vos diplômes, vos certificats de travail, vos preuves d'un parcours de formation, de bénévolat, d'expériences professionnelles, syndicales ...

Il retrace également les différentes responsabilités que vous avez assumées : référent d'un usager, coordinateur d'un projet, organisateur d'un séjour, d'un forum, d'une exposition, d'une activité sportive, culturelle, d'une rencontre-débat…

Il oblige à prendre du recul sur votre pratique professionnelle, à collecter vos écrits (compte rendu de réunions, de synthèse…) à rédiger ce qui anime votre pratique professionnelle ou votre engagement en temps que bénévole…

Son utilité pour vous :

Il permet de faciliter l'identification de vos compétences acquises à titre professionnel ou privé, ce qui aura pour effet de :

- Rendre plus aisée une démarche ultérieure de Validations d'Acquis, ou de Bilan de compétences,
- Faciliter votre recherche d'emploi, rendre votre CV plus percutant, vous permettre d'être plus crédible à un entretien de recrutement,
- Accroître la confiance en vous, la perception de ses capacités, mais aussi de ses lacunes,
- Pouvoir anticiper votre devenir professionnel, évoluer vers d'autres missions à l'interne ou à l'externe, en vous appuyant sur vos compétences transférables,
- Clarifier le choix d'une formation…

Son financement :

Par ailleurs, la constitution de votre portefeuille de compétences peut être imputée sur le DIF (droit individuel à la formation, loi du 4 mai 2004).

Cette nouvelle législation prévoit de financer les actions de formations qui sont axées sur un développement des compétences. Or, savoir identifier, nommer ses compétences, c'est une compétence à part entière !!

Le DIF correspond à un droit à la formation de 20h par an depuis 2005, avec un effet rétroactif et un cumul possible jusqu'à 120h, à condition de rester chez le même employeur.

Le coût pédagogique du stage est pris en charge par l'OPCA, auquel adhère votre employeur. Par contre, la formation dans le cadre du DIF se déroule le plus souvent sur le temps personnel du salarié (RTT, congés payés…), mais cela diffère selon les branches professionnelles, voire selon les employeurs.

Certaines branches professionnelles prévoient même la possibilité d'anticiper le droit au DIF.

Son intérêt pour votre employeur :

- Il est préférable de « consommer » annuellement son droit au DIF, car cela évite de devoir remplacer un salarié absent trop longtemps,
- Le portefeuille de compétences permet d'identifier votre expertise, ce qui rentre dans le cadre de la démarche qualité préconisée par la loi 2002, qui oblige l'employeur à s'assurer de la compétence de ses salariés,
- Ce portefeuille de compétences peut devenir ainsi un outil de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences),
- Il peut aussi servir à élaborer, compléter les fiches de poste ainsi qu'à faciliter les entretiens d'évaluation…
- Il peut également contribuer à l'élaboration du plan annuel de formation…

Alors venez élaborer
votre portefeuille de compétences !

Accompagnement à la V.A.E.

Accompagnement à la composition du livret de présentation des acquis de l'expérience (Livret 2) - Dispositif de Droit Commun

Les diplômes accessibles à ce jour par la VAE :

Niveau V
DE AVS - DE AMP - DE AF
Niveau IV
DE ME - DE TISF[1]
Niveau III
DE ASS - DE EJE - DE ES[1] - DE ETS
Niveau II
DE MF - CAFERUIS
Niveau I
CAFDES[2] - DEIS

[1] Contrairement aux autres diplômes du Travail Social (exclusivement du ressort DRASS), pour ces D.E., les épreuves de certification sont organisées par l'Éducation Nationale, via le Rectorat, la tutelle étant double, Rectorat et DRASS.

[2] Concernant le CAFDES, c'est l'EHESP qui assure la certification conjointement avec la DRASS

CONTEXTE

La loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 a instauré un nouveau mode d'accès à la certification : la VAE. Grâce à ce droit, chacun peut se voir reconnaître officiellement les compétences acquises au travers d'une expérience en lien direct avec le diplôme ou titre visé, d'une durée minimum de 3 année, qu'elle soit salariée, non salariée ou bénévole.

L'accès au diplôme se fait en 3 temps :

. la demande de recevabilité (Livret 1)

. la rédaction d'un écrit professionnel, le livret de présentation des acquis (livret 2)

. l'entretien avec un jury sur la base du livret 2.

L'I.R.T.S., par le biais de son pôle VAE, vous accompagne dans votre démarche.

PUBLIC ET CONDITIONS D'ADMISSION

Toute personne ayant obtenu la notification de recevabilité de l'autorité certificatrice (DRASS ou Rectorat).

OBJECTIFS

L'accompagnement du candidat a pour objectifs principaux :

- Une aide à la formalisation par l'écrit des expériences significatives ;
- L'élaboration des éléments de preuves ;
- La préparation à la présentation de son dossier devant le jury.

CONTENU

Plus spécifiquement, l'accompagnement permet au candidat :

- de comprendre la logique de l'organisation du livret 2 ;
- de s'approprier les référentiels propres au métier concerné par le projet de VAE ;
- de mener un travail exploratoire de l'ensemble de ses expériences, en lien avec son projet de validation d'acquis ;
- une identification des savoirs, savoir-faire, savoir-être, mobilisés dans l'expérience en lien avec le diplôme visé ;
- le recensement d'éléments de preuves de son expérience ;
- la préparation à la présentation orale de son dossier devant le jury.

MODALITES PEDAGOGIQUES

L'accompagnement alterne des séquences de travail collectif (appropriation des référentiels, identification des compétences, ateliers d'écriture…) et des entretiens individuels (retour sur la production écrite, entretiens d'explicitation).

Lieux :
Loos,
autres sites selon disponibilités

Durée et dates :
Selon le DE visé, 1 à 2 sessions par an, d'une durée maximale de 24H00 sur une période de 3 à 6 mois.

Coût : Nous consulter

Coordonné et animé par :
Sophie LEDUC-ANSART, sansart@irtsnpdc.fr

Contact :
Florence MONNIER, Tel. : 03 28 55 52 63
polevae@irtsnpdc.fr

Accompagnement à la V.A.E. D.E.E.S.

Dispositif de Soutien de Branche

Accompagnement à la composition du livret de présentation des acquis de l'expérience pour le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) dans le cadre du Dispositif de Soutien de la Branche Professionnelle (DSB)

CONTEXTE

La CPNE a décidé de généraliser le Dispositif de Soutien de Branche, initié pour le DEES, à tous les diplômes du travail social et médico-social, de niveau 4 à 2.
Ce dispositif ne se substitue pas au droit au congé de validation des acquis établi dans le cadre de la loi (dispositif de droit commun : 24 heures), mais propose un accompagnement approfondi comportant une 1ère phase d'information et de conseil, une 2ème phase d'accompagnement proprement dit (30 heures maximum) et de mises en situations professionnelles, et, dans certains cas, une phase de formation complémentaire (70 heures maximum) .
L'I.R.T.S. Nord-Pas-de-Calais, par le biais de son pôle VAE, est labellisé Centre porteur du Pôle Ressource Régional par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale, en vue d'assurer la coordination du nouveau dispositif.
Le Pôle Ressource Régional associe à l'IRTS Nord-Pas-de-Calais : l'AFERTES, le CRFPE, l'EESTS, l'IAE, l'IFAR, et l'ISL.

PUBLIC et CONDITIONS D'ADMISSION

Toute personne ayant obtenu la notification de recevabilité de l'autorité certificatrice (Rectorat ou DRASS) et remplissant les conditions suivantes :
Etre en situation d'emploi dans un établissement ou service adhérent à UNIFAF au titre du plan de formation ;
Justifier d'une expérience dans le champ de l'intervention éducative.

OBJECTIFS et MODALITES PEDAGOGIQUES :

- L'appui méthodologique est proposé en vue d'aider le candidat à l'élaboration de son dossier de présentation des acquis et à la présentation orale de ce dossier devant le jury. L'accompagnement alterne des séquences de travail collectif (appropriation des référentiels, identification des compétences, ateliers d'écriture…) et des entretiens individuels (retour sur la production écrite, entretiens d'explicitation).
- Eventuellement, un appui formatif ou des préconisations de stage, permettant au candidat de consolider ou d'acquérir des connaissances nécessaires à une maîtrise suffisante des compétences requises.
- En cas de validation partielle, il est prévu un entretien permettant la préconisation d'un parcours complémentaire d'accès à la certification.

Lieu :
Pôle VAE, tous sites de l'IRTS

Durée et dates :
1 à 2 sessions par an, sur une période de 6 à 24 mois.

Coût : Nous consulter

Coordonné et animé par :
Sophie LEDUC-ANSART, Responsable
sansart@irtsnpdc.fr

Contact :
Florence MONNIER, Tel. : 03 28 55 52 63
polevae@irtsnpdc.fr

Préparation aux Sélections

en vue d'intégrer une formation dans le champ social

PUBLIC

Toute personne qui souhaite préparer sa sélection en vue d'entrée en formation, Educateur Spécialisé, Educateur Technique spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants, Assistant de Service Social, Moniteur Educateur, Aide Médico-Psychologique,…

OBJECTIFS

Après avoir identifié ses besoins, il s'agira de construire et mener un programme adapté aux besoins du candidat afin qu'il prépare de manière optimale les sélections pour intégrer une formation.

CONTENU

La formation est composée de 3 modules, au choix :

Module 1 : préparation aux épreuves écrites de sélection (130 heures ou 36 heures selon le site)

- Repérage des enjeux inhérents à l'écriture dans un contexte d'expression, de communication et dans le cadre de la sélection.
- Travail autour de l'écrit considéré comme organisateur de pensée et planificateur de l'action.
- Méthodologie de résumé, de synthèse, de commentaire de textes, d'argumentation, de dissertation, …
- Travail individualisé sur les notions de syntaxe, d'orthographe, de clarté sémantique.
- Appui méthodologique pour la rédaction d'écrits professionnels (récit autobiographique, rapport de stage, exposé,...)
- Devoirs et concours blancs

Module 2 : préparation aux épreuves orales de sélection (102, 60 ou 36 heures selon le site)

- Repérage des enjeux inhérents à l'oral dans un contexte d'expression, de communication et dans le contexte de la sélection.
- Identification des mécanismes mis en œuvre lors d'échanges verbaux professionnels.
- Travail sur la formalisation et l'organisation de la pensée par l'expression et la communication orale.
- Aide à la valorisation de la communication et l'affirmation de soi.
- Simulation d'entretiens de sélection.

Module 3 : Connaissance du champ professionnel et des carrières sociales (62 ou 44 heures selon le site)

- Rencontres débats avec des professionnels du secteur social
- Stages pratiques
- Méthodologie de rapport de stage.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Analyse et aide à l'identification des besoins et objectifs, en amont et pendant la formation
- Travaux de groupe
- Séances de travail autodirigé et individuelles
- Evaluations régulières et concours blancs dans les conditions réelles de sélection

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Qu'il s'agisse d'orientation, de méthodes de travail, de rythme ou de contenu, le candidat, positionné acteur de son action, aura à sa disposition les ressources nécessaires pour atteindre le ou les objectif(s) qui lui conviennent.

Lieux :
Formation proposée sur les 5 sites
(sous réserve d'ouverture)

Durée et dates :
Formation organisée de septembre 2009 à février 2010

Coût :
Coût horaire (indicatif 2009-2010) : 6 € / heure

Coordonné par :
Laurie BRENNER, lbrenner@irtsnpdc.fr

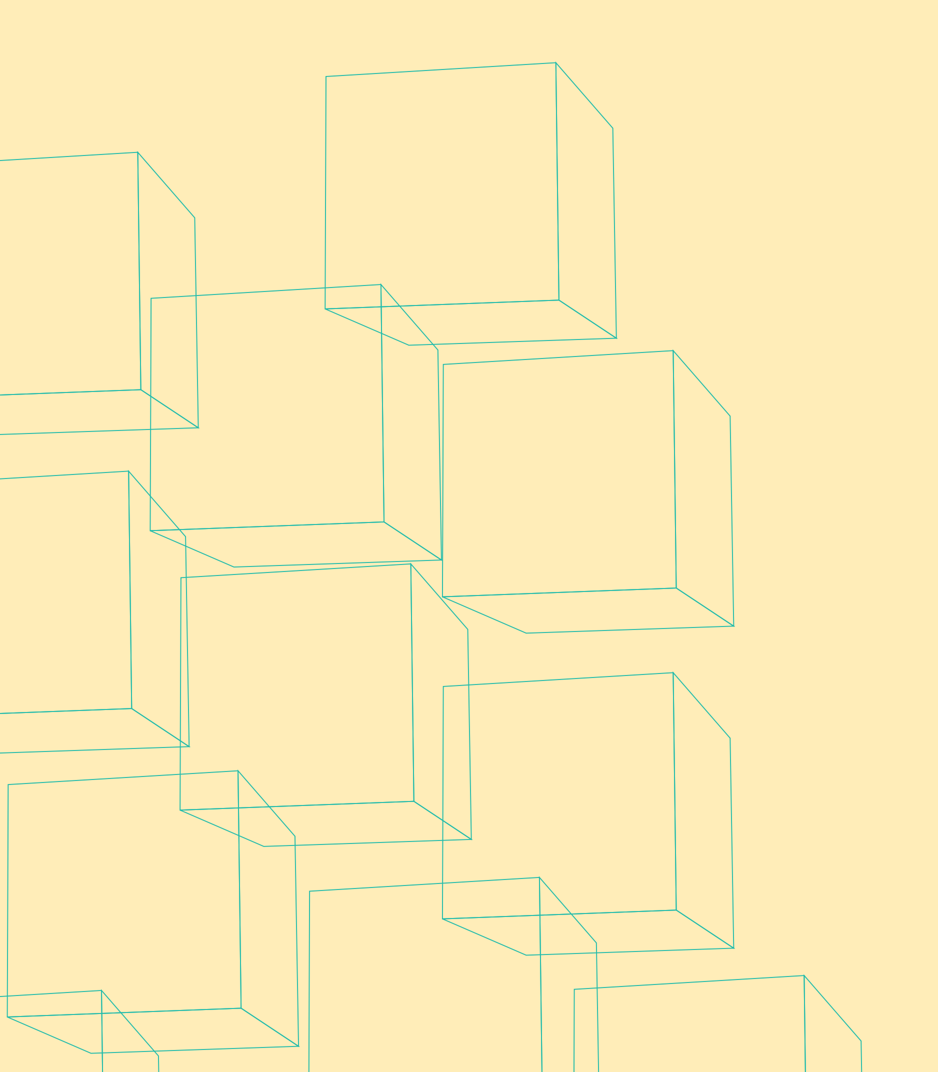
Animé par :
Intervenants occasionnels et consultants

Contacts :
- **Métropole Lilloise, Département Admission,** Tel. 03 20 62 53 85
- **Artois,** Tel. 03 21 24 09 09
- **Grand Littoral,** Tel. 03 28 24 51 30
- **Hainaut Cambrésis,** Tel. 03 27 42 40 97
- **Côte d'Opale,** Tel. 03 21 89 97 00

Réf : n° 3220

2

Vous recherchez une formation diplômante ou qualifiante ?



D.E.I.S.

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

Niveau I

« Insertion Sociale et Lutte Contre les Exclusions »

CONTEXTE

Le DEIS atteste des compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale. Il répond aux besoins actuels de l'encadrement, dans une perspective de conseil technique et d'apports au développement organisationnel.

PUBLIC

La formation est destinée aux professionnels de l'intervention sociale en situation de cadre ou postulant à des responsabilités, titulaires d'un diplôme d'Etat au moins de niveau III et ayant au minimum 3 ans d'expérience, ainsi qu'aux professionnels du secteur médico-social titulaires d'un diplôme d'Etat paramédical au moins égal au niveau III, avec 5 ans d'expérience professionnelle. Elle peut également accueillir les titulaires d'un diplôme d'Etat de niveau I.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Dossier d'admission constitué par le candidat (CV, pièces justificatives, parcours antérieur)
- Entretien d'admission (à partir de l'analyse d'un texte d'actualité en relation avec les domaines de compétences du DEIS ainsi que du texte sur le parcours professionnel).

OBJECTIFS

La perspective professionnelle du DEIS renvoie au pilotage de projets complexes, à la veille stratégique et au conseil, à l'ingénierie de formation, aux démarches d'évaluation et de consultation… Les apports de la formation permettront de réactualiser et d'approfondir les connaissances mais aussi de renforcer et d'adapter les capacités à analyser, anticiper, concevoir, élaborer, réaliser, évaluer et communiquer. Plus que d'adapter des individus à des fonctions, il s'agira de permettre de repenser ces fonctions, de les resituer dans une dynamique stratégique permettant aux organisations de travail comme aux acteurs professionnels d'être des vecteurs d'insertion sociale.

CONTENU

Domaine de Formation (DF) 1 : Production de connaissances (300 H)

- Unité de Formation (UF) 11 : Outils conceptuels d'analyse (des organisations, des territoires et des populations, des politiques sociales et économiques)
- UF 12 : Langues, cultures et civilisations
- UF 13 : Démarches de recherche en sciences humaines et sociales (stratégies et éthique de la recherche, accompagnement méthodologique).

DF 2 : Conception et conduite d'actions (250 H) + 5 semaines d'études de terrain (175 H)

- UF 21: Politiques sociales (élaboration, mise en oeuvre, évaluation, acteurs et structures administratives)
- UF 22 : Epistémologie (fondement et critiques des théories et méthodes d'intervention sociale, de projet, d'évaluation)
- UF 23 : Ingénierie (stratégies et méthodes, acteurs, dispositifs et programmes, objectifs, démarche d'évaluation, démarches prospectives)

DF 3 : Communication ressources humaines (150 H)

- UF 31 : Gestion et dynamiques des ressources humaines (logiques d'organisation, modèles de gestion des ressources humaines, outils de management stratégique, enjeux en termes de compétences, formations et qualifications)
- UF 32 : Information et communication (méthodes d'organisation de l'information, stratégies et techniques de communication, dynamiques collectives de production de connaissances).

DEROULEMENT

La formation est dispensée sur une amplitude de 6 semestres, à raison d'une semaine de regroupement (de 4 jours en dominante) par mois. La formation pratique de 175 H est programmée en 2e année de formation.

PARTENARIAT

- Université Charles de Gaulle Lille III – UFR des Sciences de l'Education (master 2 en Sciences humaines et sociales)
- Université de Lille I – UFR de Géographie

VALIDATION / CERTIFICATION

- Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche à dimension professionnelle
- Rédaction en groupe d'un rapport collectif consécutif à une étude de terrain et soutenance individuelle et collective
- Rédaction d'un article relatif à une compétence professionnelle en communication ressources humaines.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

- Intervenants (universitaires et professionnels) de haut niveau
- Démarche collective d'échanges de savoirs
- Formation à la coproduction dans une logique d'expertise

Lieu :
Loos

Durée et dates :
875 heures, d'octobre 2010 à octobre 2013

Coût : 14 700€ (tarif indicatif 2009)

Coordonné par :
Dominique DELAVAL, ddelaval@irtsnpdc.fr

Contact :
Sylvie SYPER, Tél : 03 20 62 53 96

Réf : n° 8600

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

D.E.I.S.

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

Niveau I

Formation « passerelle » pour les titulaires du DSTS

dispositif "passerelle"

CONTEXTE

Succédant au DSTS, le DEIS atteste des compétences nécessaires pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale. Des dispositions particulières s'adressent aux titulaires du DSTS, qui bénéficient de dispenses et d'allègements de formation.

PUBLIC

Les titulaires du DSTS désirant s'inscrire dans la formation préparatoire au DEIS.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Dossier d'admission constitué par le candidat (CV, pièces justificatives, parcours antérieur)
- Entretien d'admission avec le Responsable de la formation (à partir du texte sur le parcours professionnel).

OBJECTIFS

S'appuyant sur les acquis de la formation DSTS et sur un accompagnement pédagogique adapté, la formation dispensée dans le cadre du dispositif « passerelle » visera à donner aux participants à la formation les meilleures conditions de préparation à l'épreuve de certification.

CONTENU

Domaines de formation :

DF 1 : Production de connaissances :

DF 2 : conception et conduite d'actions : 31 H d'accompagnement pédagogique + 5 semaines d'étude de terrain (175 H)

DF 3 : Communication Ressources humaines : dispenses pour les titulaires du DSTS.

DEROULEMENT

La formation pratique s'organisera, en discontinu sur un semestre, en 3 temps : 49 H pour l'élaboration du cahier des charges, 70 H de recueil de données et 56 H d'analyse (action, documentation et rédaction incluses), parallèlement à l'accompagnement pédagogique effectué par le centre de formation..

VALIDATION / CERTIFICATION

- Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche à dimension professionnelle : ACQUIS POUR LES TITULAIRES DU DSTS
- Rédaction en groupe d'un rapport collectif consécutif à une étude de terrain et soutenance individuelle et collective
- Rédaction d'un article relatif à une compétence professionnelle en communication ressources humaines : ACQUIS POUR LES TITULAIRES DU DSTS..

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

- Dispenses et allègements de formation
- Démarche collective d'échanges de savoirs
- Apprentissage de la coproduction dans une logique d'expertise

Lieu :
Loos, Site commanditaire de l'étude de terrain

Durée et dates :
31 heures + 175 heures d'étude de terrain, sur un semestre
Date de démarrage conditionnée par l'offre d'études de terrain et la constitution des groupes d'études.

Coût : 927 € (tarif indicatif 2009)

Coordonné par :
Dominique DELAVAL, ddelaval@irtsnpdc.fr

Contact :
Sylvie SYPER, Tél : 03 20 62 53 96

Réf : n° 8600

DEIS et Master à finalité professionnelle « TISLE » de l'Université de Lille 3

Niveau I

CONTEXTE

Cursus double : Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale + Master en Sciences humaines et sociales, Mention Sciences de l'éducation, de la formation et de la société, Spécialité Travail éducatif et formation : acteurs et organisations, Parcours Travail social, insertion sociale et lutte contre les exclusions (UFR Sciences de l'éducation).

OBJECTIFS

Conçue sur le modèle d'une interaction entre l'expérience professionnelle et les connaissances développées par la recherche universitaire, la formation repose sur :

• L'acquisition de connaissances théoriques et pratiques en sciences humaines et sociales, appliquées à l'expertise dans les domaines de la précarité et de l'exclusion.

• L'apport des différentes disciplines à l'analyse des processus d'exclusion dans différents secteurs de la société (éducatif, sanitaire et social).

• L'apprentissage de méthodes d'investigation et d'analyse en vue :

od'établir des diagnostics approfondis intégrant les connaissances des différentes professions au sein des institutions

ode proposer des interventions pour prendre en compte les besoins spécifiques de personnes ou de groupes exclus.

Dans un contexte d'évolution des relations avec les usagers et de diversification des modes d'interventions sociales, la formation vise à développer des compétences permettant aux professionnels du secteur social d'expertiser et de créer des conditions favorables aux collaborations intra et inter-institutionnelles, dans la perspective d'inventer de nouveaux dispositifs ou de redynamiser les dispositifs existants en direction des personnes ou des groupes touchés par la précarité ou vivant des situations d'exclusion sociale.

CONTENU

En complément du programme du DEIS, l'étudiant inscrit dans le cursus double suit à l'Université :

• lors de la 2e année DEIS, deux unités de formation dans le cadre du M 1 Spécialité Travail éducatif et formation, pour 48 heures (Enjeux et problèmes du travail éducatif et social ; Le travail éducatif en contexte),

• lors de la 3e année DEIS, deux unités de formation dans le cadre du M 2 TISLE, pour 96 heures (Approche disciplinaire et sectorielle de l'exclusion ; Luttes contre l'exclusion, expériences européennes et internationales).

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

• Dimension internationale

• Double cursus professionnel et universitaire menant à deux diplômes de niveau I

Lieu :

• IRTS Site Métropole lilloise pour le DEIS : Loos

• Université de Lille 3 - UFR Sciences de l'éducation pour le Master : Villeneuve d'Ascq

Durée et dates :
1019 heures, d'octobre 2010 à septembre 2013

Coût : 17 280 € (tarif indicatif 2009)

Coordonné par :
DEIS, Dominique DELAVAL, ddelaval@irtsnpdc.fr
Direction du Master, Bernadette TILLARD, Maître de conférences de Sciences de l'éducation

Contact :
Sylvie SYPER, Tél : 03 20 62 53 96

Réf : n° 8600

C.A.F.D.E.S.

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de service d'intervention sociale

Niveau I

Formation réalisée à l'IRTS Nord Pas-de-Calais en partenariat avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes (EHESP)

Textes réglementant la formation :

- Décret n°2007-577 du 19 avril 2007
- Arrêté du 5 juin 2007
- Circulaire DGAS du 6 août 2007

A qui s'adresse la formation CAFDES ?

La formation s'adresse :

- aux candidats ayant obtenu un ou plusieurs domaines de compétences par le jury VAE EHESP souhaitant développer, par voie de formation, les domaines de compétences manquants.
- aux candidats ayant réussi les épreuves d'admission

Quelles sont les conditions d'accès aux épreuves d'admission ?

Sont admis à se présenter aux épreuves d'admission, les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures
- être titulaire d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale
- être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale

Quelles sont les épreuves d'admission ?

- une épreuve écrite d'une durée de trois heures et une épreuve orale d'une durée de trente minutes.

« Les candidats titulaires d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau I sont dispensés de l'épreuve écrite (Arrêté du 5 juin 2007). »

Qu'est-ce que la formation CAFDES ?

Elle permet de développer les quatre domaines de compétences nécessaires à la fonction de directeur CAFDES

- Élaboration et conduite stratégique d'un projet d'établissement ou de service
- Management et gestion des ressources humaines
- Gestion économique, financière et logistique
- Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire

Formation Théorique : 700 heures dispensées de manière discontinue sur une amplitude de 30 mois (de mai année N à novembre année N+2) et réparties sur les 4 domaines de formation qui correspondent aux 4 domaines de compétences.

Formation pratique : 510 heures (hors allègement)
« Les candidats en situation d'emploi dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale ou en fonction d'encadrement bénéficient d'un allègement de la durée de la formation pratique de 155h sur le domaine de formation 1 et de 180h sur le domaine de formation 4. Les candidats effectuent au moins un stage hors terrain employeur et auprès d'un public différent (Arrêté du 5 juin 2007) ».

Lieu :
Loos

Durée et dates : mai 2010 à novembre 2012

Coût : 14910 € (tarif 2009)

Coordonné par :
Régis DUMONT, mmaiani@irtsnpdc.fr

Contact :
Michèle MAIANI, Tél : 03 20 62 58 75

Réf : n° 5100

C.A.F.E.R.U.I.S.

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

Niveau II

CONTEXTE

Le CAFERUIS répond aux besoins de perfectionnement de l'encadrement de proximité. La certification nouvelle qu'il offre permet à la fois de qualifier des cadres en poste ou en accession promotionnelle et de favoriser la mobilité des professionnels.

Le CAFERUIS atteste des compétences nécessaires pour animer une unité de travail dans le champ de l'intervention sociale et conduire son action dans le cadre du projet et des missions de l'employeur.

Textes réglementant la formation:

Décret n° 2004-289 du 25 mars 2004

Arrêté du 8 juin 2004

Circulaire n°DGAS/4A/2004/412 du 2 décembre 2004

PUBLIC

Professionnels occupant une fonction d'encadrement ou désireux d'y accéder.

Candidats souhaitant développer par voie de formation des domaines de compétences non obtenus par la VAE.

CONDITIONS D'ADMISSION

Dossier de candidature composé de :

- Lettre de motivation de 5 pages minimum (présentant le parcours antérieur, les motivations pour la formation et le questionnement professionnel qui sera appréhendé dans le stage pratique)
- Pièces justificatives relatives aux diplômes et expériences
- Curriculum Vitae

Les candidats qui remplissent les conditions précitées sont convoqués à un entretien d'admission avec un binôme de jurys (10 minutes de présentation et 35 minutes d'échange).

Les dossiers de candidatures seront disponibles à partir du 14 octobre 2009 pour un retour des dossiers le 5 février 2010.

Des réunions d'information destinées aux employeurs et salariés sont prévues aux dates suivantes :

Site Métropole Lilloise : le 21 octobre 2009 de 14h à 17h et le 14 janvier 2010 de 14h à 17h

Site d'Artois : le 22 octobre 2009 de 14h à 17h

OBJECTIFS

- Faire acquérir des compétences transversales nécessaires à un exercice de la fonction qui tient compte des enjeux du contexte et de l'analyse de la réalité socio-économique d'un territoire,
- Analyser les enjeux politiques pour un travail social efficient dans le respect des usagers
- Créer du réseau, le faire fonctionner au service des usagers
- Tenir compte dans la gestion d'un service des impératifs économiques et des procédures définies par les textes réglementaires
- Encadrer les professionnels de diverses disciplines
- Elaborer des projets et les négocier avec les décideurs
- Evaluer l'évolution des problématiques des usagers et adapter l'offre de service
- Formaliser et communiquer le travail réalisé avec les usagers

CONTENU

La formation basée sur l'alternance, s'organise autour de 4 unités de formation :

- Conception et conduite de projet
- Expertise Technique
- Management d'Equipe
- Gestion administrative et budgétaire

DEROULEMENT

Durée totale de formation

- 400 heures en centre de formation
- 420 heures de stage en alternance (cette durée est susceptible de variation en fonction des diplômes initiaux et expérience professionnelle des candidats). Ainsi, les professionnels de niveau III (éducateurs, assistants sociaux) en situation d'emploi peuvent bénéficier d'un parcours allégé de 330 heures de cours et 210 heures de stage

-Formation en alternance : 3 jours de formation théorique par mois sur une amplitude de 2 ans

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodologiques et pratiques : mises en situation, guidance personnalisée, échanges de pratiques, travaux en sous-groupes

PARTENARIAT

IFAR

VALIDATION / CERTIFICATION

Chaque unité de formation fait l'objet d'une validation spécifique (présentation d'un dossier technique, étude de situation, épreuve écrite en gestion, mémoire de fin de formation).

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une convention de partenariat avec l'IFAR, et la collaboration avec les sites qualifiants.

Lieux :
Tous sites

Durée et dates :
Novembre 2010 à octobre 2012

Coût : 6000 €

Coordonné par :
Amina PERROT, Loos, aperrot@irtsnpdc.fr
Marie-Paule BOCQUET, Arras, mpbocquet@irtsnpdc.fr

Contacts :
Loos : Cathy CATTOIRE, Tél : 03 28 55 51 05
Arras : Sophia COPIN, Tél : 03 21 24 47 36
Berck : Martine GRAJEK, Tél : 03 21 89 97 00
Valenciennes : Sylvie LERICHE, Tél. 03 27 42 41 00
Grande-Synthe : Martine DELABRE-LOTTHÉ, Tél. 03 28 24 51 32

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

M.F.

Diplôme d'Etat de Médiateur Familial

Niveau II

CONTEXTE

Social, familial, sanitaire, éducatif, juridique et psychologique.

PUBLIC

Personnes souhaitant exercer la profession de Médiateur Familial.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Diplôme du travail social ou para-médical de niveau III.
- Diplôme en sociologie, psychologie ou droit de niveau II.
- Diplôme de niveau III et 3 années d'expériences dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.
- Avoir satisfait avec succès aux épreuves d'admission.

OBJECTIFS

Former des professionnels à la construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel un tiers impartial, indépendant, qualifié et sans pouvoir de décision favorise, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication, la gestion de leur conflit dans le domaine familial entendu dans sa diversité et dans son évolution.

CONTENU

• **Unité de formation principale :**
Concept et processus de médiation, potentialité et limites, accompagnement au processus de médiation et compétences de prise de recul, d'auto-évaluation.

• **Unité de formation contributive :**
- Droit (généralités, organisation judiciaire, droits de la personne, action en justice et droit de la famille),
- Sociologie (évolution sociologique de la famille, des liens parentaux, conception de la parentalité, démographie, anthropologie des relations familiales, interculturalité dans la famille, trajectoire de vie),
- Psychologie (approche psychologique de la structure familiale, de la famille et ses composantes, étude du processus de construction du couple et construction identitaire de l'enfant, développement psycho-affectif de l'enfant, états psycho-pathologiques de la famille, séparation et/ou rupture et les effets de la dynamique familiale).

• Méthodologie d'élaboration du mémoire (les apports méthodologiques propres à la démarche de recherche en sciences sociales).

DEROULEMENT

Cette formation est articulée en trois unités formatives
- Unité de formation principale (315 heures)
- Unité de formation contributives (161 heures)
- Méthodologie d'élaboration du mémoire (14 heures)
- Stage pratique de 70 heures.

VALIDATION / CERTIFICATION

Diplôme d'Etat de Médiateur Familial.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
À l'IRTS, la formation de médiateur familal peut bénéficier et s'enrichir de la proximité des formations en travail social.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
Formation d'une durée de 560 heures dont 70 heures en discontinu d'alternance professionnelle.

Coût : Possible prise en charge par la branche professionnelle. Se renseigner auprès du secrétariat scolarité-financement.

Coordonné par :
Bernadette DELAVAL, bdelaval@irtsnpdc.fr

Animé par :
Médiateurs familiaux, juristes, psychologues, sociologues

Contact :
Standard, Tél : 03 20 62 53 70

Réf : n° 8800

Préparation aux épreuves de sélection au C.A.F.D.E.S.

CONTEXTE

Aujourd'hui, le fait d'envisager sa carrière dans une dynamique promotionnelle demande des appuis. Cette formation est conçue pour préparer au mieux les candidats aux épreuves de sélection aux formations à l'encadrement, et principalement au Cafdes.
La formation préparatoire concerne les deux épreuves prévues par la réglementation :
" *Les épreuves d'admission, mentionnées au dernier alinéa de l'article D. 451-13 du code de l'action sociale et des familles, comprennent une épreuve écrite et une épreuve orale" (Dispense de l'épreuve écrite sous certaines conditions).*

PUBLIC

Candidats répondant au moins à une des conditions d'accès rappelées dans la présentation du CAFDES.

OBJECTIFS

Cette formation se veut méthodologique et technique (Modules 2 et 3), mais elle vise aussi à sensibiliser les futurs candidats aux problèmes d'actualité qui dépassent largement leur propre champ d'intervention
• Réactualiser les connaissances des futurs candidats aux problématiques sociales actuelles susceptibles de faire l'objet du sujet de l'épreuve écrite
• Préparer méthodologiquement les candidats à l'épreuve écrite
• Préparer le futur candidat à l'épreuve orale par une réflexion collective sur la fonction de direction et une réflexion individuelle sur ses motivations et sa propre conception de la fonction.

PRE-REQUIS

Niveau et / ou années d'expérience pour le passage des épreuves à la sélection au CAFDES.

CONTENU

Module 1 : Approche des grandes problématiques et phénomènes sanitaires et sociaux (35 heures)
Politiques sanitaires et sociales : enjeux, historique et actualité
• Évolution de la question sociale et notion de gouvernance associative
• Le handicap
• La protection de l'enfance
• L'exclusion
• Les personnes âgées
Etude de sujets d'actualité

Module 2 : Préparation aux épreuves écrites de sélection au CAFDES,... (49 heures)
• Entraînement à l'Écriture
• Apports méthodologiques
• Éléments pour une lecture rapide,
• Caractérisation des différents types de textes
• Organisation du travail, construction du plan, choix des mots,...
• Passage d'épreuves types avec correction individuelle et collective.

Module 3 : Préparation aux épreuves orales des sélections (CAFDES,...) (35 heures)
• Entraînement à la soutenance orale : définition des attendus et préparation de sa présentation
• Aide à l'élaboration de la note écrite sur la compréhension, la motivation, la conception de la fonction de direction
• Auto-évaluation de ses points forts et ses points faibles
• Mobilisation et organisation de ses idées
• Gestion du stress, gestion du corps dans l'espace
• Prise de parole en public, définition du style, choix des mots
• Entraînement à l'épreuve

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Enseignement théorique et pédagogie interactive
• Des exercices d'entraînement en situation d'examen, avec correction individuelle et collective permettant la progression.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 119 heures au total, sur 17 jours, à raison de 4 jours de regroupement par mois environ, de Octobre 2010 à Février 2011.

Coût :
Module 1 : 5 jours (35 heures) : 953 €
Module 2 : 7 jours (49 heures) : 1363 €
Module 3 : 5 jours (35 heures) : 953 €
Ou coût forfaitaire de 3064 € pour les 3 modules.

Coordonné par :
Marianne PLADYS, mpladys@irtsnpdc.fr
en lien avec **Régis DUMONT**, responsable de la formation CAFDES.

Animé par :
Directeurs d'établissement ou de services généraux, titulaires du Cafdes.
Formateur consultant en relations humaines, en communication et en management.
Formatrice consultante spécialisée sur les écrits de préparation aux concours (Cafdes).

Contact :
Anne STEENHUYSE, Tél : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7705

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

Introduction à la fonction de Chef de service

CONTEXTE

La fonction de cadre nécessite pour le salarié de s'inscrire dans une démarche individuelle de formation visant à l'acquisition d'UNE POSTURE PROFESSIONNELLE soucieuse du contexte institutionnel dans lequel elle s'inscrit. Le chef de service occupe aujourd'hui une place essentielle dans l'organisation de la structure : cadre intermédiaire entre direction et équipes, animateur et garant de la qualité du service aux usagers.

PUBLIC

Chef de service en fonction, ou tout travailleur social se préparant à assurer la fonction de chef de service par une démarche progressive de professionnalisation (en vue, notamment, d'être ultérieurement candidat à la sélection du CAFERUIS, ou de s'engager sur une VAE CAFERUIS) .

OBJECTIFS

• Se positionner dans la fonction de cadre, en interface entre les publics, les équipes et la direction.
• Appréhender les dimensions interne et externe de la fonction.
• Acquérir des réflexes de recherche documentaire et d'approfondissement des analyses.
• Se sensibiliser aux exigences de la formalisation écrite et de la référence au budget.

CONTENU

Module 1. Périmètre, enjeux et dimensions de la fonction de cadre (20 heures)
• Le chef de service, cadre avec délégation. Aspects juridiques, enjeux et responsabilités.
• Repérage des contextes règlementaire et institutionnel.
• Spécificités des secteurs public et associatif.
• Dimensions interne et externe de la fonction. Equipe, partenariat, réseau, tutelles....
• Gérer des paradoxes. Porter des positions institutionnelles. Savoir dire non. Savoir valoriser.

Module 2 – la méthodologie de projet (20 heures)
• Le chef de service : initiateur et animateur de projet
• Le sens du projet au service de l'usager. Une place effective pour la personne. Dimensions individuelles et collectives de l'accompagnement.
• Initiation à la méthodologie de projet : diagnostic des besoins, faisabilité, validation et mise en œuvre d'un projet.

Module 3 – Le management d'un service (20 heures)
• La conduite de réunion, les outils : synthèses, fiche de liaison,…
• La fonction d'animation d'équipe. Régulations, contrôle des objectifs, des moyens mobilisés et analyse des résultats.
• Notions de conduite du changement et gestion des résistances ; notions de gestion des conflits.
• Styles de management.

Module 4. Formalisation des écrits professionnels (35 heures)
• Le chef de service, promoteur et producteur d'écrits impliqués et partageables.
• Enjeux de l'écrit dans la professionnalité.
• Adaptation des écrits aux récepteurs.
• Différents supports de communication professionnelle : notes de service, bilans, études de cas, synthèses, projets, cahier de liaison, règlements, compte-rendus de pratiques........
• La communication du dossier à l'usager.
• Rôle du Chef de service dans l'accompagnement des équipes à l'écrit.

Module 5. Sensibilisation à la gestion budgétaire (20 heures)
• Le chef de service, garant de la rigueur et générateur du réalisme économique dans ses équipes.
• Budget prévisionnel. Comptes de charges et de produits. Le compte de résultats.
• Lecture et utilisation de tableaux de bord. Contrôle des délégations budgétaires.
• Dotation globale, prix de journée et ratios.
• Pédagogie de l'habitus budgétaire auprès des équipes.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Approche inductive et réflexive à partir des pratiques et des productions des stagiaires. Apports théoriques en support. Orientations documentaires. Échanges d'expériences.

Lieux :
Tous sites

Durée et dates :
Parcours total : 110 heures soit 17 jours, à raison de 3 à 4 jours par mois, en module groupé.
Sur Arras : à partir de Septembre 2010
Sur Berck, Valenciennes et Grande-Synthe : à partir de Septembre 2010 – sous réserve d'inscriptions suffisantes
Sur Loos : à partir de Mars 2010

Coût :
Modules 1, 2, 3 et 5 : 524 € par session de 20 heures (3 Jours)
Module 4 : 919 €
Ou pour le parcours complet : 2606 €

Coordonné par :
Arras : Sylvie BOYAVALLE, sboyavalle@irtsnpdc.fr
Berck et Grande-Synthe : Dominique GOSSELIN, dgosselin@irtsnpdc.fr
Valenciennes : Danièle MIROIR, dmiroir@irtsnpdc.fr
Loos: Marianne PLADYS. mpladys@irtsnpdc.fr

Animé par :
Directeurs d'établissements ou responsables d'associations du secteur médico-social, juriste, consultant en relations humaines, cadres pédagogiques IRTS.

Contacts :
Loos : Anne STEENHUYSE, Tél. 03 20 62 58 78
Arras : Cathy SONTAG, Tél. 03 21 24 09 09
Berck, Valenciennes et Grande-Synthe : cf. standards verso catalogue

Réf : nº 7445

Approche des fonctions de chef de service administratif :
1- Techniques comptables et financières
2- Gestion du personnel et droit du travail

CONTEXTE

Le cadre ou le gestionnaire d'établissements du secteur social et médico-social s'inscrit dans la nécessaire compréhension des enjeux de l'institution, notamment des enjeux en matière de gestion : gestion budgétaire, financière et gestion du personnel.

PUBLIC

Adjoint de cadre, agent administratif et toute personne intéressée par la fonction gestion dans le milieu associatif ou privé.

OBJECTIFS

Module 1 :

• Connaître les bases de la comptabilité
• Permettre aux professionnels d'appréhender les techniques comptables et financières ;
• Comprendre les différents documents existants ou à produire, selon leur nature ;
• S'initier à l'interprétation des documents.

Module 2 :

• Permettre aux professionnels d'appréhender les spécificités de la gestion du personnel
• Appréhender le contexte législatif et juridique en matière de droit du travail.

CONTENU

Module 1 :
Techniques comptables et financières

• la comptabilité : saisie, traitement, contrôles, élaboration du bilan,
• la fiscalité : déclarations, analyses,
• la gestion : suivi clients / fournisseurs, trésorerie, mise en oeuvre de tableaux de bord, outils de comptabilité analytique et de contrôle de gestion.

Module 2 :
Gestion du personnel et droit du travail

• Quelques notions de responsabilité civile, pénale, administrative
• Sensibilisation aux différents types de contrats de travail, et aux spécificités des conventions collectives (types de contrats, temps partiels, procédures d'embauche, de licenciement, ..)
• Les recours juridiques, côté employeur, côté salarié (droit de grève, sanctions, conseil de prud'hommes, tribunal administratif)
• Le règlement intérieur, le pouvoir disciplinaire et de direction dans l'entreprise : organisation de l'institution
• Les instances représentatives du personnel (CE, DP, CHSCT) : leurs rôles, missions, fonctions, et responsabilités)
• Organisation du travail : gestion du temps de travail, des congés, des RTT, des absences
• Gestion des ressources humaines : plan de formation, gestion des entretiens annuels, gestion des recrutements.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et études de cas.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Parcours de formation modularisable suivant les attentes des stagiaires.
Cette formation peut être complétée des modules de communication pour parfaire les fonctions de gestion d'équipe, ou encore des différents modules thématiques spécifiques aux publics accueillis.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
Module 1 : 20 heures sur 3 jours,
les 6, 7, 13 Septembre 2010.
Module 2 : 20 heures sur 3 jours,
les 4, 5 et 11 Octobre 2010.

Coût :
524 € par module

Coordonné par :
Marianne PLADYS, mpladys@irtsnpdc.fr

Animé par :
Module 1 : un administrateur territorial.
Module 2 : un Juriste en droit social, et un Directeur d'établissement.

Contact :
Anne STEENHUYSE, Tél : 03 20 62 58 78

Réf (1) : n° 7425
Réf (2) : n° 7430

Encadrement Technique et Supervision en Travail Social

Formation qualifiante

CONTEXTE

Les pertes de repères familiaux et de société, les effets sur les personnes, l'apparition et le développement de nouvelles pathologies sociales, viennent interpeller la pratique professionnelle au quotidien des intervenants sociaux qui éprouvent le besoin d'affiner leurs connaissances théoriques, d'améliorer leur savoir faire professionnel et d'analyser les impacts de la complexité des situations rencontrées.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, responsables d'équipe en situation d'encadrement

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire d'un diplôme d'Etat en Travail Social
- Justifier de 5 années d'ancienneté
- Justifier d'une formation complémentaire, en particulier l'APSIF
- Etre en situation d'encadrement ou envisager d'y accéder
- Entretien de sélection.

OBJECTIFS

Il convient de développer plus particulièrement :

- Les capacités de communication, de coordination et de négociation
- Les aptitudes à l'encadrement technique par l'acquisition de méthodes et d'outils
- L'analyse des pratiques
- La prise de distance face aux situations sociales complexes
- L'exploration du processus de changement
- Les apprentissages professionnels.

CONTENU

Le contenu s'articule autour de 5 grands axes :

- la dimension organisationnelle de l'encadrement technique ;
- l'approche du groupe ;
- les entretiens de supervision comme outil pédagogique ;
- l'approfondissement des connaissances ;
- la recherche.

Au terme de la première année, options possibles :

- Superviseur en travail social
- Encadrant Technique

DEROULEMENT

400 heures réparties sur 2 ans (2 à 3 journées par mois).

MODALITES PEDAGOGIQUES

Entretiens individuels et de groupes basés sur l'analyse de situations professionnelles vécues apportées par les stagiaires

Apports de connaissances théoriques et méthodologique

Groupe de recherche.

Lieux :
Site Métropole Lilloise

Durée et dates :
400 heures courant 2010 à décembre 2011

Coût : 6955 €

Coordonné par :
Dominique GOSSELIN, dgosselin@irtsnpdc.fr

Animé par :
des superviseurs en travail social et des intervenants en sciences humaines

Contact :
Zineb HARIZI, Tél : 03 20 62 53 75

Réf : n° 8210

nouveau

Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Formation qualifiante

Cette formation fait l'objet d'une mise en œuvre dans le courant de l'année 2009

CONTEXTE

Il s'agit d'une formation complémentaire visant au Certificat National de Compétences de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, qui permet l'exercice des mesures juridiques de protection des majeurs. Ces modifications statutaires, de formation du personnel, font suite à la réforme de la loi du 5 Mars 2007 et des enjeux des tutelles.
Il approfondit les connaissances et cible les compétences de la fonction en définissant le cadre d'intervention, de réglementation et de contrôle.

PUBLIC

Professionnels en poste, suivant les conditions d'âge, de formation et/ou d'expérience professionnelle requises (Données par décret).

CONDITIONS D'ADMISSION

Dossier de candidature avec l'ensemble des pièces exigées.

CONTENU

Mention "Mesure Judiciaire à la Protection des Majeurs" (MJPM)

DF1 : JURIDIQUE : 84 heures
Module 1.1 : Droits et procédures
Introduction au droit et aux spécificités juridiques applicables aux majeurs protégés.
Module 1.2 : Champ médico-social
Introduction à la réglementation relative au champ médico-social.

DF2 : GESTION : 78 heures
Module 2.1 : Gestion administrative et budgétaire
Mettre en œuvre une gestion administrative et budgétaire efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne, dans le respect de ses droits.
Module 2.2 : gestion fiscale et patrimoniale
Mettre en œuvre une gestion fiscale et patrimoniale efficace et adaptée intérêts et aux besoins de la personne, dans le respect de ses droits.

DF3 : PROTECTION DE LA PERSONNE : 72 heures
Module 3.1 : Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance Connaître et comprendre les capacités et les limites d'autonomie de la personne protégée.
Module 3.2 : Relation, intervention et aide à la personne

DF4 : LE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS : 66 heures
Acquérir une culture et un savoir-faire professionnels et maîtriser les fondements de l'intervention tutélaire.
Module 4.1 : Les contours de l'intervention et ses limites
Module 4.2 : Les relations avec le juge et avec l'autorité judiciaire
Module 4.3 : Déontologie et analyse des pratiques

Mention "Mesure d'accompagnement Judiciaire " (MAJ)

DF1 : LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE : 102 heures
Module 1.1 : Le cadre juridique
Connaître la loi relative à la protection des majeurs et les différentes mesures applicables aux majeurs protégés.
Module 1.2 : la connaissance des publics
Module 1.3 : l'action éducative et budgétaire

DF2 : LE MANDATAIRE EN CHARGE DE LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE : 78 heures.
Module 2.1 : Les contours de l'intervention et ses limites
Module 2.2 : Les relations avec le juge et avec le conseil Général
Module 2.3 : action éducative et accompagnement vers l'autonomie de gestion budgétaire
Module 2.4 : Déontologie et analyse des pratiques

DEROULEMENT

- Formation théorique de 300 heures et
- Formation pratique : stage de 10 semaines

Allégements, dispenses possibles en fonction de l'expérience et la pratique professionnelles. Mise en place d'un programme de formation individualisé pour chaque candidat.

VALIDATION

Validation de l'ensemble des modules composant les domaines de formation. Attestation. Communication de la liste des « admis » par le représentant de l'Etat, au Préfet pour mise à jour de la liste d'inscription pour l'exercice des mesures de protection juridique.

Lieux :
Site Métropole Lilloise

Durée et dates :
300 heures sur 42 jours, par regroupements hebdomadaires (sur 10 mois).
Dates en cours de définition.

Coût : En cours de définition

Coordonné par :
Marianne PLADYS, mpladys@irtsnpdc.fr

animé par
Partenaires des associations tutélaires, huissier de justice, juge des tutelles, délégué aux tutelles, directeur d'association tutélaire,…

Contact :
Anne STEENHUYSE, Tél : 03 20 62 58 78

Formation au Tutorat

Formation qualifiante - Labellisation par UNIFAF

CONTEXTE

Cette nouvelle formation remplace la Formation Formateur de Terrain et fait l'objet d'une priorité dans les financements de formation, grâce à sa récente labellisation.
La fonction de Tuteur Référent le situe dans une dimension de coordination et d'orchestration à partir d'une analyse, d'un accompagnement sur le projet de formation de chaque apprenant accueilli dans la structure, et peut se traduire en trois axes essentiels :
- Accompagnement, régulation, supervision du parcours du formé ;
- Transmission des compétences professionnelles en situation de travail ;
- Organisation du parcours et de l'accompagnement formatif en situation de travail.

PUBLIC

Tout professionnel du travail social, s'engageant dans une fonction tutorale.

OBJECTIFS

La mission du tuteur référent est de prendre en compte l'ensemble des dimensions du projet de formation et d'articuler l'ensemble des acteurs de l'alternance, afin de :
- Permettre un parcours de formation qui prendra sens pour la personne et qui sera réellement formatif.
- Transmettre les savoirs nécessaires à la profession,
- Utiliser les richesses des situations et des partenaires pour aider l'apprenant à prendre de la distance, réfléchir et mettre en cohérence ces différentes expérimentations et savoirs

CONTENU

Module 1 :
Contexte et dimensions du projet de formation en site qualifiant
Les dispositifs d'apprentissage, l'ingénierie de l'alternance
Repérage des différents acteurs
Considération des contraintes de l'environnement dans la construction du parcours

Module 2 :
Place du tuteur référent
La fonction de référent dans l'établissement
Analyse du besoin de formation : stagiaire - site qualifiant

Module 3 :
Construction du projet de « Tuteur référent »
Méthodologie de projet de formation
Analyse et construction des outils et modes de l'alternance avec le centre de formation
Les différentes étapes du parcours de professionnalisation du stagiaire

Module 4 :
Démarche pédagogique du tutorat
Qu'est-ce qu'apprendre ?
L'évaluation

Module 5 :
Accompagnement du parcours de professionnalisation
La dimension relationnelle dans la formation et l'accompagnement sur l'accueil, le suivi,
Coopérer et communiquer entre les acteurs de l'alternance

Module 6 :
Forum des projets des tuteurs référents et validation

PARTENARIAT

Institut Social de Lille (ISL)

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
La labellisation donne priorité de financement sur cette formation par les organismes de financements.

Lieux :
Loos ou Lille (ISL)
ou tous sites IRTS suivant les effectifs

Durée et dates :
17 jours au total, sur une amplitude de 8 mois à partir de mars 2010. Démarrage de plusieurs regroupements sur l'année

Coût : 1380 € (coût indicatif 2009)

Coordonné par :
Marianne PLADYS, mpladys@irtsnpdc.fr
Agnès VINCHON, ISL

Animé par :
Maître de conférences, responsables de structures régionales, et intervenants ISL / IRTS, suivant les sites.

Contact :
Sothy COUDEVILLE, Tél : 03 20 62 96 14
ou standards des sites.

Réf : n° 8300

Maître d'Apprentissage

CONTEXTE

Cette formation est rendue obligatoire, dans le cadre de la mise en œuvre de l'apprentissage, par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) de la branche médico sociale.

PUBLIC

Maîtres d'apprentissage nommés par leur employeur dans le cadre du dispositif de l'apprentissage.

OBJECTIFS

Elle vise à développer et accompagner la fonction tutorale au sein des institutions engagées dans l'apprentissage. Par la même, elle optimise la capacité de ses employeurs à accueillir et à former de nouveaux professionnels.

CONTENU

- Développement des savoirs sur la formation en alternance, ses enjeux, les logiques des acteurs et les modalités de gestion de l'alternance.
- Acquisition d'une qualification pédagogique de tutorat (accompagnement, évaluation).
- Organisation du parcours de professionnalisation de l'apprenti et intégration dans l'institution.
- Spécificité du rôle du Maître d'Apprentissage. Interface et médiation.

DEROULEMENT

Cette formation de Maître d'Apprentissage se déroule dans un processus d'alternance intégrative, permettant de lier les différents savoirs, savoirs-faire et, savoirs-faire relationnels.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et pédagogie interactive.

PARTENARIAT

Centre de Formation des Apprentis.

VALIDATION / CERTIFICATION

A l'issue de la formation, un certificat est délivré par la CPNE.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Formation assurée par des spécialistes de la fonction tutorale

Lieu :
Loos

Durée et dates :
120 heures, sur une année avec 1 à 2 jours de regroupement par mois à partir de Septembre 2010.

Coût : Prise en charge par la branche professionnelle

Coordonné par :
Marianne PLADYS, mpladys@irtsnpdc.fr

Contact :
Sothy COUDEVILLE, Tél : 03 20 62 96 14

Réf : n° 8100

E.S.

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

Niveau III

CONTEXTE

Mise en œuvre de la réforme des études en septembre 2007
La réforme est structurée sur la même logique que les autres formations de niveau III (AS, EJE) sur 4 domaines de compétences, les deux premiers étant spécifiques à l'Educateur Spécialisé, les deux autres transversaux aux formations pré-citées.

PUBLIC

Personnes souhaitant exercer la profession d'Educateur Spécialisé dont la fonction est de permettre à des mineurs, adultes, groupes et communautés de développer leurs potentiels et les conditions de leur intégration sociale.
Cela suppose des interventions auprès des personnes, des groupes et des institutions. Les conditions d'exercice sont très variées et sont liées aux politiques sociales en vigueur.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Examen de niveau DRASS,
- Baccalauréat (ou équivalent),
- Avoir satisfait aux épreuves d'admission, avec succès
- Avoir 18 ans

OBJECTIFS

Obtenir le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé et développer les compétences du référentiel professionnel correspondant.

CONTENU

Formation Théorique

- DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé,
- DF 2 : 1ère partie : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé
- DF 2 : 2ème partie : Conception du projet éducatif spécialisé,
- DF 3 : 1ère partie : Travail en équipe pluri-professionnelle,
- DF 3 : 2ème partie : Coordination,
- DF 4 : 1ère partie : Implication dans les dynamiques institutionnelles,
- DF 4 : 2ème partie : Travail en partenariat et réseau.

DEROULEMENT

3 ans de formation
- 1450 heures de formation théorique et
- 2100 heures de formation par les stages.

Les stagiaires en situtation d'emploi d'éducateur spécialisé effectuent au moins deux stages d'une durée minimale de 280 heures, chacun hors structure employeur.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Toutes modalités pédagogiques des formations supérieures, dites « initiales », basées sur le principe d'alternance et de parcours de professionnalisation.

VALIDATION / CERTIFICATION

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé.

Lieux :
Loos
Arras
Grande-Synthe
Valenciennes
Berck-sur-Mer

Durée et dates :
3 ans de Septembre 2010 à Juin 2013

Coût : Se renseigner auprès du secrétariat Scolarité - Financement

Animé par :
Cadres pédagogiques IRTS, intervenants occasionnels dans les différents champs d'intervention.

Coordination et contacts :
Anne LEVIN, Site Métropole Lilloise, alevin@irtsnpdc.fr
Sylvie BOYAVALLE, Site d'Artois, sboyavalle@irtsnpdc.fr
Joëlle MAERTEN, Site Grand Littoral, jmaerten@irtsnpdc.fr
Corinne NAMUR, Site Hainaut-Cambrésis, cnamur@irtsnpdc.fr
Philippe BERRY, Site Côte d'Opale, pberry@irtsnpdc.fr

Contact :
Standards des sites (cf couverture)
Inscription :
Département Admission
Tél. : 03 20 62 53 85

Réf : n° 5500

E.S.

pour les titutaires du DEME (CAFME)

Niveau III

CONTEXTE

Mise en œuvre de la réforme des études pour la formation complémentaire Educateur Spécialisé depuis septembre 2009. La réforme est structurée sur la même logique que les autres formations de niveau III (AS, EJE) sur 4 domaines de compétences, les deux premiers étant spécifiques à l'Educateur Spécialisé, les deux autres transversaux aux formations pré citées.
Les titulaires du CAFME ou DEME, et pouvant justifier de 2 ans d'expérience professionnelle sur un ou plusieurs postes éducatifs à partir de la date d'entrée en formation DE, bénéficient de la dispense des domaines de compétences suivants :
- D F 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé,
- DF 2 : 1ère partie : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé,
- DF 3 : 1ère partie : Travail en équipe pluri-professionnelle,
- DF 4 : 1ère partie : Implication dans les dynamiques institutionnelles.

PUBLIC

Personnes souhaitant exercer la profession d'Educateur Spécialisé, dont la fonction est de permettre à des mineurs, adultes, groupes et communautés de développer leurs potentiels et les conditions de leur intégration sociale. Cela suppose des interventions auprès des personnes, des groupes et des institutions. Les conditions d'exercice sont très variées et sont liées aux politiques sociales en vigueur.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Justifier de l'obtention du CAFME
- Avoir satisfait avec succès aux épreuves d'admission.
- Justifier de 2 années d'expérience professionnelle sur un poste éducatif à partir de la date d'entrée en formation M.E.

OBJECTIFS

Obtenir le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé et développer les compétences du référentiel professionnel correspondant.

CONTENU

Formation Théorique

- DF 2 : 2ème partie : Conception du projet éducatif spécialisé
- DF 3 : 2ème partie : Coordination
- D F 4 : 2ème partie : Travail en partenariat et en réseau.

DEROULEMENT

- 450 heures de formation théorique

et

- un parcours de stage de 280 heures pour les candidats en situation d'emploi ou 700 heures pour les étudiants sans emploi.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Toutes modalités pédagogiques des formations supérieures, dites « initiales », basées sur le principe d'alternance et de parcours de professionnalisation.

VALIDATION / CERTIFICATION

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé.

Lieux :
Loos
Arras
Grande-Synthe
Valenciennes
Berck-sur-Mer

Durée :
24 mois de formation

Coût : Coût défini en fonction du projet personnalisé du candidat

Coordination et contacts :
Anne LEVIN, Site Métropole Lilloise, alevin@irtsnpdc.fr
Sylvie BOYAVALLE, Site d'Artois, sboyavalle@irtsnpdc.fr
Joëlle MAERTEN, Site Grand Littoral, jmaerten@irtsnpdc.fr
Corinne NAMUR, Site Hainaut-Cambrésis, cnamur@irtsnpdc.fr
Philippe BERRY, Site Côte d'Opale, pberry@irtsnpdc.fr

Contact :
Standards des sites (cf couverture)
Inscription :
Département Admission
Tél. : 03 20 62 53 85

Réf : n° 5500

E.S.V.A.

Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé par voie d'Apprentissage

Niveau III

CONTEXTE

Mode de qualification existant depuis 2000, qui permet aux jeunes d'accéder à une qualification tout en débutant leur vie professionnelle.

PUBLIC

Jeunes entre 18 et 26 ans

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir un employeur
- Avoir moins de 26 ans à la signature du contrat
- Avoir passé avec succès les épreuves d'admission (de sa propre initiative ou bien à la demande de l'employeur concerné).

OBJECTIFS

Formule qui permet aux jeunes d'effectuer le même parcours de qualification que les étudiants vers le diplôme d'Etat, tout en se confrontant à une réalité professionnelle et en bénéficiant du soutien d'un Maître d'apprentissage.

CONTENU

Formation Théorique

DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé

DF 2 : 1ère partie : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé

DF 2 : 2ème partie : Conception du projet éducatif spécialisé

DF 3 : 1ère partie : Travail en équipe pluri-professionnelle

DF 3 : 2ème partie : Coordination

DF 4 : 1ère partie : Implication dans les dynamiques institutionnelles

DF 4 : 2ème partie : Travail en partenariat et réseau.

(1450 heures et stages en divers établissements).

DEROULEMENT

Contrat qui peut être conclu en 1, 2 ou 3 ans en fonction du parcours antérieur du jeune avec possibilité de prolongation d'un an en cas d'échec aux épreuves finales du diplôme.
Rémunération pendant le contrat :
(employeurs de la branche médico-sociale)

Ancienneté dans le contrat	18 / 20 ans	21 ans et +
1ère année	50 % du SMIC	65 % du MC*
2ème année	60 % du SMIC	75 % du MC*
3ème année	65 % du SMIC	85 % du MC*

* MC : Minimum Conventionnel

MODALITES PEDAGOGIQUES

Toutes modalités pédagogiques des formations supérieures, dites « initiales », basées sur le principe d'alternance et de parcours de professionnalisation.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
1 à 3 ans en fonction de l'élaboration du parcours de professionnalisation

Coût : Se renseigner auprès du C.F.A.

Coordonné par :
Paul GIOVANNETTI, pgiovannetti@irtsnpdc.fr

Contact :
Stéphane DUFOUR, Tél : 03 20 62 96 11

Réf : n° 5500

E.T.S.

Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé

Niveau III

Formation en cours de réforme

CONTEXTE

Cette formation s'inscrit dans le domaine de l'Education Spécialisée et plus particulièrement dans le volet «insertion socioprofessionnelle». La fonction est d'assurer la formation technologique et l'adaptation professionnelle des personnes inadaptées ou handicapées, en établissements spécialisés, dans des structures de travail protégé ou non, ou dans une perspective d'autonomie professionnelle.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent exercer la profession d'Educateur Technique Spécialisé.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Condition de diplôme national de niveau IV (Art. L.451-1 du code de l'action sociale & des familles)
- Condition de fonction (Moniteur d'Atelier ou d'Educateur Technique)
- Condition de titre et / ou d'années d'expérience.
- Avoir passé avec succès les épreuves de sélection (de sa propre initiative ou à la demande de l'employeur).

NB : Pour plus de détails, contactez le Département Admission de l'IRTS, ou le secrétariat de la formation.

OBJECTIFS

Former des éducateurs techniques spécialisés capables d'intervenir dans les champs de l'éducation spécialisée quel que soit le type de handicap ou d'inadaptation, et spécifiquement dans les domaines de l'insertion professionnelle, de la formation professionnelle, mais aussi dans des situations d'encadrement d'une production.

CONTENU

Formation Théorique

UF 1 : Pédagogie générale et relations humaines,
UF 2 : Approche des handicaps et des inadaptations,
UF 3 : Education technique, pédagogie adaptée et formation professionnelle,
UF 4 : Vie collective, partenariat,
UF 5 : Organisation de l'atelier ou du lieu de travail et gestion de la production,
UF 6 : Droit, économie et société,
UF 7 : Approfondissement.

DEROULEMENT

3 ans de formation

- 1200 heures de formation théorique par regroupements d'une semaine toutes les trois semaines en moyenne, entre Septembre et Juin
- 2100 heures de formation pratique, en trois stages dont :
  - 2 stages hors établissement employeur de huit semaines chacun (dont un au moins non fractionnable)
  - 1 stage de 11 mois en troisième année.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en alternance permettant de mettre en œuvre sur le terrain les acquis de la formation.

VALIDATION / CERTIFICATION

Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Formation qui se fait en alternance. Terrains de stage, sites qualifiants.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
3 ans de septembre 2010 à Juin 2013

Coût : Se renseigner auprès du secrétariat Scolarité - Financement

Coordonné par :
Guy VANWAELSCAPPEL, gvanwaelscappel@irtsnpdc.fr

Contact :
Standards des sites (cf couverture)

Inscription :
Département Admission
Tél. : 03 20 62 53 85

Réf : n° 5400

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

M.E.

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Niveau IV

CONTEXTE

Le Diplôme d'État de Moniteur Educateur est structuré en domaines de compétences et peut être obtenu en tout ou partie, par la voie de l'examen à l'issue de la formation ou par validation des acquis de l'expérience.

PUBLIC

Personnes souhaitant exercer la profession de Moniteur-Educateur dont la fonction est de participer à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap. Il élabore son intervention avec l'équipe de travail et son encadrement dans le cadre du projet institutionnel.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Pas de diplôme précis requis à l'entrée mais niveau minimum souhaité : BEP, voire Baccalauréat.
- Avoir satisfait avec succès aux épreuves d'admission.

Certains diplômes et certificats dispensent de l'écrit : BAC,BEATEP, DETISF, DEAVS, DEAF, DEAMP.
- Avoir 18 ans.

OBJECTIFS

Développer les compétences, S'adapter au poste de travail, évoluer ou se maintenir dans l'emploi, Par une qualification professionnelle

CONTENU

La formation préparant au diplôme d'Etat de Moniteur Educateur est dispensée de manière continue ou discontinue en deux ans. Elle comporte 950 heures d'enseignement théorique et 980 heures de formation pratique.

Il est à retenir que certains diplômes (DETISF, Baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale, Baccalauréat professionnel services en milieu rural, BEATEP spécialité activité sociale et vie locale ou BP JEPS animation sociale, DEAVS ou mention complémentaire aide à domicile, DEAF, DEAMP) donnent lieu à des allégements et/ou dispenses.
(La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétence correspondant et donc la dispense de l'épreuve de certification s'y rapportant.)

Formation théorique :

DF 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé : 400 heures
DF 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé : 300 heures
DF 3 : Travail en équipe pluri-professionnelle : 125 heures
DF 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles : 125 heures

Formation pratique :
Délivrée au sein de sites qualifiants pour une durée totale de 28 semaines (980 heures) sous la forme de deux ou trois stages d'une durée minimale de 8 semaines (280 heures)

DEROULEMENT

Une semaine par mois et deux jours consécutifs par mois.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Basées sur l'alternance, apports théoriques et méthodologiques vécus soit en interprofessionnalité soit en spécifique, groupes d'analyse professionnelle.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
pour les personnes bénéficiant dispenses :
- Chaque domaine de formation peut se réaliser sur une amplitude d'une année.
- Association de deux ou trois domaines de formation : voir conditions.

Lieux :
Loos
Arras
Grande-Synthe
Valenciennes
Berck-sur-Mer / Étaples

Durée et dates :
La formation est dispensée de manière continue ou discontinue en deux ans.
Rentrée en septembre

Coût : Se renseigner auprès du secrétariat Scolarité - Financement

Coordonné par :
Anne-Marie DEHERTOGH...Site Métropole Lilloise
Sylvie BOYAVALLE.....Site d'Artois
Françoise DHONDT.......Site Grand Littoral
Dorinne M'BEMBO....Site Hainaut-Cambrésis
Philippe BERRY.........Site Côte d'Opale

Contact :
Standards des sites (cf couverture)
Inscription :
Département Admission
Tél. : 03 20 62 53 85

Réf : n° 5200

M.A.

Certificat de qualification aux fonctions de Moniteur d'Atelier 2ème Classe

Formation en cours de réforme

Niveau V

CONTEXTE

Education spécialisée et plus particulièrement encadrement de personnes handicapées ou inadaptées dans des situations de travail.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux personnes qui exercent la profession de Moniteur d'Atelier en Centre d'Aide par le Travail et/ou structure de travail protégé.
Leur fonction est l'encadrement des personnes handicapées dans l'atelier ou des personnes ayant besoin d'accompagnement spécialisé en vue de leur insertion professionnelle.

CONDITIONS D'ADMISSION

Formation en cours d'emploi ou demandeur d'emploi - sous conditions - en 14 mois :
- Etre salarié dans les secteurs concernés,
- Exercer une fonction technique d'encadrement,
- Pas de conditions d'âge ou de diplôme.

Pour les demandeurs d'emploi :
- un CAP technique et 6 ans d'expérience professionnelle dans le métier (ou équivalent),
- un BP et 4 ans d'expérience professionnelle dans le métier,
- un terrain d'application professionnelle dans le secteur social,
- avoir satisfait avec succès aux épreuves d'admission.

OBJECTIFS

Former des professionnels capables d'encadrer, dans des situations de travail, des personnes ou des groupes de personnes handicapées ou inadaptées, tout en leur procurant des possibilités de progression par le biais de la mise en œuvre de séquences d'apprentissage.

CONTENU

Formation théorique
Approche des notions et des concepts suivants :
- Connaissance des handicaps et des inadaptations.
- Connaissance du cadre institutionnel
- Sécurité, ergonomie
- Analyse du travail
- Législation spécialisée
- Expression écrite

DEROULEMENT

Formation théorique par regroupements de trois à cinq jours chaque mois, et
Stage sur terrain employeur ou stage d'application + 5 jours hors terrain employeur ou terrain de stage principal

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en alternance permettant de mettre en œuvre sur le terrain les acquis de la formation.

VALIDATION / CERTIFICATION

Certificat de Qualification aux Fonctions de Moniteur d'Atelier 2ème classe (CQFMA)

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Formation qui se fait en alternance. Terrains de stage, sites qualifiants.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 320 h. sur 14 mois, à partir de Septembre 2010

Coût : Se renseigner auprès du secrétariat Scolarité - Financement

Coordonné par :
Guy VANWAELSCAPPEL, Responsable de formation

Contact :
Standards des sites (cf couverture)
Inscription :
Département Admission
Tél. : 03 20 62 53 85

Réf : n° 5100

Surveillant(e) de nuit
Maître(sse) de maison

CONTEXTE

L'évolution des politiques publiques, des prises en charge, de la réglementation du travail et la responsabilité des institutions (sécurité des biens et des personnes) ont entraîné de nouvelles modalités d'intervention.
Cette formation prend appui sur les avenants 284 et 285 de la convention collective nationale du 15 mars 1966 qui rend obligatoire la qualification des surveillant(e)s de nuit et stipule la nécessité de justifier d'une formation adaptée de 175 heures minimum pour les maître(sse)s de maison. Cette qualification permet ainsi de reconnaître cette place spécifique au sein des équipes, renforcée par la loi de 2002-2.

PUBLIC

Tout professionnel exerçant ou souhaitant exercer cette fonction dans le secteur sanitaire,
social ou médico-social (prise en charge par la branche professionnelle sur demande préalable).

OBJECTIFS COMMUNS

€Se repérer dans sa pratique au sein du dispositif institutionnel et du projet d'établissement : missions, fonctions responsabilités et limites
€Appréhender les difficultés des personnes accueillies et adapter la fonction de veille à la dimension éducative
€Travailler en équipe pluridisciplinaire : développer des modes de coopération, des outils de coordination pour une continuité de la prise en charge
€Construire collectivement et formaliser des processus et méthodes d'intervention (observer, analyser, intervenir, évaluer, rendre compte)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Surveillant(e) de nuit

- Appréhender les spécificités de la nuit en établissement
- Assurer la sécurité des personnes et des biens : mettre en place des conduites adaptées en cas d'urgence, anticiper
- Savoir réagir dans les situations d'urgence et de crise, alerter les responsables et les secours.

Maître(sse) de maison

- Spécifier la dimension éducative de la fonction : relations avec les usagers et avec l'équipe éducative ;
- Garantir la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement ;
- Assurer les conditions matérielles de l'accueil et de la sortie des usagers ;
- Assurer les conditions d'hygiène du cadre de vie, et de sécurité des locaux et des personnes.

CONTENU

1. La responsabilité professionnelle

a.Le cadre institutionnel, l'environnement du médico-social
b.Les fonctions de base du surveillant de nuit / du maître – de la maîtresse de maison
c.Les fonctions spécifiques au surveillant de nuit : gestion de la nuit
Ou
c. Les fonctions spécifiques au maître – à la maîtresse de maison : Gestion de la vie quotidienne

2. Connaitre et comprendre les problematiques des personnes accueillies

- Approches relatives à la prise en compte dans l'exercice professionnel :
- Au développement psychomoteur, intellectuel, affectif et social de l'enfant jusqu'à l'âge adulte.
- Aux troubles du développement et à leurs conséquences
- Aux différents types de handicap, dépendance, pathologie et à leurs effets possibles
- Aux processus d'exclusion : séparations, rupture des liens, placement ...
- Aux maux de la nuit, troubles de l'endormissement et du sommeil aux différents âges de la vie
- Aux conduites à risques chez les adolescents
- A l'intimité et à la sexualité

Approches relatives à la mise en œuvre d'une fonction éducative :

€Accueil, relation, notion d'accompagnement et vie communautaire

3.Analyse de la pratique et methodologie professionnelle - et module PSC1.

- Les fondements et les méthodes de l'intervention
- La communication et l'entretien dans la relation éducative
- Le travail en équipe pluri professionnelle

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Logique d'accompagnement, progression et suivi des professionnels ; apports théoriques, analyses de cas ou de situations.

PARTENARIAT

AGAP Formation

VALIDATION

Les différents axes font l'objet d'une évaluation des connaissances à titre informatif, à l'aide d'un QCM.
Le suivi de la formation donne lieu à une attestation délivrée par la CPNE.

Lieux :
Suivant les sessions, Lille, Nord ou Sud du département.

Durée et dates :
175 heures sur 25 jours, à raison de 3 à 5 jours par semaine.

Coût : 1680 €

Coordonné par :
Marianne PLADYS, mpladys@irtsnpdc.fr

Animé par :
Psychologue, juriste, Directeur/trice de structure, chef de service, éducateur/trice spécialisé-e, formateur aux premiers secours, expert incendie,....

Contact :
Anne STEENHUYSE, Tél : 03 20 62 58 78

Réf : n° 4700

T.I.S.F.

Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

Niveau IV

CONTEXTE

Le technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF) est un travailleur social chargé d'accompagner des familles qui rencontrent des difficultés dans la vie quotidienne liées à l'âge, à la santé, à une déficience, à une difficulté sociale... Il intervient principalement à domicile, mais aussi en établissement. Son rôle est à la fois préventif, éducatif, d'accompagnement et de soutien. Il intervient pour accompagner ou remplacer les personnes dans l'accomplissement des tâches quotidiennes (devoirs, toilettes, soins des nourrissons, entretien du linge et du cadre de vie, préparation de repas, gestion familiale...). Il peut être amené à travailler en équipe, à participer et à animer des projets collectifs.

PUBLIC

Personnes souhaitant exercer la profession de technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF)

CONDITIONS D'ADMISSION

Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation mais chaque centre de formation organise une épreuve de sélection comprenant :

- Une épreuve écrite pour apprécier le niveau de culture générale et la qualité d'expression du candidat
- Une épreuve orale pour évaluer les motivations et les aptitudes du candidat.

NB : Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme correspondant au moins au niveau IV sont dispensés de l'épreuve écrite.

OBJECTIFS

Obtenir le DETISF et développer les domaines de compétences attendues chez le technicien de l'intervention sociale et familiale.

CONTENU

Formation théorique de 950 h réparties en 6 domaines de formation :

DF 1 : Conduite du projet d'aide à la personne (270 h)

DF 2 : Communication professionnelle et travail en réseau (100 h)

DF 3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne (150 h)

DF 4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150 h)

DF 5 : Contribution au développement de la dynamique familiale (150 h)

DF 6 : Accompagnement social vers l'insertion (130 h)

Formation pratique de 4 stages d'une durée cumulée de 1155 heures sur au moins 2 sites qualifiants

DEROULEMENT

Formation en voie directe ou en cours d'emploi.
Formation sur 2 ans.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Basées sur l'alternance, apports théoriques et méthodologiques vécus soit en interprofessionnalité soit en spécifique, groupes d'analyse professionnelle.

PARTENARIAT

Avec des structures locales pour certains actes pédagogiques et mises en situation.

VALIDATION / CERTIFICATION

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF) délivré par le Ministre des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité.

Lieux :
Loos, Arras, Grande-Synthe

Durée et dates :
Entre 18 et 24 mois.

Coût : Se renseigner auprès du secrétariat Scolarité - Financement

Coordonné par :
Dominique DEPECKER, Site Métropole Lilloise
Delphine LECAILLE, Site Grand Littoral
Monique BRICHE, Site d'Artois

Contact :
Standards des sites (cf couverture)
Inscription :
Département Admission
Tél. : 03 20 62 53 85

Réf : n° 4500

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

A.M.P.

Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique

Niveau V

CONTEXTE

La fonction de l'AMP est d'accompagner et d'aider dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap ou dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social.

PUBLIC

Toute personne souhaitant exercer la profession d'AMP.

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre âgé de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation. Les épreuves d'admission comprennent une épreuve orale d'admission pour tous. Les candidats non titulaires de l'un des diplômes professionnels suivants (AVS, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, BEP Carrières sanitaires et sociales, BEPA, BAPAAT, CAP petite enfance, CAPA, DE d'Assistant Familial et Assistant de Vie) passeront une épreuve écrite d'admissibilité.

Les titulaires d'un des diplômes professionnels cités ci-dessus sont dispensés de cette épreuve écrite d'admissibilité.

OBJECTIFS

- Obtenir le Diplôme d'État
- Améliorer la qualité des relations avec les enfants ou les adultes accompagnés en essayant d'appréhender leurs besoins et leurs désirs afin de leur apporter une réponse adaptée.

CONTENU

Cette formation comporte 495 heures d'enseignement théorique et 840 heures de formation pratique. L'enseignement est composé de 6 domaines de formation (DF)

DF 1 : Connaissance de la personne : 105h
DF 2 : Accompagnement éducatif et aide individualisée aux personnes dans les actes de la vie quotidienne : 90h
DF 3 : Animation de la vie sociale et relationnelle 70h
DF 4 : Soutien médico-psychologique : 125h
DF 5 : Participation à la mise en place et au suivi du projet personnalisé : 70h
DF 6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle : 35h

DEROULEMENT

Formation en voie directe ou en cours d'emploi sur une amplitude de 12 à 24 mois selon la situation.

La durée et le contenu peuvent varier en fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes obtenus.

MODALITES PEDAGOGIQUES

• 2 stages de 420h chacun minimum permettront de valider les domaines de formation.

VALIDATION / CERTIFICATION

Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP).

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer les futurs professionnels à l'aide et à l'accompagnement des personnes « fragiles » dans leur quotidien. Ainsi le champ d'intervention des AMP est vaste :
(Enfants, adolescents et adultes handicapés – que la déficience soit physique, sensorielle, mentale, psychique,
Personnes dont la situation nécessite une aide au développement ou au maintien de l'autonomie sur le plan physique, psychique ou social).
Les ouvertures professionnelles sont nombreuses dans un environnement ou le marché des services à la personne explose.

Lieux :
Loos, en partenariat avec les aides soignants de l'IFAS de SANTELYS
Arras
Grande-Synthe
Valenciennes
Berck-sur-Mer

Durée et dates :
Formation d'un an débutant fin septembre avec une pré-rentrée administrative en juin.
Faire une demande écrite de retrait de dossier auprès du département Admission, à partir d'octobre de chaque année pour rentrer en octobre de l'année suivante

Coût : Se renseigner auprès du secrétariat Scolarité - Financement

Coordonné par :
Monique BRICHE, Site d'Artois
Valérie LANSIAUX, Site Côte d'Opale
Séverine JARDOT, Site Grand littoral
Fabienne ROBINET, Site Hainaut-Cambraisis
Dominique DEPECKER, Site Métropole Lilloise

Contact :
Standards des sites (cf couverture)
Inscription :
Département Admission
Tél. : 03 20 62 53 85

Réf : n° 6100

A.V.S.

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale

Niveau V

CONTEXTE

Contexte social, sanitaire, familial, économique et professionnel.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent exercer la profession d'Auxiliaire de Vie Sociale. Leur fonction est d'intervenir au domicile auprès de familles, personnes âgées, et des personnes handicapées, pour répondre à un état de fragilité, de dépendance due à l'âge, la maladie, le handicap. Les auxiliaires de vie sociale concourent au maintien à domicile en aidant les personnes à mieux maintenir, restaurer, stimuler l'autonomie de chacun. L'intervention à domicile est un accompagnement et un soutien des personnes dans leur vie quotidienne.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Toute personne salariée ou non,
- Avoir plus de 18 ans,
- Satisfaire avec succès aux épreuves de sélection,
- Certains diplômes dispensent de l'épreuve écrite de sélection.

OBJECTIFS

Obtenir le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale et développer les compétences attendues chez les auxiliaires de vie sociale.

CONTENU

Formation théorique de 504 heures réparties en 6 unités de formation et 11 modules pour permettre la validation des acquis professionnels.

DF 1 : Connaissance de la personne (105 h)
DF 2 : Accompagnement,aide individualisée et actes essentiels de la vie quotidienne (91 h)
DF 3 : Accompagnement dans la vie sociale et relationnelle (70 h)
DF 4 : Accompagnement et aide dans les actes ordinaires de la vie quotidienne (77 h)
DF 5 : Participation à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé (91 h)
DF 6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle.

Formation pratique de 560 heures de stage réparties en 3 stages référés à 3 domaines de formation :
DF 2 : Accompagnement,aide individualisée et actes essentiels de la vie quotidienne : un stage d'une durée de 175 h.
DF 5 : Participation à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation du projet individualisé : un stage d'une durée de 210 h.
DF 6 : Communication professionnelle et vie institutionnelle : un stage d'une durée de 175 h.

DEROULEMENT

Formation en voie directe ou en cours d'emploi.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Basées sur l'alternance, apports théoriques, méthodologiques et pratiques en promotion entière, ou en groupe, ou en interprofessionnalité. Groupes d'analyses professionnelles.

PARTENARIAT

Avec des structures locales pour certaines actes pédagogiques et mise en situation.
Formation en partenariat avec Santelys sur le site Métropole Lilloise

VALIDATION / CERTIFICATION

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Possibilité d'un module d'adaptation à l'emploi sur une période plus courte avant l'entrée en formation qualifiante.

Lieux :
Loos
Arras
Grande-Synthe
Valenciennes
Berck-sur-Mer

Durée et dates :
De 9 à 12 mois, ou en modules sur 36 mois, selon la situation.

Coût : Se renseigner auprès du secrétariat Scolarité - Financement

Coordonné par :
Dominique DEPECKER, Site Métropole Lilloise
Monique BRICHE, Site d'Artois
Martine DELABRE, Site Grand Littoral
Danièle MIROIR, Site Hainaut-Cambrésis
Valérie LANSIAUX, Site Côte d'Opale

Contact :
Standards des sites (cf couverture)
Inscription :
Département Admission
Tél. : 03 20 62 53 85

Réf : n° 4700

A.S.S.

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

Niveau III

Formation en cours de réforme

CONTEXTE

La fonction d'Assistant de Service Social est d'agir avec les personnes, les familles, les groupes par une approche globale afin de
- améliorer leurs conditions de vie sur les plans social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel,
- développer leurs propres capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie et faciliter leur place dans la société,
- mener avec eux toute action susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.

PUBLIC

Toute personne souhaitant se préparer à exercer la profession d'assistant de service social.

CONDITIONS D'ADMISSION

- baccalauréat (ou DAEU, examen de niveau DRASS, diplôme en travail social de niveau IV)
- avoir satisfait aux épreuves d'admission

OBJECTIFS

Développer les compétences attendues chez les assistants de service social. Celles-ci sont réparties en quatre domaines :
- Intervention professionnelle ;
- Expertise sociale ;
- Communication professionnelle ;
- implication dans les dynamiques partenariales.

CONTENU

Formation par alternance, répartie en 4 domaines de compétences :
- DC1 : intervention professionnelle en service social : ISAP/ISIC
- DC2 : Expertise sociale
- DC3 : Communication professionnelle en travail social
- DC4 : Implication dans les dynamiques partenariales institutionnelles et interinstitutionnelles.

Formation Théorique organisée en 9 unités de formation
- UF 1 : Théorie et pratique de l'intervention en service social
- UF 2 : Philosophie de l'action, éthique
- UF 3 : Droit
- UF 4 : Législation et politiques sociales
- UF 5 : Sociologie, anthropologie, ethnologie
- UF 6 : Psychologie, sciences de l'éducation, sciences de l'information, communication
- UF 7 : Economie, démographie, statistiques
- UF 8 : Santé
- UF 9 : langue vivante

Quatre stages contributifs au développement des compétences dans les domaines pré-cités :
2 stages de 5 semaines – 2 stages de 19 semaines

DEROULEMENT

3 ans de formation :
- 1970 heures de formation théorique
- 1680 heures de formation par les stages.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Diversification des modes d'apprentissage (groupe complet, groupes restreints).
Accompagnement personnalisé : en centre de formation par un formateur et sur les terrains de stage par un référent professionnel.

VALIDATION / CERTIFICATION

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social

Lieux :
Loos
Arras
Grande-Synthe
Valenciennes
Berck-sur-Mer

Durée et dates :
3 ans de Septembre 2010 à Juin 2013

Coût :
Se renseigner auprès du secrétariat scolarité-financement.

Coordonné par :
Loos, Philippe LOURME, plourme@irtsnpdc.fr,
Arras, Denis DELERUE, ddelerue@irtsnpdc.fr,
Grande-Synthe, Myriam SANTHUNE, msanthune@irtsnpdc.fr
Valenciennes, Marie-Claude TAISNE, mctaisne@irtsnpdc.fr,
Berck-sur-Mer, Bénédicte ALLOUCHERY, ballouchery@irtsnpdc.fr,

Contact :
Standards des sites (cf couverture)
Inscription :
Département Admission
Tél. : 03 20 62 53 85

Réf : n° 4600

C.E.S.F.

Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale

Niveau III

Formation en cours de réforme

RÉFORME

La réforme du diplôme de CESF sera mise en place très prochainement. **À l'heure où nous publions ce document ce document, la date n"est pas connue.**
Les nouveaux volumes horaires se déclinent comme suit :
• 540 h de formation théorique réparties en 4 domaines de formation pour valider les 4 domaines de compétences suivants :
- DC1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne.
- DC 2 : Intervention sociale
- DC 3 : Communication professionnelle
- DC 4 : Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles.
• Une formation pratique lors d'un stage de 16 semaines sur un ou deux sites qualifiants auprès d'un référent de stage titulaire du DECESF.

PUBLIC

Personnes souhaitant exercer les fonctions d'un travailleur social possédant une double expertise, celle de la vie quotidienne et celle de l'intervention sociale. Son activité, dans le respect de l'éthique professionnelle, vise à soutenir, à suppléer les fonctions sociales dévolues à l'individu et au groupe familial et à maintenir ou à développer le lien social.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale Familiale (BTS en ESF),
- Avoir satisfait avec succès aux épreuves d'admission (réglementation précise fournie dans le dossier de sélection).

OBJECTIFS

La formation de CESF fait suite au BTS qui apporte essentiellement des compétences scientifiques et techniques.
L'année de professionnalisation permet, quant à elle :
- d'acquérir une culture d'action sociale transversale, une méthodologie générique d'intervention sociale et une culture professionnelle spécifique,
- de mettre en lien les différents enseignements reçus et les expériences de stage de ces deux temps complémentaires de formation, au service des populations rencontrées.

CONTENU

Formation théorique de 480 heures minimum réparties en :

- Enseignements fondamentaux : sociologie, psychologie et pédagogie, économie,
- Enseignements professionnels : actions sociales et institutions, économie sociale familiale appliquée aux situations de la vie quotidienne, mode d'intervention du CESF.

Ces enseignements se déroulent principalement dans le cadre de modules : Handicap, déficience, vieillissement, conduites à risques, rapport à l'argent, surendettement, politiques sociales, éthique et déontologie.

Dispositifs de préparation aux épreuves du diplôme : épreuve écrite d'action sociale, rapport de stage, mémoire sont mis en œuvre dans le cadre de séances de travaux de groupes et de guidances tout au long de l'année de formation.

Formation pratique de 360 heures de stage minimum dont au moins 200 avec un référent de stage titulaire du diplôme CESF, encadrée par des rencontres tri partite étudiant, référent de stage et centre de formation.

DEROULEMENT

Formation en un an, suite au BTS ESF.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en interprofessionnalité, avec les assistants de service social notamment.
Formation en alternance s'organisant autour du stage professionnel de novembre à mars.
Travaux de groupe et ateliers d'analyse de pratiques et temps d'autoformation.

VALIDATION / CERTIFICATION

Diplôme de Conseiller en Economie Sociale Familiale délivré conjointement par les deux ministères signataires (Affaires Sociales et Éducation Nationale).

Lieu :
Arras

Durée et dates :
Formation d'un an avec une prérentrée administrative en juillet et un début de formation en septembre.

Coût : Se renseigner auprès du Site Artois

Coordonné par :
Sylvie BRUNIAU, sbruniau@irtsnpdc.fr

Contact : Site d'Artois
Tél : 03 21 24 09 09

Réf : n° 4600

nouveau

C.I.P.

Diplôme d'Etat de Conseiller en Insertion Professionnelle

Niveau III

CONTEXTE

Le (la) conseiller(ère) en insertion assure l'accueil des publics (jeunes, demandeurs d'emploi de plus de 25 ans, adultes en reconversion ou en transition professionnelle, travailleurs handicapés) et les aide à analyser leurs besoins. Il les accompagne dans la construction et la mise en œuvre de leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Il développe des relations avec des employeurs de son territoire d'intervention, contribuant ainsi à la mobilisation socio-économique du bassin d'emploi au service de l'insertion. Il participe au montage et à la conduite de projets ou à la réalisation d'actions qui répondent à des finalités d'insertion et qui s'inscrivent dans des dynamiques de développement local.

PUBLIC

Salariés dans le cadre du plan de formation de leur structure, d'un CIF (CDD ou CDI), demandeurs d'emploi en contrat de professionnalisation ou en CIF CDD.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir une culture générale de niveau baccalauréat ou équivalent,
- Réussir l'épreuve d'admission : entretien avec un jury (un professionnel, un formateur) visant à repérer les motivations du candidat à intégrer la formation.

OBJECTIFS

- Accueillir et informer des personnes en recherche d'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les personnes en favorisant leur implication comme actrices de leurs parcours ;
- Mobiliser les ressources et les acteurs socio-économiques d'un territoire dans la mise en œuvre des parcours d'insertion ;
- Participer à l'élaboration de projets institutionnels favorisant l'insertion de publics spécifiques.

ORGANISATION

-Formation en alternance basée sur la mise en synergie des apprentissages réalisés en centre de formation et en situation de travail.
- Regroupement en centre de formation d'1 semaine par mois sur une amplitude de 24 mois.
-Transversalité sur des domaines de compétences avec la formation d'Assistant de Service Social.
-Les parcours de formation peuvent être individualisés.

ORGANISATION

La formation est composée de six modules :
1• Découverte de la formation (70h)
2• Accueillir des personnes en démarche d'insertion et analyser la demande pour favoriser l'accompagnement (175h)
3• Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle (175h)
4• Développer et mettre en œuvre solutions d'insertion avec les employeurs en matière d'insertion (175h)
5• Contribuer au montage de projets ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion (175 h)
6• Synthèse et préparation aux épreuves titres (70 heures).

VALIDATION / CERTIFICATION :

Certification : mise en situation professionnelle (conduite d'un entretien) et soutenance orale à partir du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP) et des 4 annexes obligatoires (1 cartographie du territoire d'intervention, 1 monographie d'un accompagnement, 1 dossier sur une action d'insertion professionnelle répondant à des besoins d'emplois et 1 dossier présentant un projet ou une action collective d'insertion) auprès d'un jury de professionnels.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

• Formation en alternance basée sur la mise en synergie des apprentissages réalisés en centre de formation et en situation de travail.
• Accessible par la voie de VAE.
• Des actions modulaires de 8 jours, extraits de la formation CIP, sont également proposées.

Lieu :
site Métropole Lilloise

Durée et dates :
840 heures en centre de formation et 420 heures en stage, soit 1260 heures au total du 1er février 2010 à janvier 2012.

Coût : 12,50 €/heure

Coordonné par :
Vincent NÉGREVERGNE, vnegrevergne@irtsnpdc.fr

Contact :
Site Métropole Lilloise, Tél : 03 28 55 50 61
Inscription :
Département Admission
Tél. : 03 20 62 53 85

Réf : n° 4800

A.F.

Diplôme d'État d'Assistant Familial

Niveau V

CONTEXTE

L'assistant familial travaille à domicile dans le cadre d'un accueil organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique. Son métier impose une grande disponibilité et un devoir de confidentialité, mais aussi une rigueur L'assistant familial doit ainsi être titulaire d'un agrément délivré par le Président du Conseil Général.

OBJECTIFS

- Assurer la gestion de la vie quotidienne de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune adulte ;
- Mettre en place un cadre d'expression et éducatif
- Aider à l'expression ;
- Suivre la scolarité ;
- Assurer l'intégration de l'adolescent ou du jeune adulte ;
- Transmettre les informations sur sa situation.

CONTENU

DC1 : Domaine de Formation 1 (140 heures) :

- Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil ;
- Hygiène – sécurité – alimentation – nutrition ;
- Sciences psychosociales, le développement de l'enfant et ses troubles ;
- La situation spécifique des enfants séparés de leur famille et vivant en accueil familial ;

DC2 : Domaine de Formation 2 (60 heures) :

Accompagnement éducatif de l'enfant :

– Processus d'autonomisation et accompagnement de l'enfant ;
– Connaissances sur la famille et ses évolutions ;
– Rôle des parents et place d'autres adultes dans la structuration de l'identité de l'enfant ;
– Aspect relationnel et affectif de la prise en charge de l'enfant ;
– La stabilité des repères et les rites quotidiens ;
– Interculturalité – dimension religieuse et rites de certaines cultures ;
– Conduites à risque ou délinquantes ;
– Les supports favorisant la rencontre et l'éveil ;
– Les domaines culturels et les loisirs dans le développement de l'enfant ;
– Le rôle des apprentissages dans le développement de l'enfant ;
– Le système éducatif et ses diverses ressources ;

DC3 : Domaine de Formation 3 (40 heures) :

Communication professionnelle.

Culture professionnelle :

– Le contexte législatif et réglementaire , le cadre institutionnel et administratif de la prise en charge
– Évolution historique et apports spécifiques de l'accueil familial permanent
– Les institutions concourant à la protection de l'enfance ; l'accueil familial dans le dispositif français de protection de l'enfance
– Statut des assistantes et assistants familiaux ;
– La place des différents intervenants en accueil familial permanent ; le travail en équipe
– L'assistant familial : relais de l'institution dans laquelle il travaille.

DEROULEMENT

La formation de 240 h est une formation en alternance (amplitude de 12 mois à 24 mois) pour les assistants familiaux agrées en situation d'emploi.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et stage

VALIDATION / CERTIFICATION

DC 1 – Entretien sur dossier : présentation personnelle et/ou famille, présentation de l'institution ou cadre de travail; présentation d'observations relatives à l'accueil familial,

DC 2 – Etude de cas 2 heures à partir d'une situation concrète,

DC 3 – Epreuve orale de communication : entretien avec le jury portant sur l'environnement professionnel du candidat.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Le Diplôme d'Etat d'Assistant Familial atteste des compétences nécessaires pour accueillir de manière permanente à son domicile et dans sa famille des mineurs ou des jeunes majeurs au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique

Lieux :
Tous sites IRTS possibles

Durée et dates :
240 heures, sur 1 ou 2 ans.

Coût : 2600 € (estimation)

Coordonné par :
Evelyne VERRIER, Site Artois, everrier@irtsnpdc.fr,
Danièle MIROIR, Site Hainaut-Cambrésis, dmiroir@irtsnpdc.fr
Dominique DEPECKER, Site Métropole Lilloise, ddepecker@irtsnpdc.fr

Contact : **Site Artois,** Tél : 03 21 24 09 09
Site Hainaut-Cambrésis, Tél : 03 27 42 40 97
Site Métropole Lilloise, Tél : 03 20 62 53 70

Réf : n° 4300

3

Vous souhaitez développer des compétences



Développement Social Urbain et Politique

le Développement Social Local (DSL)

CONTEXTE

L'évolution massive et régulière du champ de l'action sociale et les nouvelles compétences attribuées par la décentralisation ont transformé les cadres et les frontières des politiques sociales. Dans ce contexte, l'intervention sociale prend en compte l'ensemble des phénomènes collectifs et structurels d'un territoire afin de parvenir à une meilleure coordination des réponses, à une revitalisation des solidarités. La démarche de développement social urbain et politique est un processus collectif, une approche globale et partenariale qui vise le changement du cadre et des conditions de vie des personnes et le développement des capacités et initiatives des personnes.

PUBLIC

Travailleur social, cadre et dirigeant de l'action sociale et du développement social : structures territoriales, organismes, associations, centres de formation, équipements.

OBJECTIFS

- Repérer les enjeux et les logiques des politiques publiques et sociales sur un territoire ;
- Acquérir les compétences à l'élaboration et/ou la participation à un projet de développement social sur un territoire ;
- Clarifier les méthodes d'intervention et le positionnement des acteurs.

CONTENU

L'ensemble des apports conceptuels et des échanges s'articulent autours de 5 grands thèmes transversaux :

• Les politiques sociales, leurs histoires et leurs orientations
• déconstruire et reconstruire l'intervention sociale
• les méthodes
• connaître les territoires
• mobiliser les acteurs.

Les apports de la formation s'accrochent aux expériences professionnelles qui permettent de conceptualiser les points suivants :

- concepts du développement social, son ancrage, les politiques publiques comme point d'appui
- acteurs et enjeux de la transversalité, de la territorialisation, du partenariat
- axes opérationnels et étapes du développement social
- outils méthodologiques du développement social : diagnostic territorial partagé, construction du projet social, évaluation de l'intervention.
- mobilisation des habitants
- mobilisation des professions
- positionnement et posture professionnelle

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, méthodologiques et pratiques.
Travaux interactifs

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Développer ses compétences professionnelles par une meilleure maîtrise d'une méthode d'intervention sociale indispensable compte tenu de l'évolution des politiques publiques et sociales.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 22, 23, 29, 30 Novembre et 6 Décembre 2010

Coût : 919 €

Animé par :
Brigitte COULON, Chargée de mission
Chef de projet, consultant, IREV

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7497

Insertion par la culture

CONTEXTE

La culture n'est pas seulement un loisir, elle est aussi émancipatrice pour l'individu.
Elle permet de développer l'esprit critique de l'individu, de l'inscrire dans la citoyenneté (notions d'illettrisme, de parentalité,..)

PUBLIC

Tout travailleur social.

OBJECTIFS

• Changer de regard sur les pratiques culturelles
• Identifier les ressources en vue d'élaborer un projet culturel : ressources, partenaires,…
• Mettre en œuvre une méthodologie et une pédagogie adaptées aux publics en situation de précarité

CONTENU

- Historique et philosophie : mouvements d'Education Populaire
- Inscription sur les territoires : contrat d'agglomération,…
- Concept de pédagogie différentielle pour mobiliser les publics en difficulté
- Evaluation des outils par la démarche d'évaluation participative
- Témoignages sur des projets
- Montage de projet : méthodologie : objectifs, contenu, acteurs,
- Exemple des ateliers d'artiste, objectifs, conditions,…

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports informatifs
Démonstration par l'exemple : projection de films, CD, vidéos,…

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une pratique culturelle qui se partage et donne une place à chacun pour qu'il s'intègre.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 12 heures sur 2 jours, les 13 et 14 octobre 2010

Coût : 247 €

Animé par :
Carine GUILBERT, coordinatrice Mission Culture, Conseil Général du Nord
Mauro MAZZOTA, Directeur de Interleukin, association culturelle

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7602

Le Travail Social à la rencontre du Politique

CONTEXTE

Les deux étapes de la Décentralisation ont notamment conduit à élargir les compétences des élus locaux et à ancrer les pratiques d'intervention sociale dans des logiques de territoire. Ce rapprochement marqué entre l'action politique (au sens premier de « gouvernement de la cité ») et le travail social, ou plus largement l'intervention sociale, appelle des capacités de repérage des enjeux locaux, de positionnement institutionnel et de coopération avec les collectivités et pouvoirs publics, dans le respect réciproque des missions et des cadres éthiques de leur intervention.

PUBLIC

Cadres, professionnels et intervenants du secteur social et médico-social.

OBJECTIFS

- Se sensibiliser au travail avec les élus ;
- Savoir identifier les enjeux, les ressources et les limites d'une coopération nécessaire ;
- Dépasser des à priori, dans le respect global des personnes et de l'éthique d'intervention du travail social.

CONTENU

- Retours, débats et clarifications sur les finalités et missions du travail social
- Nouvelles politiques, nouvelles formes d'association des acteurs, démultiplication des dispositifs et des espaces de rencontres.
- Représentations et attentes réciproques de l'élu et du travailleur social
- Révisions sur les compétences dévolues aux élus.
- Compétences visées, ressources et limites respectives des acteurs
- Enjeux partagés et convergences à travailler
- Complémentarité, partenariat, coordination… Conditions et périmètre d'une coopération possible
- Ethique dans le positionnement professionnel : la délicate question du secret partagé…
- Questions de stratégies de reconnaissance, d'information, de négociation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Echange de savoirs sous forme de séminaires interactifs avec des apports formatifs ponctués de débats et des constructions collectives conduites par l'intervenant.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une formation courte pour se sensibiliser à une nécessaire ouverture aux enjeux locaux.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours
les 23, 24 et 25 novembre 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Elu ou chargé de mission (Conseil Régional, Conseils généraux, EPCI)
Acteur des territoires : Unités territoriales, prévention spécialisée…
Journaliste

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7819

nouveau

Interculturalité

CONTEXTE

Interculturel - Le préfixe "inter" indique une mise en relation et une prise en considération des interactions entre des groupes, des individus, des identités. Si le multi/pluriculturel s'arrêtent au niveau du constat, l'interculturel opère une démarche. La formation est la voie la plus directe pour accompagner cette démarche

OBJECTIFS

• Identifier les différentes cultures, prendre en compte et relativiser nos représentations :
• Développer la compétence interculturelle
• Adapter sa communication

CONTENU

I- Identités culturelles

=> Mieux connaître la diversité culturelle de la société française, identifier nos modèles et d'autres modèles, en renforçant les connaissances socioculturelles.

• La France plurielle
• La France, terre d'immigration

Cadrage géographique des aires culturelles et éclairage précis sur la diversité d'origines française.
A partir d'un support audiovisuel court, étude sur la question des migrations et du développement.
La conception française de l'intégration. En s'appuyant sur des documents officiels, une réflexion est proposée autour de la notion de d'intégration à la française.
• Les différentes visions du monde
Définition de la culture et de la construction identitaire
Diversité des représentations du monde.
La question du don et du « contre don ».

II- la compétence interculturelle

=> Repérer les réflexes et les comportements culturels pour établir une relation professionnelle saine et prévenir les situations potentiellement conflictuelles ; en repérant les sources des représentations, pour éviter les malentendus et mieux prendre en compte les préjugés à l'œuvre dans les relations.

• Des représentations aux préjugés… comment sortir du cercle des stéréotypes ?
Le « pluriethnique » est souvent le domaine privilégié des idées reçues et des stéréotypes explicatifs. La réalité de la cohabitation pluriethnique ne peut s'appréhender à travers les seules images qui nous sont données par les discours idéologiques ou les médias. En effet, la tendance à l'ethnicisation de tous les problèmes peut brouiller les cartes, car cela revient à sous-estimer le relationnel. Les tensions internes, les stratégies individuelles ou collectives (dynamiques identitaires, stratégies d'acculturation …) existent et se retrouvent très souvent au centre de la relation professionnelle.
Passage de la culture à l'interculturel, et réflexion sur la construction des stéréotypes et des préjugés, grâce à toute une série d'outils visuels et pratiques (tableaux, schémas).
• La démarche interculturelle ne se situe pas qu'au niveau des cultures nationales : elle concerne aussi la diversité de cultures générationnelles, sociales, professionnelles, religieuses, politiques, … Elle est définie par l'aptitude à pouvoir travailler et communiquer avec succès avec des personnes qui n'ont pas tous la même éducation.
• La compétence interculturelle :
Prise de recul par rapport à ses connaissances professionnelles.

III- Adapter sa communication

=> S'approprier les outils de la communication en situation multiculturelle.

• Développer une écoute efficace pour une prise en charge optimale des situations, quelles qu'elles soient.
Cette séance est dédiée à la communication interculturelle qui ne concerne pas seulement les relations entre ethnies, mais également les relations entre genres (masculin, féminin), classes sociales, milieux professionnels contrastés, tranches d'âge (étudiants, personnes âgées ...). Elle sera une recherche de pistes pour une négociation entre différents intérêts.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Jeux, cartes, apports de cadrages théoriques et de grilles de lecture
Pédagogie basée sur des mises en situation et l'analyse de récits donnés par les participants – échanges d'expérience.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Partenariat avec une association spécialisée : CAP Solidarités.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours
les 19, 20 et 21 mai 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Maud ALLEGRO, chargée de mission accompagnement et formation

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7595

Immigration et Politiques d'Accueil

CONTEXTE

Dans une société de droit privé et de citoyenneté, il est une question récurrente pour les acteurs sociaux : comment gérer ce flux permanent des personnes étrangères, et leur séjour en attente de régularisation ?

PUBLIC

Professionnels des Secteurs public, privé, associatif, médico-social, Education Nationale, centres sociaux.

OBJECTIFS

Comprendre les dispositifs d'accueil, la législation et la réglementation en matière d'entrée et de séjour des étrangers en France, d'intégration et de lutte contre les discriminations.

CONTENU

- Politique d'immigration de l'Union Européenne.

- Evolution législative en France depuis 1998

- Les dispositifs d'accueil :

- agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations
- direction de la population et des migrations
- agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances
- le contrat d'accueil et d'intégration

- L'entrée en France

Documents de voyage, visa, recours contre le refus de visa, refus d'entrée et maintien en zone d'attente

- Le séjour en France

Les situations particulières et le régime général

- La demande d'asile

- le droit au séjour des demandeurs d'asile, la qualité de réfugié et la protection subsidiaire, l'instruction de la demande
- les recours

- L'acquisition de la nationalité française

- naissance en France
- naissance et résidence en France
- naturalisation et réintégration
- déclaration de nationalité

- Les sanctions issues de la nouvelle législation (loi du 24 juillet 2006)

- entrée et séjour irréguliers
- aide à l'entrée et au séjour irréguliers
- reconnaissance d'enfant et mariage de complaisance
- méconnaissance des mesures d'éloignement ou d'assignation à résidence

- La lutte contre les discriminations

- évolution législative et réglementaire
- actes et comportements discriminatoires
- les moyens d'action des victimes
- le rôle de la Halde dans la lutte contre les discriminations

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, cas pratiques, polycopiés.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Mettre à jour ses connaissances sur l'évolution des lois, et leurs applications sur le terrain.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
20 heures sur 3 jours
les 20, 27 avril et 4 mai 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Chantale SOMPILA BAZENGE, Juriste au Dispositif Régional d'Information aux Jeunes Etrangers (DRIJE)

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7582

Justice et travail social

CONTEXTE

La méconnaissance des circuits judiciaires, des rôles de la justice – civile et pénale – peut contribuer à accentuer des situations d'exclusion. Les travailleurs sociaux peuvent être confrontés à un accompagnement de la personne dans une procédure judiciaire, en cas de divorce, de situation de surendettement, de demande de recouvrement, de problème locatif…

PUBLIC

Tout travailleur des secteurs social et médico-social.

OBJECTIFS

- Faciliter la compréhension sur les circuits judiciaires, pénal et civil, et les voies d'exécution,
- Appréhender les différentes instances (tribunaux,…) et les rôles de chacun : huissier de justice, procureur, avocat…
- Aider les travailleurs sociaux à accompagner les personnes dans leur rapport à la justice.

CONTENU

La justice : ses circuits, son organisation, son fonctionnement
Exposé de la problématique : justice civile et justice pénale

Justice civile :

- Définition et visée : troubles du voisinage, de divorce, d'inexécution d'un contrat,…
- Juridictions civiles : TGI, TI et juridictions spécialisées.

Justice pénale :

- définition et visée : crimes et délits, infractions ;
- juridictions pénales : cours d'assises, tribunaux correctionnels et tribunaux de police,

Acteurs :

- Rôle du Procureur ou substitut du Procureur, Rôle de l'avocat, Rôle de l'huissier
- Accompagnement des publics à partir d'expériences : expulsions, conflits conjugaux, endettement, crédits à la consommation,…
- Travail Social : la question de l'éthique ?

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges d'expériences
- Etude de cas

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Nul n'est censé ignorer la loi ! Cette formation permettra à l'intervenant social de conseiller, informer, orienter, grâce à l'actualisation de ses connaissances sur les différentes mesures législatives.

Lieux :
Loos, Arras

Durée et dates : 20 heures, sur 3 jours,
Loos : les 4, 5 et 6 octobre 2010
Arras : les 22, 23 et 24 mars 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Maître LEJEUNE, Avocat
M. BAISY, Procureur
Maître GIBON, Huissier de justice

Contact :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. 03 20 62 58 78
Arras : Cathy SONTAG, tél. 03 21 24 09 09

Réf : n° 7611

nouveau sur Loos

Rapprocher l'administration des travailleurs sociaux, pour mieux accompagner les publics

CONTEXTE

De plus en plus d'individus et de familles vivent sous le seuil de pauvreté. Les accompagner dans l'exercice de leurs droits nécessite souvent de la part du travailleur social une connaissance des schémas administratifs : rôles, missions, territoires, acteurs,...Ce stage permet de mieux appréhender cet accompagnement.

PUBLIC

Tout travailleur des secteurs social ou médico-social

OBJECTIFS

• Faciliter la compréhension des différents niveaux de territoire administratif
• Comprendre les enjeux de la territorialisation
• Appréhender les rôles des différents acteurs par rapport à l'action sociale
• Aider les travailleurs sociaux à accompagner les publics dans leurs démarches

CONTENU

• Principes d'organisation : centralisation, décentralisation : historique, enjeux
• L'Etat : l'administration centrale – les services déconcentrés : organisation et missions sociales.
• Le rôle des préfectures et sous-préfectures dans l'action sociale (logement, demandes d'asile…).
• Les collectivités territoriales – régions, départements, communes : organisation et missions sociales.
• L'administration sanitaire et sociale, les organismes de protection sociale : présentation générale. Quelques repères : le régime général de la sécurité sociale, les régimes de retraites complémentaires, mutuelles, l'indemnisation du chômage, les prestations et action sociale.
• Le rôle des départements dans l'action sociale : Exemple du Conseil Général du Pas-de-Calais : rôles et missions des acteurs. Les dispositifs en matière de prestations d'aide sociale et d'action sociale départementale.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges d'expériences

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une formation spécifique et unique sur le site d'Arras !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 22, 23 et 24 novembre 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
M. TISSERAND, Inspecteur Général des Affaires Sociales Honoraire
Philippe GIBON, Attaché d'Administration Centrale
M. CORNIL, Ancien Secrétaire Général de Sous-Préfecture
Un conseiller Général

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7740

nouveau contenu

Droit et politique sociale
depuis la loi 2002-2

CONTEXTE

• Qui peut se targuer de connaître vraiment le Droit ?
En 2005, le gouvernement présentait un projet de loi relatif à l'accès au Droit. Dans l'exposé des motifs, le Ministre de la Justice de l'époque estimait que ce projet avait pour but « d'assurer un réel accès à la justice et au droit, indispensables dans une démocratie comme la nôtre, et d'ailleurs protégé par la Convention Européenne des Droits de l'Homme et du Citoyen et par la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne ».
Pour les professionnels du travail social, le Droit apparaît plus comme une contrainte, une affaire de spécialiste qui, au final, ne les concerne pas vraiment.
Le Droit apparaît comme théorique, déconnecté de toute réalité de terrain, voire même contradictoire avec les pratiques éducatives.
Comment concilier la réalité de terrain avec la réalité du Droit ?
Comment s'approprier celui-ci comme un outil éducatif ?
Comment en mettant en œuvre le Droit, le travailleur social assure-t-il la mise en pratique de la démocratie ?
Les méandres de la justice sont si nombreux qu'il est parfois impossible de s'y retrouver, face à ces difficultés les travailleurs sociaux ont appris à faire avec ou plutôt « comme si » ! En réalité ils font le plus souvent des « petits arrangements ».
• Quelles sont nos représentations ?
En fait la méconnaissance du Droit, de la Loi et de la Justice est souvent liée à nos représentations : « nous pensons que… ! »
• Quel est le sens du Droit dans le champ du Travail social ?
Pourquoi le Travail Social ? Quels sont les fondements juridiques du Travail Social ?
En quoi la loi du 02/01/2002 est une loi qui rejoint nos valeurs les plus fondamentales ?
Le Droit est-il un outil qui garantit nos libertés et en ce sens le Travail Social doit-il être encadré ?
Ou : comment les règlements de fonctionnement peuvent-ils être parfois attentatoires aux libertés, et l'apport du Droit plutôt que d'être une contrainte, est au contraire un moyen de réflexion sur nos pratiques.

PUBLIC

Tout professionnel du social ou du médico-social intéressé.

OBJECTIFS

• Considérer le contexte législatif de notre secteur, comme un environnement dynamique, évolutif et transversal ;
• Comprendre le Droit comme environnement d'intervention ;
• Répondre dans sa mission aux exigences juridiques.

CONTENU

• Comment se repérer dans le méandre des lois ? faire de la veille juridique – où rechercher ?
• L'évolution du droit de la famille : le droit de la famille a considérablement changé depuis les années 2000 – rappel des principaux textes (mariage- divorce-pacs-filiation) de nombreux textes sont en cours d'élaboration où vont être adoptés (autorité parentale – adoption – code pénal des mineurs)
• Droit travail social et santé : il y a les « classiques » loi du 2/01/2002 – loi du 4 mars 2002 – loi du 11/02/2005, les plus contemporains (les lois du 5 mars 2007 – notamment la protection des majeurs) et les « en cours de discussions » : la loi Hôpital – territoire et santé – loi relative à la simplification du droit et des procédures
• Pour finir il y a ou aura aussi : les arrêtés – décrets et circulaires…
• L'actualité juridique revue ou à découvrir

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports de connaissances, et analyses de textes, Echanges sur les vécus institutionnels et associatifs, régis par les lois du secteur social et médico-social.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Profiter d'actualiser ses connaissances pour mieux actualiser sa réflexion et sa pratique professionnelle. Rénovation, innovation : deux mots clés dans notre secteur.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20h sur 3 jours, les 4, 18 et 25 Juin 2010

Coût : 524 €

Animé par :
HERVÉ BORDY, consultant juriste en Droit Social.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7010

nouveau

Enjeux de la réforme de la Protection de l'Enfance

Développer des compétences

CONTEXTE

La réforme de la protection de l'Enfance de Mars 2007 vient marquer une évolution forte du regard de la société sur la protection des mineurs et sur le droit des familles. Ceci impacte la place des professionnels dans leurs relations avec les familles et avec les autres intervenants. Elle touche à l'organisation des dispositifs institutionnels et de ce fait à la question des pratiques professionnelles.

PUBLIC

Professionnels intervenant auprès d'enfants et d'adolescents de tous âges dans les familles ou dans les institutions

OBJECTIFS

• Créer une bonne connaissance du cadre réglementaire
• Identifier les enjeux de la réforme
• Renforcer les compétences des professionnels en matière de protection des mineurs par leurs capacités à observer et évaluer les situations de risques de mauvais traitements, évaluer les compétences parentales sur lesquelles ils pourront prendre appui, mettre en œuvre des ressources adaptées

Dans ce nouveau contexte, soutenir les professionnels dans leurs ajustements avec l'enfant, l'adolescent et sa famille dans le plein exercice de la responsabilité individuelle et professionnelle.

CONTENU

Le sens de la réforme de la protection de l'enfance
Ce que la réforme de la protection de l'enfance a changé :
- Le recueil et le traitement de l'information préoccupante
- L'information partagée
- La notion de l'intérêt de l'enfant
Ce que la réforme de la protection de l'enfance questionne :
- Le travail avec les familles
- Le secret professionnel
- La responsabilité professionnelle

A partir de chacune des thématiques sur lesquelles il est proposé de s'arrêter, les professionnels seront invités à une réflexion éthique sur les enjeux et les paradoxes auxquels ils sont confrontés dans le cadre de leurs rencontres au quotidien avec les enfants, les adolescents et les familles

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de situations, remise de documents…

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Adaptation des pratiques à un environnement en mouvement

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours,
les 22, 23 Mars, et 26 Avril 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Annette GLOWACKI, Directrice d'établissements spécialisés

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7521

nouveau

Santé, prévention et interculturalité

CONTEXTE

La question de la santé et de la sexualité est appréhendée de manière différente suivant les cultures. Parce qu'elle peut perturber le professionnel dans le champ de l'intervention sociale, elle nécessite de réfléchir à nos systèmes de représentations et confronter les réalités. L'IRTS invite les partenaires associatifs Cap Solidarités et CIRM-CRIPS sur cette question d'expertise.

OBJECTIFS

• Savoir interpréter et comprendre des comportements culturels différents autour de la question de la santé,
• Reconnaître la diversité des valeurs et des représentations pour une approche plus sereine de l'altérité,
• Anticiper et gérer les tensions dues à l'incompréhension dans des situations a priori contradictoires (par exemple : hiérarchisation des priorités, représentations de la maladie et des systèmes de soin…),
• Aborder la question de l'intime

CONTENU

1- Approche interculturelle dans le domaine de la santé

• Les représentations dans le domaine du corps et de la santé :
- Représentations locales de la maladie : en fonction du milieu socioculturel, de l'âge du patient, de la maladie,…
- Contraintes économiques en matière de santé : hiérarchisation des besoins en terme de risque.
- La place de l'enfant, la relation parentale
• Connaissance et gestion des différences culturelles :
- Les systèmes de santé, autres que français (en particulier africains, asiatique et d'Amérique du Sud)
- Principes d'actions de prévention santé : les bases pour une action de prévention santé réussie
- Gestion des tensions et des conflits : prise en compte des intérêts et des contraintes contradictoires (schéma de décodage et de gestion des conflits, trouver et développer les intérêts communs).

2- Approche culturelle de la sexualité

=> Susciter une réflexion et un positionnement éthique situant les limites de l'ingérence, le respect des différentes expressions de la sexualité et de l'intimité de chacun.
=> Sensibiliser à la prise en considération du sens et des dimensions culturelles et socioculturelles de la sexualité, des rapports sociaux de sexe, du rapport au corps et à la santé.

• Sexualités et sociétés
- La sexualité humaine
- Construction de la fonction sexuelle
- Identité, rôle, fonction
• Aspects psychologiques et sociaux de la sexualité humaine
- La construction personnelle
- La dimension sociale
- La question de genre
- La famille
- Code éthique et moral

3- Prévention et Santé

=> Réactualiser les connaissances utiles à la prévention des risques VIH, VHB, VHC.
L'accompagnement des populations dans une démarche de prévention nécessite non seulement des connaissances relatives aux pathologies concernées, aux sexualités mais aussi une prise en compte spécifique de leurs singularités.
• La culture et la question des valeurs et du sens
- La notion de culture
- La rencontre interculturelle : « choc culturel » et incidents critiques
• La rencontre de l'autre – Respect de soi, respect de l'autre
• Le VIH, le VHB, le VHC : les aspects médicaux
- Situation épidémiologique actuelle
- Modes de transmission
- Le dépistage
- Evolution de la pathologie
• Prévention : Concept et Stratégies

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges d'expériences, études de cas.

PARTENARIAT

Associations CAP SOLIDARITES et CIRM-CRIPS

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours,
les 7, 8 et 9 juin 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Maud ALLEGRO, chargée de mission accompagnement et formation CAP SOLIDARITES
Sylvie VANDEERSCHILDT, intervenante du CIRM-CRIPS

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7746

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

Conduites addictives : Alcool et Toxicomanies

CONTEXTE

L'utilisation de produits licites ou illicites, l'apparition des comportements déviants se banalisent et nécessitent plus que jamais d'analyser le processus de dépendance quel que soit le public et quelle que soit la substance. S' interroger sur le type d 'accompagnement à mettre en œuvre auprès des adolescents, des adultes, des personnes déficientes qui y sont confrontées devient une priorité. L'étude des conduites addictives qui émanent de la prise de produits stupéfiants ou de la prise d'alcool, peut permettre aux professionnels de trouver des réponses quant à son positionnement et à son mode d'intervention.

PUBLIC

Professionnels des secteurs social, médico-social, éducatif,...

OBJECTIFS

• Prendre conscience et modifier ses représentations de l'addiction
• Analyser les différentes significations des conduites addictives et des comportements à risque
• Améliorer l'accompagnement et le suivi des usagers
• Connaître les références juridiques en matière de toxicomanie
• Identifier les structures d'aide
• Favoriser la communication, la réflexion et les échanges avec les partenaires

CONTENU

• Définition des notions d'addiction, de dépendance et de toxicomanie pour mieux les prévenir et les soigner
• Approche psychologique des usagers dépendants
• Les bases neurobiologiques de la dépendance
• Les conduites de dépendance à l'adolescence : dépendance comportementale, physique, sociale,
• Les formes de dépendance chez la personne déficiente
• Approche historique et culturelle de l'usage des substances licites et illicites (alcool, tabac, drogue, médicaments)
• Repérage et connaissance des produits, leurs effets et les conséquences
• Prise de conscience de l'importance et de l'impact des conduites addictives sans drogue (jeux Internet, vidéos, jeux d'argent)
• Connaissance des dispositifs législatifs et réglementaires en matière de drogues ou d'usage de substances (dopage, tabac, alcool, drogue)
• Repérage des différents modes d'intervention en matière de prévention et de soins
• Connaissance des structures d'aides, d'information, et des partenaires (point écoute, accompagnement en post cure, les relais...)

=> Ces différentes thématiques seront essentiellement vues sous l'angle des produits : alcool, tabac et stupéfiants. Le jeune comme usager spécifique fera également l'objet d'une attention particulière.

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Méthodes interactives,
• Apports théoriques,
• Etude de cas,
• Travail en atelier

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Des intervenants très complémentaires pour une approche complète ! et deux lieux de formation !

Lieux :
Loos, Arras

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
Sur Arras : les 9, 16, 18, 23 et 25 mars 2010
Sur Loos : les 18, 19, 25, 26 novembre et 2 décembre 2010

Coût : 919 €

Animé suivant le site par :
Jean Marie BRUNNIN, Directeur Espace du Possible
Mr FEDER, Association le Pari
Docteur LEJEUNE, institut Pasteur
Docteur MOREL, Psychiatre
Bernard FONTAINE, Cèdre bleu
Grégory DUBOIS, psychologue spécialisé sur les problématiques liées aux addictions
Samuel CASTERMAN, psychologue
Dr MASQUELIER, Association Généralistes & Toxicomanies

Contacts :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Arras, Cathy SONTAG, tél. 03 21 24 09 09

Réf : n° 7475

Langue et culture anglo-saxonnes en travail social

CONTEXTE

La recherche de partenariats, de financements, ou la conduite de projets amène parfois les travailleurs sociaux à repenser leur mode de communication avec leurs homologues d'autres pays européens. La langue anglaise et un minimum de culture générale sur le travail social dans les pays anglo-saxons peuvent permettre d'appréhender ces échanges avec plus de sérénité.

PUBLIC

Tout professionnel intéressé par une formation « pratique » en langue étrangère : directeur, chef de projet, chargé de mission,...

PRÉ-REQUIS

Évaluation de niveau et analyse des besoins effectuée avec l'IRTS avant le démarrage de la formation, pour individualiser la formation.

OBJECTIFS

Être capable d'utiliser l'anglais dans le cadre des activités et contacts professionnels en :

• pratiquant la langue à l'oral
• réactivant les connaissances existantes – remise à niveau
• acquérant un vocabulaire général et professionnel
• développant l'acquisition de bases grammaticales suffisantes pour s'exprimer et comprendre un interlocuteur anglophone

CONTENU

Situations pratiques liées à la vie professionnelle et socioprofessionnelle :

• Situations socioprofessionnelles / Langage relationnel
• Conversation générale
• Déplacements professionnels (situations dites «de survie»)
• Réunions et prise de parole
• Langage du téléphone
• Chiffres du domaine social
• E-mail / fax / correspondance

1- Programme linguistique

Afin d'être capable d'utiliser l'anglais dans ces situations socioprofessionnelles, un certain nombre de points linguistiques seront abordés en fonction de la progression du participant.

2- Programme «Culture et civilisation»:

- Modes d'intégration des personnes étrangères en Grande-Bretagne
- La lutte et les dispositifs contre l'exclusion
- Soins des personnes agées
- Notion de «carers» les aides aux aidants
- Les métiers du social en Grande-Bretagne, les services de santé
- La politique urbaine; les «inner-cities»
- Repères principaux de l'histoire et de la géographie de la Grande-Bretagne

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Entraînements pratiques, mises en situation, jeux de rôle, discussions,
• Apports théoriques (culture, grammaire, vocabulaire, ...)

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

L'approche pédagogique est pragmatique et non scolaire, et fait appel surtout à la mise en pratique immédiate, en contexte professionnel, des connaissances acquisespeut se faire par le suivi et la validation de la formation complète ou par une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE).
Une attestation de capacités acquises est remise aux participants à l'issue du module.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 30 heures sur 5 jours consécutifs du 13 au 17 septembre 2010

Coût : 944 €

Animé par :
Anke MIDDELMAN-BEAL, allemande
Brian CROSS, écossais, de Brian Cross Language Services

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7601

Bulletin d'inscription en dernière pa

nouveau
sur Grande-Synthe
et Valenciennes

Le site qualifiant au service de la GPEC et de l'évolution du personnel

CONTEXTE

La réforme des diplômes en travail social a institué la notion de site qualifiant. Le processus de construction d'un site qualifiant demande que le lieu d'accueil des stagiaires identifie les compétences et activités de ses professionnels, en référence aux domaines de compétence des métiers concernés. Cette construction favorise l'implication de l'équipe pluri-professionnelle et peut permettre une synergie entre équipe, direction et centre de formation. Les sites qualifiants et les établissements de formation sont, les uns comme les autres, producteurs de savoirs théoriques et pratiques.

PUBLIC

Cadres, professionnels et intervenants du secteur social et médico-social

OBJECTIFS

- Comprendre la construction des différentes formations en travail social
- Identifier les compétences des différents professionnels de son site qualifiant
- Déterminer les modalités de construction de son site qualifiant

CONTENU

- Les différentes organisations et exigences des stages par diplôme
- Les différentes formations et alternances, obligations, certifications
- La compréhension des différents référentiels de formation
- Etude et compréhension des référentiels en lien avec les pratiques de terrains
- Construction selon les référentiels, de son propre référentiel de site
- Repérage des compétences des différentes équipes ou professionnels d'un site
- Détermination de son organisation à partir du référent professionnel
- Coordination entre l'établissement de formation, le tuteur, l'accompagnement du stagiaire et le rôle d'évaluation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques, échanges et construction d'outils ;
- travaux interactifs.
- Travail en atelier

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Pour que l'alternance soit réussie, l'entreprise doit s'engager à mettre en place un dispositif qui permette à l'apprenant de développer de réelles compétences professionnelles, renforcé par le partenariat avec le centre de formation. Le repérage des compétences de l'entreprise peut permettre à celle-ci d'anticiper la gestion de ses ressources humaines et d'intégrer la logique de GPEC.

Lieux :
Grande-Synthe, Valenciennes

Durée et dates : 30 heures sur 4 jours
Valenciennes : les 4, 18, 26 Mars et 1er Avril 2010
Grande-Synthe : les 15, 16, 22, 23 et 29 Novembre 2010

Coût : 788 €

Animé par :
Intervenants formateurs IRTS

Contacts :
Grande Synthe : Martine DELABRE-LOTTHÉ,
tél : 03 28 24 51 32
Valenciennes : Sylvie LERICHE,
tél : 03 27 42 41 00

Réf : n° 7767

Développer des compétences

Séminaires CAFDES

CONTEXTE

Les réformes législatives sur les fonctions de Direction nécessitent de permettre aux Directeurs ou futurs directeurs des structures sanitaires et sociales ou médico-sociales, de s'inscrire dans une logique permanente de développement de leurs compétences. Les modules de formation du CAFDES permettent :

• Aux directeurs en poste d'actualiser leurs connaissances et de maintenir leur niveau de compétence, sans toutefois s'engager dans un processus de qualification

• Aux Directeurs en poste, non qualifiés, de développer leurs compétences au regard du référentiel CAFDES en vue d'une démarche ultérieure de validation des acquis de l'expérience auprès de l'Ecole de Hautes Etudes en Santé PUBLIQUE de RENNES en combinant les apports de la formation avec une expérience pertinente.

• Aux professionnels et cadres intermédiaires désireux d'accéder à un poste de direction de se professionnaliser avant la prise de fonction

• Aux directeurs en poste, aux cadres intermédiaires et aux professionnels de travailler certains contenus de formation susceptibles de les mettre en difficulté dans un cursus de qualification CAFDES par voie de formation classique, avant l'entrée en formation. Allègement de formation envisageable dans une formation CAFDES ultérieure sur la base des modules auxquels le stagiaire a participé (en cours d'homologation).

Les séminaires sont accessibles dans les domaines suivants (détail par module) :
- Gestion économique et financière,
- Droit du travail,
- Politiques publiques.

CONTENU

MODULE GESTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

MODULE 1 : Approche de la gestion budgétaire et comptable (30h)
• Mécanismes comptables de base
• Bilan financier
• Approche budgétaire

MODULE 2 : Le budget d'un établissement médico-social (24h)
• Approche budgétaire
• Le budget d'un ESMS
• Les textes réglementaires : décrets budgétaires et comptables

MODULE 3 : Le bilan financier (30h)
• Bilan financier
• Diagnostic de la situation financière à partir du bilan financier
=>Pour ces séances, il sera étudié des situations d'établissements différents dans leurs financements et dans leurs affectations de résultats.

MODULE 4 : Le plan de financement (30h)
• Plan de financement : construction et équilibrage du plan
• Incidence budgétaire des choix opérés

MODULE DROIT DU TRAVAIL ET GESTION DU PERSONNEL

Module 1 : La gestion des contrats de travail
Module 2 : Gérer le temps de travail et les absences
Module 4 : Pratique de direction et instances représentatives du personnel

MODULE POLITIQUES PUBLIQUES (36h)

• Introduction aux Politiques Publiques : Cadre politique et notions juridiques
• Les acteurs des Politiques Publiques
• Service public et activités d'intérêt général
• La protection sociale
• La responsabilité du secteur social et médico-social

L'accès à ces modules est réservé à un nombre limité de stagiaires (en fonction du nombre de stagiaires engagés dans la formation préparatoire au CAFDES classique).
Il est donc prudent de s'enquérir des possibilités et de réserver.

Lieu :
Loos

Durée et dates : Suivant le calendrier de déroulement des différents séminaires, fixé par le Département Formations supérieures, dès septembre 2009.

Coût : 25 € /heure

Coordonné par :
Régis DUMONT, rdumont@irtsnpdc.fr

Animé par :
les intervenants de la formation CAFDES

Contact :
Michèle MAIANI, tél. : 03 20 62 58 75

nouveau

Travail psycho-social : Cycle de supervisions individuelles

CONTEXTE

Les pertes de repères familiaux et de société, les effets sur les personnes, l'apparition et le développement de nouvelles pathologies sociales, viennent interpeller la pratique professionnelle au quotidien des intervenants sociaux qui éprouvent le besoin de prendre du recul pour situer leur action et leurs réactions, d'améliorer leur savoir faire professionnel et d'analyser les impacts de la complexité des situations rencontrées.

PUBLIC

Professionnels et intervenants du travail social, médico-social et éducatif

CONDITIONS D'ADMISSION

Il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un diplôme ; un entretien préalable à l'entrée en formation permettra de vérifier l'adéquation des attentes du candidat avec les objectifs et modalités de la formation.

OBJECTIFS

- Fournir un soutien au travailleur social en lien avec sa pratique
- Permettre une meilleure connaissance de soi dans sa pratique
- Développer ses potentialités en liens avec les objectifs (mandats – missions) de l'employeur
- Elaborer des pistes de résolution des difficultés rencontrées au quotidien

CONTENU

- Les objectifs de la supervision seront personnalisés et contractualisés lors de la première rencontre avec le superviseur.
- Le professionnel supervisé apportera une situation professionnelle préalablement rédigée qui servira de support à l'entretien.
- La rédaction préalable de la situation constituera une première étape dans l'analyse de la situation choisie, et permettra d'accéder plus rapidement aux éléments interpersonnels de la situation (connaissance de soi).
- Au cours des entretiens, les retours du superviseur permettront de répondre aux objectifs déterminés avec le supervisé (connaissance de soi, travail en équipe, aspects institutionnels et sociétaux). Les liens avec des éléments théoriques et méthodologiques seront formalisés selon les situations abordées.
- Etant donné la nature de ce travail, des règles de confidentialité s'imposent à chacun.

DÉROULEMENT

10 entretiens individuels répartis sur 12 mois

MODALITES PEDAGOGIQUES

A partir des situations professionnelles vécues par le stagiaire et préalablement rédigées, les pratiques mises à l'œuvre sont objectivées pour être analysées, pour envisager les possibilités et la pertinence de changement à opérer (psychologie dynamique, approche systémique, aide psycho sociale)

Lieu :
Tous sites IRTS

Durée et dates : Durée de 10 heures, amplitude d'une année. Démarrage 1er trimestre 2010 ou en cours d'année

Coût : 1370 €

Coordonné par :
Agnès BARBEY, abarbey@irtsnpdc.fr

Animé par :
Un formateur superviseur en travail social

Contact :
Zineb HARIZI, tél. : 03 20 62 53 75

Réf : n° 8240

Rester efficace malgré le surmenage professionnel

CONTEXTE

Etre professionnel dans nos secteurs demande enthousiasme, énergie, optimisme…Or, avec les années et/ou les difficultés, fatigue, démotivation, stress voire burn out, surmenage, épuisement ou dépression peuvent être au rendez-vous.
L'épuisement peut se définir comme la déperdition des forces physiques ou morales.
Depuis la loi de modernisation sociale de 2002-2, le législateur a inscrit dans le code du travail la notion de santé physique et mentale des travailleurs. Or c'est bien parfois le travail qui est à la source de cet épuisement.

PUBLIC

Tout professionnel du travail sanitaire, social et médico-social.

OBJECTIFS

- Analyser ses pratiques et celles de l'institution, s'approprier des connaissances théoriques pour repérer, comprendre et aiguiser sa lucidité et sa vigilance au travail
- Acquérir des compétences méthodologiques pour gérer, agir, combattre, prévenir, se remobiliser, prendre soin de soi.
- Développer la capacité à s'adapter innover, se protéger.
- Savoir prendre soin de soi pour continuer à prendre soin de l'autre efficacement et sereinement.

CONTENU

- Identifier les causes, sources et facteurs de l'épuisement (institutionnelles, systémiques, personnelles…)
- Repérer les signes et les symptômes
- Identifier le processus et l'engrenage de l'épuisement (les étapes et signes correspondants)
- Particularités et spécificités du travail dans le secteur sanitaire et social et dans la relation d'aide
- Un cas particulier : le harcèlement moral (le repérer, se protéger, agir)
- Les réponses et stratégies individuelles : permettre une meilleure connaissance de soi, de ses modalités relationnelles, de son fonctionnement cognitif, de ses fragilités.
- Valoriser les comportements positifs, identifier et proscrire les comportements toxiques, découvrir et s'approprier des nouvelles stratégies, utiliser les méthodes de gestion du stress (alimentation, estime de soi et assertivité, relaxation, respiration, loisirs, …
- Les réponses et stratégies collectives et institutionnelles : pour mieux réguler les équipes, favoriser l'enrichissement des personnes, développer leur potentiel et leur épanouissement, développer une communication interne qui favorise les échanges et le soutien, l'ergonomie

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance de temps d'expression et d'écoute, d'analyse de situations, d'échange d'expérience, d'apports théoriques et méthodologiques ou de techniques, temps d'expérimentation d'approches psycho-corporelles (relaxation, sophrologie…)

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

"J'aime toujours mon métier mais je m'essouffle : comment recharger mes batteries ? "
Une formation complète pour se ressourcer !

Attention, places limitées… !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 18, 19 et 25 novembre, 3 et 10 décembre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Annie DUCATTEAU, consultante en communication, conseil en ressources et relations humaines, thérapeute-coach (Analyse Transactionnelle, thérapie brève et P.N.L.)

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7782

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

Gestion du temps – gestion du stress
dans sa pratique professionnelle

CONTEXTE

Pressions, contraintes de temps, changements, imprévus, frustrations, confrontation à la détresse, calendrier….. Autant de paramètres dans le travail social, médico social, hospitalier qui créent un contexte de stress : comment ne pas s'essouffler ?

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social, médico social, hospitalier confronté aux pressions et contraintes de temps et soucieux d'améliorer la gestion de son temps et de son stress.

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances et mettre en œuvre des compétences afin de :

- Gagner en organisation et efficacité pour optimiser son temps
- Maîtriser le stress pour le transformer en énergie positive et en dynamique d'action
- Mieux faire face aux situations stressantes (imprévus, changements, contrariétés)
- Développer ses ressources d'anticipation.

CONTENU

La gestion du temps

- Etat des lieux, bilan : analyser la situation actuelle et l'occupation du temps en fonction de la mission dans l'institution et de l'activité ; déterminer les points forts pour les cultiver et identifier les freins personnels, repérer les « chronophages »
- Organisation du temps : les grandes lois de la gestion du temps, objectifs et priorités, urgent et important, la planification, les méthodes et outils d'organisation du temps, les gisements de temps (savoir dire non, déléguer, le travail en équipe, optimiser les réunions, le téléphone, la lecture…), prendre en compte les rythmes et horloges "biologiques"

La gestion du stress

- Se connaître face au stress, ses tresseurs, ses signaux d'alerte, son niveau de stress, ses besoins: les symptômes, les étapes, les domaines, les sources, bilan individualisé possible
- Les déclencheurs de stress : ce que nous pouvons changer et ce que nous devons accepter
- Les stratégies de gestions des déclencheurs de stress, des contraintes, des pressions…. : travail individualisé pour savoir anticiper et gérer (savoir relativiser : le recadrage et la pensée positive, maîtrise des émotions, le travail de deuil et l'acceptation du changement, permissions contre messages inhibiteurs, l'affirmation de soi, hygiène de vie et alimentation, les remèdes…..)
- Quand le stress et la fatigue sont là : se détendre intellectuellement et physiquement et savoir «recharger ses batteries» (relaxations sophrologique et approches psycho corporelle, les remèdes…..)

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance de tests et autodiagnostic, d'apports théoriques et méthodologiques, d'exercices et jeux de rôles (facultatifs), d'échanges et d'analyse d'expériences et de situations issues du vécu des participants + séances de relaxation.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Optimiser son temps et transformer le stress en énergie positive.

Attention, places limitées à 12 personnes par session !

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours, 2 sessions au choix
- les 17, 18, 25 mai, 1 et 8 juin 2010.
- les 10, 15, 16, 24 juin et 2 juillet 2010.

Coût : 919 € par session

Animé par :
Annie DUCATTEAU, consultante en communication, conseil en ressources et relations humaines.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7560

Sensibilisation à l'élaboration de mon Portefeuille de Compétences en institution sanitaire et sociale

CONTEXTE

Ce stage prend appui sur la mise en application du DIF qui prévoit le développement de compétences comme axe de formation. En effet l'apprentissage de l'identification de ses propres compétences constitue une compétence à part entière !

PUBLIC

Professionnels des secteurs social, culturel, sanitaire (chefs de service, éducateurs spécialisés, assistants sociaux, animateurs, éducateurs techniques, éducateurs de jeunes enfants, aides médico-psychologiques, infirmiers, aides soignants…) en activité ou non et bénévoles du monde associatif.

OBJECTIFS

- Acquérir la capacité à repérer ses compétences, à les formaliser, à se les approprier,
- Développer l'aptitude à raisonner en termes de « compétences acquises », « compétences transférables », ce qui peut permettre ensuite de mieux cerner les capacités du public accompagné,
- Elaborer son « portefeuille de compétences », à partir de ses acquis en formation, en exercice professionnel, en bénévolat ou encore dans le cadre de responsabilités syndicales..
- Apprendre à collecter des preuves pour entamer une démarche de VAE (validation d'acquis),
- Identifier ses domaines d'expertise, valoriser son parcours, faciliter une recherche d'emploi, une évolution professionnelle...

CONTENU

- Apports rapides sur la notion de «compétences», sur la notion de «preuves» requises dans la validation d'acquis…
- A partir d'une réflexion en petit groupe (12 personnes max), d'échanges sur sa pratique professionnelle, bénévole, syndicale, constitution progressive de son « portefeuille de compétences ».
- Mise en évidence des applications possibles de ce dossier.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Approche concrète plutôt que théorique.
- Démarche participative,
- Alternance d'échanges en grand groupe, de réflexion en sous-groupes, de temps de rédaction personnelle…
- Nécessité de prévoir de dégager des moments sur son emploi du temps personnel pour rédiger, prendre du recul sur sa pratique et enfin amener ses écrits, ses questions, le fruit de sa réflexion personnelle à la deuxième et troisième journée de stage..

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

- Pouvoir valoriser son parcours professionnel et personnel,
- Faciliter une démarche VAE, en amorçant une réflexion sur cette alternative (l'accompagnement à la VAE pouvant ensuite constituer une progression logique),
- Mieux repérer ses lacunes, ses besoins en formation initiale ou continue,
- Mieux identifier une évolution professionnelle (sans remplacer un Bilan de Compétences),
- Mieux préparer un entretien de recrutement, une entrée en formation…

Lieu :
Loos

Durée et dates :
20 heures sur 3 jours à partir de mars 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Sophie LEDUC-ANSART,
Responsable du CBC et du Pôle VAE de l'IRTS.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7521

Conduire et manager les équipes

CONTEXTE

Cette formation doit permettre aux cadres, Directeurs et chefs de service, de les amener à réfléchir l'orientation de choix stratégiques pour conduire leurs responsabilités au regard des professionnels et de l'Environnement concerné.

PUBLIC

Cadres des établissements des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux en fonction de Directeurs et Chefs de service

OBJECTIFS

Il s'agit de sensibiliser aux techniques de management permettant à la fois de construire une Démarche de progrès, en tenant compte du nouvel environnement législatif.

CONTENU

1- Repérage des enjeux culturels, environnementaux et économiques

- Qu'est-ce que la notion de travail en équipe ? Concepts partagés
- Repérer une typologie d'équipe
- Les principes du management en Action Sociale, Qualité et Ethique
- Les conditions d'un management : les Engagements
- Des outils de base : un référentiel des « bonnes pratiques »
- Référentiel d'évaluation interne

2- Maîtrise du travail en équipe, par la clarification des processus de travail

Construction et méthodologie de procédure
Le travail en équipe et le projet individualisé

3- comment mobiliser une équipe autour de l'élaboration ou de la réactualisation de projets ?

Conceptualiser une démarche de progrès
Installer un système d'évaluation
Apprécier les risques, la mesure des risques dans l'activité professionnelle.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices pratiques en groupes

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Des outils très concrets et pratiques !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 36 heures sur 6 jours, les 8, 9, 22, 23, 31 mars et 1 avril 2010.

Coût : 1038 €

Animé par :
Thérèse LAIDET, Formatrice consultante en management par la qualité

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7467

Évaluation interne : préparation et mise en oeuvre

CONTEXTE

Les travaux émanant de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la Qualité dans les Etablissements et Services Sociaux (ANESM) indiquent les orientations à prendre pour la mise en place des évaluations internes. Les Etablissements et Services doivent ainsi intégrer à leur fonctionnement les principes et les concepts de ce type d'évaluation.

PUBLIC

A l'IRTS : Tout professionnel impliqué dans la mise en œuvre de cette démarche
En intra : équipe pluridisciplinaire d'établissement (entre 8 à 15 pers).

OBJECTIFS

• S'entraîner à une conduite de changement dans le cadre d'un processus global cohérent : Projet d'établissement, Qualité de service pour les Usagers, et Organisation performante.
• Maîtriser les méthodologies permettant à la fois de donner visibilité des pratiques et de questionner les postures professionnelles.
De manière simultanée la construction du référentiel s'effectuera par le biais d'échanges mais aussi par la formalisation de concepts clés et de critères pertinents opérationnels susceptibles de construire une démarche de progrès.

CONTENU

Module I
• Présentation générale de la Démarche
• Rappel de la Réglementation.
• Les principaux enjeux de l'évaluation
• La restauration du sens.
• L'évaluation, une technique, une méthode, de l'appropriation.
• Précisions : évaluation interne, audit externe, contrôle.
• Les principes Qualité, pour les bonnes pratiques,
• Groupe de pilotage.

Module II
• Présentation des différents champs à exploiter dans le cadre d'un référentiel d'évaluation.
• Les champs proposés sont ceux de la Qualité service, ceux traduits par la spécificité du projet de l'établissement, et ceux considérés comme prioritaires préconisés par l'ANESM.
• Maîtrise de la structure d'un référentiel : conceptualisation d'une architecture documentaire.

Module III
Déclinaison des critères se rattachant aux différents champs : pertinence des critères, visées opérationnelles, clarification des moyens mises en œuvre, et éléments de contrôle :
• Travail effectué à partir d'une réalité institutionnelle.
• Mise en place d'un triptyque.

Module IV
• Utilisation du référentiel, appropriation par l'ensemble institutionnel. Validation. Engagements de la Direction.
• Clarification des processus de travail
• Méthodologie de procédures (mise en situation)
• Maîtrise des risques.
• Les actions correctives, les plans d'amélioration.
• Evolution du référentiel

MODALITES PEDAGOGIQUES

Basés sur l'alternance d'apports théoriques du point de vue des concepts et méthodes, et d'apports de situations institutionnelles (travail par petits groupes), les professionnels pourront s'approprier le référentiel dans le cadre d'une démarche dynamique de participation. Ils pourront échanger valoriser, renforcer leurs pratiques professionnelles.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

L'apport méthodologique reste un acquis transférable, dans d'autres situations professionnelles.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 36 heures sur 6 jours,
les 4, 18, 30 mars, 22, 23 et 30 avril 2010.

Coût : 1038 €

Animé par :
Thérèse LAIDET, Formatrice consultante
en management par la qualité, certifiée Evaluateur-Conseil.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7533

Motiver, inspirer, encourager...
développer son leadership

CONTEXTE

Face à une montée en puissance toujours plus importante de la notion de « valeurs », à l'élargissement des missions et responsabilités du personnel encadrant, il est important de proposer des outils et pistes de réflexion destinés à aider le personnel encadrant à fédérer son équipe, adopter les attitudes et réflexes qui lui permettront de révéler son potentiel.

PUBLIC

Toute personne occupant ou souhaitant occuper des fonctions d'encadrement (Direction, chef de service…), ou appartenant à des groupes de projets, ou de manière plus large, une équipe.

OBJECTIFS

- Développer les compétences et qualités telles que l'influence, la capacité à encourager, faire progresser, rallier
- Savoir se positionner en fonction d'un contexte ou d'un interlocuteur.

CONTENU

Notions de base
- Définition du leadership
- Points communs, différences, complémentarité entre leadership et management

Qu'est-ce qu'un bon leader ?
- 5 niveaux de leadership
- Quelles sont les clés pour passer d'un niveau à l'autre ?
- Comparaison avec la Gestion de Ressources Humaines

Les qualités humaines à posséder
- Combinaison de la détermination et de l'humilité : la pierre angulaire
- Autres caractéristiques indispensables

Savoir adapter son leadership
- 4 types de leadership
- 4 familles d'interlocuteurs
- Chaque interlocuteur, selon son positionnement, doit être appréhendé différemment.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie basée sur des apports théoriques illustrés d'exemples.
- Acquisition des connaissances par le biais de mises en situation
- Tests évaluatifs

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Par le public visé et les thèmes abordés, formation complémentaire des outils disponibles en management qui permettra de consolider, découvrir et réfléchir différemment.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 12 heures sur 2 jours, les 9 et 23 septembre 2010

Coût : 314 €

Animé par :
Laurie BRENNER, Responsable du Département Admission et préparation aux sélections de l'IRTS.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7632

Tutorat des aides à domicile

CONTEXTE

Les tuteurs accompagnent le professionnel au plus près des attendus de la profession. La communication, l'accompagnement et l'évaluation du travail avec le professionnel accompagné constituent l'essentiel du travail d'accompagnement. Mais comment le mettre en œuvre ?

PUBLIC

Tuteur d'intervenant-es à domicile : Auxiliaires de Vie Sociale, Aides Soignantes, Assistantes de Vie, Aides Médico-Psychologiques

OBJECTIFS

Aider les tuteurs d'intervenants à domicile dans leur rôle :

- Développer les capacités d'écoute, d'accueil, de création du lien de formation
- Découvrir la relation d'accompagnement
- Préciser les difficultés rencontrées, sur le plan individuel, dans le travail de tuteur
- Développer les attitudes adaptées aux « Tutorés », face aux différentes situations de terrain rencontrées et les différents profils de personne
- Apprendre à intégrer les limites du tuteur
- Apprendre à conduire un entretien
- Découvrir l'intérêt de savoir échanger sur sa pratique

CONTENU

1- Le tutorat : mieux appréhender les spécificités du Tutorat dans les métiers d'aide à domicile.

Définitions : Tuteur, tutorat, tutorat à domicile
Rôles et Fonctions du tuteur
Exercice de la fonction : situations rencontrées, compétences et limites

2- Communication tuteur - stagiaire

Optimiser le premier contact
Acquérir des outils de communication pour accompagner la personne en tutorat
La relation d'accompagnement :
L'engagement
La présentation du stagiaire auprès de la personne âgée
La conduite d'entretien
L'échange autour de sa pratique : ses bénéfices, les conditions de sa réalisation.
La confidentialité
La nécessité du cahier de liaison, comment faire passer son importance, celle de l'écrit, de faire savoir ?

3- Les outils de l'accompagnement

Définition
Repérer les compétences à acquérir
Préparer l'arrivée / Accueillir
Présenter l'entreprise
Faciliter l'intégration
Situer le poste de travail et le présenter
Organiser la progression : Fixer des objectifs / Créer un échéancier
Formation par le travail
Entretenir des relations avec le centre de formation

4- L'évaluation

Tâche délicate ...
Mesurer les acquis : évaluer les progrès
Assurer le suivi
Réaliser un entretien de suivi
Outils d'évaluation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apport théoriques de type méthodologiques.
Partage autour de l'expérience et de la construction collective d'outils.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Préparer les intervenants à domicile, justifiant d'une expérience reconnue, à informer et à guider sur le terrain des personnes qui se destinent à exercer cette profession

Lieux :
Loos, Valenciennes

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
Loos : les 18, 25 mars, 1, 22 et 29 avril 2010
Valenciennes : les 18, 25 novembre,
2, 9 et 16 décembre 2010

Coût : 919 € par session

Animé par :
Odile CAMBRONNE, Formatrice et psychothérapeute, intervenante dans les métiers à la personne.
Et Solange DESCAMPS, Conseillure formatrice en Hygiène hôtelière et en restauration

Contact :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Valenciennes, Sylvie LERICHE tél. : 03 27 42 41 00

Réf : n° 7822

Accompagner le départ en retraite

CONTEXTE

Parce qu'envisager sa fin de carrière professionnelle est aussi un « temps professionnel »...

PUBLIC

Professionnels de secteur social et médico-social qui exercent une fonction de gestion du personnel, ou d'encadrement de personnel, ou encore toute personne désireuse de :
- Accompagner ses collaborateurs dans leurs démarches visant la retraite
- Instruire des dossiers de retraite,
- Assurer sereinement le transfert de compétences de la personne en partance, et son remplaçant.

OBJECTIFS

- Anticiper les besoins : financiers, matériels, familiaux, professionnels,...
- Estimer les revenus et étudier les possibilités de revenus complémentaires
- Aborder les éléments psychologiques du départ à la retraite
- Envisager l'intégration du nouvel arrivant dans la fonction

CONTENU

Les aspects financiers
- Les divers systèmes de retraites en France, les organismes de liquidation de la retraite (CRAM, caisses de retraite complémentaire,...)
- La préparation financière de la retraite
- Les différentes formules d'épargne

Les aspects juridiques
- Les droits : conditions d'attribution, éléments de calcul de l'indemnité, retraite progressive,...
- Les démarches à effectuer : délais, acteurs,...

Les aspects psychologiques
- Un « rite » de passage à considérer : rôle des tiers
- Prévisions et planification

Les aspects professionnels
- Définition des besoins : mise en place d'un rôle de tuteur pour envisager le transfert de missions, le réaménagement d'un poste, le remplacement,...
- Aider le nouvel arrivant dans son intégration dans la fonction, dans l'équipe,...
- Capitalisation d'expériences : transfert de compétences, gestion de la documentation,...

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques.
Etudes de cas.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une originalité de l'IRTS pour accompagner et former le professionnel jusque dans la fin de sa carrière, mais aussi pour envisager le transfert de compétences dans une équipe !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 5, 6 et 7 mai 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
- **François DEPOORTERE,** chargé de mission au sein d'un organisme de prévoyance, mutuelle et retraite
- Un juriste
- Un psychologue

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7823

Remédier à ses difficultés avec l'écrit

CONTEXTE

La maîtrise de l'écrit n'a jamais été aussi déterminante qu'à notre époque pour être reconnu et valorisé dans l'entreprise. Que ce soit pour être embauché ou pour négocier, pour demander ou exiger, on préjuge bien souvent de la valeur du message selon qu'il est plus ou bien moins écrit. Or, faute de lire et d'écrire régulièrement, un salarié peut-être facilement discriminé selon qu'il sait ou non écrire et convaincre.

PUBLIC

Chaque salarié impliqué dans les écrits professionnels du secteur social et médico social, au sein d'une démarche éducative.

OBJECTIFS

Afin d'aider ceux qui aurait besoin d'une remédiation orthographique et grammaticale, cette formation se propose dans un premier temps simplement de reprendre les bases de la langue pour consolider les connaissances et donner des outils pour limiter les difficultés d'écriture. Dans un deuxième temps, il s'agira de travailler la qualité de l'argumentation afin de permettre à tout un chacun de mieux faire valoir ses idées que ce soit au niveau des phrases ou des paragraphes.

CONTENU

• travaux autour de la maîtrise de la langue
- rappels autour des principales règles d'orthographe et de grammaire (accents, accords, système des temps)
- organisation de la phrase et de sa syntaxe

• travaux autour de qualité de la langue
- enrichissement du lexique
- enrichissement des tournures de phrases et des registres de langue (rôle du destinataire)

• travaux autour de l'argumentation
- organisation du paragraphe (place des exemples par rapport aux arguments)
- travail sur l'énonciation et le ciblage

MODALITES PEDAGOGIQUES

En alternant des activités de lecture et d'écriture, on effectuera des remédiations autour des principales règles orthographiques et grammaticales, des exercices et des jeux autour de la langue, des rédactions de courriers argumentés.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Approche pragmatique de la langue pour remédier aux principales difficultés d'écriture par un enseignant expérimenté.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 17, 24 novembre, 1, 8 et 15 décembre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Un enseignant-formateur dans l'Education Nationale

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7656

Communiquer
à partir de ses écrits professionnels

Développer des compétences

CONTEXTE

Les écrits professionnels interrogent la pratique de chaque intervenant et la qualité du service rendu auprès de l'usager, dans le cadre de ses droits et devoirs. L'évolution juridique actuelle pose un cadre éthique et déontologique et soulève ainsi les questions de responsabilité, de confidentialité et de gestion du dossier social.

PUBLIC

Chaque salarié impliqué dans les écrits professionnels du secteur social et médico social, au sein d'une démarche éducative.

OBJECTIFS

- Améliorer la lisibilité du message écrit et la spécificité du langage.
- Penser l'écrit professionnel dans le cadre législatif actuel (loi 2002-2…mars 2002)
- Réfléchir sur le positionnement de chacun (usagers, familles, intervenants, partenaires…) par une meilleure connaissance des obligations respectives.

CONTENU

- Identification des différents écrits du secteur (écrit de synthèse, projet individuel, grille d'observation, contrat de séjour, courrier externe, rapports, dossier social de l'usager…) et distinction des éléments qui différencient à la fois le contenu et le destinataire.
- Recadrage de l'écrit professionnel sur le plan déontologique et éthique : gestion du secret professionnel et de la confidentialité (témoignages en justice, secret des origines, droits de la personne handicapée, malade…)
- Règles de rédaction d'un projet d'accompagnement individuel avec la prise en compte des observations, du problème, des objectifs et des pistes d'actions prioritaires au service de l'usager.
- Enrichissement de son vocabulaire pour choisir les termes adaptés et précis afin de présenter un écrit juste, concis, dans un esprit de synthèse plutôt qu'un rapport d'activités,
- La place de l'écrit comme outil de communication au sein d'une équipe pluridisciplinaire, impliquée dans un écrit transversal qui place l'usager au centre de prises en charge éducative, thérapeutique et pédagogique.
- Modalités de gestion du dossier de l'usager : ouverture, alimentation, transmission, clôture, accès…
- Responsabilité juridique : civile, contractuelle, pénale, administrative… dans la gestion des écrits professionnels.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exercices pratiques sur la construction d'un écrit de synthèse, d'un rapport de comportement, d'un projet individuel.
- Apport théorique en grand groupe. Etudes de textes (législation, décisions judiciaires, réglementation…)
- Eclairage technique, études de cas concrets, à partir des exemples choisis par les participants

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Mieux maîtriser la technique d'un écrit favorise la démarche d'évaluation et du « rendre compte », tant à l'interne que pour l'externe.

Lieux :
Loos, Valenciennes

Durée et dates : 35h sur 5 Jours,
Loos : les 20, 21, 27, 28 septembre et 4 octobre 2010.
Valenciennes : à partir du 19 avril 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Valérie KHALE, cadre pédagogique IRTS,
ou
Chantal DECROIX, cadre pédagogique IRTS,

Contact :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Valenciennes : Sylvie LERICHE, tél. : 03 27 42 41 00

Réf : n° 7365

Concevoir, conduire et évaluer un projet
par la qualité

CONTEXTE

La conduite de projet est une responsabilité à part entière, qu'il s'agisse d'un projet individualisé, d'un projet de service, d'un projet de soins… De la conception à l'évaluation, le travailleur social se doit de mener à bien la conduite du projet, à l'aide d'une méthodologie qui tient compte des attentes des bénéficiaires.

PUBLIC

Cadres d'établissement : chefs de service, directeurs d'établissement, ou tout acteur souhaitant appréhender la démarche projet par la qualité en vue de mener ou accompagner un projet institutionnel principalement.

OBJECTIFS

S'approprier une méthodologie de conduite de projet intégrant dès la conception :
- Diagnostic de projet
- Mise en œuvre méthodologique d'un plan de projet (les différents champs)
- Analyse critique de projets. Risques inhérents à la réalisation du projet
- Evaluer et faire progresser le projet : un référentiel d'évaluation interne
- Modalités de révision de projet

CONTENU

- Les principes Qualité appliqués au projet
- Cartographie des processus du projet et des modes opératoires
- La notion d'engagement
- Comment réaliser une procédure ?
- Modalités du travail d'équipe autour du projet
- Mesure des écarts entre le projet conçu, le projet servi, le projet attendu, le projet perçu : par qui, pourquoi, quand et comment ?
- Projet individualisé et projet d'établissement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques de méthodologie
- Travaux d'appropriation d'outils de concepts et d'évaluation de projets
- Travaux en sous-groupes et mises en commun.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Considérer le travail d'accompagnement comme une réelle conduite de projet, ce qui peut redonner le sens aux interventions éducatives et à leurs approches interdisciplinaires.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 13, 23, 24 septembre, 11 et 12 octobre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Thérèse LAIDET, Formatrice consultante en management par la qualité

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7050

Développer des compétences

S'initier à la gestion de projet

CONTEXTE

Face à la complexité croissante de l'environnement (réglementaire, politique . . .), les responsables sont confrontés à des objectifs sans cesse plus nombreux et dont la mise en application doit être maîtrisée.
La conduite de projet permet de piloter ces évolutions par les objectifs, les délais et les coûts.

PUBLIC

Les chefs de services, futurs chefs de projet ou personnels susceptibles de participer ou de piloter un projet d'action.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement d'un projet.
- S'initier aux outils de pilotage et de communication.
- Mettre en pratique les outils et méthodes à travers des cas concrets
- Anticiper et réduire les différents risques des projets.
- Prendre en compte la dimension humaine et managériale de la conduite de projet.
- Se situer dans une logique de projet.

CONTENU

1 - Initier un projet
- repérer les différentes phases d'un projet
- comprendre les facteurs clés de réussites
- initialiser la démarche
- cadrer le démarrage

2 - Organiser un projet
- comprendre et décrire les besoins
- décomposer le projet en taches élémentaires
- formaliser l'engagement des équipes
- estimer un budget

3 - Piloter et Anticiper
- apprendre à planifier et à jalonner son intervention
- identifier, calibrer et gérer les risques.
- Réussir un tableau de bord

4 - Accompagner le changement
- prise en compte des facteurs humains
- les freins, moteurs et motivations des acteurs
- réussir un plan de communication

5 - Contrôler, Réagir, Corriger, Capitaliser
- Synthèse des retours d'expérience
- Pistes d'amélioration participants / formateurs
- Capitaliser pour s 'améliorer

MODALITES PEDAGOGIQUES

Les apports méthodologiques et les outils sont construits durant la formation.
Chaque journée comprend des cas pratiques afin d'optimiser la compréhension.
Un exemple « fil rouge » permet aux stagiaires de bien appréhender la continuité et les liens entre les outils.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Expérience des formateurs en gestion de projet
Outils immédiatement opérationnels à la sortie des formations
Un cadencement des journées respectant la logique de la vie d'un projet et facilitant l'assimilation des phases.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 27 septembre, 4, 5, 25 et 26 octobre 2010.

Coût : 919 € par session

Animé par :
François DEPOORTERE, Chef de projet Organisation, Vauban Humanis,
Marianne PLADYS, responsable des Formations Continuées - IRTS

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf (1): n° 7779

Animer et motiver une équipe
en institution

CONTEXTE

Parce que la réalité du service rendu à l'usager dépend de la dynamisation de soi et de son équipe…

PREAMBULE

Le Manager peut se définir en trois termes d'après Claude DAUBERCIES :
- Communication, parce que l' « on attend plus du manager que du management »
- Animation, parce « c'est celui qui fait que les choses arrivent »
- Décision, parce que « c'est celui qui sait prendre les décisions que les autres acceptent ».

PUBLIC

Toute personne en situation de direction ou s'inscrivant dans une dynamique de formation à l'encadrement ou au management.

OBJECTIFS

Développer son leadership, ses capacités d'animateur, de manager avec l'équipe au sein d'un établissement.
Comprendre les facteurs de motivation et de démotivation des membres de l'équipe, le fonctionnement et la dynamique de groupe.
Perfectionner sa pratique des outils d'animation (l'entretien la réunion), en les situant dans les différents contextes professionnels vécus par les stagiaires et être capable de les évaluer.
Savoir résoudre des problèmes, fixer des objectifs et prendre les bonnes décisions.
Comprendre l'importance de l'écoute, de la co-responsabilité, des outils de développement personnel dans la relation avec l'équipe, dans la gestion des cas difficiles et dans son style de management.

CONTENU

Le leadership, le management et soi
Repérer son style de management et son influence sur le groupe.
L'approche de BLAKE et MOUTON : les deux dimensions du management
Les outils de développement personnel au service du manager pour une meilleure gestion de sa charge émotionnelle et affective dans sa relation avec l'équipe et pour la gestion de son équipe au quotidien.
Se situer dans ses rapports aux autres.

L'organisation
historique, environnement, contexte, enjeux et objectifs.
La notion de stratégie.
Comprendre l'intérêt du réseau de collègues.

Les membres de l'équipe
Repérer les sources de motivation et de démotivation des membres de l'équipe.
Identifier et gérer les comportements qui aident et qui freinent l'objectif et l'ambiance de l'équipe.
Appréhender les conditions d'une bonne dynamique de groupe.

L'animation d'équipe
Faire de chaque entretien et de chaque réunion, des occasions de mobiliser, motiver les équipes en revisitant les techniques, méthodes et comportements à adopter.
Comprendre l'intérêt de l'entretien annuel
Se sensibiliser à la négociation interpersonnelle.
Savoir fixer des objectifs et mettre en place des critères d'évaluation

Mieux communiquer
Ecouter avec une plus grande qualité et précision d'information.
Avoir une réponse adaptée à son objectif.

Prendre des bonnes décisions
Maîtriser le processus de résolution de problèmes.
Acquérir des outils de résolution et de gestion de projet : la carte mentale, la réunion Post-it, l'arbre des causes, le diagramme d'Ishikawa, le Brainstorrming, l'analogie, le vote pondéré ou multi critères, ...
Gérer les désaccords, les conflits.
Prendre les bonnes décisions

MODALITES PEDAGOGIQUES

Mises en situations proposées par l'animateur ou les stagiaires, inter activité et apports théoriques, analytiques et méthodologiques

Lieux :
Loos
Valenciennes

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours,
Loos : les 20, 27 mai, 4, 18 et 25 juin 2010.
Valenciennes : les 18, 25 novembre,
2, 9 et 16 décembre 2010.

Coût : 919 € par session

Animé par :
Olivier VAN TICHELEN, Consultant en Communication, Relations Humaines et Management,
Maître de Conférence à l'Université d'Artois

Contact :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Valenciennes : Sylvie LERICHE, tél : 03 27 42 41 00

Réf : n° 7385

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

S'initier à la gestion des risques

CONTEXTE

Cette formation s'inscrit dans la volonté du législateur d'affirmer la responsabilité des employeurs mais également dans la volonté du secteur sanitaire et médico-social de mieux appréhender la problématique.

PUBLIC

Professionnels du secteur sanitaire et médico-social en situation de direction ou de pilotage de projet.

OBJECTIFS

Cette formation propose une approche pragmatique de la gestion des risques, basée sur l'expérience de projets réels. Elle montre comment identifier, estimer mais surtout comment réduire les risques grâce à des méthodes facilitant les prises de décision appropriées.

Les objectifs peuvent être déclinés de la façon suivante :

- Acquisition de connaissances en matière de risques
- Appropriation des techniques d'analyse et d'évaluation
- Recherche de causes et propositions de solutions
- Maîtrise des outils de gestion des risques
- Mise en place d'une organisation de gestion des risques
- Compréhension les enjeux stratégiques de la sécurité

CONTENU

1- Définition de la démarche à mettre en place

- Identification des objectifs à atteindre
- proposer une méthode pour la mise en place

Exercice :
Répondre aux questions : Qui est concerné, Quand, Où, Objectifs à atteindre, Indicateurs de performance

2- Mise en place d'un outil de gestion

- Identification des risques
- Elaboration d'une matrice des risques
- Construction d'un tableau de bord de suivi

Exercice : quels sont les risques à prendre en compte : nature, type,...
Exercice : élaboration du tableau de bord
Exercice : construire la matrice de responsabilités
Exercice : bâtir le plan d'action : responsable, délai, ressources,...

3- Contrôler, Réagir, Corriger

- Synthèse des retours d'expérience
- Pistes d'amélioration participants / formateurs

Exercice : Conduite du changement : freins et moteurs.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Des apports théoriques permettront de resituer le contenu de la formation.
- Des exercices pratiques seront proposés afin de mettre en pratique rapidement les apports théoriques.
- Certaines mises en situation seront tirées d'exemples issus de l'expérience des formateurs afin de matérialiser les apports théoriques
- Il sera fait appel à des techniques d'animation de groupe telles que les groupes nominaux ou le brainstorming.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une formation basée sur le principe du learning by doing, les stagiaires s'approprieront les outils à travers des exercices basés sur des cas réels.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 6, 7 et 13 décembre 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
François DEPOORTERE, Chef de projet, Vauban Humanis,
Marianne PLADYS, Responsable des Formations Continuées - IRTS

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7781

Ergonomie et aménagement du poste de travail en institution

CONTEXTE

Ce stage permet au professionnel de structurer l'environnement technique en fonction de la spécificité du handicap ou des difficultés rencontrées par les personnes accompagnées mais aussi de développer une démarche d'initiation et de formation professionnelle qui soit adaptée à cette spécificité ou à ces difficultés.

PUBLIC

Tout professionnel concerné ou intéressé dans sa pratique professionnelle par l'ergonomie, les questions de manutention, et de prévention des risques professionnels.

OBJECTIFS

• Analyser un poste de travail au regard des différentes ambiances abordées dans le stage ;
• Evaluer les risques et assurer sa sécurité, mais aussi celle des personnes accompagnées, dans une démarche d'encadrement de situations de travail ou d'apprentissages professionnels ;
• Assurer des aménagements pour améliorer la situation de travail de la personne qu'il accompagne ;
• Proposer des intervenants capables d'aider l'institution à améliorer les conditions de travail des personnes accompagnées ;
• Proposer et participer à l'aménagement d'un poste de travail en entreprise dans le cadre d'une insertion professionnelle.

CONTENU

• Définition, origines et objectifs de l'Ergonomie ;
• Notions de base en ergonomie ;
• Méthodologie d'Analyse d'une situation de travail : analyse de la tâche, de l'activité,... ;
• Définitions des manutentions, notion de « gestes et postures » ;
• Conception et aménagement de l'espace : atelier, poste de travail ;
• Démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels, apports méthodologiques pour concevoir un document unique ou pour mettre en place une démarche de prévention ;
• Les ambiances physiques au travail : sonore, lumineuse, thermique, notions et mesures ;
• Notions de psychopathologie : stress, souffrance au travail, harcèlement, ...

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Apports théoriques et approches conceptuelles ;
• Exercices de sensibilisation et d'application ;
• Supports : Informatique – Transparents – Vidéos - Mise à disposition d'un plan détaillé du cours – d'un portefeuille de lectures et d'une bibliographie ;
• Occasionnellement, des visites d'établissements ou d'entreprises peuvent être envisagées.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Ce module peut constituer un module de la formation diplômante ETS (Educateurs Techniques Spécialisés), il peut ainsi donner lieu à
- une attestation de présence, ou
- une validation dans le cadre de la formation initiale, suite à la remise d'un dossier d'étude de situation de travail sur la base de la constitution de groupes de 3 à 4 étudiants prenant en compte la diversité des fonctions et des lieux d'exercice de chacun.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures, sur 5 jours
les 13, 20, 27 septembre, 4 et 11 octobre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Ergonomes de Gern Ergonomie & Conception

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7555

Restauration et diététique en Institution

CONTEXTE

La vocation des secteurs sanitaire, social et médico-social nécessite de prendre en compte les spécificités des publics accueillis de manière à favoriser leur sécurité et leur bien-être (adaptation des menus, hygiène,…)

PUBLIC

Tout professionnel des secteurs social, médico-social, et éducatif intéressé par la fonction de gestion et les problématiques d'hygiène et sécurité.

OBJECTIFS

Permettre aux professionnels d'acquérir ou d'améliorer leurs connaissances dans les domaines suivants :
- la restauration collective
- les normes diététiques
- les risques professionnels et la prévention
- l'hygiène et la sécurité dans l'organisation du travail

CONTENU

- Organisation et rôle d'un gestionnaire
- Besoins de l'enfant et de l'adulte, suivant les âges.
- Apports des différents groupes alimentaires, principales catégories et constituants, en fonction des besoins de l'organisme.
- Equilibre alimentaire, menus en restauration collective, plan alimentaire.
- Association du public aux choix et à la préparation des menus.
- Régimes alimentaires spécifiques sur prescriptions médicales et conseils de base…Comment les mettre en place ?
- Pratiques alimentaires et cultures sociales.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports de connaissances et méthodologie
- Etudes de situations

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une formation complète pour un aperçu sur ces problématiques d'hygiène et sécurité, notamment dans les fonctions de direction d'établissement.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures, sur 3 jours
les 9, 16 et 23 septembre 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Solange DESCAMPS, Conseillère, Formatrice en Hygiène hotelière et en restauration
Un intervenant de CCAS ou SSIAD

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7760

Le Mind Mapping

Initiation aux schémas HEURISTIQUES ou cartes mentales

CONTEXTE

L'adjectif « heuristique » ou « euristique » vient de la même racine grecque (heuriskêin, trouver) que le célèbre « Eureka ! » de Archimède (« j'ai trouvé ! »).

PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaires, social, médico-social, hospitalier souhaitant acquérir une méthode lui permettant d'enrichir sa réflexion, travailler plus aisément seul ou en groupe, accroître ses performances au quotidien.

OBJECTIFS

- S'initier au Mind Mapping
- Enrichir sa réflexion, développer sa créativité, organiser ses idées
- Améliorer son impact dans sa communication
- Mieux gérer ses projets
- Améliorer son efficacité personnelle

CONTENU

Le Mind Mapping

Le fonctionnement du cerveau
Historique du Mind Mapping (Tony Buzan)
Avantages de la méthode
La technique d'élaboration d'une carte mentale

Les utilisations du Mind Mapping

Utiliser le Mind Mapping pour :
- Ses écrits personnels et professionnels : compte rendu, synthèse, mémoire, article, rapport
- Ses interventions orales, ses prises de parole en public
- Prendre des notes en réunion, en conférence, en entretien
- Préparer un entretien, un guide d'entretien
- Préparer et animer une réunion
- Rédiger des fiches de lectures
- Mémoriser une multitude d'informations, réviser
- Identifier les causes d'un problème
- Trouver des idées seul ou en groupe
- Préparer, construire un projet
- Structurer un plan d'action
- Organiser une action, un évènement

MODALITES PEDAGOGIQUES

Echanges interactifs, exercices, apports théoriques, méthodologiques

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Un véritable atelier de travail. Une méthode utilisable au quotidien

Lieu :
Loos

Durée et dates : 7 heures sur 1 journée, au choix le 25 mars 2010 ou le 8 septembre 2010.

Coût : 210 €

Animé par :
Olivier VAN TICHELEN, Consultant en Communication, Relations Humaines et Management
ou
Laurie BRENNER, Experte en Mind Mapping

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7625

Bulletin d'inscription en dernière pa

Initiation à l'Aide Psycho Sociale
Formation en travail psycho social

CONTEXTE

Les pertes de repères familiaux et de société, les effets sur les personnes, l'apparition et le développement de nouvelles pathologies sociales, viennent interpeller la pratique professionnelle au quotidien des intervenants sociaux qui éprouvent le besoin d'affiner leurs connaissances théoriques, d'améliorer leur savoir faire professionnel et d'analyser les impacts de la complexité des situations rencontrées.

PUBLIC

Professionnels du travail social, médico-social et éducatif, jeunes professionnels de l'intervention sociale (Politiques de la Ville).

CONDITIONS D'ADMISSION

Il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un diplôme ; un entretien préalable à l'entrée en formation permettra de vérifier l'adéquation des attentes du candidat avec les objectifs et modalités de la formation.
A l'issue de cette formation, il est possible d'intégrer la formation APSIF en 2ème année.

OBJECTIFS

- Analyser et mieux comprendre les situations professionnelles auxquelles le travailleur social est confronté
- Distinguer les dimensions implicites et explicites de la demande des personnes prises en charge
- Repérer et mieux maîtriser les enjeux relationnels et les postures pertinentes d'intervention
- Mieux maîtriser les techniques et attitudes professionnelles d'écoute, d'accompagnement, d'évaluation, de travail en partenariat et en réseau

CONTENU

- 5 journées d'apports théoriques (agressivité, violence, exclusion, travail relationnel, secrets de familles, travail en équipes…)
- 5 groupes d'échanges (savoirs interinstitutionnels et pluridisciplinaires, méthodologie…)
- 10 rencontres individuelles avec le formateur animateur du groupe, de 10 x 2h, de travail dirigé préparatoire aux rencontres et donnant lieu à la production d'écrits supports.

DEROULEMENT

Alternance des 3 domaines de contenus ci-dessus (1 à 2 journées par mois, hors vacances scolaires)

MODALITES PEDAGOGIQUES

A partir des situations professionnelles vécues par les stagiaires, et à partir de leurs questionnements : apports théoriques et méthodologiques ; groupes d'échanges et de réflexion ; entretiens individuels

Lieux :
Loos, voire tous sites IRTS

Durée et dates :
Durée de 72 heures, amplitude d'une année. Démarrage 1er trimestre 2010 ou en cours d'année

Coût :
1462 €

Coordonné par :
Agnès BARBEY, abarbey@irtsnpdc.fr

Animé par : des superviseurs en Travail Social et des intervenants en Sciences Humaines.

Contact :
Zineb HARIZI, Tél : 03 20 62 53 75

Réf : n° 8230

A.P.S.I.F.

Aide Psycho Sociale Individuelle et Familiale

Formation en travail psycho social

CONTEXTE

Les pertes de repères familiaux et de société, les effets sur les personnes, l'apparition et le développement de nouvelles pathologies sociales, viennent interpeller la pratique professionnelle au quotidien des intervenants sociaux qui éprouvent le besoin d'affiner leurs connaissances théoriques, d'améliorer leur savoir faire professionnel et d'analyser les impacts de la complexité des situations rencontrées.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, médico-sociaux et intervenants sociaux (politique de la ville, secteur du logement, lutte contre les exclusions…)

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme d'Etat en Travail Social, ou avoir suivi une formation d'initiation au travail psycho social. Justifier d'une pratique professionnelle de 2 ans minimum. Un entretien de sélection portera sur la motivation du candidat stagiaire.

OBJECTIFS

Cette formation vise à développer les compétences relationnelles en portant un regard sur les attitudes personnelles et la dynamique émotionnelle mises en jeu dans la pratique professionnelle. Elle propose une méthodologie d'intervention en termes de spécialisation. Elle privilégie l'approche de la personne (résident, enfant, …) et de la famille.

CONTENU

Le dispositif pédagogique privilégie un accompagnement professionnel par le biais d'entretiens individuels et en groupe restreint. Cette approche se complète par des apports pluridisciplinaires, assurés en promotion, autour des problèmes rencontrés au quotidien

• L'interaction individu – organisation – société

• L'approche des pathologies graves et des dysfonctionnements familiaux, de la violence…

• Une méthodologie de base : l'aide psycho-sociale mais également l'intervention sociale d'aide à la personne, la relation d'aide, la psychologie dynamique.

DEROULEMENT

1 à 3 journées par mois sur une durée de 3 ans

MODALITES PEDAGOGIQUES

- 10 entretiens individuels et 10 entretiens de groupe par an, portant sur l'analyse d'une situation professionnelle apportée par un stagiaire
- journées ou demi-journées d'apports de connaissances et de méthodologie
- groupe de recherche la troisième année.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
3 ans (450h) courant 2010 à 2012

Coût : 8189 €

Coordonné par :
Agnès BARBEY, abarbey@irtsnpdc.fr

Animé par :
Des superviseurs en Travail Social
et des intervenants en Sciences Humaines

Contact :
Zineb HARIZI, Tél : 03 20 62 53 75

Réf : n° 8220

Groupe de soutien et d'analyse de pratiques
Formation en travail psycho social

CONTEXTE

Les pertes de repères familiaux et de société, les effets sur les personnes, l'apparition et le développement de nouvelles pathologies sociales, viennent interpeller la pratique professionnelle au quotidien des intervenants sociaux qui éprouvent le besoin d'affiner leurs connaissances théoriques, d'améliorer leur savoir faire professionnel et d'analyser les impacts de la complexité des situations rencontrées.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, médico-sociaux et intervenants sociaux (politiques de la ville, secteur du logement, lutte contre les exclusions…). Les professionnels sont issus d'une seule institution ou d'institutions différentes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre en situation d'exercice professionnel d'intervention sociale, le diplôme professionnel n'est pas obligatoire.

OBJECTIFS

- Fournir un soutien aux travailleurs sociaux et aux professionnels du travail social en lien avec leur pratique
- Favoriser le partage et les résolutions des difficultés rencontrées au quotidien
- Permettre une meilleure connaissances de soi dans sa pratique et le développement de ses potentialités en liens avec les objectifs (mandats, missions) des institutions

CONTENU

les modalités techniques sont définies au début du stage avec les participants. Chaque groupe est constitué au minimum de 6 professionnels. Le principal support des rencontres est constitué par l'apport de situations professionnelles par les participants. Etant donné la nature même du travail, les règles de confidentialités s'imposent à chacun.

DEROULEMENT

Le dispositif pédagogique est conçu pour un volume de 30h sur une année (10 séances de 3h) avec possibilité de reconduction.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Les situations apportées par les professionnels sont analysées en groupe qui construit des pistes de solutions aux problèmes rencontrés.

Lieux :
Loos, voire tous sites IRTS
Egalement réalisable en intra

Durée et dates :
30h sur une année ; démarrage possible en cours d'année

Coût : 960 € (minimum 6 personnes - coût hors frais de déplacement pour une intervention en intra)

Coordonné par :
Agnès Barbey, abarbey@irtsnpdc.fr

Animé par :
un superviseur en travail social

Contact :
Zineb HARIZI, Tél : 03 20 62 53 75

Réf : n° 8735

Conduite d'entretien et négociation interpersonnelle

CONTEXTE

Parce que préparer ses entretiens et ses négociations est un gage d'efficacité.

PUBLIC

Tout public en charge de l'animation d'entretiens éducatifs, en travail social ou en management. Toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de la négociation interpersonnelle.

OBJECTIFS

- Connaître les techniques permettant de mener des entretiens alliant efficacité et qualité relationnelle.
- Perfectionner la pratique d'entretien en le situant dans les différents contextes professionnels vécus par les stagiaires et être capable de l'évaluer.
- Comprendre les mécanismes de la négociation, mieux se préparer et expérimenter des situations de négociation interpersonnelle.
- Comprendre l'importance de la co-responsabilité (interviewer et interviewé) et de l'écoute dans la réussite de l'entretien.
- Repérer les différents obstacles.

CONTENU

Réflexion préalable sur les entretiens et sur la négociation interpersonnelle

- Les entretiens : environnement, définition, objectifs, enjeux
- L'entretien annuel
- Un entretien spécifique : la négociation interpersonnelle
- La préparation des entretiens et de la négociation
- L'importance de la réflexion préalable : types d'entretiens, préparation matérielle et personnelle.
- Les spécificités de la négociation : objets à négocier, priorités, les différentes positions, les rapports de force, les différentes stratégies, les aspects comportementaux, les techniques.

Le déroulement de l'entretien et de la négociation interpersonnelle

- Etablir le contact : la phase d'accueil
- Présenter et valider les objectifs
- Atteindre l'objectif sans oublier la relation
- Conclure la rencontre

Les aspects techniques

- L'Écoute Active, la reformulation et les autres réponses
- La précision d'information par le Métamodèle
- Les techniques de questionnement
- L'information et l'argumentation.

Les aspects comportementaux

- Les attitudes et comportements facilitants : non verbal, synchronisation, gestion des opinions et sentiments,
- Directivité, semi-directivité, non-directivité
- La gestion des cas difficiles

Les outils de développement personnel

- Les outils de développement personnel au service de l'interviewer et du négociateur pour une meilleure gestion de sa charge émotionnelle et affective durant l'entretien

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Evaluations individuelles,
- Apports d'outils de l'assertivité, de l'analyse transactionnelle et de la programmation neurolinguistique
- Mises en situations proposées par l'animateur ou les stagiaires, interactivité et apports théoriques, analytiques et méthodologiques

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Il n'y a pas de négociation à sens unique, d'où l'importance de mieux cerner les interactions et les enjeux d'une relation, et d'en mesurer les conséquences.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours,
les 31 mai, 3, 15, 22 et 29 juin 2010

Coût : 919 €

Animé par :
Olivier VAN TICHELEN, Consultant en Communication, Relations Humaines et Management, Maître de conférences à l'Université d'Artois.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7465

Développer des compétences

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

Prendre la parole en public
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

Une qualité de communication verbale et non-verbale en public permet de mieux gérer les enjeux et conséquences d'une réunion, ou d'une rencontre...Là où le droit à l'erreur devient de moins en moins consenti...

PUBLIC

Toute personne du secteur social, médico-social, éducatif qui souhaite améliorer sa prise de parole en groupe, en réunion, en conférence.

OBJECTIFS

• Permettre à chacun de développer ses capacités d'expression et de communication orale.
• Accroître son aisance personnelle et professionnelle
• Apprendre à imposer naturellement sa présence et s'affirmer dans un groupe pour gagner en impact.

CONTENU

Se préparer à l'expression orale
Appréhender les mécanismes de ma communication verbale et non-verbale ;
Maîtriser les techniques d'expression : voix, gestes, attitudes, présentation,...
Identifier les blocages te les freins qui créent le trac et le stress pour mieux les éliminer.

Analyse des prestations des participants
Connaître vos points de force et de faille (prise de conscience de l'impact personnel) ;
Mise en place des axes de progrès pour évoluer efficacement.

Communiquer de manière interactive avec son public
Adapter son expression verbale à son auditoire ;
Gérer son corps dans l'espace ;
Gérer les outils et supports de la prise de parole.

Capter l'attention de son auditoire et maintenir la relation
Intéresser et convaincre ;
Mettre en place une stratégie de réussite.

Développer une prestation professionnelle
Intégrer dans son répertoire personnel et professionnel les stratégies OSE et SESAME pour mieux s'adapter au public ;
Apprendre à imposer naturellement sa présence et s'affirmer dans un groupe.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Pédagogie active alternant des apports conceptuels du formateur et des mises en situation,
Autoscopies individuelles et de groupe (mise en évidence de vos points de faille et de forces).

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Acquérir les bases d'une bonne prestation orale, et continuer la démarche par le Niveau II, pour une meilleure maîtrise du parler devant les autres.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 19, 26 avril, 3, 10 et 17 mai 2010.

Coût : 919 € par module

Animé par :
Annick GRYSON-HAVET, Psychologue et consultante en relations humaines.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7695

Accueil, téléphone et communication en institution

CONTEXTE

Mission stratégique et délicate dont va dépendre l'état d'esprit de la personne accueillie et qui peut conditionner et faciliter la qualité du travail des professsionnels qui prennent le relais.

PUBLIC

Toute personne souhaitant développer les différentes techniques de l'accueil, et approfondir les situations vécues «au téléphone»

OBJECTIFS

- Développer ses capacités relationnelles d'accueil, et être acteur de l'image de marque de l'établissement.
- Accueillir, informer, expliquer, conseiller, apaiser, calmer…

CONTENU

Savoir communiquer pour que l'autre se sente réellement accueilli :

- Qu'est ce que l'accueil, place de l'accueil et comment accueillir les différents publics,
- Les conditions matérielles d'un bon accueil, les qualités et compétences de la personne qui accueille,
- L'accueil au téléphone, les attitudes facilitantes,
- La communication verbale et non verbale,
- Comment aider, renseigner, orienter…, donner la bonne réponse.

Savoir accueillir pour éviter certains dérapages et faire face à l'agressivité ou à la violence :

- La notion de boomerang en communication,
- Les attitudes qui créent et désamorcent les comportements difficiles,
- Analyser les phénomènes de colère, d'agressivité et de violence,
- Se comprendre pour mieux gérer et se protéger dans la relation à soi et à l'autre,
- L'affirmation de soi pour une relation harmonieuse.

Accueil et communication téléphonique

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique sur le processsus de communication
- Exercices pratiques sur l'accueil au téléphone.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Pour un accueil efficace, chaleureux et serein !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 20, 27 septembre et 4 octobre 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Annie DUCATTEAU, consultante en communication, conseil en ressources et relations humaines, thérapeute-coach (Analyse Transactionnelle, thérapie brève et P.N.L.)

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7325

Spécificités des publics
Spécificités de l'accueil

CONTEXTE

L'IRTS a une expérience éprouvée de la formation des travailleurs sociaux, de leurs environnements de travail, de la culture propre au travail social. La professionnalisation des salariés en charge de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation précaire est un des leviers d'action de la lutte contre l'exclusion.

PUBLIC

Tout professionnel en charge de l'accueil et de l'accompagnement.

OBJECTIFS

- Développer ses capacités relationnelles d'accueil, et être acteur de l'image de marque de l'établissement ;
- Accueillir, informer, expliquer, conseiller, apaiser, calmer... ;
- Améliorer la qualité de l'accueil téléphonique ;
- Maîtriser les techniques de communication appliquées au téléphone afin de gérer avec plus de sérénité et plus d'efficacité les situations quotidiennes répétitives et les situations difficiles ;
- Sensibiliser à l'importance et à l'enjeu de l'accueil téléphonique pour l'image de l'institution.
- Apporter des éléments de compréhension dans l'approche interculturelle
- Apporter des éléments de compréhension dans l'approche du handicap

CONTENU

L'accueil physique
- Qu'est ce que l'accueil ?
- La mission du « professionnel de d'accueil »
- Comment aider, renseigner, orienter ?
- La prise en compte de l'Autre

Les spécificités de l'accueil téléphonique
- Acquérir les fondamentaux de la communication téléphonique
- Réussir la première impression : l'accueil et la présentation.
- Comprendre et traiter la demande.
- Transférer l'appel
- Faire face aux situations difficiles
- Terminer l'entretien sur une note positive

Les spécificités de l'accueil interculturel
- Approche interculturelle et stratégie identitaire
- L'accueil interculturel

Les spécificités de l'accueil de la personne en situation de handicap
- Approche du handicap
- L'accueil de la personne handicapée

MODALITES PEDAGOGIQUES :

- Alternance d'échanges de pratiques, d'éclairages théoriques, de mises en situations, de retours personnalisés ;
- Repérage pour chacun d'axes de progrès techniques et comportementaux ;
- Réalisation en commun d'un document de synthèse.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Bien accueillir, bien identifier les publics sont deux atouts essentiels pour accompagner les personnes.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 26, 27 avril, 3, 10 et 11 mai 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Benoît DACQUIN, Chargé de mission auprès de l'accueil des personnes handicapées, CCAS de Villeneuve-d'Ascq
Patricia PLICHON, Formatrice consultante en relations humaines, communication et management.
Chantal SOMPILA BAZENGE, Juriste au Dispositif Régional d'Informations aux Jeunes Etrangers

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7325

Mieux organiser sa mémoire

CONTEXTE

La mémoire est une ressource fabuleuse. Une bonne mémoire s'entretient, se travaille. Sauf problème médical, nous avons tous la mémoire que nous "méritons".
Alors comment utiliser au mieux cette capacité extraordinaire dont nous sommes dotés pour activité professionnelle ?

PUBLIC

Tout public.

OBJECTIFS

- Faire découvrir à chacun ses capacités, ses possibilités de progresser.
- Avoir des méthodes pour mieux retenir en sachant pourquoi et comment faire.
- Donner confiance pour aborder de nouvelles techniques, un nouveau poste ou un nouvel emploi, et pour faire face aux changements dans le travail.

CONTENU

Bilan de votre mémoire
- Evaluation de la mémoire
- Tests et travail individuel

Le mécanisme de mémorisation
- Saisir les informations, analyser, assimiler, renforcer.

La mémoire dans la vie quotidienne
- Le fonctionnement du cerveau
- Les règles et les différents types de mémoire
- Les problèmes et les maladies de la mémoire
- Les techniques permettant d'améliorer sa mémoire.

La mémorisation
- Des exposés, interventions en réunion, des présentations orales
- Des chiffres et des numéros,
- Des écrits, des plans, des listes,
- Des actes à réaliser des consignes verbales, des noms, des visages, des examens ou concours

La concentration
- Avoir une attitude favorisant la concentration et la mémorisation.
- Apprendre à cerner son intérêt et développer sa motivation.
- Les sources de déconcentration. Remèdes et méthodes pour augmenter son attention.
- Les techniques de mémorisation adaptées (noms, visages, lieux, parcours…)
- Retrouver le nom des personnes, leur fonction, le nom de leur entreprise, à un lieu…
- Associer noms, chiffres, numéros…
- Retenir les nombres, les dates, les numéros, les codes…

Mieux retenir en écoutant
- Téléphone
- Consignes verbales
- Réunions, débats, exposés…

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Stage participatif, pédagogie active et impliquante.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
La bonne gestion de la mémoire en situation professionnelle engendre un gain de temps et une meilleure efficience…tant recherchée de nos jours!

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours,
les 20, 27 septembre, 4, 11 et 18 octobre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Annick GRYSON-HAVET, Psychologue et consultante en relations humaines.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7623

ASSERTIVITE :
développez votre potentiel relationnel

CONTEXTE

L'approche relationnelle est une démarche professionnelle, des intervenants sociaux, confrontés aux situations des personnes en difficulté, et en demande de soutien et d'aide.

PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social, médico-social, hospitalier souhaitant améliorer sa relation à soi et aux autres, approfondir l'outil relationnel et développer ses potentialités professionnelles.

OBJECTIFS

- Reconnaître et développer son potentiel relationnel à travers une meilleure connaissance de sa personnalité et de son style de communication.
- Cerner et comprendre les pièges, les malentendus, les distorsions, qui favorisent les dysfonctionnements dans la communication interpersonnelle.
- Mieux maîtriser les techniques et moyens opérationnels visant à améliorer leurs pratiques de communication.
- Comprendre et modifier des systèmes relationnels trop contraignants de façon satisfaisante pour soi et pour l'autre.

CONTENU

Connaissance de soi
- Développement personnel et image de soi,
- Perceptions et réalités :
- Perception et construction de la réalité
- Les facteurs influençant notre perception.

La communication interpersonnelle
- Qu'est-ce-que communiquer ?
- Les étapes d'une communication efficace,
- Qu'est-ce-qu'une relation vivante ?
- Facteurs qui influencent nos pratiques de communication, freins et obstacles à la communication
- La communication performante : règles et principes,
- Savoir écouter et savoir observer pour mieux communiquer.
- S'affirmer et communiquer
- Affirmation positive de soi

Apprendre à communiquer de façon assertive
- Faire obstacle aux jeux relationnels des autres,
- Se différencier et se définir soi-même,
- Améliorer sa relation à soi.

Mieux gérer sa charge émotionnelle en situation
- Le processus de l'émotion
- la critique constructive
- le disque rayé
- la collection de timbres

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Stage participatif, pédagogie active et impliquante.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Mettre un sens et une définition précise derrière ce terme : assertivité, et mettre en lumière son propre potentiel.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 19, 26 mars, 2, 23 et 30 avril 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Olivier VAN TICHELEN, Consultant en Relations Humaines, Communication et Management, Maître de conférences à l'Université d'Artois.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7410

Analyse Transactionnelle
dans le champ médico-social

Niveaux I - II - III

CONTEXTE

Toujours plus vite pour être mieux efficace ! Prenez le temps de vous connaître, vous accepter, pour mieux appréhender la qualité de la communication dans le domaine professionnel.

PUBLIC

Toute personne exerçant une activité dans les secteurs sanitaire, social, médico-social ou éducatif..

OBJECTIFS

Niveau I

- Découvrir votre profil de personnalité (points de force et de faille)
- Identifier vos ressources personnelles et apprendre à les utiliser
- Elaborer des objectifs (personnels et/ou professionnels) pour créer les conditions de sa réussite (relations gagnant/gagnant).

Niveau II

- Découvrir votre style de communication (décodage des différents types de comportements)
- Apprendre à s'adapter à son interlocuteur et établir des transactions de qualité
- Développer la confiance en soi dans ses échanges avec autrui
- Construire les bases d'une collaboration efficace.

Niveau III

- Evaluer les progrès, la dynamique de changement (point par rapport aux niveaux 1 et 2)
- Mettre en place des techniques pour améliorer sa flexibilité (adaptation à son milieu professionnel) et la qualité dans la communication (gestion du stress, résolution de conflits, gestion du temps…).
- Développer une plus grande autonomie donc une plus grande efficacité tant sur le plan personnel que professionnel.

CONTENU

Niveau I

- La découverte de soi, des autres
- Présentation des différents outils de l'analyse transactionnelle.
- Mieux se connaître ou les trois façons d'être soi (le système PAE).
- La méthode des options ou le choix des comportements.
- L'art de communiquer (les transactions)
- Conclusion : le contrat personnel, la mise en place une dynamique de changement

Niveau II

- Rappel des notions acquises au niveau 1
- La relation aux autres
- Les signes de reconnaissance : les stokes (stimulation et motivation au travail)
- Les progrès de la communication
- Les choix qui conditionnent nos vies (scénarios)
- Conclusion : l'analyse transactionnelle, une approche systémique.

Niveau III

- Rappels des notions acquises aux niveaux 1 et 2
- Point sur l'évolution personnelle (évaluation des progrès)
- La technique MAS pour développer la flexibilité
- Les transactions (entamer, maintenir et conclure une transaction avec autrui, désamorcer les conflits)
- Les jeux : identifier les scénarios de vie et jeux de pouvoirs relationnels et éliminer ses détonateurs et barrages intérieurs
- La gestion du temps et du stress
- Conclusion : votre programme d'autogestion : définition des objectifs et engagements.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie active alternant les apports théoriques et mises en situation
- Bilan, questionnaire
- Exercices individuels, dossier remis à chaque participant.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Resituer son positionnement par rapport à soi ,et aux autres. Analyser les transactions, dans une démarche systémique.

Lieu : **Loos**

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours
Niveau I - 1, 8, 15, 22 et 29 mars 2010
Niveau II - 21, 28 septembre, 5, 12 et 19 octobre 2010
Niveau III - 1, 6 et 13 décembre 2010

Coût : 919 € pour les niveaux I ou II
524 € pour le niveau III

Animé par :
Annick GRYSON-HAVET, Psychologue et consultante en relations humaines.

Contact :
Anne STEENHUYSE,
tél. : 03 20 62 58 78

Réf (1) : n° 7370
Réf (2) : n° 7375
Réf (3) : n° 7376

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

P.N.L.
Programmation Neuro-Linguistique

Niveaux I et II

CONTEXTE

Un outil de psychologie pratique rapidement utilisable pour développer des compétences professionnelles.

PUBLIC

Toute personne des secteurs sanitaire, social, médico-social et éducatif.

OBJECTIFS

Niveau I

- Découvrir les processus neurologiques que chacun utilise pour mieux comprendre les comportements qui en découlent.
- Acquérir des techniques pour communiquer « sur mesure » avec l'autre.
- S'approprier des stratégies de changement pour enrichir sa vision de la réalité

Niveau II

- Permettre à chaque participant de faire le point sur ses acquis et son savoir faire
- Acquérir de nouveaux outils permettant de communiquer « sur mesure » avec soi ou avec l'autre.
- Profiter des rencontres pour s'entraîner, « faire ses gammes » dans un cadre éthique

CONTENU

Niveau I

Qu'est-ce que la PNL ? Les postulats de la PNL

Les fonctions de la communication : pourquoi communiquer et déterminer nos objectifs ?

Les 6 principes d'une communication efficace

- Réalité ou perception de la réalité ? Auto-diagnostiquer ses prédominances sensorielles. Apprendre à percevoir et à accepter le modèle du monde l'autre.
- Le calibrage : développer son acuité sensorielle pour repérer le mode de fonctionnement de l'autre (posture, voix,...)
- La synchronisation : pratiquer le mimétisme comportemental pour se mettre en phase avec l'autre.
- Le méta-modèle : aider l'autre à mieux s'exprimer pour recueillir des informations précises.
- La stratégie d'objectif : se programmer pour réussir
- L'ancrage : dévelpper ses états internes et ses ressources.

Niveau II

Accueil et recueil des attentes

Introduction

- Les spécialistes de la PNL
- Les présupposés.
- La démarche et le schéma d'intervention

Etablir et conserver le rapport de l'autre

- La carte du monde de l'autre, les prédicats, les accès oculaires.
- La synchronisation ou suivre et conduire.
- L'écoute active

La stratégie d'objectif

- Conditions de forme de l'objectif
- Etat présent et état désiré
- L'index de computation
- Chuncking up (regroupement) et chuncking down (decoupage)

Le métamodèle

- Le questionnement
- Lever les distorsions, les suppressions et les généralisations
- Les ancrages
- Les stratégies
- Les états ressources ; associé ou dissocié
- Le transfert de recettes et de ressources

Programmation Neuro-Linguistique et créativité

- Deux cerveaux : un pour raisonner et un pour créer
- La résolution de problème.
- La place de la créativité dans le processus de changement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Evaluations individuelles
- Exposés théoriques courts
- Mises en situation proposées par l'animateur ou le stagiaire,
- Nombreux exercices pratiques
- Interactivité – apports analytiques et méthodologiques.

Lieu : **Loos**

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours
Niveau I - les 21, 28 mai, 4, 11 et 18 juin 2010.
Niveau II - les 9, 16, 23, 30 septembre et 5 octobre 2010

Coût : 919 € par niveau

Animé par :
Annie DUCATTEAU, Olivier VAN TICHELEN,
Consultants en Communication, et relations humaines,
Praticiens certifiés en PNL

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf (1) : n° 7720

Réf (2) : n° 7725

Intelligence émotionnelle
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

Nombre de troubles comportementaux (violence, addiction…) et de problèmes psychosomatiques (lombalgies, maux d'estomac…) sont les résultats de blocages émotionnels et de lacunes dans l'apprentissage d'une "grammaire émotionnelle". Et si on se « réalphabétisait » ?

PUBLIC

Tout professionnel.

OBJECTIFS

Mieux gérer ses émotions dans le domaine professionnel

Comprendre comment les émotions non exprimées :

- Se retournent contre nous
- Polluent la qualité de la relation personnelle et professionnelle
- Génèrent les effets (tels que le rejet, la violence orale ou physique, consommation abusive des psychotropes, alcoolisme, drogue, délinquance, suicide).
- Accepter ses émotions, oser les exprimer et les utiliser comme un carburant de notre efficacité professionnelle et de notre puissance relationnelle.
- Accueillir et gérer les émotions des autres

CONTENU

Qu'est-ce-qu'une émotion ?

- Notions de QI/QE (évolution du regard de la société sur les émotions)
- Différence entre émotion et sentiment
- Emotion authentique
- Répression émotionnelle et effets négatifs (drogue, alcool, violence, maux psychosomatiques)
- Les freins à une gestion saine des émotions
- Emotion et cognition

La gestion des émotions

- Les dysfonctionnements « elastique », « parasite » et « collection »
- L'émotion chez moi : comment l'accueillir, la reconnaître, l'exprimer avec tempérance
- L'émotion chez l'autre : comment aider et permettre à l'autre de se connecter, d'identifier l'émotion et favoriser chez l'autre une expression authentique
- Emotion et relation : réactionnel ou relationnel ?

Analyse de quatre émotions essentielles :

- Fonction psychologique et somatique
- A quoi sert la peur ?
- Savoir utiliser l'énergie de la colère (pour le changement et le progrès) et combattre l'anxiété
- Le travail de deuil : le vivre, l'accompagner
- Comment gérer la joie pour qu'elle reste une énergie motrice et constructive (favoriser l'humour, combattre l'ironie)

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et méthodologique, d'autodiagnostic, d'échange et d'analyse de situation, d'exercices.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Comment cultiver son Q.E (Quotient émotionnel) pour une vie personnelle et professionnelle sereine, accueillir et utiliser les émotions pour doper son efficacité professionnelle et relationnelle.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours,
les 23, 30 septembre, 7, 14 et 21 octobre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Annie DUCATTEAU, consultante en communication et relations humaines

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7604

S'affirmer et agir au quotidien

CONTEXTE

La confiance en soi, dans ce qu'elle peut apporter de la relation à l'autre, est un atout dans la recherche d'efficacité professionnelle.

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social, médico-social, hospitalier souhaitant améliorer sa relation à soi et aux autres, approfondir l'outil relationnel et développer ses potentialités professionnelles.

OBJECTIFS

Mettre en œuvre ses ressources personnelles pour renforcer la Confiance en Soi ;
Acquérir des techniques et des outils permettant de s'affirmer dans le respect de l'autre et en toutes circonstances ;
Aborder les situations de la vie professionnelle avec plus d'assurance et de sérénité.

CONTENU

Diagnostiquer vos ressources face aux situations difficiles ou délicates
Apprendre à bien se connaître pour s'estimer (Identification des points de force, de faille et du potentiel) ;
Mesurer votre potentiel énergétique et votre niveau d'Estime en Soi (point sur votre vie émotionnelle).

Identifier et modifier vos conduites spontanées face aux tensions
Analyser vos conduites face aux tensions de la vie personnelle et professionnelle (mesure de votre niveau d'assertivité) ;
Renforcer l'Estime de soi pour s'affirmer en adoptant une attitude physique et mentale plus adaptée ;
Valoriser votre image et gagner en impact en harmonisant votre apparence physique (couleurs et formes de votre tenue vestimentaire) avec votre personnalité.

Acquérir des techniques d'affirmation de soi pour devenir assertif
Intégrer des techniques de base d'affirmation de Soi (tels que le DESC ou le Disque Rayé) dans votre répertoire ;
Mettre en place une dynamique de changement.

Développer des relations personnelles de qualité
Faire obstacle aux jeux relationnels d'autrui
Créer des relations positives (gagnant - gagnant) dans mon environnement personnel et professionnel.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Méthode interactive alternant des apports du formateur avec des échanges d'expériences personnelles, des questionnaires et bilans, des mises en situation et des exercices pratiques.
Un document de synthèse est remis à chaque participant.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Un outil de développement personnel qu service des secteurs professionnels qui placent la personne humaine et la relation, au cœur de leur action.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 31 mai, 7 et 14 juin 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Annick GRYSON-HAVET, Psychologue et consultante en relations humaines.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7499

Gestion des Conflits

CONTEXTE

Les disputes, tensions, malentendus et conflits mal gérés génèrent déperdition et gaspillage d'énergie, perte de motivation ou malaises dans les équipes professionnelles : est-ce une fatalité ?

PUBLIC

Tout professionnel

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances et compétences pour :

- Désamorcer les tensions et éviter les malentendus
- S'adapter et gérer les personnalités difficiles et les situations conflictuelles
- Prendre conscience des comportements que chacun adopte en situation conflictuelle et s'entraîner à la flexibilité comportementale
- Distinguer les conflits positifs sources de progrès des conflits destructeurs générant démotivation et violence et adopter le mode de gestion adéquat
- Communiquer, gérer et négocier

CONTENU

- Etat des lieux : quelques définitions et repères psycho-sociologiques ; le vocabulaire du conflit ; inventaire des différents types de conflit (de besoins, d'intérêts, de pouvoir, d'idées, de valeurs, de personnes…) ; les sources de conflit ; les émotions du conflit ; les rôles possibles en cas de conflit…
- Diagnostic : de quoi s'agit-il ? conflits ou jeux psychologiques : caractéristiques spécifiques, comment faire le bon diagnostic ?
- les remèdes : Gestion des conflits positifs (repérer, nommer, négocier, vivre et gérer le conflit, 3 méthodes pour le gérer et l'optimiser : classique, Communication Non Violente, médiaplan) Gestion des conflits négatifs : les jeux psychologiques (pourquoi les individus jouent ils ?, inventaire des « jeux » négatifs, les stratégies pour éviter d'y entrer, en sortir et les éradiquer, les options alternatives).
- Qualités et compétences à cultiver pour mieux gérer les conflits : une personnalité qui désamorce, négocie et crée un climat favorable au travail. Transfert et projection : comprendre pour étre en relation et non pas en "ré-action"

MODALITES PEDAGOGIQUES

- alternance de tests et autodiagnostic, d'apports théoriques et méthodologiques, d'exercices et jeux de rôles (facultatifs), d'échanges et d'analyse d'expériences et de situations issues du vécu des participants.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

accepter, gérer, négocier, apprivoiser et même apprécier les conflits pour les transformer en opportunité de progrès.

Lieux :
Loos, Arras

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours,
Loos : les 28 septembre, 5, 12, 19 octobre, et 9 novembre 2010.
Arras : 15, 28 Septembre, 13 Octobre, 19 et 30 Novembre 2010

Coût : 919 €

Animé par :
Annie DUCATTEAU, Consultante en communication et relations humaines

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Cathy SONTAG, tél. 03 21 24 09 09

Réf : n° 7550

Résolution de problèmes et créativité

CONTEXTE

Les dispositions législatives récentes imposent à toutes les organisations du secteur une mise en conformité de leur fonctionnement. La mise en œuvre des nouveaux dispositifs réclame une appréhension des freins au changement et nécessite une plus grande adaptabilité des professionnels.

PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaires, social, médico-social, hospitalier intervenant dans la gestion de projets, dans l'amélioration du service rendu à l'usager, dans la mise en place d'une démarche qualité ou souhaitant développer sa réactivité, son adaptabilité, son potentiel créatif, en individuel ou en groupe.

OBJECTIFS

Maîtriser le processus de résolution de problème.
S'approprier les outils méthodologiques à utiliser pour chacune des étapes
Redécouvrir la Créativité et identifier son potentiel créatif.

CONTENU

Le processus de résolution de problème et les outils associés.
Les 6 étapes du processus

• Etape 1 : définir le problème
La réunion Post-it
L'entretien semi-directif
La méthode des Groupes Nominaux
La technique du « est/n'est pas »
La méthode du Quintilien

• Etape 2 : identifier les causes
Le graphe des pourquoi
La carte mentale
L'arbre des causes
Le diagramme d'Ishikawa
Les techniques de hiérarchisation

• Etape 3 : trouver des idées
L'expression libre
Le brainstorming
Le Mind Mapping
Les techniques analogiques
Les techniques morphologiques

• Etape 4 : prendre la bonne décision
La lecture épurative
Le vote pondéré
Le vote multicritère
Les autres outils de décision

• Etape 5 : élaborer le plan d'action
La définition de l'objectif et les conditions de forme
Ressources et freins
Planification et rétro planning
Le schéma heuristique

• Etape 6 : lancer, suivre et évaluer
Les outils de suivi
Les critères d'évaluation

La créativité
Historique de la créativité : de Alex OSBORN à nos jours
Le processus de créativité : phase d'éloignement et phase de croisement
Cerveau droit et cerveau gauche
Les freins et les remèdes
Techniques et outils
Evaluation de son potentiel par des exercices d'éloignement et de créativité

MODALITES PEDAGOGIQUES

Mises en situations proposées par l'animateur ou les stagiaires, inter activité et apports théoriques, analytiques et méthodologiques

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une formation dynamisante, pratique, méthodologique et interactive

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 22, 29 avril et 6 mai 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Olivier VAN TICHELEN, Consultant en Créativité, Communication Interpersonnelle et Management

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7758

Mieux travailler ensemble

CONTEXTE

Parce qu'aujourd'hui, la qualité du service rendu à l'usager dépend aussi de la capacité de chacun des membres de l'organisation, à savoir mieux travailler ensemble.

PUBLIC

Toute personne travaillant en équipe ou ayant en charge l'animation d'un groupe

OBJECTIFS

Mieux comprendre les membres d'un groupe de travail
Identifier les comportements facilitants et les comportements parasites
Apprendre ou réapprendre à travailler ensemble
Adopter une stratégie commune
Développer la synergie et réussir ensemble

CONTENU

L'individu et le groupe de travail
Notion de personnalité
L'acceptation du droit à la différence
Les stratégies individuelles et collectives
Les attitudes des membres d'une équipe de travail

Le groupe de travail
Les étapes de la vie d'un groupe
Construire la relation et établir le contact
Poser le cadre de travail

Travaillons ensemble
Défendre ses idées et écouter les idées des autres
Pratiquer « l'avocat de l'ange »
La méthode du « et si ? »
Le Je et le Nous.

Décidons ensemble
La bonne décision
Les outils d'aide à la décision

Réussissons ensemble
Les effets de synergie et le Synergomêtre
L'efficacité du groupe de travail

MODALITES PEDAGOGIQUES

Mises en situations proposées par l'animateur ou les stagiaires, inter activité et apports théoriques, analytiques et méthodologiques

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une formation pratique, interactive permettant d'être plus efficace en groupe et apportant des réponses aux difficultés du travail en équipe

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 2, 16 et 23 juin 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Olivier VAN TICHELEN, Consultant en Communication Interpersonnelle, Relations Humaines, Créativité et Management

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7647

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

Conjugalité en crise et parentalité

CONTEXTE

Quand le couple souffre ou dysfonctionne et qu'il est encore possible d'éviter ou d'enrayer l'escalade qui s'amorce...

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès des familles

OBJECTIFS

• Acquérir un bagage théorique et méthodologique pour être capable de repérer, analyser, dédramatiser les situations de crises inhérentes à la vie de couple, et savoir transmettre certains éléments aux deux partenaires du couple pour soigner et restaurer la conjugalité et l'harmonie familiale ;
• Savoir être « médiateur » entre les deux conjoints et savoir mener un entretien dans la sérénité ;
• Etre en capacité de transmettre des éléments de grammaire relationnelle et d'alphabétisation émotionnelle pour apprendre aux conjoints l'art de « bien se disputer » pour ne pas glisser vers la rupture ou la violence.

CONTENU

• Différentes représentation et évolution de la notion de couple ;
• Les qualités de médiateurs ;
• Mener un entretien avec un couple : méthodes et règles ;
• Les étapes de la vie d'un couple et les différentes phases ;
• Les causes de dysfonctionnement (familiales, sociétales, éducationnelles, scénariques...) ;
• Les mauvaises habitudes, les «cercles vicieux» ;
• Le contrat (implicite) de conjugalité : le repérer, le conscientiser, le nommer, le réactualiser ;
• Les crises et les conflits opportunité de progrès pour le couple ou disputes dangereuses et toxiques : savoir les distinguer, les repérer, les gérer (accueillir ou les stopper).

MODALITES PEDAGOGIQUES

•alternance d'apports théoriques pour éclairer et permettre d'analyser des situations réelles, d'apports méthodologiques, d'entraînement à la pratique, de discussion, d'échange et d'analyse de cas cliniques ;
•Polycopiés et bibliographie pour prolonger la formation.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Aider les «conjoints» pour que les difficultés de conjugalité ne perturbe pas la parentalité et pour préserver ou retrouver l'harmonie familiale

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 15, 22 et 29 mars 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Annie DUCATTEAU, Formatrice Consultante en communication, management et relations humaines

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7477

Développer des compétences

Accompagnement des aidants familiaux

CONTEXTE

Dans une logique de reconnaissance du rôle de l'aidant, l'I.R.T.S. Nord-Pas-de-Calais souhaite s'inscrire dans la dynamique d'accompagnement et de formation des aidants. Une formation modularisable répondra aux besoins identifiés par l'aidant ou le professionnel accompagnateur de l'aidant, au regard des spécificités de leur place, pour leur permettre de mieux analyser, appréhender et donc gérer le vécu quotidien.

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès d'aidants familiaux ou tout aidant familial.

OBJECTIFS

Soutenir les aidants par :

- des connaissances sur la pathologie de leur proche et son évolution ;
- les gestes techniques de confort et de sécurité dans les actes de la vie quotidienne qu'ils pratiquent avec leur proche ;
- des outils pour mieux communiquer avec le proche malade mais aussi avec les différents intervenants.

CONTENU

Module 1 : Approche des pathologies et maladies invalidantes.

- Clarifier des connaissances sur les aspects les plus importants des maladies, s'entraîner à analyser différentes situations :
- Repérer chez le patient les facultés altérées, les capacités restantes
- Analyser les effets d'une stimulation adaptée : plaisir / déplaisir
- Repérer les signes de la maladie, identifier les facteurs pouvant influencer le comportement des patients

Module 2 : Approche de la vulnérabilité

- Repérage de la souffrance des aidants, redonner confiance et estime de soi
- Développement de ses capacités à écouter et acquérir des modes de communication verbale et non-verbale permettant d'améliorer la relation à la personne aidée
- Problématiques familiales, fratries,…
- Maintien de la vie personnelle et sociale

Module 3 : Vie Pratique

- Réalisation de certains gestes de confort et de sécurité au quotidien :
  - marche accompagnée
  - relevé de chute, transfert du lit au fauteuil
  - accessibilité
- Apport d'aides techniques permettant de développer la prévention des accidents de la vie courante
- Identification des sources de danger potentiel, dans chaque pièce de l'habitation pour proposer des aménagements mieux adaptés
- Accès aux droits et services, question de la gestion des tutelles.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Une pédagogie interactive centrée sur le développement de la personne. Elle permet aux personnes d'interroger leurs pratiques dans le respect, la confidentialité, l'écoute, la liberté d'expression et la libre implication.
- Des aspects théoriques et pratiques par des formateurs issus du terrain et s'inscrivant dans une approche pluridisciplinaire.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Anticiper l'évolution des politiques sociales et familiales, en faveur du statut « aidant », en permettant aux aidants naturels ou familiaux, de valoriser leur expérience.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 12 heures par module, sur 2 jours (par module) ou 36 heures sur 6 jours (au total)
Module 1 : 28 et 29 octobre 2010
Module 2 : 4 et 5 novembre 2010
Module 3 : 30 et 31 novembre 2010

Coût : 314 € par module ou 850 € pour le stage complet

Animé par :
André BARDOT, Directeur de structure hospitalière
Nancy MEGUE, Psychologue Clinicienne
Olivier FONTAINE, Kinésithérapeute

Contact :
Anne STEENHUYSE,
tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7318

Sensibilisation à l'Intervention Systémique et à la Thérapie Familiale

CONTEXTE

Intervenir auprès des familles ou des individus nécessite parfois d'aborder d'autres méthodes afin de considérer la situation dans sa globalité, dans sa complexité...L'analyse systémique dans l'approche de thérapie familiale constitue une alternative intéressante dans ce sens. Cette formation permet de se sensibiliser à ces théories et méthodologies.

PUBLIC

Tout professionnel des secteurs de santé, du social et de l'éducatif, intéressé par cette approche méthodologique.

OBJECTIFS

Sensibiliser les participants à l'importance d'un regard systémique dans les différents champs professionnels qu'ils pratiquent :
- Individu,
- Famille,
- Couple,
- Réseaux,
- Institution.

Permettre une lecture différente des problématiques familiales auxquelles les participants peuvent être confrontés.

CONTENU

Les concepts de l'approche systémique, la notion de système et la théorie de la communication :
- Les différents courants de la thérapie familiale,
- La notion d'homéostasie,
- La notion de crise dans un système,
- La notion du patient désigné,
- Évaluation de la fonction du symptôme,

Les secrets de familles, croyance et mythes familiaux,

La notion de couple en thérapie systémique
- couple conjugal et couple parental
- Le couple et la cellule familiale

L'identification des techniques d'interventions et de changements.

Une introduction au vocabulaire systémique ainsi qu'une initiation aux différentes écoles systémiques sont proposées afin de mieux situer l'approche systémique dans les champs de l'intervention familiale et sociale.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Articulation entre pratique et théorie, à partir de situations professionnelles proposées par le participant,
- Jeux de rôles (simulation d'entretiens familiaux),
- Vidéos conférences.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Appréhender les spécificités de ces théories et méthodologies avant d'entreprendre le cycle long de travail sur ces méthodologies, qui permettra une réelle appropriation chez le professionnel.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 20, 21 et 22 avril 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Henri DRUMEZ, Thérapeute de couple et de famille, membre de l'E.F.T.A, et membre titulaire de la S.F.T.F

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7776

Intervention systémique et thérapie familiale
Cycles I et II

CONTEXTE

«Qu'est-ce que signifie «apprivoiser» ? dit le Petit Prince. - C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ca signifie «créer des liens...» (Antoine de Saint Exupéry).

PUBLIC

Professionnels de la santé, travailleurs sociaux souhaitant se former à la théorie des systèmes et à la pratique des thérapies familiales.

PRÉ-REQUIS

justifier de 5 années d'expérience professionnelle en accompagnement de publics (ES, psychologues,...).

1ER CYCLE INTERVENTION SYSTÉMIQUE ET THÉRAPIE FAMILIALE ANNÉES 1 ET 2

OBJECTIFS

• Acquérir une connaissance sur la théorie des systèmes et de la communication,

• Aborder l'organisation de la famille en tant que système, ses règles de fonctionnements, les raisons du dysfonctionnement ainsi que les techniques d'entretiens avec les familles.

CONTENU

1. Présentation de la thérapie familiale

Histoire , fondements et évolution,
Les différents courants en thérapie familiale systémique.

2. Concepts systémiques appliqués à la communication*

Communication paradoxale et double contrainte,
Alliance, coalition, triangulation,
Gestion des conflits.

3. Concept systémique appliqué à l'entretien de la thérapie familiale

Repérer le fonctionnement complexe des familles en difficultés,
Évaluer leurs demandes,
Processus de l'homéostasie,
Symptôme et fonction positive du symptôme.

4. Apprentissage de la technique du génogramme comme outil d'intégration de l'histoire familiale

Les différentes utilisations du génogramme.

5. Concept de résonance

Comment utiliser ses résonances dans l'approche systémique avec les familles?

6. Initiation à la thérapie de couple

Comment aborder les liens spécifiques qui relient les conjoints entre eux mais aussi leur famille d'origine,
Les mythes fondamentaux.

ÉVALUATION DU CYCLE

Doit permettre aux étudiants en formation d'élaborer des hypothèses et des stratégies d'intervention,
D'intégrer dans leur pratique quotidienne respective les concepts et outils méthodiques de base de l'approche systémique,
Être en mesure de différencier une intervention éducative ou sociale, d'une intervention dite «thérapeutique».

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques, jeux de rôles, études de cas en alternance.
Seront abordés également l'usage de la vidéo, l'observation de vidéo cassettes, le travail sur la communication non-verbale.

SUITE



2ème CYCLE INTERVENTION SYSTÉMIQUE ET THÉRAPIE FAMILIALE ANNÉES 3 ET 4

OBJECTIFS

L'objectif du deuxième cycle est de permettre à l'étudiant en formation de mettre en oeuvre et expérimenter dans sa pratique professionnelle d'acteur social, éducatif ou de santé, les différents acquis théoriques et cliniques

CONTENU

Le contenu sera mis sur les présentations de situations apportées par les étudiants en formation.
L'approfondissent des thèmes abordés dans le premier cycle et de l'apport de nouveaux concepts.

1. La famille et les institutions
La compétence des familles,
Méthodologie de l'entretien en thérapie familiale
2. Hypothèses sur l'institution en tant que système
Rôles et fonctions,
Systémique en institution,
La crise et contexte d'intervention en institution.

3. Dysfonction de la croissance de la famille
Crise de l'adolescence,
Anorexie, boulimie.

4. Les secrets de familles
Quand et comment s'instaurent les secrets de famille dans l'enfance,
Quand et comment les révéler,
Secrets de famille transgénérations et leur nocivité.

5. Les mythes fondateurs

- Le couple en thérapie systémique
- Crises de couple : La chute des mythes
- Couple conjugal et couple parental
- Couple et la cellule familiale

Le mythe familial

- Le thérapeute face à la famille : Mythe familial
- Mythe de l'intervenant

Le mythe institutionnel

- Institution soignante, institution familiale
- Théorie et mythe d'appartenance en analyse systémique institutionnelle

ÉVALUATION DU CYCLE

L'attention sera portée plus précisément sur les points suivants :

• La prise en compte du contexte institutionnel, de la rencontre entre l'intervenant et l'individu, et les membres du groupe familial.

• La définition des objectifs d'une prise en charge systémique dans une perspective de changement, hypothèses, créativité, systèmes thérapeutiques.

APPORTS SPÉCIFIQUES THÉMATIQUES

- Médiation familiale,
- Violence, abus sexuels, inceste dans la famille,
- Trouble de l'enfance et de l'adolescence,
- «deuil» dans la famille, dans le couple.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposés théoriques, jeux de rôles, études de cas en alternance.
Seront abordés également l'usage de la vidéo, l'observation de vidéo cassettes, le travail sur la communication non-verbale.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Sans aller jusqu'à l'intervention « thérapeutique », une formation complète qui permet de s'approprier des méthodologies pour « un autre regard » sur la personne, sur la famille.
Une complémentarité d'approches pour perfectionner son regard professionnel

Lieu :
Loos

Durée et dates :
108 heures par année, sur 18 jours

1ère année : Décembre 2010 à Mai 2011

2ème année : Mars 2011 à Septembre 2011

3ème année : Mars 2010 à Septembre 2010

4ème année : Septembre 2010 à Février 2011

Coût : 1730 € par année de formation

Animé par :
Henri DRUMEZ, Educateur Spécialisé et Thérapeute de couple et de famille, membre de l'E.F.T.A, et membre titulaire de la S.F.T.F
Jamal KARDOUNA, psychologue clinicien et Thérapeute familial
Nicolette CAMPION , Psychologue Clinicienne et Thérapeute Familiale

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf (1) année 1 et 2 : n° 7610

Réf (2) année 3 et 4: n° 7615

La parentalité, la fonction parentale, la place du père et maintien du lien familial

CONTEXTE

Après quelques années d'expériences plurielles, il importe de repréciser de quoi nous parlons vraiment quand nous intervenons dans le champ de la parentalité, comment nous suscitons la fonction parentale, quelle est aujourd'hui la place du père dans la famille et dans la société et quels réflexions et soins apporter aux liens familiaux.

PUBLIC

Travailleurs sociaux et chargés de mission intervenant dans le secteur de l'enfance, dans l'accompagnement des acteurs familiaux, dans les dispositifs de soutien à la parentalité et de réussite éducative, et souhaitant approfondir la notion de lien familial ainsi que le sens et la pertinence du partenariat parents - professionnels.

OBJECTIFS

- intégrer les approches (sociologiques, ethnologiques, juridiques, psychologiques) de la parentalité telle que nous pouvons à ce jour la définir.
- Poser une démarche professionnelle de « recherche-action » dans le travail de valorisation de la fonction parentale.
- Développer une réflexion et une « imagination » permettant de re- présenter aujourd'hui la place du père dans le système familial et dans la société.
- avoir une approche de ce que sont la médiation et la thérapie familiale,
- apporter réflexion et pertinence au maintien du lien familial,
- Susciter l'échange entre parents et professionnels selon une éthique de responsabilité, de conviction et d'acceptation de l'altérité.

CONTENU

- la parentalité : un concept « fourre-tout » ou une matière à réflexion mieux définie ?
- L'exercice de la parentalité : évolution sociologique du modèle familial, spécificités culturelles, droit de la famille, l'autorité parentale, les médiations ;
- L'expérience de la parentalité : le vécu affectif et imaginaire de la personne impliquée dans un processus de parentification, la gestion des difficultés (quelle qu'en soit la nature) et des ruptures, le maintien des liens familiaux (loi de mars 2007) ;
- Les pratiques de la parentalité : les soins à l'enfant, les interactions entre les personnes, les apports de biens d'éducation et de biens de signification ;
- Vulnérabilités et ressources : le réel de la fonction parentale : maternelle et paternelle ;
- La place du père : les « mésaventures » du père ; le père, un fils, un homme et un parent toujours en invention ; c'est quoi être père et faire « du père » dans une famille aujourd'hui relationnelle ? Plaidoyer pour une conscience collective et partagée de la place du père et/ou de ce qui est du père dans toute société.
- Parents et professionnels : vers une solidarité de proximité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et expérientiels,
- Echanges avec des professionnels (personne-ressource, juriste, médiateur, thérapeute familial)
- Débats interactifs (co – vision) à partir de situations rencontrées,
- Synthèse et prospective.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une avancée dans le processus de maturation personnelle et professionnelle, une ouverture à de nouvelles occasions de partager, avec ses acteurs, pères et mères, le sens de la parentalité et du lien familial.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours,
Loos : 22, 23, 30 Novembre, 6 et 7 Décembre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Edith GODIN, Ethnologue du proche et de la famille
Pierre DELOR, Directeur de structure
et intervenants familiaux.

Contacts :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7660

Autour des pratiques alimentaires au sein de la famille

CONTEXTE

L'association Laisse Ton Empreinte a élaboré un outil convivial avec des professionnels, des parents, des jeunes qui permet à chacun de voyager au cœur de ses pratiques alimentaires, de s'interroger sur ce qui lui a été transmis et sur ce qu'il transmet. Grâce au Professeur Zoulouck, enquêteur et narrateur attitré de LTE, ce sujet sensible, intime peut être abordé en dédramatisant et en sortant de la culpabilité. Comment ? Chaque enquête, ramène Zoulouck à lui-même et à ses innombrables défauts, et comme il parvient à changer, il a un vrai rôle incitateur… Si lui y arrive pourquoi pas nous ?
Ce personnage est au cœur de l'outil puisqu'on le retrouve à la fois dans le carnet à destination du public et dans le DVD qui permet de faciliter l'émergence de la parole et les prises de conscience.

PUBLIC

Tout professionnel souhaitant travailler ces questions avec son public et désireux d'avoir une approche complémentaire à l'éducation à la santé: éducateurs, animateurs, conseillers en économie sociale et familiale, professionnels de santé …

OBJECTIFS

Objectif de l'outil :

- Permettre aux adultes, parents, éducateurs, travailleurs sociaux… de s'interroger sur ce qu'ils transmettent en tant qu'adultes aux enfants dont ils ont la charge en matière de pratiques alimentaires et de mobilité :

Façon de s'alimenter, choix des aliments, culture familiale, place des écrans, difficultés à mettre des règles, à gérer la frustration... et ce afin qu'ils prennent conscience que leurs propres pratiques influencent celles des enfants. Nous le voyons, cet outil permet également de travailler la parentalité.

Objectif de la formation

S'approprier l'outil, c'est-à-dire être en capacité de :

- mettre en place le cadre adapté et d'animer un espace de parole sur ces questions
- développer un savoir-faire relationnel pour accompagner son public dans une meilleure connaissance de lui-même.

CONTENU

Le professionnel sera amené à s'interroger sur son propre rapport à l'alimentation et à vivre les différentes étapes du processus inhérent à l'outil

• Eléments théoriques, parti-pris de l'outil, enjeux de la thématique
• La posture du professionnel, le rôle du groupe dans la création et la mobilisation de ressources
• Analyse des supports composant l'outil

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Mise en situation, « appropriation de l'intérieur »
• Exploration du processus (posture, contrat, la trace, les défis, la socialisation)
• Apports théoriques et méthodologiques
• Formalisation par le professionnel des objectifs à atteindre avec son public
• Décryptage de la mise en place concrète de l'outil
• Echanges à partir des pratiques professionnelles.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une manière transversale d'aborder la thématique, un outil concret pour provoquer des déclics, des prises de conscience et donner envie de se mettre dans une dynamique de changement.

Chaque participant repartira avec l'outil qui comprend : un DVD "les enquêtes du Pr Zoulouck", un carnet illustré à destination des adultes en deux parties (une partie BD, une partie permettant au public de noter sur ce qu'il a découvert sur lui), un carnet à destination des adolescents et des enfants conçu sur le même principe, et un mode d'emploi.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 14 heures sur 2 jours, les 21 et 22 juin 2010.

Coût : 390 €

Animé par :
Catherine CARPENTIER, Ethnologue, Association "Laisse Ton Empreinte".

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7421

Concevoir, conduire et évaluer un projet dans le champ de la parentalité

CONTEXTE

Au cours des entretiens avec des parents, beaucoup d'entre eux font part des difficultés qu'ils éprouvent pour éduquer, comme ils le souhaitent, leur(s) enfant(s) et souvent évoquent la solitude qu'ils ressentent dans cette expérience.
Aussi importe-t-il de leur proposer des lieux d'échanges entre parents, entre parents et enfants, lieux qu'ils puissent réellement s'approprier, lieux d'encouragement à l'expression, à l'estime de soi et à la création de liens familiaux renouvelés.

PUBLIC

- Professionnels en contact avec des parents dans les quartiers, dans des structures d'accueil, dans des réseaux d'appui et d'accompagnement de la fonction parentale,
- Chargés de projets et de missions dans le champ de la parentalité.

OBJECTIFS

- Proposer aux parents des temps d'échanges sur leur expérience parentale, le respect de chacun dans le groupe permettant de se dire, de s'estimer, de se re-situer dans la vie personnelle, familiale et sociale,
- Acquérir pour les promoteurs des actions des savoirs théoriques et méthodologiques nécessaires à la mise en œuvre et à l'animation réfléchie de groupes de parents et de lieux accueillant parents et enfants
- Favoriser le partenariat parents- professionnels.

CONTENU

• Les enjeux, aujourd'hui, de la parentalité : approche pluridisciplinaire.
• La recherche- action : une démarche de soutien à la parentalité.
• la conception d'espaces-temps d'échanges et de créativité parentale à partir d'expériences concrètes (ex. « les ateliers être père », « l'outil » proposé par l'association « Laisse Ton Empreinte » aux parents et aux professionnels, les lieux accueillant plusieurs générations) :
- Écoute préalable et analyse du discours des parents, leurs inquiétudes et leurs souhaits,
- Élaboration d'un cadre et d'un contenu des rencontres,
- Mise en synergie des partenaires institutionnels autour du projet,
- Invitations et création du groupe.
• La conduite et le développement des échanges dans un groupe de parents ou dans un lieu d'animation parents /enfants : méthodologie et supports spécifiques pour faire émerger la parole, le rôle de l'animateur- régulateur, l'attention portée à chaque étape de l'expression parentale, le groupe en tant que support de l'aide mutuelle, les redynamisations nécessaires et « la trace » valorisante pour les parents et les enfants.
• L'évaluation de l'action : regard et formulation sur les avancées ou non dans le processus engagé, gestion du prévu et de l'imprévu, analyse des effets et des limites de l'action, synthèse et ouvertures sur l'avenir.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques,
- Partages et critiques constructives d'expériences permettant une optimisation des actions de soutien à la parentalité,
- Travail d'appropriation d'outils d'animation et d'évaluation,
- Construction ensemble d'un projet d'action et analyse de ses possibles adaptations

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Acquisition de supports et de méthodes pédagogiques, mise à disposition d'un outil adapté et adaptable à différents types de groupes de parents et d'animations parents- enfants.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 28 heures sur 4 jours,
les 8, 9, 22 et 23 Mars 2010

Coût : 721 €

Animé par :
Edith GODIN, Ethnologue du proche et de la famille
Catherine CARPENTIER, Association « Laisse ton empreinte »

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7469

Travail relationnel et social avec les familles

CONTEXTE

Les professionnels du travail social remplissent une mission d'assistance éducative : ils appartiennent à des services ou des établissements spécialisés, habilités par les autorités de tutelle, état et département, et ont, de ce fait, une compétence reconnue pour intervenir auprès des familles confrontées à de graves difficultés éducatives.

PUBLIC

Personnels soignants, travailleurs sociaux, professeurs des écoles.

OBJECTIFS

- Permettre la prise en compte des familles en lien avec le placement en institution de jeunes déficients visuels multihandicapés
- Interroger sa pratique professionnelle sur le travail au quotidien avec les familles
- Réfléchir sur les enjeux éducatifs et relationnels dans le triangle parents / enfant / professionnel
- Comprendre les processus de structuration et de fonctionnement des liens familiaux
- Appréhender les axes et les articulations du processus de parentalité.

CONTENU

Les fonctions parentales et les axes de la parentalité

Les enjeux de la séparation pour les parents et pour les enfants en institution et ce qu'elle peut induire :
• Attachement
• Séparation physique et séparation psychique

La famille et l'institution, regard sur deux systèmes
• Le système familial, le système institutionnel : interactions et cycles de vie
• L'institution : lieux de décision et de coopération
• Charger la famille ou « faire avec »
• Le travail de l'institution : réparation.

La rencontre famille / institution éducative
• L'institution « la bonne mère » ?
• L'ambivalence de chacun
• Le deuil
• La culpabilité des parents lors du placement de leur enfant
• Les résonances émotionnelles dans les relations avec les familles

Inclure la famille dans la dynamique institutionnelle
• L'accueil des familles (moments, dispositifs, lieux)
• Fonctions de l'accueil / admission / orientation
• La place et le rôle des parents dans la formalisation d'un projet commun
• Construire un projet avec les parents : quelles attitudes et quelles paroles pour favoriser l'implication parentale et la construction du lien.
Accompagner les familles : soutien, collaboration, responsabilisation
• La relation dans le quotidien de l'enfant
• Savoir écouter les souffrances des familles
• Apprendre à repérer les points d'appui et les ressources dans les interactions enfant-parents
• La notion de compétence parentale

Les moyens d'intervention : construire des outils en équipe
• L'écoute et l'observation active
• L'accueil formel et informel
• Les entretiens avec les parents
• Les entretiens familiaux
• Les écrits

Le cadre et les limites de l'accompagnement des familles.

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Apports théoriques
• Etudes de cas à partir de situations de travail

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une formation très adaptée aux attentes des professionnels dans le domaine éducatif notamment.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 25, 26 Mars, 1, 2 et 22 Avril 2010

Coût : 919 €

Animé par :
Nancy MEGUE, Psychologue
Henri DRUMEZ, Éducateur spécialisé et thérapeute familial
Béatrice HENNINOT, Médiatrice familiale
Christian LAROYE, Directeur de structure

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7800

nouveau

Information des familles

CONTEXTE

La question de l'information des familles passe par une distinction entre l'information sociale et l'information médicale. Même si cela est parfois confus dans la relation avec des tiers, les informations médicales sont soumises à d'autres règles que l'on retrouve principalement dans le code de la santé. La confusion tient principalement au fait que ce sont les mêmes personnes qui sont susceptibles d'obtenir des informations. La dernière difficulté tient également au fait que peut se poser la question du secret professionnel / et / ou médical et des conséquences qui en découlent sur le plan juridique.

PUBLIC

Tout professionnel du champ social, médico-social ou éducatif.

OBJECTIFS

- Comprendre la dimension de l'information
- Savoir quoi dire, « A qui le dire » ? Maîtriser l'information et apprendre à en distinguer les différents niveaux
- Appréhender les questions liées au secret professionnel et au partage de l'information, suivant la nature de celle-ci.

CONTENU

1 : L'information des familles dans le champ du travail social ; l'information sociale

Il n'y a pas de définition en droit de l' « information sociale ». On dira par défaut que l'information sociale recouvre toutes les informations détenues en dehors des informations médicales.

Principe

Le premier principe qui régit le travail social est celui de la confidentialité (comme dans le champ de la santé). L'information des familles apparaît donc comme une exception à la règle.

« Chacun a droit au respect de sa vie privée » est le fondement de la relation avec les usagers.

- De qui parle-t-on : l'usager – la personne – l'ascendant ?
- A qui parle-t-on : l'ayant droit - le proche – le concubin – le mari… ?

Comment concilier l'information des familles avec le principe posé par l'article 9 du code civil ?

- Qu'est-ce que la vie privée ?
- Qu'est-ce que l'intimité ?

Que disent les lois ?

- La loi du 02/01/2002 – les lois du 5 mars 2007.
- La question de l'accès au dossier.
- Le rôle de la CNIL – de la CADA (commission d'accès aux documents administratifs)

2- L'information des familles dans le champ de la santé

- Principes
- La personne de confiance
- Refus de parler et refus de soins

MODALITES PEDAGOGIQUES

Approche interactive à partir d'études de situations professionnelles. Apports théoriques.

Lieu : **Loos**

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 26 Avril, 6 et 7 Mai 2010

Coût : 524 € par module ou 850 € pour le stage complet

Animé par : **Hervé BORDY**, Juriste en Droit Social

Contact : **Anne STEENHUYSE,** tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7584

Développer des compétences

nouveau

Visites médiatisées

CONTEXTE

Il n'est plus possible d'envisager aujourd'hui une action éducative auprès des enfants sans envisager la place des parents. En cas de danger, les visites médiatisées sont devenues une pratique usuelle dans le champ de la protection de l'enfance. Cette pratique n'est pas sans poser des problèmes éthiques, techniques et pratiques.

PUBLIC

Les travailleurs sociaux engagés dans la protection de l'enfance.

OBJECTIFS

- Appréhender le sens des visites médiatisées
- Construire une démarche de travail adaptée aux visites médiatisées
- Acquérir les outils conceptuels pratiques

CONTENU

Approche juridique

- Cadre juridique des droits de visite
- La séparation et ses effets juridiques sur l'enfant
- Conserver le lien : les droits des parents et des enfants,

Approche psychologique

- L'impact des conflits, des séparations sur l'enfant
- Le sens de la visite médiatisée : est ce seulement de la protection ? ou de l'échange, du transfert de savoirs, des alliances … ?

Approche sociologique

- Evolution de la fonction parentale.
- Le sens de l'intervention : est ce une forme de contrôle et/ou de la transaction ?
- Emergence et engouement pour la notion de médiation.

Approche méthodologique

- l'observation : qu'est ce qu'il faut observer ? comment observer ? que retranscrire de l'observation ?
- quelle pratique ? quelle est la bonne distance ? à quel rythme ?
- la posture de tiers.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Approche interactive à partir d'études de situations professionnelles. Apports théoriques.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une formation en lien étroit avec la formation de médiateur social.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours,
les 23 Septembre, 21 Octobre et 18 Novembre 2010.

Coût : 524 € par module ou 850 € pour le stage complet

Animé par :
Béatrice HENNINOT, Médiatrice Familiale
Nicole DESCAMPS, Juriste
Bernadette DELAVAL, Sociologue

Contact :
Anne STEENHUYSE,
tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7928

Développer des compétences

Prévention des risques de mauvais traitements à l'encontre des personnes âgées et handicapées

CONTEXTE

Une mobilisation importante des institutions et de l'opinion, des évolutions réglementaires récentes sont venues, à juste titre, mettre en évidence les risques de maltraitances que peuvent encourir les personnes vulnérables que sont les personnes âgées et les personnes handicapées dans les institutions comme dans les familles.
Ceci vient interroger les pratiques professionnelles et institutionnelles.
Face à la question complexe de la maltraitance, il est indispensable, par une bonne connaissance des phénomènes et par la référence permanente aux principes de l'éthique, de soutenir les professionnels pour leur permettre de mieux identifier les risques et les enjeux de la « confrontation » permanente à la dépendance pour leur permettre de ne pas se laisser emporter par la peur et l'épuisement susceptibles de générer le passage à l'acte, la perte des repères, la déshumanisation des relations, la violence …

PUBLIC

Cadres et professionnels intervenant auprès des personnes handicapées et/ou âgées, à domicile, en établissement d'accueil ou en services spécialisés.

OBJECTIFS

- Créer, par une bonne connaissance du phénomène et du cadre réglementaire qui le régit, une situation de veille au regard des risques de maltraitance dans un climat de sérénité institutionnelle et individuelle
- Renforcer les compétences des professionnels pour observer les situations, en rendre compte (à l'oral et à l'écrit), accompagner les personnes et leur environnement familial (du point de vue des victimes comme des auteurs)
- Soutenir les professionnels pour qu'ils trouvent le bon ajustement avec la personne âgée ou handicapée et adaptent leurs pratiques pour un plein exercice de la responsabilité

CONTENU

Qu'est ce que la maltraitance ?
- Les fondements de la maltraitance : la violence, les rapports d'emprise
- Les différentes formes de maltraitance, les négligences, la spoliation…

Définition du concept de vulnérabilité
- La vulnérabilité particulière de la personne âgée ou handicapée

Le cadre réglementaire en vigueur
- Le droit et la protection des personnes vulnérables
- Les obligations et droits des professionnels
- Le droit des usagers dans les institutions sociales et médico sociales
- Le droit des familles

Les principes de l'éthique
L'identification et l'accompagnement des risques de danger et dangers avérés
- L'observation
- L'évaluation des situations de risques de danger
- Le signalement
- L'accompagnement des victimes, des auteurs, et de leur environnement familial
- L'accompagnement des professionnels

Les ressources et les fragilités des institutions face à ces phénomènes
- Comment créer dans les institutions un dispositif de veille pour un accompagnement des professionnels face aux risques du quotidien

Le travail inter partenarial
- Identifier et mobiliser les ressources partenariales
- L'impact des situations des violences sur le travail inter partenarial (l'atteinte des liens)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Études de cas cliniques et débat en grand groupe
- Remise de documents

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Garantir une connaissance du cadre réglementaire, d'une part, et d'autre part, de la vulnérabilité particulière des personnes âgées et/ou handicapées pour assumer sereinement sa responsabilité de professionel.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours,
les 31 Mai, 7 et 14 Juin 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Annette GLOWACKI, Directrice d'établissement spécialisé, experte sur les questions de maltraitances.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7856

Accompagnement des personnes en fin de vie

CONTEXTE

La fin d'une vie interroge chacun et chacune à titre personnel, mais aussi à titre professionnel, dans un contexte particulier : accompagner la personne et ses proches si besoin.Beaucoup de questions, de doutes, d'hésitations , au cours de cette étape , qui demande, chez le professionnel, un savoir être et savoir faire.

PUBLIC

TToute personne concernée, dans le cadre de sa fonction, par l'accompagnement d'une personne en fin de vie , qu'il s'agisse d'une personne âgée, handicapée... prise en charge au sein d'une structure du secteur médico-social.

OBJECTIFS

- Etre capable de mieux accompagner la souffrance et la mort en tant que professionnel.
- Mieux appréhender la démarche d'accompagnement de la personne et de ses proches, dans une dimension professionnelle
- Se doter d'éléments d'analyse, d'observation et d'écoute auprès de la personne

CONTENU

• Les besoins physiques, affectifs, sociaux et spirituels de la personne en fin de vie.
• Définir la douleur physique, psychique, comprendre les mécanismes et savoir l'évaluer.
• Comment parler de la mort, de la notion de perte, comment accompagner quelqu'un qui souffre, s'interroger sur la conception que l'on se fait du soin.
• Le respect des volontés, la dignité de la personne, la question de l'euthanasie.
• Appréhender les différentes organisations du soin palliatif. Connaître les relais en milieu hospitalier, ou en centre spécialisé. Savoir les interpeller.
• Les limites de l'accompagnement. Comment se faire aider ? qui solliciter dans les moments de crise, de charge de travail supplémentaire, d'organisation matérielle d'un décès ?
• La souffrance des aidants familiaux, leurs limites personnelles et professionnelles.
• Le partenariat : travailler avec une équipe de soins palliatifs.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Démarche participative – analyse de situations proposées par les participants ;
Apports théoriques, avec remise de documents ;
Rencontre d'équipes de professionnels accompagnateurs.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Prendre du temps pour assurer un accompagnement de qualité, dans une épreuve difficile à vivre.
Mieux cerner la demande et la réponse pour ajuster au mieux la relation d'aide et d'écoute : aider à vivre ou à mourir ?

Lieux :
Loos, Arras

Durée et dates : 20h sur 3 jours,
Arras : les 18, 20 et 27 mai 2010.
Loos : les 16, 18 et 23 mars 2010.

Coût : 524 € par session

Animé suivant le site par :
Marie-Noëlle DUMOULIN, Cadre pédagogique IRTS,
André BARDOT, Directeur de Structure hospitalière
Odile CAMBRONNE, Formatrice et psycho-thérapeute, intervenante dans les métiers à la personne (à domicile et en établissement).

Contact :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Arras : Cathy SONTAG, tél. 03 21 24 09 09

Réf : n° 7320

Sensibilisation à la médiation familiale

CONTEXTE

La médiation, mode de résolution positif des conflits importé des pays Anglo-Saxons, se développe en France grâce à la création du métier de médiateur familial en 2003. Son champ d'intervention recouvre les situations de rupture (divorce, séparation, décès, succession..), les situations de liens intergénérationnels (parents-enfants, grandsparents-petits enfants..), les situations familiales dans ses diverses modalités (familles monoparentales, familles recomposées, familles bi-nationnales...).
Il s'agit d'ouvrir des voies nouvelles dans un contexte de crise, d'affrontements, de positions bloquées et de rapport de force. Le médiateur 'tiers" impartial et indépendant, sans pouvoir de décision, favorise la restauration d'un dialogue entre les personnes en conflit et accompagne le processus qui favorise l'expression des besoins et la recherche d'accords dans un esprit de négociation et de respect mutuel.
La médiation familiale se définit comme un processus de construction et de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie et la responsabilité des personnes.

PUBLIC

Tout professionnel qui souhaite acquérir des attitudes de gestion positive dans les situations conflictuelles ou qui s'intéresse à ce métier pour lui-même, pour le promouvoir, pour mieux orienter.

OBJECTIFS

Clarifier la représentation du terme "médiation"
Repérer les enjeux de la médiation dans la famille et dans le maintien des liens
Identifier les "attitudes médiatrices" et les expérimenter pour se les approprier.
Prendre en compte l'expression et la gestion des émotions et des besoins
Poser un cadre contenant et le maintenir
Etre à l'écoute des résonances et de l'implication personnelle dans le conflit

CONTENU

A partir des situations concrètes apportées par les participants :
- Le rôle du médiateur et les "attitudes médiatrices"
- La posture de "tiers" et l'éthique : neutralité, équité...
- La conduite du processus de médiation
- Les stratégies de gestion du conflit
- Le champ d'application de la médiation familiale
- Différentes approches des relations humaines et de la communication serviront d'éclairage.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Pragmatique et concrète :
Exercices et simulations
Réflexion à partir de situations concrètes professionnelles ou personnelles apportées par les participants.
Eclairages théoriques
Support pédagogique
Evaluation en fin de formation

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Retrouver une communication au cœur du conflit, maintenir le lien et éviter si possible la judiciarisation.

Lieux :
Loos, Arras

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours,
Arras, les 16, 18 et 23 mars 2010.
Loos, les 3, 4, 5 Novembre 2009

Coût : 524 €

Animé par :
Loos : **Béatrice HENNINOT-LORTHIOIS,** médiatrice familiale
Arras : **Mme SCHAMBROECK,** Thérapeute et médiatrice familiale

Contact :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Arras : Cathy SONTAG, tél. 03 21 24 09 09

Réf : n° 7773

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

Identifier et prendre en compte l'impact des violences conjugales par un accompagnement des victimes, des auteurs, et des enfants témoins

CONTEXTE

La volonté de respecter la vie privée des familles a pendant longtemps occulté le regard des professionnels sur les violences au sein du couple.
Les chiffres et les témoignages nous permettent de prendre conscience de l'ampleur du phénomène.
Il est aujourd'hui reconnu par le législateur.
Des avancées ont été faites du point de vue de l'accompagnement des victimes.
Des évolutions sont en cours sur le plan du traitement des auteurs.
Une question reste dans l'ombre : l'impact sur les enfants témoins.

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès des familles, et intéressé par cette approche.

OBJECTIFS

Renforcer les connaissances des professionnels et développer des capacités pour

• Repérer le contexte actuel : le cadre législatif, les chiffres...
• Identifier les phénomènes de violences au sein du couple, en comprendre les mécanismes
- les formes et cycles de la violence
- le rapport d'emprise « pourquoi ne partent elles pas ? »
• Donner aux professionnels des outils de compréhension de ces phénomènes pour faire face à des situations violentes, labiles, à risques...
• Accompagner les situations de violences conjugales dans une approche juridique, clinique et sociale des victimes, des auteurs et des enfants témoins
• Connaître les ressources pour mettre en œuvre un travail inter partenarial et inter disciplinaire.

CONTENU

• Le contexte
- les chiffres, enquêtes...
- de la sphère privée a la scène publique
- le dispositif législatif en vigueur
• Les fondements et mécanismes de la violence
- les formes et cycles de la violence
- le rapport d'emprise
• L'identification des situations
• Comment et à qui en rendre compte ?
• L'accompagnement des situations de violences conjugales .
Sera abordée la question des victimes, des auteurs, des enfants témoins du point de vue :
- juridique (les ressources du droit, les expériences en cours...)
- clinique (approche médico psychologique des victimes, des auteurs, l'impact sur les enfants témoins, quelle prise en charge thérapeutique ?)
- social
• Le travail inter partenarial
• La prévention

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques
Etude de textes
Supports vidéo
Analyse de situations

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Permettre d'analyser plus finement les phénomènes de conflit et de violence, dans le but de favoriser l'expression des victimes et auteurs. Doter les professionnels à mobiliser les ressources interdisciplinaires et partenariales

Lieu :
Loos

Durée et dates :
20 heures sur 3 jours,
les 4, 5 et 8 octobre 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Annette GLOWACKI, Directrice d'établissement social
Brigitte NOEL , Présidente de l'association Louise Michel

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7857

Tutelles suite à la Réforme !

CONTEXTE

La réforme des tutelles redéfinit les rôles et pouvoirs des différents acteurs, sociaux et magistrats. Elle organise ainsi la profession de « Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs », ou encore celle de « Délégué aux Prestations Familiales », en définissant ses conditions d'exercice et ses modalités d'accès. Quelles sont les nouvelles pratiques ? Quels sont les enjeux ?

PUBLIC

Toute personne souhaitant s'orienter dans sa pratique professionnelle, vers un accompagnement de tutelles.

OBJECTIFS

- Réactualiser les connaissances et informatiques juridiques, techniques ou de pratique professionnelle sur la tutelle ;
- Permettre une connaissance pratique des notions fondamentales de gestion des ressources familiales, de les situer dans un cadre de droits et des textes législatifs (loi du 5 Mars 2007);
- Apprendre à fonctionner en terme de réseaux et d'interpartenariat.

CONTENU

Les enjeux et les principes de la réforme.
Notions de Droit, Droit de la Famille,
Nouvelles modalités de mise sous protection des personnes.
Les droits des majeurs protégés : droit de la personnalité, droits fondamentaux, et droits des usagers.

Modalités d'exercice de la mesure
- Tutelles, curatelles, sauvegarde de justice,…
- Les différentes formes de tutelles, rôle du juge des tutelles, la procédure de tutelle, la levée de tutelle. Les nouveaux financements des mesures.
- Le rôle du délégué, familles en tutelle, quelles sont les différentes formes d'intervention, avec qui ?

Les mesures d'accompagnement social
- Accompagnement social personnalisé et accompagnement judiciaire
- la place des services sociaux.
- La progression des interventions sociales et les projets mis en place.

Le nouveau statut de mandataire judiciaire
- Qualification, statut, formation, domaine d'intervention, responsabilité.
- L'appareil judiciaire, la pratique de l'huissier de justice, les saisies.
- L'accompagnement des publics spécifiques (psychiatrie, alcoologie, personnes âgées)
- Les relations avec les familles.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques
Analyse de situations

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Réactualiser ses connaissances et redéfinir éventuellement son parcours professionnel dans l'accompagnement des personnes.

L'IRTS met en œuvre dès 2009 des modules de la formation complémentaire visant le Certificat National de Compétences de mandataire judiciaire (Module 3.2) ou délégué de prestation familiale, en lien avec les partenaires employeurs du champ de l'intervention sociale : en cours de définition.

Renseignements aux contacts ci-dessous.

Lieux :
Loos, Arras

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours,
Site d'Artois : les 1, 2 et 3 Décembre 2010
Site ML : les 25, 26 et 27 Octobre 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Fabrice DUWEZ, Chef de service d'associations tutélaires
Hervé BORDY, Juriste en Droit Social
Maître GIBON, Huissier de Justice
Céline LESAY, Juriste
ou autres professionnels d'associations tutélaires.

Contact :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Arras : Cathy SONTAG, tél. 03 21 24 09 09

Endettement et Surendettement

CONTEXTE

Parce que le surendettement touche plus de 1 500 000 foyers français, l'acteur social se trouve souvent confronté à jouer le rôle de prévention et de médiation dans l'accompagnement des familles dans leur démarche de restructuration de leurs dettes.

PUBLIC

Tout travailleur social intervenant auprès de personnes confrontées à des difficultés économiques : assistantes sociales, éducateurs, tuteurs, bénévoles d'associations...

OBJECTIFS

Permettre une connaissance pratique des notions fondamentales de gestion des ressources familiales ;
Réactualiser ses outils d'intervention en matière de droits, de devoirs et de travail en partenariat ;
Mieux comprendre les rôles et missions des partenaires, et des réseaux dans le secteur social et juridique.

CONTENU

Gestion des ressources et des biens, les contextes socio-culturels et économiques
Les différentes dépenses, les achats. Notions de budget.
L'argent : significations et moyens. Les comportements, les ressources et les dettes
Les prêts : comment les gérer ? Protection du consommateur
Les banques, les prêts, les endettements, les découverts et les nouveaux textes,
Connaissance et relecture des textes en vigueur : loi sur le surendettement, mise sous curatelle, réforme des tutelles, réformes sur le traitement du surendettement des ménages (la Loi Borloo)
Les autorités compétentes et habilitées à intervenir : Banque de France, Huissier, et juge.
Le rôle des tutelles, mise sous tutelle, curatelle, et levée de tutelle ;
Nature des interventions sociales, actions en matière de prévention, d'accompagnement ou de traitement des dossiers, acteurs et enjeux.
Rôles des associations de consommateurs.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques
Analyse de situations

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Considérer le surendettement dans sa complexité...

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 14, 15 et 21 juin 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Des intervenants sociaux issus de l'UDAF et d'une association de consommateur,
La Banque de France
Maître GIBON, Huissier de Justice

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7525

Gestion des émotions chez les tout-petits

CONTEXTE

Pendant bien longtemps, le tout-petit semblait dénué de toute « émotion ». Cette reconnaissance des états d'âme spécifiques aux besoins de la petite enfance nécessite d'accompagner les professionnels parfois démunis face à des émotions particulières chez de tous jeunes enfants...

PUBLIC

Tout travailleur social et médico-social : assistant familial, intervenant en structure de petite enfance,...

OBJECTIFS

- Mieux connaître les besoins du petit enfant et appréhender les manifestations des émotions ;
- Accompagner les parents ou les familles dans la gestion des émotions chez les petits
- Adopter des modes de communication entre adultes ou avec les enfants, de manière adaptée aux émotions de celui-ci.

CONTENU

Approche d'une connaissance psychologique de l'enfant, de son comportement, ses besoins, son vécu familial et relationnel

Manifestations des émotions

Manifestation des troubles émotionnels : somatisation (constipation,...), troubles du comportement (hyper agités, apathiques, retards de développement,...), difficultés relationnelles ;

La communication pour mieux appréhender les émotions de l'enfant :

- La communication Parents - Enfants : le regard du professionnel sur la relation parent-enfant : comprendre et accepter les différents modes de relation ;
- La communication Professionnels – Parents : les techniques de communication à adopter face au parent en difficulté ou en attente de soutien, dans le respect de la diversité ;
- La communication Professionnels – Enfants ; comprendre et gérer les émotions de l'enfant ;
- La communication Professionnels – Professionnels : comment respecter le travail des autres collègues pour une meilleure cohésion d'équipe ?

Aménagement de l'espace et des locaux, pour sécuriser l'enfant dans un nouvel environnement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques

Etudes de cas et de situations

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une formation adaptée et spécifique aux professionnels de la petite enfance : assistant familial,...

Développer des compétences

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 15, 16 et 29 novembre 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Des spécialistes de la petite enfance

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7552

Accueil des tout-petits

CONTEXTE

L'accueil des tous petits (moins de 3 ans) nécessite une attention particulière. Dans le cadre des missions qui leur sont confiées, les travailleurs sociaux se retrouvent de plus parfois en situation d'accueillir des enfants pour lesquels une séparation avec leurs parents s'est avérée nécessaire. Cette décision peut être administrative ou judiciaire.
Néanmoins, dans la majorité des situations, les parents conservent un droit de correspondance, un droit de visite, un droit d'hébergement.
Il est nécessaire à l'institution de mettre en place des conditions favorables à l'accueil des très jeunes enfants, et si besoin, au maintien et au développement du lien Parent/Enfant.

PUBLIC

Tout travailleur social et médico-social : assistant familial, intervenant en structure de petite enfance,...

OBJECTIFS

- Mettre en place des conditions favorables à l'accueil, en tenant compte de l'individualité de l'enfant ;
- Eviter la rupture pour l'enfant avec ses origines, son histoire ;
- soutenir les parents, autour de ces rencontres, dans l'exercice de leur fonction parentale ;
- permettre aux parents et aux enfants de montrer leurs émotions, de vivre et de dire leurs affects, d'éviter tout traumatisme, en aidant à la parole et en mettant des mots sur ce qu'il se passe.

CONTENU

- Accueil en collectivité, chez un particulier (assistant maternel ou assistant familial) ou accueil en institution spécialisé
- Critères pour un accueil de qualité : personnalisation, sécurisation, soutien à la vitalité découvreuse des enfants, respect de la dignité,...
- Place des parents dans l'accueil, et place du professionnel
- Spécificités de la gestion de l'accueil des parents dans des temps identifiés : au cours de la grossesse, lors de l'inscription en collectivité,
- Identification des émotions, de l'histoire de la famille,...
- Communication verbale et non verbale : attitudes, gestes, et mots
- L'accueil d'un enfant handicapé ou malade
- Vers une « éducation non-violente » ou « bien-traitante » dans une structure : la place du jeu, la place des familles, des professionnels,...

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques
Etudes de cas et de situations

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une formation originale, qui répond aux exigences de la Conférence de la famille du 15 Juin 2000...

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 19, 20 et 26 avril 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Des spécialistes de la petite enfance

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7332

Petite enfance, socialisation et abandonnisme

CONTEXTE

Dans la Région Nord-Pas-de-Calais, nombre de familles rencontrent une concentration de difficultés sociales qui les stigmatise aussi dans leur rôle de parent.
Les professionnels sont parfois démunis face à cette appréhension. Les besoins de l'enfant et les étapes de sa socialisation doivent être posés comme préalables à toute intervention sociale. Il est ainsi nécessaire d'apporter des éléments de compréhension aux professionnels face à ces situations et aux besoins de l'enfant.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, personnel social, éducatif et médical.

OBJECTIFS

- Favoriser les connaissances de l'enfant et son évolution.
- Réflexion sur la pratique, en vue de prévenir, dépister, évaluer et à long terme soigner, encadrer les enfants et adolescents abandonniques.

CONTENU

- Approche d'une connaissance psychologique de l'enfant, de son comportement, ses besoins, son vécu familial et relationnel.
- Le développement de l'enfant
  - Point de vue cognitif ;
  - Point de vue psychomoteur ;
  - Point de vue psycho-affectif ;
- Le concept d' « abandonnisme » : rappel historique, travaux de Spitz
- L'hospitalisme
- Le nourrisson face à la situation de l'abandon
- Le jeune enfant dans la famille défaillante : quelles solutions ? Quelles méthodes d'approche ?

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés
- Présentation de cas cliniques
- Discussion autour de problèmes rencontrés par les acteurs sociaux.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Aider les professionnels dans leur pratique.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours,
les 4, 5, 11, 12 mars et 8 avril 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Nancy MEGUE, Psychologue Clinicienne.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7680

Carences affectives

CONTEXTE

Le terme de carences n'est développé que depuis peu – le nourrisson ayant longtemps été considéré comme dénué d'autres besoins que les besoins « vitaux ».Il est aujourd'hui mis en évidence le besoin essentiel de voir ces besoins accomplis dans une dimension affective.
Or le terme de carence souligne précisément le « manque », l' « absence ». Quelles sont les conséquences de ces carences, comment les pallier,... ? Cette formation se veut avant tout éclairante afin de prévoir les modes d'intervention adaptés.

PUBLIC

Acteurs du champ du social et du médico-social, intervenant dans l'accompagnement des familles ou de la petite enfance, ou en Protection de l'Enfance.

OBJECTIFS

• Appréhender les besoins de la petite enfance, par les approches sociologiques, ethnologiques, juridiques, psychologiques) ;
• Que définit-on par « carence affective » ? Quelles en sont les manifestations ?
• Quelles sont les conséquences de ces carences ?
• Comment peut-on adapter le mode de prise en charge de l'enfant victime de ces carences ?

CONTENU

Définition des carences affectives

• relatives
• complètes
• quantitatives
• qualitatives

Les différentes figures de l'enfant : de l'enfant « planifié » à l'enfant victime

• la carence maternelle
- La relation précoce mère-enfant
- Les différents niveaux d'interaction mère-enfant (affectif, comportementale, fantasmatique)
- Les facteurs de risques et de vulnérabilité
- La théorie de l'attachement
- La bonne Mère : une construction sociale
• La carence paternelle
- La fonction paternelle
- De l'autorité paternelle au père « carent »

• Les carences institutionnelles
- L'hospitalisation
- Le placement
• De la carence affective à la maltraitance
• Les conséquences des carences affectives
• La prise en charge des carences affectives
- Thérapeutique
- Institutionnelle
- La séparation
- La résilience

MODALITES PEDAGOGIQUES

• En table ronde pluridisciplinaire ou en groupe (suivant le nombre).
• Apport théorique sur les carences affectives et analyse en relation avec la pratique clinique.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

A travers des cas cliniques, description des différents tableaux psychopathologiques présentés par ces enfants, et difficultés rencontrées dans la prise en charge : une application directe en milieu professionnel.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 3 jours, sur 20 heures,
les 18, 19 mars et 9 avril 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Nancy MEGUE, Psychologue Clinicienne

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7440

Troubles du comportement chez l'enfant

CONTEXTE

Les comportements chez l'enfant sont parfois complexes et multiples, avant d'être bien diagnostiqués, puis resitués dans une meilleure approche des troubles du comportement. Cette démarche devient interdisciplinaire, et à la rencontre de l'éducatif et du thérapeutique.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, enseignants, infirmières qui souhaitent approfondir leurs connaissances des troubles du comportement chez l'enfant.

OBJECTIFS

- Mieux connaître les troubles du comportement chez l'enfant.
- Sensibiliser aux approches thérapeutiques des psychoses infantiles.

CONTENU

- Définition des troubles du comportement,
- Hyperactivité chez l'enfant : définition, principales caractéristiques, facteurs aggravants, diagnostic, les causes, l'évaluation, réaction d'opposition provocation, possibilités d'intervention, suggestions pédagogiques et éducatives,
- L'enfant et le déficit de l'attention : traits particuliers, suggestions éducatives,
- Agressivité chez l'enfant : agressivité situationnelle, dispositionnelle, l'agressivité associée au handicap,
- Automutilations : expression d'une angoisse, de difficultés à la communication. Possibilités d'intervention par des techniques comportementales, par la médiation corporelle, par la mise en place d'un système de communication,
- Stéréotypies : tournoiements d'objets, agitation des mains, incorporation, percement…
- Phobie scolaire,
- Education motrice et troubles du comportement.
  - Pratique : étude de cas concrets
- Description détaillée du trouble du comportement,
- Méthodologie d'analyse du trouble du comportement,
- Elaboration d'un projet d'intervention.
- Les troubles obsessionnels compulsifs (TOC)
  - Obsession - compulsions
  - anxiété- évitement
- La dépression chez l'enfant
- Initiation aux psychoses infantiles

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Support écrit,
- Méthodologie d'analyse,
- Étude de cas. Echange en groupe des possibilités d'intervention,

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Bien distinguer chaque symptôme et l'identifier pour établir un réel diagnostic, afin d'ajuster au mieux sa pratique aux besoins de l'enfant et de ses proches

Lieux :
Loos
Valenciennes

Durée et dates : 35 heures, sur 5 jours,
Loos : les 21, 22, 27, 28 mai et 3 juin 2010
Valenciennes : les 7, 8, 14, 15 et 21 octobre 2010.

Coût : 919 € par session

Animé par :
Nancy MEGUE, Psychologue Clinicienne

Contacts :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Valenciennes : Sylvie LERICHE, tél : 03 27 42 41 00

Réf : n° 7820

Le conte créatif
outil pédagogique et thérapeutique

CONTEXTE

Le conte merveilleux, en tant qu'univers transitionnel, harmonise une conciliation permanente entre l'imaginaire infantile et le monde dans sa nécessaire réalité. Le conte créatif, qui s'en inspire, propose 10 ancrages d'étayage et/ou de restructuration pour les enfants en souffrance psychologique.

PUBLIC

Psychologues, orthophonistes, travailleurs sociaux exerçant auprès d'enfants ou de familles en difficultés, rééducateurs infirmiers de secteur psychiatrique, puéricultrices…

OBJECTIFS

Permettre aux intervenants spécialisés d'utiliser autrement le conte dans leur travail auprès d'enfants et de familles en difficultés pour :
- aider l'enfant à renouer avec le sentiment de continuité existentielle qui conditionne sa réconciliation avec lui-même et avec les autres.
- aider la famille à retrouver sa créativité dans le respect systémique des compétences et des statuts de chacun de ses membres.

CONTENU

- Prise en compte des aspects théoriques et psycho-génétiques qui fondent la relation profonde entre le conte merveilleux et la mentalité infantile.
- Mise en place d'un outil pédagogique et thérapeutique (au sens large) par une sélection et la création de contes selon une méthodologie précise et en fonction d'objectifs définis par les difficultés de l'enfant (deuil, abus sexuels, inadaptations, déficiences intellectuelles, sensorielles, etc.) par un travail en groupe ou individuel.
- Dans cette même perspective seront définis le cadre, le rythme, la fréquence et le contenu de l'atelier « Conte créatif» pour les interventions en milieu institutionnel et/ou en milieu familial.
- Enfin, les modalités d'installation et d'évaluation d'un atelier « conte » seront étudiées à la lumière d'expériences cliniques.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, mise en pratique de la méthodologie par une prise en charge de groupe en institution mais aussi familiale et/ou individuelle.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une formation « pratique » et une approche originale !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 2, 8 et 15 juin 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Marie-Christine GRYSON-DEJEHANSART, psychologue clinicienne, spécialisée dans le « conte créatif»

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7415

Prévenir, identifier et accompagner les risques de maltraitance à l'encontre des enfants et des adolescents

CONTEXTE

La réflexion sur la prévention de la maltraitance et les outils pour la combattre ont grandement évolué au cours des dernières décennies.
Pourtant, il reste difficile et complexe d'identifier, d'aborder et d'accompagner ces phénomènes de maltraitances à l'encontre des enfants et des adolescents face à la difficulté d'être confronté à la violence, à la multiplicité des enjeux, au poids de la responsabilité…

PUBLIC

Travailleurs sociaux intervenant auprès de jeunes enfants ou adolescents.

OBJECTIFS

Etre capable de :
Créer une bonne connaissance du phénomène et du cadre règlementaire qui le régit pour
• Repérer et caractériser des actes et des situations de violence et/ou de maltraitance physique et/ou morale auprès de jeunes enfants ou d'adolescents.
Mettre en œuvre les procédures
• Agir pour réduire les risques et les facteurs générateurs de violence et de maltraitance dans le secteur social et médico-social

Renforcer les compétences des professionnels pour
• Identifier des facteurs générateurs de ces actes et situations de violence et/ou maltraitance.
• Rendre compte de ses observations de façon pertinente.
Mobiliser les ressources de l'environnement de l'enfant (intra ou extra familiales)
Situer leur propre action au regard des différents intervenants (interdisciplinarité)

Soutenir les professionnels dans l'exercice de leur responsabilité individuelle et professionnelle

CONTENU

QU'EST CE QUE LA MALTRAITANCE
• Les différents types de maltraitance, les violences institutionnelles…
• Étude de la symptomatologie
• Psychologie du maltraité, du maltraitant
LE CADRE REGLEMENTAIRE
• La réforme de la protection de l'enfance
• Obligations et responsabilités de l'intervenant social
LES PRATIQUES
Quelle posture et quels outils pour observer, évaluer, prendre en compte et accompagner l'enfant victime, la famille, l'auteur dans une vision à court, moyen et long terme

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Apports théoriques,
• Démarches participatives,
• Cas concrets,

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Mieux faire comprendre à tous les intervenants (Justice, Administration, Travailleurs sociaux) la souffrance d'un enfant, et s'accorder à avoir une vision commune de la maltraitance

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35h sur 5 jours,
les 18, 21, 22, 28 octobre et novembre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Samuel CASTERMAN, Psychologue Clinicien et Thérapeute Familial
Annette GLOWACKI, Directrice d'établissements spécialisés

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7485

Conjuguer autorité et Communication Non Violente

CONTEXTE

Un contexte parfois agressif, des actes d'incivilité, des comportements déviants ou délictueux, mais aussi moins de respect de Soi et de l'Autre… peut-on l'éviter ?
La Communication Non Violente, (développée par le Dr Marshall Rosenberg), propose un modèle et une philosophie de communication respectueuse de soi et de l'autre, axée sur la compréhension mutuelle, le respect des besoins de chacun et l'acceptation (voire l'appréciation) des différences inter individuelles.
Elle permet avec rapidité et puissance d'accroître la qualité de la relation et de développer influence et autorité, avec les enfants et les ados en particulier.

PUBLIC

Tout travailleur des secteurs social, médico-social en contact avec des enfants ou des adolescents.

OBJECTIFS

- Communiquer de façon plus sereine, plus confortable et plus efficace
- Motiver les enfants et les ados et optimiser la capacité à susciter leur adhésion et leur engagement dans les projets pédagogiques que l'on a pour eux et avec eux.
- Encourager la coopération et réduire les résistances.
- Développer son autorité et son charisme
- Restaurer le cadre protecteur et la légitimité de l'autorité, de la loi et de la discipline (dans une réelle volonté de trouver une alternative à l'autoritarisme ou à l'intolérance, à la permissivité ou au laxisme, ceci dans un souci aigu d'éthique).
- S'approprier des méthodes et développer les attitudes favorisant l'autorité et le charisme que les enfants et/ou les ados acceptent ou recherchent

CONTENU

• Comportements déviants ou délictueux : comprendre avec bienveillance, mais ne pas accepter, gérer les incidents critiques, l'acceptable et le non acceptable
• Ethique de la discipline et de l'autorité ; la sanction éducative, la réparation, les conséquences logiques
• Différences entre autorité et pouvoir, légitime et arbitraire
• Les attitudes, comportements et stratégie d'autorité (les quatre piliers de l'autorité et du charisme)
• La communication verbale et non verbale : être congruent, parler vrai, juste, efficace
• L'influence et la persuasion (travaux de psychologie sociale)
• Une communication responsable et générant l'autonomie de l'autre : le triangle d'autonomie et le contrat.
• Repérer les habitudes relationnelles et éducationnelles nocives : les conscientiser pour les arrêter
• Savoir observer, sans jugement, critique ou étiquette, ce qui se passe en soi ou pour l'autre et savoir séparer observation et évaluation ;
• Savoir exprimer ce qui se passe en soi, émotions, sentiments : le monde des émotions de l'enfant
• Identifier et exprimer ses besoins : les besoins humains en général (plusieurs théories depuis Maslow), les besoins spécifiques des enfants et des ados, corrélation entre besoins et sentiments
• Savoir faire des demandes concrètes et augmenter ses chances de les voir satisfaites : les freins (sociaux et culturels) à la demande, différence entre demande et exigence, le langage d'action positif ;
• Accueillir sereinement ce qui se passe chez l'enfant ou l'ado, ce qu'il exprime, et ne pas mettre le « feu aux poudres » : dissociation, empathie, reformulation, écoute active……

Précision : Il s'agira de s'approprier ces compétences et de les expérimenter pour ensuite les transmettre aux enfants et aux ados afin de favoriser la diffusion de cette communication bienveillante et pacifique qu'est la "C.N.V".

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Alternance : d'analyse de pratiques, d'apports théoriques et méthodologiques, d'exercices et de jeux de rôles (facultatifs), de tests et d'auto diagnostic.
• Polycopiés et bibliographie.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une communication diplomate, innovante et percutante au service d'une autorité juste, bienveillante et pertinente pour ne pas se mettre "à dos" les ados et les enfants, et pour les motiver.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 28 h sur 4 jours,
les 11, 18 octobre, 8 et 15 novembre 2010.

Coût : 721 €

Animé par :
Annie DUCATTEAU, Consultante en Communication et Relations Humaines,

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7527

Conduites suicidaires chez les jeunes

CONTEXTE

Chaque jour 380 tentatives et 30 suicides ont lieu en France dont 26 % de leurs auteurs ont moins de 30 ans. Ces chiffres alarmants doivent conduire inévitablement les professionnels intervenant auprès d'un public jeune à s'interroger sur le sujet.

Protestation contre la vie, vertige de liberté, la conduite suicidaire ne se réduit pas une cause unique et chaque trajectoire demeure singulière.

PUBLIC

Tout professionnel confronté aux publics « enfants » ou « ados ».

OBJECTIFS

- Définir le suicide chez les jeunes : sources, causes, manifestations dans les conduites suicidaires (de type conduites addictives, ou affections physiques ou corporelles,…) ;
- Mieux comprendre ce phénomène ;
- Appréhender les différentes réponses possibles (institutionnelles, familiales ou personnelles)

CONTENU

- Définition du suicide chez les jeunes : sources, causes, manifestations,...
- Passage de l'enfance à l'adolescence : bouleversements psychologiques et physiques, changements relationnels et sociaux. Comment le jeune vit cette période de rupture ou de transformation de son image ?
- Histoire familiale et personnelle dans la dérive vers les conduites suicidaires (prédispositions individuelles, milieu social, évènements circonstanciels,...)
- Repérage de signes précurseurs : descriptif des violences dirigée contre soi ou contre l'autre : conduites autodestructrices et conduites à risques
- Particularités du fonctionnement psychique de l'adolescent en proie à des conduites suicidaires
- Notion de passage à l'acte
- La relation du jeune et de l'adulte : valorisation de l'image de soi, communication et dialogue impossibles ?
- Prise en charge et prévention de la récidive : mise en place de dispositifs d'accompagnement, accueil, soutien et suivi adaptés à chaque cas.
- Travail en partenariat : consultations en structures, séjours en unités de soins,...Où se diriger ? qui consulter ?

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques, sur les plans de la clinique et du social.
- Analyse de cas cliniques et par la méthode d'analyse systémique.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une alternance d'apports théoriques pour mieux appréhender les spécificités de l'adolescence et ses conduites à risques, et d'apports pratiques, notamment au travers de la visite d'un établissement spécialisé.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours,
les 10, 11 et 17 juin 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Samuel CASTERMAN, Psychologue et thérapeute familial.
Un Médecin-Psychiatre de la clinique Lautréamont

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7476

Sexualité des adolescents

CONTEXTE

Le professionnel est représentatif de la société avec ses attitudes et ses comportements sexuels variés.
Afin de mieux gérer ce domaine en tant que professionnel, l'éducateur devra passer par :
• Une prise de conscience de ses croyances, de ses attitudes et de ses valeurs en ce qui concerne la sexualité
• La conscience de la façon dont ses croyances et ses attitudes influent sur son travail
• Ses connaissances sur le sujet
• Son rôle, ses missions et ses limites.
La formation devra permettre au professionnel dans l'exercice de ses missions d'appréhender les ados en mobilisant leurs réflexions, leurs connaissances et de prévenir des risques de maladie sexuellement transmissibles, tout en préservant l'intimité de cette sexualité chez les adolescents.

PUBLIC

Professionnels du champ social accompagnant du public jeune.

OBJECTIFS

• Permettre de positionner et de faciliter un échange avec les adolescent(e)s, afin que les professionnels puissent informer, élargir et entendre les niveaux de demande en matière de sexualité dans le respect de la vie privée et adoptant une attitude professionnelle, responsable et citoyenne.
• Reconnaître aux adolescents le droit à une sexualité active ou non.

CONTENU

• Travail sur les représentations
• Approche de la sexualité humaine
• Droit et sexualité : la place du juridique
• Aspects psychologiques, culturels et sociaux de la sexualité
• Approche des interdits, et des « normes »
• Méthodologie : comment parler de sexualité avec les adolescents ?
• Sexe, amour et paroles d'ados qu'entendre et qu'en faire pour le professionnel ?
• La pornographie et la violence chez les jeunes
• Homosexualités – Homosensualités

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Apports théoriques
• Etudes de cas et de situations

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une approche originale !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 4, 5, 12, 19 et 26 octobre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Françoise JUNGERS, sexologue et analyste, formatrice au CIRM-CRIPS

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7774

Les scénarios de vie sont-ils fatals et/ou définitifs ?

CONTEXTE

Quand les mêmes erreurs, les mêmes échecs se répètent, quand une impression de fatalité et de déterminisme nous étreint devant la récurrence de certains événements, il est difficile de ne pas se sentir découragé : et pourtant tout cela n'est pas fatal ! Accompagner les jeunes dans l'étape de l'adolescence nécessite de réfléchir à un accompagnement adapté.

PUBLIC

Tout intervenant auprès de publics de jeunes ou d'adolescents.

OBJECTIFS

Développer des compétences telles que :

- Comprendre comment un enfant puis un ado écrit, puis peaufine son scénario de vie pour être un acteur, un « provocateur » efficace de changement.
- Savoir comment intervenir en tant qu'éducateur (ou dans toute relation d'aide) pour influencer positivement cette élaboration ;
- Permettre au jeune en devenir de réécrire, d'enrichir ou de modifier ce scénario pour reprendre la maîtrise de son « plan » de vie et le faire évoluer vers l'autonomie, restaurer son potentiel initial de compétences, d'atouts et l'aider à construire ses valeurs.

CONTENU

- Présentation et définition du concept de scénario de vie : comment s'élabore t il ? la matrice du scénario ;
- Les décisions de survie qui peuvent entraver un enfant dans son évolution ;
- Les influences possibles de la part du professionnel ;
- Les 5 « drivers » et leur 5 « antidote » ;
- Les programmes ;
- Les 12 injonctions et leurs 12 permissions ;
- Les « redécisions » ;
- Les cycles de l'identité : questionnaire de repérage et exercices pour développer les différents « pouvoirs » de l'enfant ;
- 3 grands types de scénarios et plusieurs exemples ;
- Les répétitions et les héritages transgénérationnels.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques pour éclairer et permettre d'analyser des situations réelles, de discussions, d'échanges et d'analyses de cas cliniques ;
- Polycopiés et bibliographie pour prolonger la formation.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Aider l'enfant et l'ado à éviter les influences négatives ou mortifères, compenser un environnement défavorable et influencer positivement la construction de son scénario de vie et éviter la fatalité, le déterminisme et les répétitions trans-générationnelles.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 h sur 3 jours,
les 22, 29 avril et 6 mai 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Annie DUCATTEAU, Consultante en Communication et Relations Humaines,

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7771

Etre un partenaire efficace de la réussite scolaire des enfants et des ados

CONTEXTE

« Le niveau baisse, ils sont paresseux, ils ne veulent plus travailler, ils n'écoutent pas et ne savent plus se concentrer, ils ne sont pas motivés, ils n'ont plus le sens de l'effort… ».
Les plaintes des enseignants se multiplient au sujet de certains enfants ou de certaines classes comment faire en tant qu'éducateur, pour remotiver ces enfants et ados que l'école a tendance (élèves, collégiens ou lycéens), les remobiliser et leur redonner le goût de l'effort et le plaisir d'étudier et d'apprendre.

PUBLIC

Tout éducateur d'enfants en âge d'être scolarisé, et plus particulièrement les éducateurs affectés dans les «établissements scolaires».

OBJECTIFS

Etre capable de :
• Créer une alliance, un partenariat de réussite scolaire avec le jeune
• Modifier ses représentations toxiques et ses croyances limitantes (sur lui, sur les autres, sur l'école, sur certaines matières, sur l'école)
• Réconcilier le jeune avec l'école et l'idée d'un projet scolaire
• Repérer les différentes formes de passivité,
• Lutter contre les risques de découragement et de démotivation
• Élaborer une aide pédagogique différenciée et adaptée
• Stimuler le goût de l'effort chez les jeunes
• Les aider à retrouver la joie d'apprendre et le plaisir de réussir

CONTENU

• L'enfant : caractéristiques physiques et physiologiques selon les âges.
• Les différentes formes de passivité et de méconnaissance
• Les nouveaux outils de la motivation
• Les différents types de contrat
• L'utilisation de l'humour du paradoxe, du je , de la curiosité (les 5 premières minutes, contrat de plaisir, de paresse...)
• Quelques repères concernant le fonctionnement du cerveau
• Les différentes formes d'intelligence et les prédominances cérébrales
• Le levier affectif et émotionnel dans l'apprentissage
• La place du corps dans l'apprentissage
• La gestion mentale et les gestes mentaux
• Les prédominances sensorielles (visuelle, auditive et kinesthésique)
• Renforcer l'attention visuelle et auditive
• Développer la capacité d'écoute et de concentration des jeunes

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Alternance d'apports théoriques (pour comprendre, décoder, s'adapter), d'apports méthodologiques (en psycho-pédagogie), d'échanges et d'analyse de situations réelles
• Approches de références : psychologie cognitive, P.N.L., gestion mentale, Analyse Transactionnelle...

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Lutter contre l'échec scolaire et la déscolarisation

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 22 octobre, 5 et 12 novembre 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Annie DUCATTEAU, Consultante en Communication et Relations Humaines

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7522

Promouvoir des relations égalitaires entre filles et garçons : un enjeu pour l'éducation.

CONTEXTE

Même s'il y a des évolutions, femmes et hommes restent cantonnés dans des rôles et des comportements très stéréotypés qui induisent de nombreuses inégalités. Ces comportements, soutenus par des normes sociales très fortes, sont très souvent reproduits par les jeunes. Pour promouvoir des relations égalitaires entre les filles et les garçons, il convient de déconstruire les stéréotypes et de proposer d'autres modèles.

PUBLIC

Les professionnel-les de l'éducation et de l'animation en contact avec un public jeune.

OBJECTIFS

Il s'agit de permettre à des professionnel-les de l'éducation :

- D'intégrer dans leurs pratiques professionnelles une réflexion sur les rapports entre filles et garçons ;
- De s'outiller pour aborder avec les jeunes les questions de l'égalité, du respect et de la violence entre les sexes ;
- D'aider, au travers d'une pédagogie non sexiste, à la prévention des comportements violents et/ou sexistes chez les jeunes.

CONTENU

- Comprendre la construction des discriminations et des inégalités entre les femmes et les hommes ;
- Questionner nos pratiques professionnelles : en quoi et comment peuvent-elles répondre à la construction de l'égalité entre filles et garçons ;
- Découvrir et expérimenter des outils qui permettent de réduire, voire d'éliminer, les inégalités et déterminer avec les participant-es les « marges de liberté » dont ils/elles disposent dans leur pratique pour agir pour plus d'égalité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques avec des mises en situation et des échanges de pratiques ;
- Travail sur les stéréotypes de sexe à partir de mises en situation, faisant appel à l'expérience des participant-es pour leur permettre d'enrichir leurs représentations et de découvrir de nouvelles d'informations ;
- Expérimentation d'outils et de situations pédagogiques transférables avec un public jeune.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une complémentarité des interventions pour ouvrir des perspectives professionnelles, et accompagner les changements de pratiques.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20h sur 3 jours, les 7, 8 et 15 octobre 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Véronique COCHARD, chargée de mission - CORIF : Collectif Régional pour l'Information et la Formation des Femmes
Véronique SEHIER, chargée de mission - Nouveau Planning Familial

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7683

nouveau

Les sanctions éducatives

CONTEXTE

Nos représentations font de la sanction un objet de controverse. Est-elle nécessaire à la construction de l'individu ? Se justifie-t-elle ? Nous, professionnels du médico-social, nous nous interrogeons dés lors où la sanction est utilisée : A qui profite-t-elle ? Est-ce pour signifier la transgression d'un interdit et auquel cas de quel interdit s'agit-il ?

OBJECTIFS

- Amener le professionnel à prendre du recul sur sa pratique professionnelle, et à se questionner avec ses collaborateurs sur la dimension de la sanction.
- Maîtriser les concepts auxquels renvoie la notion de sanction.
- Prise en compte du contexte institutionnel (Le mode d'intervention, la spécificité du public, les organisations institutionnelles…) en fonction de la place que chacun occupe, afin qu'une mise en sens puisse être effectuée des enjeux de la sanction.
- La sanction, dans ses représentations fréquentes, n'est perçue souvent que dans sa valence négative, au sens de « punition » ; elle peut néanmoins être positive (gratification) valorisation narcissique ; dans son acceptation répressive, en quoi constitue-t-elle l'apport d'une limite externe et entre dans ce sens dans une clinique de la « bienveillance » (affilier la personne à une société de droits communs).

CONTENU

La sanction provoque un questionnement non exhaustif pour chacun des professionnels du social et médico-social. Ce questionnement engendre des pratiques différenciées au sein de l'institution, pratiques qui peuvent générer des incohérences éducatives et / ou des tensions au sein des équipes.

Clarification de la notion de sanction avec les différents concepts sous-jacents.
- Cadre et importance du cadre.
- L'interdit : des interdits fondamentaux au règlement de fonctionnement, en lien avec le développement affectif de l'enfant et le stade nodal de la toute puissance infantile ?
- Prise en compte de la pathologie de l'usager et de son niveau de développement cognitif et affectif dans la compréhension de la démarche de sanction (l'individualité au sein du collectif)
- Autorité, pouvoir, asservissement et violence.
- Les valeurs des professionnels qui confèrent des seuils de tolérance à géométrie variable.

Le travail d'élaboration concernant la vie collective :
- Régulation d'équipe, cohésion d'équipe, projet.
- Travail sur les représentations individuelles de la sanction : en quoi de ma place de professionnel puis-je de manière légitime poser une sanction ? (renvoie aux notions d'abus de pouvoir, de la peur d'être considéré comme « le mauvais », la culpabilité…). comment je veux que l'enfant dont j'ai la charge soit en mesure de vivre au mieux dans la société, de devenir un adulte compétent et inséré socialement ?

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, travaux en petits groupes.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Utilisation de techniques issues du psychodrame psychanalytique afin de mettre en tension ce qui relève du vécu personnel (de l'ordre de l'intime) à une posture professionnelle « bienveillante ».

Lieu :
Arras

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 25, 27 Mai et 1er Juin 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Frédéric DESCAMPS, Cadre Dirigeant, Ingénieur des Ressources Humaines en Institution Éducative
Isabelle TOP, Psychologue clinicienne

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7522

nouveau

Troubles psychologiques et psychiatriques chez l'adulte

CONTEXTE

Des désordres psychologiques ou psychiatriques chez l'adulte peuvent s'ajouter à des problèmes économiques, sociaux, de santé…
Apprendre à les repérer permet aux professionnels d'adapter la prise en charge, le discours et de prendre des précautions qui s'imposent parfois face à ces adultes au fonctionnement perturbé.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, personnel social, éducatif et médical, s'interrogeant sur la nature des troubles présentés par certains usagers.

OBJECTIFS

• Favoriser la connaissance des troubles mentaux chez l'adulte.
• Evaluer leur degré de sévérité.
• Réfléchir sur les conduites à adopter et sur l'éventuelle orientation vers des structures spécialisées.

CONTENU

• Apprendre à dégager, chez un adulte, les éléments importants lors de l'observation en entretien, lors de l'étude de son comportement et de son fonctionnement mental dans la vie quotidienne.

• Etudier la classification des troubles mentaux :
- Démence, troubles de la mémoire et autres troubles de la sphère intellectuelle
- Troubles liés à une substance (alcool, drogues)
- Schizophrénie et autres troubles psychotiques
- Troubles de l'humeur (dépression, épisode maniaque et trouble bipolaire)
- Troubles anxieux (phobie, TOC trouble obsessionnel compulsif, état de stress post traumatique)
- Troubles des conduites alimentaires (anorexie, boulimie)
- Troubles de la personnalité (paranoïaque, antisociale, borderline, narcissique, dépendante, obsessionnelle compulsive…)
- Autres

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Apport théorique et situations cliniques sur les troubles mentaux
• Echange en groupe autour d'études de cas
• Réflexion sur les conduites à tenir par les différents professionnels

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Identifier les troubles mentaux chez l'adulte à partir des éléments observés dans la pratique, en vue d'améliorer le suivi et de proposer des interventions encore plus adaptées.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 3 jours sur 20 heures,
les 18, 19 et 26 Mars 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Nicolette CAMPION, Psychologue clinicienne

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Mieux prendre en compte la personne atteinte de polyhandicap

CONTEXTE

Le professionnel se trouve souvent démuni face aux besoins d'accompagnement pluridisciplinaire de la personne polyhandicapée. Cette formation se veut répondre à leurs questionnements, en partant de la personne polyhandicapée elle-même.

PUBLIC

Tout Professionnel des secteurs sanitaire, social, médico-social et éducatif.

OBJECTIFS

- Mieux connaître le polyhandicap et ses spécificités
- Appréhender ces spécificités dans un projet de développement d'apprentissage et d'autonomie.
- Savoir développer une démarche de projet individualisé dans le cadre de l'accompagnement
- Redonner à la personne polyhandicapée sa place d'acteur et de sujet.

CONTENU

- Le polyhandicap : apports théoriques, évolution historique,
- Déficiences et besoins
- Notions d'autonomie et de dépendance
- Le projet individualisé, fixé par la loi de 2002 : concepts, démarche de construction, notion d'acteur : entre la personne, adulte ou enfant, la famille et l'équipe pluridisciplinaire
- Etude de pistes possibles : besoins physiologiques, d'alimentation, d'installation et de confort, d'autonomie de placement et de communication
- La communication non-verbale comme vecteur d'échanges
- La communication assistée

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques.
- Etudes de cas cliniques et échanges à partir de l'expérience des stagiaires

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une réponse à de nombreuses questions des professionnels du secteur du Handicap.

Lieu:
Loos

Durée et dates : 35 heures, sur 5 jours, les 2, 3, 9, 10 et 17 juin 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Un Directeur d'établissement, un kinésithérapeute et un personnel
du secteur médical.

Contact :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7627

nouveau

Troubles du comportement chez la personne en situation de handicap mental

CONTEXTE

Les troubles du comportement mettent en cause la relation de la personne handicapée avec son entourage, le groupe social, et parfois le système judiciaire. Ils s'expriment par des manifestations comportementales et psychopathologiques diverses qui traduisent toujours une souffrance qu'il est important de comprendre pour pouvoir mieux accompagner.

PUBLIC

Travailleurs sociaux, infirmiers, personnels souhaitant approfondir la compréhension des troubles du comportement chez les personnes en situation de handicap mental.

OBJECTIFS

- Définir les concepts « trouble du comportement », « déficience intellectuelle », « handicap mental » ;
- Apporter des connaissances sur les troubles du comportement chez la personne handicapée mentale ;
- Développer les attitudes et les capacités nécessaires à une relation d'accompagnement adaptée.

CONTENU

Caractéristiques et manifestations des troubles du comportement chez la personne handicapée mentale

Peuvent concerner :
- La personne elle-même (automutilation, stéréotypies, hyperactivité,…) ;
- La relation aux autres (agression, recherche de contact physique rapproché,…) ;
- La manière d'utiliser les objets divers (destruction, utilisation inadaptée…) ;
- Le rapport à la loi sociale (propreté, vol…).

Origine(s) possible(s) de ces troubles du comportement chez la personne handicapée mentale

- Troubles psychoaffectifs ;
- Pathologie mentale ;
- Angoisse et anxiété ;
- Environnement peu compréhensible et imprévisible ;
- Difficulté à exprimer ses besoins ;
- Non prise en compte des désirs de l'usager ;
- Environnement institutionnel peu adapté ;
- Projet d'accompagnement peu cohérent.

Gestion des troubles du comportement : Quand et comment intervenir?

- Analyser l'intensité, la durée et la fréquence du comportement en relation avec le contexte ;
- Observer, identifier et évaluer les signes nécessitant un accompagnement individualisé ;
- Agir sur le comportement lui-même ;
- Rechercher les causes des comportements inadaptés ;
- Permettre à la personne déficiente de disposer d'autres moyens pour exprimer ses besoins et désirs de manière adaptée ;
- Prendre en charge le problème médical ou psychologique ;
- Structurer l'environnement ;
- Améliorer les moyens d'échange et de compréhension ;
- repérer et éliminer les facteurs déclenchants ;
- travailler sur les conséquences du comportement.

Vieillissement de la personne handicapée mentale et troubles du comportement

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés
- Analyse de situation
- Etudes cliniques

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Des clés de compréhension !

Lieu:
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 9, 10 et 16 Septembre 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Nancy MEGUE, psychologue clinicienne

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Autisme
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

L'autisme, reconnu comme handicap, est une nouvelle classification, qui soulève encore plus de questions que de réponses. Des structures se créent, des lieux de vie et d'accueil s'ouvrent, afin d'intégrer au mieux ces personnes autistes dans notre société.

PUBLIC

Toute personne directement confrontée, dans sa pratique professionnelle, aux questions de l'autisme.

OBJECTIFS

Mieux connaître pour mieux appréhender :
- L'autisme
- Les troubles du comportement et de communication associés à l'autisme.

Sensibiliser aux différentes approches.
Définir les objectifs du projet individuel
- Aborder la question des relations avec les familles

CONTENU

- L'autisme : essai de définition,
- Les différentes classifications,
- Description clinique du syndrome d'autisme
- Les troubles du comportement associés à l'autisme,
- Les difficultés de communication : description, comment y remédier ?
- L'utilisation des pictogrammes,
- Les outils de diagnostic et d'évaluation,
- Les aspects cognitifs de l'autisme,
- Les relations avec les familles,
- Le projet individuel (définition d'objectifs à court, moyen et long terme),
- Les différentes approches éducatives et thérapeutiques de l'autisme,
- L'autisme chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte,
- Quel devenir ?

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges d'expériences et études de cas.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

S'enrichir de connaissances sur ce trouble du comportement et de la relation, pour mieux construire un projet individuel, en harmonie avec l'usager et ses proches

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures, sur 5 jours
les 18, 25 mars, 1, 22 et 29 avril 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
des intervenants spécialisés sur l'autisme :
Janine VIDAL, Directrice d'institution pour personnes autistes

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7420

Vieillissement de la personne déficiente intellectuelle

CONTEXTE

Un véritable vieillissement précoce exceptionnel est observé dans certaines pathologies génétiques, comme la trisomie 21. Il est important de considérer cette problématique de manière spécifique, afin d'accompagner les symptômes tels que la perte d'autonomie,…au plus près des besoins de la personne handicapée mentale.

PUBLIC

Toute personne travaillant auprès d'une population de personnes handicapées vieillissantes.

OBJECTIFS

- Analyser les représentations sociales à l'œuvre chez les professionnels à propos du vieillissement en général et du vieillissement de la personne déficiente en particulier.
- Acquérir les éléments de réflexion nécessaires à la compréhension des concepts abordés : déficience intellectuelle, handicap mental, vieillesse, vieillissement normal et pathologique, vieillissement réussi, espérance de vie, psychogérontologie,…
- Aborder le processus de vieillissement : aspects cognitifs, comportementaux, et psychologiques du vieillissement.
- Comprendre le processus de vieillissement chez les personnes déficientes intellectuelles
- Données épidémiologiques, caractéristiques et signes précurseurs
- Vieillissement précoce et / ou différentiel

CONTENU

Le processus de vieillissement

La personne déficiente vieillissante et le travail

- Déclin des potentialités et perte d'autonomie
- Réflexions relatives aux questions d'aménagement de temps de travail
- Comment introduire le changement : le passage de la vie active à la retraite

Vieillissement : approche gérontologique et gériatrique

- Définitions des concepts
- Vieillissement normal et pathologique
- Autonomie et dépendance
- Présentation d'outils gérontologiques d'évaluation multidimensionnelle

L'accompagnement des personnes déficientes vieillissantes

- A partir des besoins recensés, construire des solutions d'accompagnement adaptées
- Le projet individualisé, véritable projet d'accompagnement
- Maintien des acquis, accompagnement des personnes vers de nouvelles expériences
- La personne déficiente face à la mort
- Les familles : place, questions, besoins, accompagnement

Construire des solutions d'accompagnement de la personne déficiente intellectuelle vieillissante à partir d'autres expériences

- Quelques pistes pratiques pour un projet de vie et de soins
- Maltraitance et bientraitance : point de vue gérontologique

La notion de réseaux et de filières (powerpoint) : une étape de vie

- L'entrée en structure adaptée
- Filières gérontologiques hospitalières et réseau gérontologique communautaire
- Réseau veille hôpital en gériatrie
- Hébergement à caractère social et médico-social

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et étude de situations
- Support vidéo, powerpoint, diaporama et photos.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Des professionnels très au fait de cette problématique spécifique !

Lieux :
Loos, Berck

Durée et dates : 35 heures, sur 5 jours
Loos : les 10, 11, 17, 18 et 24 juin 2010.
Berck : en novembre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Nancy MEGUE, Pyschologue
André BARDOT, Directeur de structure hospitalière
ou autres intervenants spécialisés sur cette question.

Contact :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Berck : Standard, tél. : 03 21 89 97 00

Réf : n° 7850

Vie affective et sexuelle des personnes déficientes intellectuelles

CONTEXTE

Les adultes atteints de déficience intellectuelle sont souvent réduits en ce qui concerne leur vie affective et sexuelle à s'adapter comme ils le peuvent. Ils sont tributaires des interrogations, des représentations, des interdits, que nous, accompagnateurs, parents, éducateurs, prenons en ce domaine.
Comment en est-on arrivé à oublier que la sexualité fait partie de la vie ?

PUBLIC

Tout professionnel intervenant en structure d'accueil pour personnes déficientes intellectuelles, ou toute personne « aidant familial ».

OBJECTIFS

• Elargir les compétences des professionnels :
- être mieux informé pour pouvoir répondre aux questions,
- reconnaître en soi des difficultés et travailler sur ses propres valeurs,
- partager des savoirs et des expériences,
- éduquer au respect de soi et de l'autre et à la responsabilité dans la limite de ses possibilités ;
• Construire une « identité partagée » sur l'adulte, pour appréhender ensuite les spécificités de chacun ;
• Acquérir des apports théoriques sur le thème de la vie affective et sexuelle, et l'accueil des personnes atteintes de déficience intellectuelle afin d'enclencher une réflexion approfondie sur ce sujet
• Comprendre les spécificités de l'accompagnement
• Elaborer un référentiel commun et partagé sur les attitudes à adopter pour les professionnels vis-à-vis des personnes accompagnées, au sein de la structure.

CONTENU

Mieux comprendre la sexualité : apports théoriques.
Notions d'intime, de vie affective, de vie sexuelle et de plaisir.
Approche de la sexualité humaine
Droit, société et sexualité.

Les représentations sur la sexualité de la personne déficiente intellectuelle.

Accompagnement des personnes accueillies dans les structures et réflexions relatives aux questions de pouvoir – responsabilité – éthique :
• Droit fondamental à la sexualité : éléments de la loi. Craintes des sanctions et devoir de protection. Limites.
• Grossesse, procréation et handicap
• Contraception et handicap
• IVG
Acquisition d'outils méthodologiques pour l'accompagnement et l'évaluation

Elaboration d'un référentiel partagé d'attitudes à adopter au sein de l'établissement : l'organisation institutionnelle comme garante.
• Définition des rôles de chacun et rôles des familles
• Aménagement de lieux, ou moments de paroles
• Un outil : le projet individualisé
• La dimension éducative : prévention et « éducation à la sexualité »
• Rôle des partenariats ou des réseaux
• Les violences liées à la sexualité, les maltraitances, les agressions sexuelles : prévention.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Travail de formation impliquant, nécessitant un volontariat et une participation personnelle active dans le respect des convictions de chacun :
• Règles de liberté de parole et de discrétion dans le travail de groupe demandé en formation ;
• Règles de respect de convictions et de valeurs de chacun dans la confrontation d'opinions ;
• Règle régissant un travail à visée de formation professionnelle ;
Apports théoriques, études de situations.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Des intervenants très spécialisés sur la question.

Lieux :
Loos, Arras, Grande-Synthe, Berck

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
Loos : les 1, 2, 8, 15 mars et 1 avril 2010.
Arras : à partir de septembre 2010.
Grande-Synthe : les 17, 20, 25, 28 et 31 mai 2010.
berck : les 12, 15, 18, 22 et 25 octobre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Joëlle MAERTEN, Cadre pédagogique IRTS,
Nancy MEGUE, Psychologue

Contacts :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Berck : Standard, tél. : 03 21 89 97 00
Grande-Synthe : standard, tél. 03 28 24 51 30

Réf : n° 7715

Situer la personne âgée
dans son environnement familial et social

CONTEXTE

Le secteur des personnes agées interroge la pratique, le professionnalisme des acteurs qui interviennent dans le quotidien des personnes agées. Notre société évolue et modifie son regard à l'égard de cette population, qui réclame respect et dignité.

PUBLIC

Tout personnel non qualifié intervenant auprès de personnes âgées en établissement ou à domicile (ménage, soins, restauration…). Il s'agit d'une action de sensibilisation et de première approche de l'intervention auprès de ce public.

OBJECTIFS

- Situer la personne âgée, repérer ses conditions de vie, ses besoins sanitaires, sociaux et relationnels, son environnement familial et social,
- Repérer rapidement les différents intervenants autour de la personne âgée pour faciliter la communication et travailler avec eux,
- Apprécier les besoins de la personne âgée en soins, accompagnement, relations humaines, et leur évolution,
- Connaître les premiers symptômes des principales maladies pour les identifier et en rendre compte de manière pertinente par écrit et par oral,
- Identifier des évolutions significatives de la personne âgée (état sanitaire, diminution de capacités,…) en rendre compte par écrit et par oral, adapter son comportement et sa pratique professionnelle,
- Eviter tout comportement qui pourrait être assimilé à de la violence ou à de la maltraitance.

CONTENU

- Connaissance de la personne âgée et de ses besoins, ses contraintes,
- Connaissance des outils de repérage existants,
- Connaissance de la personne âgée et son environnement familial et social (ressources mobilisables, appréciation,…)
- Connaissance des maladies courantes des personnes âgées
- Suivi de la prise de médicaments : aspects techniques et juridiques
- Communication : acteurs, modes, situations, principes, intérêt, contraintes ; travailler en équipe ; communication écrite et orale,
- Notions d'ergonomie
- Droits et devoirs de chacun, déontologie : usager, professionnel, responsable,
- Conséquences sur les pratiques quotidiennes souhaitables.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Dépasser le stade relationnel et affectif, pour intervenir, et mieux analyser sa propre pratique par la connaissance des gestes, des paroles, des lieux de vie où vieillit la personne.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours
les 2, 3 et 10 novembre 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
André BARDOT, Directeur de structure hospitalière

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7774

nouveau

Prévenir les risques de perte d'autonomie : manutention

CONTEXTE

La manutention des patients, en particulier des sujets âgés (avec les chutes, glissades…) est la principale cause des accidents en institution. Cette formation permettra de trouver des solutions simples et efficaces pour le bien-être des soignants ou des professionnels et celui des patients en faisant de la manutention un véritable acte de soin relationnel.

PUBLIC

Tout professionnel du champ du médico-social ou médical.

OBJECTIFS

- Comprendre son corps, sentir les gestes que l'on fait et les articulations sollicitées
- Pratiquer les techniques de manutention pour prévenir les lombalgies
- Favoriser l'autonomie de la personne âgée
- Participer à l'amélioration des conditions de travail des professionnels de santé par l'apprentissage des gestes et des comportements nouveaux.

CONTENU

Anatomie, physiologie et pathologie de la colonne vertébrale

- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort appliqués aux charges inertes
- Manutention des charges inertes

Gymnastiques : prise de conscience de la région lombaire

- Manutention des personnes à mobilité réduite
- Techniques de manutention / applications

Gymnastique préformative :

- Révision des techniques connues
- Redressements et abaissements assis
- Pivot assis
- Translations
- Enchaînement des techniques
- Dos au quotidien – notions d'ergonomie

Gymnastique : étirements

- Relèvement d'une personne âgée coopérante
- Applications au lit
- Démonstrations, essais de matériel
- bilan

MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux pratiques et apports théoriques.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Un stage issu du "médical", grâce au partenariat avec SANTELYS.

Partenariat :
Santelys

Lieu :
Santelys, Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 5, 6 et 8 Avril 2010

Coût : 315 €

Animé par :
M. BACQUET, Formateur, expert en manutention

Contacts :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Valenciennes : Sylvie LERICHE, tél. 03 27 42 41 00

Réf : n° 7707

Projet d'animation
en gérontologie

CONTEXTE

Parce que l'animation en gériatrie ne s'improvise pas, et qu'elle requiert un savoir-faire "professionnel"...

PUBLIC

Tout personne intervenant dans le domaine de la gériatrie.

OBJECTIFS

Rendre les participants capables d'évaluer un projet d'animation.

Pour qui ?
Pour quoi ?
Comment ?

CONTENU

- Les besoins de la personne âgée
- la place de l'animation dans le projet de vie de l'établissement
- valorisation des savoirs-faire auprès de la personne âgée
- mise en place d'activités ludiques : adaptation, création,…
- Prévoir des tournois
- Découverte des jeux en groupe
- Musique ancienne, danse et chants

MODALITES PEDAGOGIQUES

- apports théoriques : organiser le temps pour le résident, pour le personnel
- ateliers de créativités : collage de photos, décoration de tables lors d'occasions,…
- échanges d'expériences

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Bien comprendre la définition du mot « animation », préoccupation des maisons de retraite et structures d'accueil de personnes âgées (clubs,...).

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours
les 6, 7 et 8 décembre 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Brigitte BIERRY, Technicienne en activités manuelles, Formatrice IRTS, et
YANN JACOB, Pyschosociologue

Contacts :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7712

nouveau

Temps du repas

CONTEXTE

Le repas est un moment privilégié de la relation soignant-soigné. C'est le moment fort de la vie des résidents en institution ou à domicile. Le vieillissement physiologique et les troubles du comportement demandent au personnel une réactualisation des connaissances en matière de prestation hôtelière.

PUBLIC

Infirmier(e), aide-soignant(e), agent de service, auxiliaire de vie sociale, aide-médico-psychologique,…

OBJECTIFS

- Comprendre les relations qui sont en jeu dans le rapport du sujet âgé à l'alimentation
- Transformer ou améliorer les repas pour en faire des moments de soins et de convivialité.

CONTENU

Le rapport de la personne âgée à l'alimentation :

- Les représentations de l'alimentation
- Les références et les connotations affectives
- Les coutumes alimentaires culturelles et sociales
- La notion de « manger »
- L'appétence du sujet âgé

La prestation hôtelière – le cadre environnemental :

- Organisation du service en fonction des attentes des résidents
- Création d'un lieu de convivialité
- Création d'une dynamique de type « prestation de restaurant ».

La prestation hôtelière –le service :

- Acquisition de techniques hôtelières
- Les enjeux en terme de convivialité, bien-être et suivi psychologique
- Les méthodes d'une communication adaptée et discrète.

La démarche de soins durant le repas :

- Les techniques de soins et de prévention
- Des solutions concrètes pour les patients grabataires
- Evaluation des plans alimentaires.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Travaux pratiques et apports théoriques.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Un stage issu du "médical", grâce au partenariat avec SANTELYS.

Partenariat :
Santelys

Lieu :
Santelys, Loos

Durée et dates : 24 heures sur 4 jours,
les 18, 19, 21 et 22 Octobre 2010

Coût : 350 €

Animé par :
Une diététicienne et une Conseillère en Economie Sociale Familiale.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7777

Développer des compétences

Accompagnement des personnes désorientées et agressives

CONTEXTE

Le vieillissement de plus en plus important des personnes entraîne une désorientation accrue face à laquelle les aidants et les professionnels ont des difficultés de prise en charge. Cette désorientation déstabilise : il n'est pas toujours évident de trouver les réactions positives aux comportements « déments » et /ou agressifs

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de personnes âgées et en questionnement :
- sur les comportement agressifs
- sur les personnes atteintes de désorientation spatio-temporelle

OBJECTIFS

- Réfléchir, analyser et s'impliquer dans un accompagnement de personnes désorientées et des familles concernées
- Etre capable de mieux accompagner la démence et/ou la désorientation en tant que professionnel.
- Apprendre à repérer les réactions inadaptées de la personne âgée et en comprendre l'origine.

CONTENU

La désorientation

- rappel des maladies : Alzheimer, Corps de Lewy…
- Manifestations -symptômes
- Prise en compte de la personne âgée dans son environnement affectif et socioculturel.

L'agressivité

- Définition
- Comprendre et prendre en compte de l'agressivité
- Faire la différence avec la violence.
- Définir les troubles de la personne liés à l'agressivité
- Repérer et analyser les difficultés rencontrées.

Réponses possibles :

- La relation d'aide : re-connaître L'autre et s'en donner les moyens
- la communication verbale et non verbale
- l écoute active
- La méthode Gordon
- la souffrance des professionnels et des aidants familiaux
- Le "Travailler ensemble"

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Etudes de cas
- Jeux de rôles

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Passer de la prise en charge du trouble du comportement, à la prise en compte de la personne et de son projet de vie. Etre mieux armé pour travailler en équipe pluridisciplinaire.

Lieu :
Arras

Durée et dates : 20h sur 3 jours,
les 5, 12 et 24 octobre 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Marie Noëlle DUMOULIN, formatrice en Relations Humaines IRTS
Mathieu HAZARD, Formateur Consultant spécialisé en Gérontologie - Gériatrie

Contact :
Cathy SONTAG, tél. : 03 21 24 09 09

Réf : n° 7715

La maladie d'Alzheimer

CONTEXTE

Parce que cette maladie déroute le patient, ses proches, mais aussi les professionnels du champ médico-social…

PUBLIC

Tout professionnel du champ du médico-social ou médical.

OBJECTIFS

- Appréhender la problématique du vieillissement de la personne et des pathologies type démence associées
- Définir les concepts de fragilité et de vulnérabilité
- Connaître la maladie Alzheimer (définition, épidémiologie, la mémoire, les troubles du comportement, évolution de la maladie)
- Accompagner le malade au quotidien, à son domicile
- Adapter les soins spécifiques au malade d'Alzheimer
- Accompagner les aidants familiaux
- Connaître les réseaux d'aide
- Développer des stratégies d'accueil du malade en institution médico-sociale

CONTENU

• Connaissance du vieillissement
- Vieillissement normal
- Syndrome de vulnérabilité
- Autonomie et dépendance
- Evaluation gérontologique : la grille AGGIR

• Des troubles de la mémoire à la maladie d'Alzheimer (et syndromes apparentés)
• Définitions
• Diagnostic
- Rôle du médecin, du psychologue et place de la consultation mémoire
• Traitements
• Filière de soins et filières gériatriques
• Travailler en unité Alzheimer
• L'entrée du résident-malade en institution
• Choisir un lieu de vie
- Lieu de vie ou lieu de soins ?
- Les différents lieux d'accueils
- Quelle option d'organisation
• ségrégation ou intégration ?
• existe-t-il une troisième voie ?

• Echanges et questions-réponses sur le contenu des 2 premières journées et sur des problématiques spécifiques
- Troubles du comportement
- L'animation
- Approche de la théorie de la Validation
- Place des aidants
- Architecture et Alzheimer
- Plan Alzheimer 2008-2012

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, et études de cas ou de situations.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une formation au cœur de l'actualité !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 19, 20, 21 Avril 2010

Coût : 524 €

Animé par :
André BARDOT, Directeur de Centre Hospitalier spécialisé en gérontologie

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7617

nouveau

Plaies - Escarres - Cicatrisations

CONTEXTE

Le retour à domicile des patients traumatisés et /ou opérés est une étape difficile. Ils quittent l'établissement et sont confrontés quelques fois à des difficultés pour effectuer leurs soins quotidiens. Connaître les différentes plaies, comprendre leurs complications, différencier les pansements et évaluer les risques sont quatre objectifs essentiels d'une prise en charge active.

PUBLIC

Infirmier(e) intervenant à domicile ou tout professionnel du champ de l'intervention médico-sociale intéressé par cette problématique.

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances en matière de suivi des patients traumatisés et /ou opérés
- Connaître les différentes plaies et leurs complications
- Evaluer l'état cutané
- Maîtriser les moyens de prévention et de traitement adaptés
- Participer à l'éducation du patient et de son entourage

CONTENU

Dynamique de la cicatrisation normale :

- Rappel anatomique et physiologique de la peau
- les acteurs de la cicatrisation
- la cicatrisation est–elle identique selon l'âge ?

Les plaies traumatiques et post-opératoires

- Plaies chirurgicales, fractures ouvertes, greffes, brûlures,…

Sutures et matériel

Les principes plaies du sujet âgé :

- Les plaies aiguës
- Les plaies chroniques

Comment traiter ? Quel pansement ?

- Organisation de la prise en charge
- Évaluation de la plaie
- Différents moyens de traitement

Pratique de soins et interventions en soins :

- Prévention d'escarres
- Contention
- Traitement de la douleur
- Education du patient

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de situations et cas pratiques par la manipulation des pansements

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Un stage issu du "médical", grâce au partenariat avec SANTELYS.

Partenariat :
Santelys

Lieu :
Santelys, Loos

Durée et dates : 12 heures sur 4 demi-journées, les 13, 14, 16 et 17 Sept 2010

Coût : 200 €

Animé par :
Mr LESAGE, Infirmier de la cellule Anti-Escarres du C.H. de Valenciennes

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7685

nouveau

Soins continus - Soins palliatifs

CONTEXTE

Les soignants sont confrontés à la mort. La maîtrise de leur rôle professionnel ne suffit pas dans cette relation rapprochée avec le mourant ; les équipes soignantes semblent démunies et se réfugient dans des attitudes qui ne satisfont pas les attentes des patients en fin de vie et de leurs familles.

PUBLIC

Tout professionnel du champ du médico-social ou médical.

OBJECTIFS

- Connaître les notions de douleur, souffrance, vécu psychologique de la perte
- Connaître la législation relative aux soins palliatifs
- Développer et partager des attitudes humanistes telles que le respect des valeurs sur lesquelles se fondent les soins palliatifs
- S'orienter vers des prises de décision intégrant la démarche éthique des situations palliatives
- S'initier à l'approche multidisciplinaire pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en fin de vie et de leurs proches.

CONTENU

La relation de soins :

- Les attitudes professionnelles et soignantes efficaces
- L'implication personnelle et ses limites
- Les mécanismes de projection
- Le sentiment d'impuissance et la souffrance des professionnels
- Douleur-souffrance
- Les besoins des proches des personnes en fin de vie

Les aspects juridiques

- Les décrets, lois, circulaires, recommandations
- Les médecins, le traitement de la douleur

La démarche éthique des situations palliatives

- Ethique-équipe et fin de vie
- Réflexion sur l'aide à la décision en situation de crise
- La gestion d'une demande d'euthanasie en équipe pluridisciplinaire

Soins palliatifs et deuil

- Le processus de deuil – le travail de deuil
- Les différentes phases du deuil

MODALITES PEDAGOGIQUES

Enseignements théoriques et échanges d'expériences.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Un stage issu du "médical", grâce au partenariat avec SANTELYS.

Partenariat :
Santelys

Lieu :
Santelys, Loos

Durée et dates : 24 heures sur 4 jours, les 13, 14, 16 et 17 Décembre 2010

Coût : 380 €

Animé par :
Mme CASIER, Formatrice en Relations Humaines

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7770

nouveau

Vie sexuelle et affective des personnes âgées : une réalité trop souvent méconnue

CONTEXTE

Si vous aviez à compléter la phrase suivante à l'aide des premiers mots qui vous viennent à l'esprit, vous seriez peut-être porté à dire que : « Chez les personnes âgées, la sexualité c'est...» « sans importance », « une chose du passé » ou « de bons souvenirs ».
Les jeunes gens ne sont pas seuls à croire que l'activité sexuelle diminue avec l'âge. Les gens âgés eux-mêmes croient que la vieillesse est une période asexuée. De nombreuses personnes âgées chez qui le désir sexuel est intense en éprouvent un sentiment de culpabilité et de honte ou se croient même « anormales ».
Les études médicales démontrent qu'en dépit de ces préjugés culturels, la majorité des gens âgés sont capables d'avoir des rapports sexuels et de prendre plaisir à toute la gamme des activités sexuelles auxquelles se livrent les gens plus jeunes.

PUBLIC

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social, médico-social, en contact avec des personnes âgées (à domicile et en établissement)

OBJECTIFS

- Encourager le personnel à accepter et à comprendre les besoins et le comportement sexuels des personnes âgées ;
- Développer la connaissance des changements relatifs à l'âge avancé portant sur le fonctionnement et le comportement sexuels ;
- Augmenter l'acceptation de discussion des sujets de sexe avec les personnes âgées ;
- Améliorer la compétence professionnelle et éthique en vue de confronter les problèmes de comportement sexuel des personnes âgées.

CONTENU

- Représentation de la personne âgée. Quand est-on ou devient-on vieux dans nos représentations ? Que cela signifie d'être vieux ou vieillissant ? C'est la dernière période de notre vie. Elle nous questionne (Comment serai-je ?), elle nous fascine (Je n'aurai plus les contraintes du travail), elle nous fait peur (Quand je serai dépendant) ;
- Au travers de l'étude des 14 besoins fondamentaux proposée par Virginia HENDERSON, nous verrons que la sexualité est une question absente. Or qu'en est-il de la sexualité ? Le sujet est tabou ;
- La diffusion du documentaire « L'amour n'a pas d'âge » (1997) permettra d'entendre quatre couples d'amoureux. Ils ont en moyenne 80 ans. Et, leurs sentiments ne sont pas exceptionnels. Il s'agira de comprendre les différents phénomènes mis en jeu dans les conduites sexuelles de la personne âgée ;
- A partir de situations vécues par les participants, repérage des difficultés rencontrées et analyse des réponses apportées… ;
- Ce temps vise à encourager le personnel à accepter et à comprendre les besoins et le comportement sexuels des personnes âgées.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Utilisation d'un photolangage
- Diffusion d'un documentaire rapportant des témoignages personnes âgées
- Etudes de situations

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Cette formation permet de se situer dans la délicate question de la sexualité. Elle fournit des outils pour aborder la sexualité avec le public

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 4, 5 et 6 mai 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Yann JACOB, Psychosociologue

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7927

"Apprendre à apprendre" : Un passeport vers l'apprentissage et l'autonomie

CONTEXTE

Quel que soit l'âge et quelle que soit la situation de l'individu, on peut toujours apprendre. L'apprentissage s'inscrit dans la pédagogie et constitue pour l'enfant, l'adulte, déficient ou en difficultés sociales, un moyen de développer ses compétences, son autonomie et sa socialisation. C'est le but de l'éducation ce qui est bien différent de l'enseignement ou de l'instruction. « On apprend bien que ce que l'on comprend bien ».
Ainsi, c'est en développant l'adaptabilité chez l'individu en renforçant son raisonnement mental, que l'apprentissage a une chance d'interférer sur le quotidien...

PUBLIC

Tout travailleur social, médiateur ou formateur voulant s'initier à une méthode d'apprentissage collective et adaptable aux différents publics en difficulté auprès duquel il assure un accompagnement socio-éducatif.

OBJECTIFS

- Faire le lien entre les pédagogies actives et leurs impacts sur l'apprentissage.
- Etre en capacité d élaborer des situations pédagogiques facilitant la motivation, la socialisation et l'autonomisation

CONTENU

- Manifestations du vieillissement et conséquences
- Approche théorique du fonctionnement cognitif
- La place des méthodes actives en pédagogie
- Qu'est ce qu'apprendre comment apprendre ?
- La motivation
- Repérer ses propres modes de fonctionnement
- La théorie de la médiation cognitive
- Les principes pédagogiques de l'éducabilité cognitive
- Différentes méthodes de développement cognitif.
- Les comportements pédagogiques facilitant l'apprentissage
- Initiation à une méthode particulière « ACTIVOLOG » (outil d'activation et de développement du raisonnement logique).

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques,
Travail en petits groupes
Auto diagnostic
Mises en situation pédagogique
Elaboration d'outils et de méthodes inspirés de l'éducabilité cognitive en lien avec le public

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

« Apprendre à apprendre » plus qu'une méthode ; un mode d'accompagnement...

Lieu :
Arras

Durée et dates : 24 heures sur 4 jours,
1, 3, 8 et 10 juin 2010

Coût : 618 €

Animé par :
Sylvie BOYAVALLE, Cadre pédagogique IRTS et Formatrice Activolog

Contact :
Cathy SONTAG, tél. : 03 21 24 09 09

Réf : n° 7392

Créer un espace de parole, oui mais pour quoi faire ?

CONTEXTE

Accueillir une parole, ce n'est pas rien… Il faut être prêt à en entendre des histoires, à recevoir toutes sortes de mots, de maux, et bien d'autres choses encore. Et puis tout de suite après, arrive la question : que faire de cette parole ?
La garder, la classer, la ranger, l'étudier, l'enterrer ? Laisse Ton Empreinte a choisi de la retourner à la personne, en la structurant et en ajoutant son regard, sous réserve que la personne valide ce regard porté sur son histoire.

PUBLIC

Tous les professionnels intéressés par la mise en place d'espaces de parole individuels ou collectifs pour leur public.
Tous les professionnels désireux de rencontrer différemment leur public.

OBJECTIFS

Etre en capacité de mettre en place un cadre adapté pour créer ce type d'espace avec son public
Mesurer les enjeux de ce type d'espace c'est-à-dire :
- enrichir son rapport au public,
- développer sa capacité à l'accompagner,
- développer sa capacité à accueillir l'autre dans sa globalité, sa différence
- prendre conscience des phénomènes de projection qui peuvent interférer dans la relation au public
- développer sa capacité à mettre en place un cadre qui permette de trouver la bonne distance au public
- minimiser les risques d'impasses relationnelles

CONTENU

Le parti-pris pédagogique et déontologique est d'amener le professionnel à vivre de l'intérieur la démarche de LTE pour se l'approprier et prendre conscience de ce qui se joue dans ce type d'espace.
Le professionnel sera donc amené lors de la formation à questionner son propre parcours.
• Méthodologie, posture et cadre pour la mise en place d'un espace de parole limité dans le temps dans lequel la personne va se sentir exister de façon singulière et être valorisée
• Décryptage et expérimentation des fondamentaux de la démarche :
- techniques spécifiques d'entretien, supports pour faire émerger la parole,
- structuration et mise en perspectives de la parole recueillie
- processus de restitution-validation qui permet à la personne de ne pas se sentir dépossédée de son histoire mais au contraire de se la réapproprier
- la trace personnelle et valorisante : portrait, livret...
- la socialisation

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Mise en situation des deux postures (intervieweur,
• Mise en situation des deux postures (intervieweur, interviewé)
• Exploration du processus de la démarche de laisse Ton Empreinte (cadre (posture et contrat), restitution-validation, socialisation)
• Décryptage de parcours et travail autour de restitutions
• Questions déontologiques
• Capitalisation individuelle
• Echanges et analyse de situations professionnelles

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une démarche originale et transversale qui permet de générer des déclics, des prises de conscience et de travailler sur l'estime de soi. En étant amenée à revisiter son parcours, la personne change de regard sur son histoire, sur elle et peut se donner à voir autrement à son entourage professionnel, familial

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 14, 15 et 16 Juin 2010

Coût : 549 €

Animé par :
Catherine CARPENTIER, Ethnologue association Laisse Ton Empreinte

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7482

Gestion des comportements violents

nouveau sur Arras

CONTEXTE

Parce qu'elle ne fait pas partie de nos registres comportementaux, la violence choque, blesse et déstabilise.
Elle heurte sans doute encore plus les personnes qui ont décidé de consacrer leur vie professionnelle à l'accompagnement ou l'intervention sociale ou médicale et à la relation d'aide, générant colère, sentiment d'impuissance, stress ou/et épuisement.

PUBLIC

Professionnels intervenant en structure d'accueil de publics.

OBJECTIFS

- Maîtriser des compétences spécifiques
- Acquérir des nouveaux réflexes physiques, corporels, cognitifs, comportementaux, relationnels...... qui permettront la triple maîtrise (Institutionnelle, Personnelle et Relationnelle) des situations critiques, des actes déviants et de toute forme de violence ;
- Canaliser et prévenir ces comportements

CONTENU

- Violences : clarification des concepts, origines, causes, sources
- Eléments de psychopathologie : les personnalités difficiles (anxieuses, narcissiques, dépendantes.....) et les différentes structures de personnalités (névrotiques, psychotiques et états limites)
- Cadre de la loi : infraction, délit et crime ; les différents tribunaux, autorité et pouvoir, le légitime et l'arbitraire, les limites, l'acceptable et l'inacceptable....
- Institution : le cadre, les valeurs, le projet d'équipe, les besoins et les moyens, la gestion des risques et les procédures de prise en charge et de soin post agression (décrypter, comprendre, écouter, réparer, soigner..) la supervision et l'intervision. Spécificité et enjeux de la relation avec les usagers ou résidants en milieu sanitaire ou social
- Apports méthodologiques pour prévenir et éviter le stress de l'agression, gérer le stress et le transformer en énergie positive, prévenir le stress post traumatique :
  - autorité, affirmation de soi et charisme
  - gestion des émotions : les miennes et celles des personnes accompagnées ou des usagers

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Travail avec un professeur d'art martial : modifier ses réactions physiques et corporelles afin de se protéger, gérer, combattre et prévenir la violence de l'autre
- Approche psycho corporelle pour gérer le stress et « recharger ses batteries »
- Recherche et élaboration de méthodes et de stratégies relationnelles et comportementales à partir de situations réelles.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

La violence est une expression, un message, une réponse, une demande…Qu'il s'agit d'analyser, pour mieux gérer les situations.

Lieux :
Loos, Arras

Durée et dates : 35h sur 5 jours,
Loos : les 23, 30 mars, 20, 26 et 27 avril 2010.
Arras : 16, 18, 23 novembre + 2 jours à définir

Coût : 919 € / session

Animé par :
Annie DUCATTEAU, Consultante en Communication et Relations Humaines

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7545

nouveau contenu

Bientraitance et relation d'aide à la personne en difficulté

CONTEXTE

Le concept de bientraitance et la philosophie de "l'humanitude" permettent au professionnel de la relation d'aide, au soignant, à l'éducateur, de se protéger de la spirale : de la fatigue, du stress et de la maltraitance, surtout de protéger la personne au service de laquelle elle met son énergie et sa compétence.

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social, médico social ou hospitalier.

OBJECTIFS

- Ce stage propose de faire le point autour de ces idées nouvelles et d'acquérir le « savoir faire » et « savoir être » spécifiques de la bientraitance qui repose sur une manière différente de regarder la personne en difficulté, un état d'esprit et une philosophie particulière, une déontologie exacerbée, un humanisme, des principes, des méthodes, des attitudes et des comportements spécifiques.

CONTENU

Introduction

• Investigation autour des principales représentations du concept de bientraitance et clarification (vocabulaire et concepts)
• Les trois axes de bientraitance et les trois domaines d'application
• Présentation de la bientraitance et de la philosophie de l'humanitude, historique, définition et état d'esprit
• Principe d'altérité et accompagnement de la personne handicapée, vieillissante ou en difficulté (sociale, familiale, conjugale…)
• Les principaux freins à la bientraitance (culturels, éducationnels, personnels et scénariques
• Les formes insidieuses de maltraitance « homéopathiques » et les « douces » violences

Dimension institutionnelle de la bientraitance

• Mieux appréhender la vulnérabilité
• La personne vulnérable : sujet de droit : connaître et mettre en oeuvre le droit des personnes accompagnées
• La personne vulnérable : sujet souffrant: observer, évaluer, prendre en compte la dépendance et la souffrance
• La bientraitance : une construction collective dans les institutions
• Penser le cadre de nos interventions
• Réflexion sur le travail d'équipe.

Dimension individuelle de la bientraitance

Améliorer la communication et mieux connaître et comprendre la personne : un préalable indispensable à la bientraitance.
• Relation d'aide, question de la toute puissance, alliance thérapeutique, et confiance : comment favoriser l'autonomie ?
• Acquérir un modèle et investiguer des pistes et des méthodes de communication (verbales et non verbales) pour un comportement positif et bienveillant.
• Quand l'autorité est nécessaire : conjuguer autorité et bientraitance. Quand permissivité et laxisme riment avec maltraitance.
• Conforter son intelligence émotionnelle pour mieux accueillir et accompagner les émotions de la personnes en difficulté ou celles des familles (peur, tristesse, colère, les résistances au changement).
• Développer sa « culture émotionnelle » pour pouvoir transférer aux personnes accompagnées et générer chez elles une expression plus efficace et adaptée.
• Développer les aspects de sa personnalité qui favorisent la bientraitance (estime de soi, charisme et autorité, spontanéité sans impulsivité…).
• Agressivité, projection, transfert : ne pas en souffrir pour rester bientraitant.
• Être à l'écoute de soi pour être à l'écoute de l'autre, prendre soin de soi (institutionnellement, en équipe, et individuellement pour mieux prendre soin de l'autre).
• Gestion du stress, de la fatigue, de la démotivation et du découragement : mieux vaut prévenir que guérir : connaître ses limites et savoir se ressourcer (quelques pistes et idées, individuellement ou en équipe).

MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance de tests et autodiagnostic, d'analyse des pratiques et habitudes, d'apports théoriques et méthodologiques, d'exercices et jeux de rôles (facultatifs), d'échanges et d'analyse d'expériences et de situations issues du vécu des participants

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Cultiver la philosophie de l' « humanitude » et développer la bientraitance au quotidien pour évincer la maltraitance

Lieux :
Loos, Valenciennes

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
Loos : les 7, 21 et 28 mai 2010.
Valenciennes : les 5, 6, 17 novembre, 3 et 4 décembre 2010.

Coût : 919 € par session.

Animé par :
Annie DUCATTEAU, consultante en Communication et Relations Humaines, et
Annette GLOWACKI, Directrice d'établissements spécialisés

Contacts :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Valenciennes : Sylvie LERICHE, tél : 03 27 42 41 00

Réf : n° 7422

Langage des signes

dans le secteur social et médico-social

Niveaux I et II

CONTEXTE

Les récentes mesures législatives, telles la loi 2002.2 et la loi de février 2005 précisent le droit à chaque citoyen de bénéficier de moyens de vivre de manière décente. Le langage des signes est un atout de communication pour les personnes déficientes auditives, et les accompagnateurs.

PUBLIC

Niveau I

Tout professionnel

Niveau II

Toute personne ayant suivi la formation précédente « initiation à la langue des signes ». Elle nécessite une bonne connaissance du vocabulaire de la langue des signes.

Professeurs, éducateurs, orthophonistes, animateurs, médecins, étudiants…

OBJECTIFS

Niveau I

S'initier à la langue des signes

Niveau II

A l'aide du vocabulaire déjà connu, le stagiaire complétera sa formation en poursuivant l'apprentissage des premiers éléments de la langue des signes.

CONTENU

Niveau I

- Les instruments de la communication non verbale.
- Dans une relation de dialogue avec le professeur et les autres participants, le stagiaire est amené à communiquer avec tous les outils dont il dispose : mains, corps, visage.
- Après l'apprentissage de la dactylographie (l'alphabet), la langue des signes et les signes sont abordés progressivement par le mime, les jeux visuels, la description d'images.
- L'apprentissage du vocabulaire de base se déroule par thèmes.
- Les révisions et les contrôles des connaissances sont réguliers

Niveau II

- Approfondissement des éléments de la langue des signes.
- Reprise des signes appris lors de la formation précédente et exercices pratiques à partir de dessins,
- Descriptif de situations, études de cas…
- Entraînement au placement et à la localisation.
- Les situations seront d'abord mimées, puis traduites en langue des signes, en présence du formateur, tout en respectant les structures syntaxiques de base de la langue des signes.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et mises en situations et études de cas
- exercices pratiques du langage

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

maîtriser ce langage, et mieux accompagner les personnes dans leur quotidien et apprentissage de l'autonomie.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours par niveau
Niveau I : les 16, 23, 30 mars, 20 et 27 avril 2010.
Niveau II : les 14, 21, 28 septembre, 5 et 12 octobre 2010.

Coût : 919 € par niveau

Animé par :
Jean- Paul LANDAIS
Formateur en langage des signes

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf (1) : n° 7600

Réf (2): n° 7612

Psychomotricité, rythme et relaxation
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

Considérer la psychomotricité et la relaxation dans une approche éducative contribuant à l'épanouissement et à l'éveil de la personne handicapée.

PUBLIC

Tout professionnel en relation avec des enfants, et/ou adultes handicapés.

OBJECTIFS

- Optimiser les connaissances dans la relation soignant/soigné, par la maîtrise des techniques dispensées en lien avec votre activité professionnelle.
- Optimiser son vécu corporel par un affinement de ses perceptions.

CONTENU

- Abord corporel par la relaxation
- Sensibilisation aux techniques de relaxation qui permet d'aborder le corps dans le mouvement et l'allongement afin d'obtenir une harmonisation entre le corps et l'esprit, une globalisation de la personnalité, une autonomie dans un corps retrouvé, reconnu et libéré de tensions inutiles.
- Abord corporel et gymnastique douce
- Découvrir son propre corps, ses automatismes, ses possibilités cachées.
- Retrouver son propre mouvement naturel grâce à un travail conscient sur soi fondé sur le vécu corporel. Sensibilisation aux techniques corporelles.
- Découverte de son rythme.
- Pratique en groupe et en salle.
- Rappels théoriques, pratique individuelle et collective.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Apprentissage de techniques corporelles,
- Alternance d'exercices et de réflexions théoriques

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Grâce à une maîtrise des gestes et postures acquises par la pratique intensive des techniques et dans l'analyse de son vécu, instaurer sur le plan individuel et collectif un mieux être. Tout d'abord mieux être avec soi-même et ce qui en découle, un mieux-être avec l'autre, adulte, enfant handicapé ou non.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours,
du 20 au 24 septembre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Norbert DELMOTTE, Psychomotricien-Musicothérapeute

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7735

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

nouveau

Initiation au Yoga : un outil éducatif au coeur de l'évolution des problématiques sociales

CONTEXTE

Considérer la psychomotricité et la relaxation dans une approche éducative contribuant à l'épanouissement et à l'éveil de la personne handicapée.

PUBLIC

Tout professionnel du secteur social, médico social ou hospitalier

OBJECTIFS

Optimiser les connaissances dans la relation soignant/soigné, à travers des techniques d'approche corporelle, sensorielle et graphique.

CONTENU

Organisation de quatre ateliers associés :

• La pratique du Hatha Yoga (union du corps et de l'esprit) ;
- Postures de yoga,
- Respiration par la prise en compte du trajet de l'air,
- Relaxation.

• Une approche de l'expression théâtrale ;
- Déplacement dans l'espace,
- Expression verbale, gestuelle et corporelle,
- Mises en situation, jeux de rôle et improvisations,

• Un éveil aux perceptions et sensations du corps ;
- Auto -massage (tête, main, pied),
- Prise de conscience des points de tension du corps,

• L'expression graphique ;
- Retranscription écrite individuelle et collective,
- Élaboration de fresques collectives,
- Coloriage et création de Mandalas,

La dynamique de la démarche à laquelle les participants sont conviés, est construite sur les notions essentielles de bien être et de plaisir. Par une approche ludique elle va s'appuyer principalement sur la notion de l'acte dans l'instant présent, « ici et maintenant », sans penser à ce qui s'est passé avant, voire à ce qui se déroulera après.
Individuellement chaque participant peut dans cet intervalle momentané habiter pleinement l'espace de son corps. Il peut dés lors laisser tomber les « 1000 » tracas dont sa tête est encombrée et entrer dans une situation de lâcher-prise par rapport à sa situation personnelle.
L'expression théâtrale spontanée va permettre la multiplicité de moments de communication, d'expression et leur donner éventuellement la possibilité d'explorer les notions de savoir faire et de savoir être.

Au préalable la dynamique de groupe sera travaillée par l'intervenant afin d'être garante à la fois de sa constitution, mais également du sentiment de sécurité, de respect pour chacun.
Ce dernier élément est essentiel pour que chaque personne puisse se découvrir par auto observation et par l'observation en miroir (ce que l'autre renvoie sur mes attitudes, sur ce qu'il comprend de moi).

Ces mises en situation d'échanges dans le groupe seront encouragées par l'intervenant, car elles permettront aux participants de s'approprier de nouvelles aptitudes reconnues par ses paires. Ce sera l'occasion pour chacun d'expérimenter, d'accéder à une prise de conscience de ses potentiels, dans le groupe. La pratique du Hatha Yoga par son travail sur la concentration sur le souffle viendra inscrire et éclairer intérieurement ces changements.
En fin de chaque atelier, une évaluation collective sera réalisée.

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Apprentissage de techniques corporelles
• Alternance d'exercices et de réflexions théoriques
• Pratique en groupe

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Dans cette ultime étape, chaque participant sera sur « le chemin du bonheur intérieur ».

Lieu :
Arras

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 16, 23 et 30 Novembre 2010

Coût : 524 €

Animé par :
Fabrice BOUTEILLER, Professeur affilié à la Fédération Française de Hatha Yoga

Contact :
Cathy SONTAG, tél. : 03 21 24 09 09

Relaxation - Training Autogène de Schultz

CONTEXTE

Les différentes indications du Training Autogène : troubles anxieux, conduites addictives, troubles sexuels, troubles phobiques, agitation, hyperactivité.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux travailleurs sociaux, animateurs, éducateurs, enseignants et soignants.

OBJECTIFS

- Pratiquer une méthode de détente musculaire visant à la décontraction complète pour atteindre un équilibre et le « calme intérieur ».
- Favoriser son utilisation en milieu professionnel.

CONTENU

Le training autogène

• Données fondamentales.
• Le training Autogène est une méthode de relaxation qui a pour but le calme intérieur.
• Qu'entend-on par « calme intérieur » ?
• Sur quel type de connaissances se base le Training Autogène ?

Apprentissage du Training Autogène

• Cette technique de relaxation peut être conseillée à tous les professionnels pour :
- mieux gérer le stress de la vie professionnelle
- se préparer à un sommeil réparateur
- soulager une douleur
- conserver un équilibre…
• Les différentes expériences :
- mise au calme
- lourdeur
- chaleur
- respiration
- rythme cardiaque
- plexus solaire
- fraîcheur du front
- souvenir heureux

La relaxation chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte

Elaboration d'exercices tenant compte des différentes étapes du training autogène.

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Apports théoriques et mises en situations et études de cas
• exercices pratiques

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Bénéficier soi-même de méthode de relaxation pour mieux gérer la relation à l'autre et repérer chez lui les points de tension, conscients ou inconscients.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours
les 21, 28 mai, 4, 11 et 17 juin 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Olivier FONTAINE, Kinésithérapeute

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7745

Relaxation par le yoga dans la relation de soins
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

Considérer le YOGA, non comme une fin en soi mais bien un accès à une meilleure relation inter personnelle

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux éducateurs, animateurs, accompagnants, aides médico psychologiques, infirmiers, et toute personne impliquée dans une relation d'aide, qu'elle soit physique ou psychologique.

OBJECTIFS

- Travailler sur la relation soignant-soigné, à travers la pratique de techniques yogiques (postures, respiration, relaxation).

CONTENU

A partir de la pratique du Yoga, différents thèmes de travail et de réflexion seront proposés

- Intégration du schéma corporel à travers la relaxation
- Signification et application des postures de base du Yoga
- Approche de techniques respiratoires
- Réflexion et communication sur les applications de terrain à partir des différentes expériences professionnelles des participants (une expérience antérieure de Yoga n'est pas nécessaire).

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exercices pratiques et mise en situation

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Se servir de la technique de relaxation dans sa propre dynamique personnelle et professionnelle.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
les 4, 11, 18, 25 octobre et 15 novembre 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Evelyne GIOVANNETTI
Professeur de yoga (diplômée du Hatha)

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7750

L'esthétique :
un nouvel outil dans la relation d'aide

CONTEXTE

Le droit à l'esthétique, à la connaissance de son corps, est intégré progressivement dans le mieux-être de la personne et de son projet.

PUBLIC

Tout professionnel ou bénévole.

OBJECTIFS

- acquérir de nouvelles connaissances et des techniques dans le SOIN de SOI
- découvrir par le toucher sa capacité à entrer en relation avec l'autre.
- apprendre à accompagner l'autre dans sa quête d'identité.
- augmenter sa capacité d'observation et d'écoute.
- développer son sens tactile.
- renforcer la confiance en soi et son pouvoir d'aide à l'autre.
- découvrir une autre forme de communication et le plaisir qui en découle

CONTENU

- approche culturelle, sociale et psycho-affective de l'image de Soi et du Soin de Soi.
- hygiène de vie et hygiène corporelle.
- etudes de la peau, du massage (besoin de toucher et d'être toucher)
- rôle et conséquences du maquillage.
- comment approcher de la souffrance tant physique que psychique.
- technique de protection (du soignant) par la prise de conscience et la relaxation.
- information sur les produits et leur utilisation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- inventaire des besoins matériels.
- suggestions de sujets de travail en groupe
- initiation au Shiatsu.

Ateliers :

- progression du soin
- massage (visage, mains, épaules, nuque, cou)
- maquillage
- manucure

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Valoriser les soins esthétiques, à partir de petits moyens simples et accessibles, au bénéfice des usagers et de leur entourage. Changer le regard porté sur des personnes malades, dépendantes et vieillissantes, et les aider à modifier le regard qu'elles ont d'elles-mêmes.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours, du 7 au 11 juin 2010.

Coût : 1104 €

Animé par :
Brigitte RASSE, Esthéticienne intervenant en milieu hospitalier

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7775

Le "relooking" comme activité de valorisation de la personne en situation de vulnérabilité

CONTEXTE

Le conseil en image, ou « relooking », aide à mettre une personne en valeur avec des outils qui lui sont propre. Par là il peut s'agir d'un outil à dipsosition du professionnel intervenant auprès de personnes en situation de vulnérabilité : personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades ou alitées, ou personnes en situation d'exclusion, pour révéler leurs atouts, optimiser l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et par là, les « redynamiser »...

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de personnes en situation de vulnérabilité ou en situation d'exclusion.

OBJECTIFS

Acquérir de nouvelles connaissances et des techniques dans le « soin de la personne »
Découvrir par l'image de soi, sa capacité à entrer en relation avec l'autre
Augmenter sa capacité d'observation et d'écoute
Apprendre à accompagner l'autre dans la revalorisation de son image, de sa personne
Découvrir une autre forme de communication et le plaisir qui en découle.

CONTENU

1- Approche culturelle, sociale et psycho-affective de l'image de Soi et du Soin de Soi

• Mise en confiance de la personne en confiance et l'approcher dans son individualité : écoute active,...
• Repérage des attitudes privilégiées et pistes de changements ou de souhaits => questionnaire « style »

2- Atelier « Couleur »

• La Couleur, et ses critères. Les tons chauds et les tons froids. Psychologie de la couleur. Méthode des quatre saisons.
• La charte Cheveux/teint/Typologie.
• Les harmonies de couleurs. Harmonies monochromes et complémentaires, harmonies des camaïeux et équilatérales.

3- Atelier Coiffure

• Quelques notions de « Morpho-coiffure ».
• Les huit formes de visage.
• Différentes coiffures et leurs effets. Coiffures correctrices.
•Encolures, bijoux et lunettes.

4- Atelier Esthétisme

• Études de la peau, du massage (besoin de toucher et d'être toucher)
• Rôle et conséquences du maquillage
• Le teint, les yeux, la bouche
• Adapter le maquillage suivant les spécificités : les peaux de couleur, le maquillage « Senior ».
• Information sur les produits et leur utilisation.

5- Atelier « retouche de vêtements »

• Analyse de style. Les différents styles vestimentaires.
• Les éléments de la « garde-robe » : gestion et restructuration ;
• L'illusion et l'influence des lignes, l'influence et le poids des couleurs.
• A éviter.
• Mise en pratique :
- A partir de la personne accompagnée, créer et utiliser quelques accessoires qui mettent en valeur le style vestimentaire ;
- Acquérir quelques techniques de base, qui permettent dans le cadre d'un atelier de retouche de vêtement, de « personnaliser » des vêtements ou un style.

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Apports théoriques
• Mise en pratique par alternance d'ateliers coiffure, maquillage, couture, conseil personnalisé sur les couleurs, la personnalité,...

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une formation innovante, ludique, créative et revalorisante pour les publics accompagnés !

Lieu : Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours, du 6 au 10 Septembre 2010.

Coût : 1104 €

Animé par :
Annick GRYSON-HAVET, Psychologue et consultante en relations humaines et conseil en image
Brigitte RASSE, Esthéticienne intervenant en milieu hospitalier
Brigitte BIERRY, Technicienne qualifiée en activités de création (couture)
Une coiffeuse intervenant à domicile

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7775

Mener une activité chant
comme outil à visée thérapeutique

CONTEXTE

Le chant, parce qu'il émane de la personne elle-même, et en constitue une « production » directe, peut être déclencheur d'une prise de conscience de soi ou des autres. Il constitue ainsi un outil essentiel dans la relation d'aide.

PUBLIC

Tout travailleur social .

OBJECTIFS

- Prendre conscience de ses tensions corporelles et psychologiques
- Comprendre le geste vocal et son utilisation pour un mieux-être des personnes dans le secteur éducatif, social et médico-social
- Développement de la capacité d'ancrage et de concentration des stagiaires
- Développement de la créativité et de l'improvisation pour construire des activités «chant» dans l'espace professionnel

CONTENU

- À partir des tensions corporelles et de la voix de chacun des participants, construction progressive d'une connaissance empirique de la voix.
- Création de séquences de chant « type » selon la nature des publics visés, à partir d'exercices testés dès le début de la formation.
- Choix de chants adaptés à un public particulier selon ce qu'on veut lui faire travailler.
- Sensibilisation à l'écoute des nuances de la voix, qui fournit en effet des éléments-clés de l'état émotionnel de la personne.
- Attention particulière portée à l'importance de la voix (et notamment de la vibration) dans le développement de l'enfant et dans le ressenti de la personne en manque de communication.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Expérimentation personnelle du chant dans ses différentes composantes (vocale, posturale, respiratoire et énergétique)
- Travail de détente et de structure du corps
- Mise en scène de chacun face au public des participants
- Apports théoriques et recherche intuitive
- Echange sur les différentes expériences d'activité «chant» vécues par les participants
- Support pédagogique : dossier contenant des planches anatomiques, des articles, des extraits de livres et des chants.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Un « arrêt sur soi »…et les autres.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours, les 19, 20 et 21 avril 2010.

Coût : 524 €

Animé par :
Laurent MALHERBE,
Professeur de chant et Thérapeute

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7442

Bulletin d'inscription en dernière pa

Multi-Activités
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

Les activités de création manuelle, comme outils d'animation ou d'aide à la relation.

PUBLIC

Toute personne des secteurs sanitaire, social, médico-social, éducatif intéressée par différentes activités de création.

OBJECTIFS

- Permettre aux participants d'acquérir différentes techniques, de les maîtriser pour les mettre en place en Institution.
Aider au développement d'atelier de création.
- Permettre aux participants de perfectionner leurs connaissances sur différentes techniques acquises.
Développer leur potentiel créatif

CONTENU

Suivant les besoins et les attentes des participants :

- Peinture sur porcelaine (cuisson au four ménager 150°)
- Peinture sur porcelaine (cuisson à 820°)
- Peinture sur porcelaine : Les cloisonnés - Les pinceaux : brosses plates, brosse éventail, brosse biseautée et pinceaux sifflets, cotons-tiges - Peinture au tourne-disques – Gravure - Peinture au pochoir - Masquage (pochoir inversé) - Impression au tampon
- Peinture repositionnable
- Cartonnage : réalisation de coffrets, cadres recouverts de peinture, papier, serviettes en papier
- Peinture sur bois
- Mosaique
- Plâtre
- Moulage en latex
- Abat-jour
- Sable coloré
- Peinture craquelée
- Les cartes de notre enfance sur carton-mousse
- Le collage : Le collage des serviettes : L'effet transparent - Le collage sur bois - Le collage en volume - Le collage sur effet de matière - Le collage et le vernis pour jardin et extérieur

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et pratique

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une grande diversité dans les techniques proposées, des réalisations faciles, des idées pour une décoration astucieuse, pour une animation judicieuse !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours, du 7 au 11 juin 2010.

Coût : 934 €

Animé par :
Brigitte BIERRY, Technicienne qualifiée en décoration, Formatrice IRTS

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf (1) : n° 7630

Nature, jardin et art floral
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

La nature est un élément apprécié des personnes handicapées, mais encore faut-il un minimum de connaissances, pour éveiller les cinq sens à bon escient, dans une démarche pédagogique et thérapeutique.

PUBLIC

Tout professionnel en contact avec des publics handicapés mentaux.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances et appréhender les différentes techniques de base dans le domaine du jardinage et de l'aménagement d'espaces horticoles.
- Mettre en place des activités d'éveil à la nature et au jardinage auprès des enfants, adolescents ou adultes inadaptés.

CONTENU

Apprentissage d'un certain nombre de connaissances théoriques et pratiques dans les domaines suivants :

- Les arbres de nos régions : vergers, forêts
- Les jardins d'agréments, les gazons
- Les fleurs, les rosiers
- Le potager, les légumes
- Les plantes d'intérieur
- Les compositions (décorations florales, parterres, parcs…).
- La fabrication de bouquets ou articles de décoration à partir d'éléments de la nature, fleurs séchées
- Bassins et rocailles

Une réflexion pédagogique

- Sur les différentes possibilités d'animations d'une activité nature,
- Comment démarrer un atelier en production florale ou maraîchère,
- Une recherche psychologique et éducative relative à la signification de la nature dans la vie de la personne inadaptée.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposés,
- Exercices pratiques,
- Visites de serres, de jardins originaux, ou d'ateliers spécifiques

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une formation complète pour appréhender la nature comme outil thérapeutique, des techniques directement et rapidement applicables.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
60 heures, sur 10 jours, à partir du 9 mars 2010

Coût : 1575 €

Animé par :
Techniciens horticoles du LEP Horticole de Lomme,
Visite et intervention de professionnel, chefs d'équipe en ESAT.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7650

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

nouveau

Décoration de fête et animation

CONTEXTE

La décoration de locaux peut constituer une animation au sein de structures accueillant des publics spécifiques.

PUBLIC

Tout professionnel du champ d'intervention éducative, en lien direct avec des groupes de jeunes ou d'adultes, chargés d'organiser, régulièrement ou occasionnellement , des animations récréatives et éducatives par des activités de décoration et de réalisation d'objets.

OBJECTIFS

• Valoriser le travail créatif au sein d'une animation de groupe ;
• Améliorer ses techniques de création manuelle, à partir de matériaux de récupération en particulier (carton, tissu, bois, plâtre) ;
• Renforcer l'aspect éducatif à travers les activités dites « ré-créatives »

CONTENU

Aspects théoriques
Procédés et matériaux
Inventaire d'une bonne préparation d'atelier :
Matériaux, produits, matériels
Estimation du budget
Où et comment se procurer le matériel à moindre coût ?

Les techniques de base
Cartonnage (album photos, sous mains, cadres)
Tissus (patchwork, abat jour)
Peinture (la peinture acrylique sur différents supports, pour la fête en groupe, les évènements comme les anniversaires, les fêtes de Noël, de Pâques, Mardi Gras..)

Les éléments de décoration pour animer et rendre plus accueillant les lieux de vie (la chambre, le coin télé, les lieux de repas)

MODALITES PEDAGOGIQUES

Approche pratique – EN INTRA en lien avec les usagers ? et approche théorique.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
de la couleur dans l'air, c'est la lumière des premiers soleils, la touche d'or qui réchauffe.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
du 11 au 15 Octobre 2010

Coût : 934 €

Animé par :
Brigitte BIERRY, Technicienne qualifiée en décoration, Formatrice IRTS

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7493

Couleur, décoration et aménagement d'intérieur
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

La décoration de locaux peut constituer une animation au sein de structures accueillant des publics spécifiques.

PUBLIC

Tout professionnel des établissements sanitaires ou sociaux ayant des projets d'amélioration de cadre de vie (chambre, salle de séjour, salle de jeux, hall d'entrée,…)

OBJECTIFS

Cette formation permet l'apprentissage aux techniques de décoration et d'aménagement de locaux afin que l'agencement des pièces favorise le « bien-être » des personnes qui y vivent. Il donne des indications sur les effets positifs que produit un intérieur décoré et investi.

CONTENU

Aspects théoriques

Procédés et matériaux

- Peinture et médium
- La couleur dans la décoration
- Comment mélanger les couleurs
- Matériel et outils de base

Réalisation

- Peintures irrégulières
- Textures et appliqués en plâtre
- Pigments
- Faux stuc imitation d'ancien
- Peinture à l'éponge, au chiffon
- Pochoirs - frises murales
- Patines

Note :
Chaque participant ramène un objet qu'il veut transformer : par exemple : vase, vieille lampe, petit meuble,..

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Travaux pratiques

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
de la couleur dans l'air, c'est la lumière des premiers soleils, la touche d'or qui réchauffe.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures, sur 5 jours, du 21 au 25 juin 2010.

Coût : 934 €

Animé par :
Brigitte BIERRY, Technicienne qualifiée en décoration, Formatrice IRTS

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7490

Bulletin d'inscription en dernière page du catalogue

« Récup et détournement » : expression manuelle et création

CONTEXTE

Les travailleurs sociaux sont souvent en quête de techniques originales et créatives leur permettant d'animer des ateliers avec des publics spécifiques. Des outils éveillant les 5 sens, respectant l'environnement et les budgets des établissements.

PUBLIC

Tout professionnel intéressé par la «création» dans le cadre d'activités manuelles diversifiées et par leurs applications pédagogiques et fonctionnelles, dans les secteurs social, médico-social ou éducatif.

OBJECTIFS

• Permettre aux participants de se sensibiliser à différentes techniques pour les mettre en place dans l'institution. Les techniques auront pour visée de favoriser la créativité des publics.

• Il conviendra d'autre part de savoir adapter les techniques de création en fonction des spécificités de chaque âge ou de chaque problématique (nature du handicap...)

• Apporter à toute personne intéressée les moyens d'enrichir leurs activités d'animation et d'expression personnelle, au niveau des acquisitions et des réalisations techniques proprement dites, mais aussi par des réflexions qu'elles suscitent :

- Instaurer un temps de rencontre particulier entre le professionnel et le public ciblé
- Mettre en oeuvre des apprentissages de base
- Encourager la créativité
- Eveiller les sens

CONTENU

• Plus de 60 idées pour peindre, bricoler, transformer.

• Créer des œuvres d'art avec des boutons, des graines, des coquillages

• Créer des jouets avec des boites en carton.

Réaliser :

- Cartonnage et réalisation de cadres
- Peinture sur bois
- Mosaïque
- Sable coloré
- Peinture craquelée
- Collage de serviettes en papier
- Scrapbooking

MODALITES PEDAGOGIQUES

Avant de commencer, les objets à réunir :

Carton, papier de soie, carton ondulé, colle, chutes de tissu, perles, brindilles et bouts de bois, plumes,…

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Trouvailles faites au fond d'un grenier, des instruments détournés de leur fonction première, les objets réclament une seconde chance de séduire, ou d'étonner parce qu'à première vue… on n'y aurait jamais pensé !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 Jours, du 20 au 24 septembre 2010.

Coût : 934 €

Animé par :
Brigitte BIERRY, Technicienne qualifiée en décoration, Formatrice IRTS

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7535

Utiliser le « Scrapbooking » pour personnaliser un environnement en institution

CONTEXTE

Les techniques du Scrap peuvent permettre de mettre en valeur les évènements de la vie, dans les établissements, maisons de retraite, foyers occupationnels, établissements de soins et de santé. Ils peuvent aisni contribuer à l'activation de la mémoire, à rassurer la personne, ou à lui permettre de retrouver un environnement familier. Le Scrapbooking (scrap : morceau, reste, bout,... et book : livre, en anglais) est une forme de loisir créatif quiconsiste à mettre en scène ses photos à l'aide de papier à reliure, de pochoirs et autres gabarits de coupe.

PUBLIC

Tout professionnel intervenant auprès de publics en institution.

OBJECTIFS

• Appréhender les techniques de base du Scrapbooking
• Savoir les réutiliser avec les publics, parfois en situation de handicap (personnes âgées)

CONTENU

Brève histoire du scrapbooking (scrap européen, scrap américain etc...)
Les types d'adhésifs utilisables
Les formats de papier et d'albums
Le jeu des couleurs
Les lettres de l'alphabet ou les chiffres
les éléments décoratifs : stickers, rubans, tampons,...matériaux (sable, bouts de ficelles,...)
La pose des œillets et des attaches parisiennes
Les différents pochoirs de découpe ou matériel : perforatrice
Le matériel de récupération utilisable
La mise en forme
La mise en application !!!

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation basée sur la pratique et la mise en œuvre d'une réalisation.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une formation « à la mode » mais à partir de matériaux de récupération, pratique, faciles d'accès, et « développement durable » !
Ramenez des photos...

Lieux :
Loos, Valenciennes

Durée et dates : 20 heures sur 3 jours,
Loos : les 13, 14 et 15 septembre 2010.
Valenciennes : les 28, 29 et 30 juin 2010.

Coût : 539 €

Animé par :
Brigitte BIERRY, Technicienne qualifiée en décoration, Formatrice IRTS

Contact :
Loos : Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78
Valenciennes : Sylvie LERICHE : tél. : 03 27 42 41 00

Réf : n° 7772

Coupe couture
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

Pour les personnes ayant le projet de créer un atelier de couture en institution sociale
Pour les personnes ayant la nécessité de connaître les techniques de base de la retouche (rallonger ou raccourcir un vêtement / poser une fermeture éclair / diminuer ou agrandir un vêtement).

PUBLIC

Toute personne en fonction de son approche de cette technique : débutante ou non.

OBJECTIFS

La couture facile
- La couturière, même débutante, a besoin de repères et de tout avoir sous la main.
- Comment recréer cet univers avec des idées toutes simples
- Apprentissage de la machine à coudre
- Connaissance des accessoires de couture (ciseaux, aiguilles, épingles, mètre, roulette…)
- Connaissance des différents textiles.
- Savoir réparer, transformer un vêtement
Comment réactualiser de vieux tissus : torchons, draps,…

CONTENU

- Comment prendre les mesures
- La coupe du tissu (sens du droit fil, du motif)
- Le métrage et le plan de coupe
- Report de pièces sur patron
- Le bâti tailleur
- L'essayage
- La doublure
- Réalisation d'un vêtement simple

- Apprentissage du patchwork
- Réalisation d'un vêtement simple : jupe droite, à volants, robe, chemisier, tablier de cuisine
- Réalisation de travaux d'ameublement utiles pour les établissements : coussins, rideaux, taies d'oreillers, nappes, draps,…
- Confection de poupée de chiffon, de sac de toile,
- Réalisation de trousse à couture avec des matériaux de récupération.

Chaque stagiaire peut venir avec un patron de son choix ainsi que son tissu.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Mise en pratique.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Tendance, relooking et astuce !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours, du 31 mai au 4 juin 2010.

Coût : 934 €

Animé par :
Brigitte BIERRY, Technicienne qualifiée en décoration, Formatrice IRTS

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7480

nouveau

Techniques d'expression comme support à l'accompagnement

Module organisé dans les formations socio-éducatives : formation Moniteur-Educateur

CONTEXTE

Pour les personnes ayant le projet de découvrir tout simplement ces techniques éducatives, de s'y essayer…
Pour les personnes ayant le projet d'utiliser une des techniques proposées à visée professionnelle :
Théâtre, musique, art clownesque

PUBLIC

Les professionnels éducateurs et animateurs, toutes personnes qui souhaitent par ce support découvrir les pratiques des métiers socio-éducatifs (sensibilisation aux métiers du social)

OBJECTIFS

• Initier à une technique d'expression : théâtre ou art clownesque ou musique
• Réfléchir sur la place que prend l'expression dans le développement de l'individu
• Montrer comment les techniques d'expression peuvent être utilisées dans le cadre de l'accompagnement éducatif en fonction de la problématique de l'usager.

CONTENU

Le jeu des participants appelle toutes formes d'expression de soi. Dans la pratique théâtrale, clownesque comme celle musicale :
La gestuelle, la voix, la respiration, le rythme, et plus généralement le corps traduisent les émotions. Dans cet espace, le désir de chacun est confronté au cadre scénique. Et donc, le plaisir de jouer trouve sa place dans la maîtrise de ce cadre. Chacun peut y acquérir un savoir-faire lié à sa propre expérience, à sa capacité d'engagement dans l'activité.

Les participants à chacun des ateliers seront invités à investir une pratique selon une progression pédagogique respectant les limites de chacun. Les stagiaires seront amenés à utiliser les moyens mis à leur disposition (instruments de musique, maquillage…) et ceux qu'ils souhaiteront apporter
Il sera développé une dynamique du groupe qui permette la production et la présentation du travail réalisé pendant le stage, sous la forme d'une représentation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

• Stage d'initiation
• Mise en situation en collectif sous la forme d'une représentation
• Réflexion professionnelle à partir de textes psychopédagogiques
• Découverte de partenariat pour une mise en œuvre de la technique

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une expérience enrichissante dans la rencontre avec soi, avec les autres. Elle permet de découvrir ses propres ressources personnelles et aider à développer un projet d'application dans le champ professionnel.
•Valorisable dans une démarche VAE M.E.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours,
du 14 au 18 septembre 2009 ou en Septembre 2010

Coût : 734 €

Animé par :
Des spécialistes.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Musicothérapie

Niveaux I et II

CONTEXTE

Les médiations musique, voix, corps et écriture constituent des moyens d'expression non verbale au service de l'épanouissement des adultes et enfants présentant un handicap (moteur, mental, sensoriel) ou une inadaptation, un trouble du développement ou de la personnalité, l'objectif étant éducatif, ré-éducatif ou thérapeutique.

PUBLIC

Tout personnel du secteur social, éducatif et hospitalier s'intéressant à l'utilisation de la musique dans une relation d'aide, de rééducation ou de thérapie.

Niveau I : Le stage est accessible aux personnes ayant des connaissances musicales et/ou une pratique vocale et/ou instrumentale. Il propose plus un axe thérapeutique qu'occasionnel.

Niveau II : Cette formation est particulièrement destinée aux personnes ayant déjà suivi « découverte de la musicothérapie » ou, à défaut, ayant une expérience musicothérapeutique.
Ce stage s'adresse aux professionnels ayant déjà réalisé une initiation et développant déjà un atelier de musicothérapie

OBJECTIFS

Niveau I :
« L'atelier thérapeutique à médiations sonore, musicale et corporelle »

pour le professionnel
- Acquérir un savoir-faire suffisant pour encadrer des séances de groupe. Le savoir-faire concerne la sensibilisation aux outils de l'art-thérapeute à médiation sonore. Ils sont à la fois théoriques, pratiques et méthodologiques.

pour l'usager
- Le mieux-être, par l'apaisement des tensions internes
- L'épanouissement, par la relance de la créativité
- La revalorisation et l'estime de soi par la création d'objets et mises en jeu de soi valorisantes
- L'expression, par des moyens non verbaux

Niveau II :
« Le sonore en thérapie »
Le NIVEAU 2 centré sur le savoir-être concerne plus spécifiquement la dimension relationnelle et la position subjective dont l'abord se réalise au travers de mises en situation et protocoles spécifiques de formation. Ce module entre dans une continuité directe avec le niveau 1.
Renforcement des aspects expérientiels des pratiques ;
Analyse des situations et de la compréhension des mécanismes thérapeutiques, à partir du matériel clinique apporté par le stagiaire et des mises en situation proposées.

CONTENU

Niveau I :

Aspects techniques :

- Découverte et sensibilisation progressive aux différentes techniques artistiques dans les champs ciblés, à partir d'outils simples et accessibles à tous.

• Musique instrumentale
• Ecoute musicale
• Voix
• Relaxation
• Relaxation musicale
• Association du rythme, de la voix et de la danse

Aspects relationnels

Au travers du développement de la créativité de chacun (soignants et soignés) il s'agit aussi de :

• Permettre un nouveau regard sur l'autre, et une nouvelle forme d'accompagnement de la personne handicapée ou/et en souffrance

• Entretenir l'éveil à l'adaptabilité du professionnel face au handicap, au trouble, à la maladie…

Aspects expérientiels

• Chaque mise en situation pratique sera accompagnée d'une analyse des ressentis de chacun et d'un apport théorique

Aspects théoriques et méthodologiques

• Les questions de l'indication et de l'évaluation : pour qui, à quel moment, et dans quel but ces propositions peuvent-elles être faites ?

• Compréhension du choix des techniques enseignées et de leur fonction rééducative ou thérapeutique

Niveau II :

Les techniques utilisées font appel non seulement au travail musical dans les champs de la production sonore et de l'écoute, mais aussi à un travail corporel au travers de la voix, du rythme et du geste dansé.

Les questions de la créativité et de la relation (en « aller-retour ») de l'individu au groupe représentent les fondements des diverses mises en situations proposées au cours de la formation.

Théoriques :

Le cadre thérapeutique et la relation transférentielle, en individuel et en groupe.

Le bilan psychomusical.

Techniques :

« Communication sonore non verbale » (selon l'enseignement du Pr Edith Lecourt).

Improvisation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Les propositions feront appel à la relation à l'autre et présenteront une alternance entre des approches individuelles et groupales. Elles devront permettre un développement de la créativité et nourrir une réflexion sur leur utilisation auprès des publics en difficulté.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Une originalité IRTS au travers de cette formation complète.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures, sur 5 jours,
Niveau I : du 27 septembre au 1 octobre 2010.
Niveau II : du 15 au 19 novembre 2010.

Coût : 919 € par niveau

Animé par :
Colette LARCANCHE, Musicothérapeute

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf (1) : n° 7640

Réf (2) : n° 7645

Art thérapie par l'argile
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

Travailler l'argile, façonner la terre et la modeler à mains nues…
Ces gestes simples, aussi vieux que le monde, ne laissent personne indifférent.
On les croirait inscrits dans notre patrimoine génétique, à voir avec quel naturel ils reviennent dans les mains de ceux et celles qui s'y consacrent…

PUBLIC

Toute personne du secteur sanitaire et social, médico-social et éducatif, intéressée par différentes activités de création, mais aussi de détente et de redécouverte.

OBJECTIFS

- Détente et découverte
- Dépassement de soi et valorisation
- Equilibre
- Evasion
- Concentration et ouverture aux autres

CONTENU

- Moment de détente et de relaxation, le travail de l'argile apprend à mieux se connaître face à la matière, à prendre confiance et à se surprendre en se confrontant à une activité créatrice. En modelant, en façonnant, chacun redécouvre l'importance de gestes transmis par nos ancêtres. Cette redécouverte est également un pont lancé vers l'enfance et les premières expériences sensorielles.
- Les premiers contacts avec ce matériau éternel sont souvent timides. Puis très vite, chacun trouve ses marques, et, étape par étape, découvre qu'il ou elle est capable d'aller bien plus loin qu'il ne l'avait jamais imaginé. L'objet réalisé est là pour l'attester, et devient synonyme de fierté.
- Les séances de travail recréent une certaine intimité, amènent les confidences, font ressurgir des émotions fortes, parfois des blessures et permettent de retrouver une sérénité, un équilibre. On y apprend à gérer ses émotions.
- Le participant entre dans un autre monde, s'évade, oublie le temps passé, en se concentrant sur une création loin de son quotidien. Et la patience retrouve sa place…
- La concentration que demande l'argile est naturellement acceptée. A la fois tourné vers sa propre création et à l'écoute des autres, avec lesquels il partage cette expérience inédite, le participant échange, trouve sa place dans un groupe. Le contact avec la terre est ainsi un relais pour un contact avec les autres, avec le monde.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, mise en pratique par la création d'un atelier.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Le participant entre dans un autre monde, s'évade, oublie le temps passé, en se concentrant sur une création loin de son quotidien. Et la patience retrouve sa place…

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours, du 14 au 18 juin 2010.

Coût : 934 €

Animé par :
Virginie BESENGEZ, Céramiste

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7408

Initiation à la céramique

CONTEXTE

Apprendre des techniques de fabrications solides, avec une professionnelle,
pour pouvoir créer des objets en terre utilitaires, décoratifs, uniques, en
travaillant l'argile dans un large panel de possibilité.

PUBLIC

Toute personne du secteur sanitaire et social, médico-social et éducatif, intéressée par
différentes activités de création, mais aussi de détente, de partage et de découverte avec les publics en situation de vulnérabilité.

OBJECTIFS

- S'initier à la céramique
- Découvrir les techniques rapides de fabrications
- Travailler sur un projet individuel ou collectif
- Apprendre pour transmettre à tout public
- Se découvrir à travers l'argile et la création

CONTENU

Cette formation consiste à découvrir la poterie à travers l'apprentissage de techniques de bases.

La poterie est une activité ancestrale et primitive. Chacun à travers des gestes simples peut, en respectant des techniques accessibles, réaliser des pièces qui seront utilisées soit dans la vie de tous les jours, soit exposées comme pièces uniques ou décoratives. Cela permet de valoriser dans la pratique professionnelle un travail avec les publics en situation de vulnérabilité, ou fragilisés par des évènements de la vie. Ce temps permet de partager un temps de communication avec la personne.

Comme d'autres techniques liées à la terre, la poterie permet également un travail sur soi, en amenant chacun à porter un regard sur sa créativité, et à travers celle-ci, à apprendre à mieux se connaître. Cette connaissance de soi permet alors d'aller vers l'Autre, dans sa différence...

MODALITES PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, mise en pratique par la création d'un atelier.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Bien connaître les techniques de fabrications d'objets en argile, pour aller vers la créativité et le «lâcher-prise».

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours, du 17 au 21 mai 2010

Coût : 934 €

Animé par :
Virginie BESENGEZ, Céramiste

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7585

nouveau

Techniques éducatives à dominante sportive ou de plein air

Module organisé dans les formations socio-éducatives : formation Moniteur-Educateur

CONTEXTE

Pour les personnes ayant le projet de découvrir et de s'essayer aux techniques suivantes et/ou de les utiliser comme modalité d'intervention éducative auprès de personnes accompagnées dans un quotidien. Au choix :
• Equitation
• Course d'orientation et initiation escalade et canoë-kayak (selon conditions météorologiques)

PUBLIC

Tous professionnels éducateurs et animateurs.

OBJECTIFS

• Initier le stagiaire à la technique choisie en tenant compte de ses capacités et limites
• Repérer les mécanismes qui permettent un dépassement de soi au niveau individuel et collectif
• Comprendre les objectifs éducatifs qui rompt avec le quotidien institutionnel des usagers, en lien avec le projet du groupe, et individuel
• Savoir utiliser la technique comme support à la relation éducative, à la relation d'aide.
• Créer une dynamique de groupe et favoriser des événements participant à l'histoire de la personne vivant en collectivité
• Mener une réflexion sur son positionnement professionnel et son approche complémentaire à celle purement technique.

CONTENU

• Se confronter à la technique permet de saisir ses propres émotions, pour ensuite en comprendre tout l'intérêt éducatif et pédagogique à destination de publics diversifiés.
• Une approche technique et théorique complète l'apprentissage pratique pour sensibiliser le stagiaire aux conditions humaines et matérielles pour la mise en œuvre de telles activités.
• Dans certains cas, mise en situation avec un groupe d'enfants ou d'adolescents et réflexions professionnelles suite à l'expérience.
• Il sera développé une réflexion psychopédagogique du groupe concernant la technique choisie qui permettra la production d'un exposé face à l'autre groupe de stagiaires.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- stage d'initiation
- apports théoriques
- réflexions psychopédagogiques
- exposé collectif

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Se servir de la technique éducative dans sa propre dynamique personnelle et professionnelle ;
Acquérir ou renforcer des compétences à valoriser dans une inscription professionnelle.
•Valorisable dans une démarche VAE M.E.

Lieu :
Loos, et sur sites partenaires :
•Approche du cheval et équitation : centre équestre des écuries de la Blanche à bailleul
• Association La Deûle, Lille

Durée et dates : 28 heures sur 3 jours et deux demi-journées, en 2010

Coût : 721 €

Animé par :
Moniteur équestre du centre équestre des écuries de la Blanche à bailleul
Moniteur de l'association La Deûle

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7784

nouveau

Prévention et Secours Civils de Niveau 1 (PSC1)

CONTEXTE

Cette formation constitue un module intégré dans l'ensemble des programmes de formation des professions éducatives (ETS, ES, ME, AMP). Il s'agit de permettre à chaque professionnel d'acquérir les réflexes permettant d'alerter et porter secours à une personne victime d'un malaise ou accident.

PUBLIC

• Tous publics
• En particulier les professionnels du secteur social dans leurs missions éducatives et/ou d'accompagnement individuel et collectif. Les formations continues permettent le maintien des acquis. Elles sont, de ce fait, recommandées.

OBJECTIFS

À la fin de la formation, le stagiaire doit être capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence et d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

CONTENU

• partie 1 : la protection : la protection, les dégagements d'urgence, le signal d'alerte aux populations ;
• partie 2 : l'alerte ;
• partie 3 : la victime s'étouffe : la désobstruction des voies aériennes chez l'adulte et le nourrisson, l'obstruction partielle des voies aériennes ;
• partie 4 : la victime saigne abondamment : la compression locale, le saignement par la bouche, le nez ou autre ;
• partie 5 : la victime est inconsciente : la position latérale de sécurité ;
• partie 6 : la victime ne respire pas : la réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson, le défibrillateur automatique externe ;
• partie 7 : la victime se plaint d'un malaise ;
• partie 8 : la victime se plaint après un traumatisme : la plaie grave, la plaie simple, la brûlure, les brûlures particulières, le traumatisme du dos, du cou et/ou de la tête, le traumatisme de membre ;

MODALITES PEDAGOGIQUES

C'est une formation basée essentiellement sur l'apprentissage pratique d'une démarche et de gestes pratiques.
Elle s'appuie sur l'expérience, les connaissances des stagiaires, et les questions liées à leur propre contexte social et familial ou les risques qu'ils peuvent eux-mêmes couramment rencontrer dans cet environnement (parents malades, jeunes enfants, grossesse, conduite d'engins ou machines-outils, autres risques liés au travail…) ;

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

• délivrance du Certificat de compétences de « Citoyen de sécurité civile » en fin de formation.
• la formation intègre l'utilisation du défibrillateur.
• Valorisable dans une démarche VAE.

Lieu :
Loos

Durée et dates : 10 h, sur 1,5 jour,
Sessions organisées régulièrement dans l'année.

Coût : 149 €

Animé par :
Moniteur national de premiers secours diplômé (Union Départementale des Premiers Secours du Nord)

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7702

Initiation informatique

dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

Le travailleur social n'échappe pas à la nécessité de produire des bilans, des documents, ou de communiquer dans le cadre professionnel : il pourra découvrir les fonctions essentielles que lui offre l'ordinateur.

PUBLIC

Tout public non initié en informatique.

OBJECTIFS

- Maîtriser les principes essentiels : l'ordinateur, les périphériques (souris, menus, accessoires,…) et les logiciels,
- Gérer les données (copie, déplacement, suppression,…),
- Optimiser le fonctionnement de l'ordinateur : raccourcis, organisation,…

CONTENU

- Appréhender Windows : utiliser la souris, découvrir l'écran, les barres de tâches, les fenêtres, le panneau de configuration,…
- Créer et gérer ses fichiers, ses dossiers, ses sauvegardes pour retrouver rapidement les données, apprendre à organiser un classement de documents ;
- Utiliser les accessoires à disposition : bloc-notes, calculatrice,…
- Découvrir Internet : se connecter, rechercher un site, une information, les blogs…
- S'initier à l'utilisation de la messagerie : création de message, envoi, réception, classement des dossiers, insertion de pièce jointe, utilisation du carnet d'adresses,…
- Prendre connaissance des procédures de sécurité afin de se préserver des virus ou perdre ses données.
- Utilisation de périphériques tels que l'appareil photo numérique ou l'imprimante.
- S'équiper : critères de choix.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Documents théoriques supports,
- Mise en pratique à partir des besoins des stagiaires.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
L'informatique au quotidien !

Lieu :
Loos

Durée et dates : 35 heures sur 5 jours, du 17 au 21 mai 2010.

Coût : 734 €

Animé par :
Steve ANDRIEUX, Formateur et informaticien IRTS certifié Microsoft (MOSS)

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7603

WORD

Niveaux I et II

CONTEXTE

La maîtrise du traitement de texte constitue un atout dans l'efficacité de restitution des informations. Le travailleur social pourra ainsi optimiser la gestion de ses rendus : bilans,..
Le niveau II approfondit des notions de base acquises, durant ou non le stage de niveau I, Initiation. La gestion des rendus se verra dans l'approfondissement de la maîtrise du logiciel en vue de mémoires,..

PUBLIC

Niveau I : Tout travailleur social ou personnel administratif souhaitant découvrir le traitement de texte et ayant les connaissances de base sous Windows.
Niveau II : Tout travailleur social ou personnel administratif souhaitant approfondir ses connaissances en traitement de texte.
Pré-requis : connaissances des bases sous Windows et sur Word.

OBJECTIFS

Niveau I :
Découvrir les principes essentiels du traitement de texte : création d'un document, enregistrement, modification,…

Niveau II :
Approfondir ses connaissances sur le traitement de texte de manière à être plus rapide, plus efficace et performant dans l'élaboration de documents complexes.

CONTENU

Niveau I :
- Réalisation de courriers ou documents texte, à partir de son besoin professionnel (restitution d'entretien, bilan professionnel, CV, courrier, tract,…)
- Mise en forme du document en fonction des spécificités de chaque type de document : utilisation de la lettrine, de la mise en page,…
- Insertion d'images, de photos, de dessins,…

Niveau II :
- Réalisations de mises en page élaborées : styles, mise en forme,…
- Définition de sommaire automatique, table des matières, index, sauts de section, publipostage (très utile au secrétariat).
- Réalisations de documents personnels ou professionnels à partir des outils travaillés : mises en page de mémoires, journaux internes,
- Insertions de graphiques et tableaux réalisés sous excel.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Documents théoriques supports
Mise en pratique à partir des besoins des stagiaires : réalisations de documents personnalisés

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Accéder aux connaissances de base pour se mettre à jour et « vivre avec son temps » !!

Lieu :
Loos

Durée et dates :
20 heures sur 3 jours,
Niveau I : du 24 au 28 mai 2010
Niveau II : du 21 au 25 juin 2010.

Coût : 419 € par niveau

Animé par :
Steve ANDRIEUX, Formateur et informaticien IRTS certifié Microsoft (MOSS)

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf (1) : n° 7920

Réf (2): n° 7930

Bulletin d'inscription en dernière

Découverte de la photographie numérique
dans le secteur social et médico-social

CONTEXTE

La technologie évolue à grands pas, et parait toujours plus simple à utiliser et pourtant.. des règles de base s'imposent pour le matériel, d'une part, et d'autre part l'exploitation artistique à en tirer.

PUBLIC

Toute personne ayant peu ou aucune notion de l'image numérique et désirant en maîtriser les bases tout en acquérant les principes de la prise de vue et les règles de la composition d'une photographie dans sa forme et dans son contenu.

OBJECTIFS

- Cette formation permettra à chacun de connaître les préceptes simples du cadrage photographique pour obtenir une image efficace (qui montre ce que l'on veut montrer, qui dit ce que l'on veut dire) en prise de vue directe ou en recadrage à l'aide de logiciel.

- Nous aborderons les logiciels courants des appareils photographiques numériques et d'autres logiciels de base de retouche et de création d'image.

CONTENU

- Découverte de la simplicité de faire une image opérante qui désigne ce que l'on veut précisément montrer et ceci dès la prise de vue.
- Découverte de la photographie numérique et de se potentialités (appareil numérique, scanner).
- Découverte et utilisation des différents logiciels et de leurs possibilités : retouche, transformation, création, apport d'image sur Internet

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Etude de quelques photographes connus et exercices concrets et individuels de prise de vue avec des appareils numériques.
- Transfert sur ordinateur à partir de l'appareil numérique, conversion en fichier numérique d'images traditionnelles avec un scanner, recadrage, montage et transformation des photographies à partir des logiciels de base.

Les stagiaires sont invités, s'ils en possèdent, à apporter leur propre matériel, pour permettre à l'intervenant de personnaliser la formation.

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION

Garder au mieux la maîtrise de ces technologies, et du numérique pour créer et faire partager la beauté du visuel.

À NOTER

Le stagiaire doit ramener son appareil photo numérique, avec matrice.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures sur 5 jours,
du 15 au 19 mars 2010.

Coût : 919 €

Animé par :
Patrick BOCKAERT, photographe enseignant et formateur en photographie multimédia

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf : n° 7491

Outil vidéo dans un établissement
du secteur social et médico-social

Niveaux I et II

CONTEXTE

La vidéo peut servir et desservir si on ne prend pas garde à la fois à la technique de prise de vue et de montage, et à la fois au but que l'on se donne...

PUBLIC

Niveau I : Toute personne débutante ou ayant des connaissances en vidéo désirant réussir un film de bonne qualité et souhaitant intégrer la pratique de la vidéo au sein de sa structure en tant qu'activité.
Niveau II : Toute personne ayant effectué le stage d'initiation au reportage ou possédant les bases de la prise de vue, souhaitant connaître chaque étape du tournage à la finalisation d'un document vidéo.

OBJECTIFS

Niveau I :
Initiation
- Découvrir les différentes techniques d'utilisation des matériels vidéo, et l'usage qu'il peut en être fait auprès de différents types de population..

Niveau II :
De la conception à la réalisation d'un film
- Connaître les différentes étapes d'une réalisation audiovisuelle, de l'écriture au montage d'un document vidéo.
- Maîtriser les outils du tournage à la diffusion d'un film.
- Posséder les informations nécessaires inhérentes à la production et à l 'exploitation d'un film (aspects financiers, juridiques, ressources techniques, humaines…).
- Être capable de faire des choix de configuration matérielle en fonction des besoins nécessaires.

CONTENU

Niveau I :
- Initiation à la prise de vue et découverte du caméscope,
- Utilisation des microphones,
- Préparation d'un reportage,
- Initiation au montage,
- Techniques d'animation spécifiques selon public accueilli,
- Réflexions sur les aspects juridiques et éthiques de l'usage de la vidéo

Niveau II :
- Rappel des notions de base du langage audiovisuel, de la prise de vue, de la prise de son
- Conception d'un projet, écriture d'un synopsis, d'un scénario
- Tournage, montage et mixage d'un document (fiction, reportage, clip…)
- Utilisation d'une station de montage virtuel (branchements, technique du raccord, titrage, effets…)
- Configurations matérielles (du tournage à la diffusion, exemples d'investissements, coûts…)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Des exemples de travaux d'activités vidéo auprès de différents publics (handicap moteur, déficients intellectuels, jeunes en insertion…) permettront d'aborder les nombreux champs d'investigation à partir de ce support.
- Dans le niveau II, réalisation en petits groupes d'un projet de sa conception à sa finalisation
- Manipulation des différents outils de production et de post-production
- Diffusion et analyse des documents réalisés

MOYENS TECHNIQUES

- Caméscopes numériques DVCAM avec accessoires
- Micros canon, cravates, perches, bonnettes…
- Eclairage type mandarines
- Stations de montage virtuel type Screenplay (complètes et simples d'accès)
- Magnétoscopes

LES ATOUTS DE CETTE FORMATION
Une formation complète.

Lieu :
Loos

Durée et dates :
35 heures par niveau sur 5 jours,
Niveau I : du 27 septembre au 1 octobre 2010.
Niveau II : du 6 au 10 décembre 2010.

Coût : 919 € par niveau

Animé par :
Un réalisateur audiovisuel.

Contact :
Anne STEENHUYSE, tél. : 03 20 62 58 78

Réf (1) : n° 7840

Réf (2): n° 7845

Bulletin d'inscription en dernière pa



Vous souhaitez former vos équipes au sein de votre établissement ?

Les missions, les stages intras

Nous pouvons également venir chez vous, dans le cadre de nos missions et formations en « intra » !

Présentation de notre activité d'assistance technique et formation « en intra ».

Conjointement à notre offre de formations qui se déroulent sur chacun de nos cinq sites IRTS, nous développons nos prestations de services, au sein même de vos structures.
Cette démarche permet de mieux répondre aux demandes spécifiques des associations, établissements du secteur social et médico-social. Les thèmes de formation et d'accompagnement sont abordés au plus près de votre réalité de terrain. Ces formations dites « intra » visent le sur-mesure dans la qualité de notre service Missions.

Quels sont les domaines d'intervention et de formation demandés ces dernières années ?

- L'accompagnement des équipes au changement institutionnel et législatif
- L'évolution des métiers : fiche de poste, référentiels de compétences
- L'actualisation d'un projet d'établissement
- L'évaluation interne
- La mise en œuvre et l'évaluation des projets individuels
- Les écrits professionnels, la gestion du dossier de la personne
- L'analyse des pratiques professionnelles
- La prévention des situations de maltraitances, la "bientraitance"
- La démarche qualité, ses outils, son déroulement
- La violence en institution

Notre démarche éthique

L'IRTS et ses intervenants défendent des valeurs de respect de la personne accueillie, des salariés et de leurs employeurs. Toute information ou constat préjudiciable relève de la réserve et secret professionnel. Tout engagement d'intervention fera l'objet d'une convention écrite et signée par la direction des organisations respectives.
L'IRTS milite pour la formation tout au long de la vie, et soutient les démarches de formation visant la promotion des personnes accueillies et leur accompagnement, qu'il s'agisse du secteur privé ou public.

Les atouts d'une formation « en intra » : des avantages différents mais partagés...

- une réponse proche du « sur-mesure »
- une réalité institutionnelle prise en compte
- une économie sur les frais de formation
- une dynamisation de l'équipe
- une organisation à l'interne
- un message encouragé, notifié par la Direction
- un thème de formation, « officiel » et « collectif »
- une formation efficiente
- une mobilisation des salariés
- un engagement renforcé, vers la transversalité et l'action systémique
- une meilleure qualification des équipes
- une démarche d'analyse partagée, à l'interne
- une recherche de cohérence, au sein du fonctionnement

- une meilleure reconnaissance de nos ressources et de nos compétences à intervenir
- une recherche constante d'ajuster nos prestations de formation, aux réalités de terrain
- un développement de notre partenariat
- un travail de confiance entre notre service « missions » et la demande
- une cohérence accrue entre les besoins des stagiaires et les réponses
- un approfondissement de nos méthodes en ingénierie pédagogique
- un accompagnement personnalisé des intervenants sociaux
- une démarche participative
- une formation mieux intégrée dans un projet d'établissement
- une meilleure connaissance des structures de notre région
- un enrichissement personnel et professionnel pour les formateurs
- une diversité pédagogique selon les équipes

Concrètement ?
Les demandes sont formulées à partir d'un territoire (arrondissements, municipalités,...), d'une catégorie de personnes accueillies (petite enfance, personnes atteintes d'un handicap, jeunes délinquants,...), ou relevant d'un secteur professionnel identifié (maîtresses de maison, assistants familiaux,..), ou encore d'une problématique spécifique (maltraitance, évaluation, projets d'établissement, outils de la Loi 2002-2, analyse de pratiques,...)

Dans la démarche de contractualisation, l'IRTS s'engage à vous faire une proposition d'intervention personnalisée :

- Sur la base d'un premier contact, écrit (lettre de mission, cahier des charges,...), et/ou téléphonique, une première proposition vous est transmise, au plus près de vos exigences (financières, pédagogiques, organisationnelles,...).
- Un responsable de l'IRTS (ou référent site) prend en charge directement le « dossier en cours » et se trouve correspondant entre l'IRTS et votre structure. . Le contact établi permet ensuite de recevoir la demande, et d'ajuster au plus près la réponse en terme de formation : la proposition Version 1, est ainsi ajustée en fonction des échanges, en Version 2.
- Le retour du devis signé, et l'accord sur la proposition Version 2 déclenche la mise en œuvre de la formation.

Un temps de bilan intérmédiaire peut permettre de réajuster si nécessaire l'approche d'intervention.

- A la fin de la mission, une évaluation finale doit être effectuée, et préparée avec les commanditaires de la formation. Celui-ci peut être effectué à chaud, individuellement et/ou collectivement, et à froid quelque temps après la formation. Les modalités d'évaluation doivent faire l'objet d'un échange, et d'une précision dans la proposition.

Les temps d'ingénierie pédagogique, si nécessaires, seront budgétisés :

- Entretien préalable
- Temps de préparation de l'animation (rédaction de support,..),
- animation pédagogique directe,
- évaluation intermédiaire et finale,
- coordination et régulation de l'action.

Une action d'assistance technique mobilise des acteurs au cœur de l'établissement avec un souhait d'adapter, de transformer les pratiques. L'organisation sera forcément interrogée. Cette dimension doit être intégrée en amont par les commanditaires et les intervenants. La mise en place d'une instance de régulation est très recommandée. Les frais d'animation pédagogique directe – le face-à-face - sont facturés pour un groupe de 15 personnes maximum, à la journée (et non au participant).
Enfin les frais de déplacement, de repas,...sont facturés en fonction du site IRTS le plus proche de votre secteur (Arras, Berck, Grande-Synthe, Loos, Valenciennes).

Les méthodes d'intervention

Le choix de l'intervenant et de sa méthode dépend de la commande, et bien sûr du contexte institutionnel. Il peut donc être envisagé un diagnostic complémentaire à celui des commanditaires en début de formation (précisions sur les attentes par un questionnaire,...).

Selon les exigences du commanditaire, un ou plusieurs formateurs, mandatés par l'IRTS, interviendront dans le cadre de la commande et de leur champ d'expertise. Si un élément pédagogique mettait en difficulté la bonne conduite de l'action de formation, une entente à l'amiable serait recherchée, afin d'atteindre au mieux les objectifs de la formation.
Les intervenants définis par l'IRTS, en accord avec le partenaire, sont choisis sur des critères de double expérience : en formation sur des thématiques identifiées, expertise en travail institutionnel (professionnels, consultants, partenaires, anciens directeurs-trices de structures,...).

Avec qui avons-nous déjà collaboré ?

- Etablissements publics et privés
- Structures d'accueil pour personnes âgées, déficientes mentales ou / et physiques, personnes en difficulté sociale,
- Services délocalisés et décentralisés de l'aide sociale, de la prévention de la délinquance, de la délégation de tutelle,...
- Professionnels d'un secteur, sur un plan départemental ou régional
- Structures de l'aide et de l'intervention à domicile.

Les intervenants en formation

L'équipe d'intervenants est composée de cadres pédagogiques salariés de l'IRTS, de consultants et animateurs de formation partenaires, et de professionnels du secteur social et médico social.

Ils nous ont fait confiance :

ADES Temps de Vie, ADMR, AFEJI, ADNSEA, APEI, CAF, CCAS, Conseil Général, CLICOSS, EPDAEAH, EPDEF, EPDSAE, FNARS, UDAPEI, UNA, URSSM,APEI Papillons blancs de Roubaix-Tourcoing…

En résumé : N'hésitez pas à nous contacter, nous ferons le maximum pour vous renseigner, et répondre au mieux à votre demande.

Animé par :
Des intervenants issus des stages catalogue ou des consultants formateurs expérimentés de plusieurs années de pratique institutionnelle et de pratique en formation.

Coordonné par :
Marie-Paule BOCQUET, mpbocquet@irtsnpdc.fr

Contact :
Hélène MINASSIAN, tél : 03 28 55 50 67

Quelques exemples de formations en INTRA :

Tous nos stages catalogue peuvent faire l'objet d'une étude de réalisation en stage intra !

Méthodologie de projet en vue de l'élaboration du projet d'établissement

en démarche "Label IRTS"

Evaluation interne

en démarche "Label IRTS"

Communication non-verbale

OBJECTIFS

- Explorer en profondeur les possibilités d'échange au niveau non verbal qui sont inscrites en chaque personne
- Développer le potentiel de chacun dans sa capacité de percevoir l'expression de l'autre et d'analyser ses propres messages souvent involontaires.
- Travailler dans une mise en éveil de tous les sens (les médiateurs corporels de la communication : le toucher, la posture, le geste, le regard, la voix ; l'espace et le temps ; l'importance du rythme dans la communication humaine,...).

Créativité des enfants et techniques d'animation

OBJECTIFS

- Instaurer un temps de dialogue entre l'adulte et l'enfant ;
- Développer et encourager la créativité ;
- Susciter la curiosité de l'enfant, notamment dans la découverte des éléments de la nature ;
- Mettre en place une logique d'apprentissages (développer une idée, la mettre en œuvre, s'appliquer, réaliser un travail soigné,...) par le jeu ou par le bricolage ;
- Susciter la création dans la transformation des objets, à partir de produits de récupération qui font partie du quotidien Eveiller les sens de l'enfant.

Ces objectifs peuvent être adaptés en fonction de publics spécifiques tels que les personnes âgées ou les personnes déficientes mentales.

« Prendre confiance en soi dans le travail pluridisciplinaire » à destination de maîtresses de maison et lingères

OBJECTIFS

- Instaurer un temps de dialogue entre l'adulte et l'enfant ;
- Développer et encourager la créativité ;
- Susciter la curiosité de l'enfant, notamment dans la découverte des éléments de la nature ;
- Mettre en place une logique d'apprentissages (développer une idée, la mettre en œuvre, s'appliquer, réaliser un travail soigné,...) par le jeu ou par le bricolage ;
- Susciter la création dans la transformation des objets, à partir de produits de récupération qui font partie du quotidien Eveiller les sens de l'enfant.

Sensibilisation à la médiation familiale

OBJECTIFS

- Découvrir l'esprit de la médiation familiale : bases et caractéristiques ;
- Repérer les contextes propices à la médiation familiale et les limites ;
- Repérer et mettre en œuvre les attitudes médiatrices dans les situations professionnelles et celles de la vie courante.

Tutorat des aides à domicile

en Démarche "Label IRTS"

OBJECTIFS

Préparer les Auxiliaires de Vie Sociale, justifiant d'une expérience reconnue, à informer et à guider sur le terrain des personnes qui se destinent à exercer cette profession, aider ainsi les tuteurs d'intervenants à domicile dans leur rôle :

- En développant les capacités d'écoute, d'accueil, de création du lien de formation
- En découvrant la relation d'accompagnement,...
- En développant les attitudes adaptées aux « Tutorés », face aux différentes situations de terrain rencontrées et les différents profils de personne
- En apprenant à intégrer les limites du tuteur

Techniques d'accueil et d'entretien

OBJECTIFS

Il s'agit de donner des outils aux professionnels qui utilisent la pratique d'entretien individuel comme un outil d'action essentiel :

- S'initier aux différentes techniques d'entretien ;
- S'interroger sur les éléments de communication verbale et non-verbale qui facilitent l'écoute de la personne accueillie.

Travail en réseau

OBJECTIFS

- Former une équipe aux concepts de partenariats, de réseaux, aux enjeux pour l'institution, pour les acteurs,...
- Harmoniser les connaissances sur les rôles et les missions de chacun des partenaires dans le dispositif ;
- Harmoniser les interventions dans le cadre d'un projet individuel pour la personne, à partir d'outils communs ;
- Accompagner dans la démarche de co-construction des changements.

Missions en Travail Psycho-Social : exemple du groupe d'analyse de pratiques

en Démarche "Label IRTS"

OBJECTIFS

Renforcer les capacités de ces professionnelles en matière d'autonomie dans l'exercice de leurs fonctions et de prise de responsabilités en cohérence avec les projets individuels et collectifs mis en œuvre dans l'institution :

- Permettre aux professionnels concernés de poser une parole sur leur intervention professionnelle ;
- Développer des capacités à prendre la parole ;
- Étayer leurs aptitudes à prendre position.

5

Nos actions en partenariat



PARTENARIATS
et COLLABORATIONS DIVERSES

Sous l'impulsion de son Conseil d'Administration, sous l'autorité de tutelle du Conseil Régional Nord Pas de Calais et de la DRASS, L'IRTS développe ses activités avec le soutien des Conseils Généraux du Nord et du Pas de Calais.

D'autres institutions publiques, associations régionales, nationales accompagnent l'Institut dans la mise en œuvre de ses missions de formations initiales et continues, la recherche et l'animation régionale : interventions pédagogiques, préparations et participation aux diplômes d'Etat, entretiens de sélections, contribution au développement d'enseignements spécifiques et méthodologiques.

L' Institut Régional du Travail Social Nord Pas de Calais **adhère au** *Groupement National des Instituts du Travail Social (GNI)* ***et depuis peu*** *à l'UNAFORIS* ***qui réalise la fédération des deux associations GNI et AFORTS dont les missions principales sont la promotion des formations du travail social et la montée en qualification des professionnels à travers diverses représentations auprès d'instances nationales.***

Les partenaires du champ de l'action sociale :

Actions de formations personnalisées et continues, montée en compétences des professionnels, organisation de journées d'information, accueil de stagiaires et d'étudiants, intervenants occasionnels salariés des établissements et institutions… : l'IRTS étend ses activités en partenariat avec les réseaux associatifs, financeurs et employeurs régionaux :

ADMR Nord et Pas de Calais, ADNSEA La Sauvegarde, ADSSEAD, ADUGES, AFEJI, AGSS UDAF, ALEFPA, APEI Lille, Roubaix Tourcoing, Armée du Salut Lille, ASSAD Lille, Association Couple et Famille Lille, Association Le Cèdre Bleu Lille, Association pour le Développement de l'Informatique dans le Secteur Social, Association Prévention Spécialisée du Nord, Caisse d'Allocations Familiales Calais, CAT Haut de l'Escaut, CCAS Lille, Armentières, Dunkerque, Villeneuve d'Ascq, Centre Educatif Jeunes Sourds Arras, Centre Pénitentiaire Longuenesse, Centres Hospitaliers Calais, Roubaix, Lille, St Vincent, CLICOSS, CRAM Nord Picardie, CRESDA Pont à Marcq, CREAI, Direction Générale des Affaires Sociales, Dispositif Régional d'Information aux Jeunes Etrangers Lille, Education Nationale : Crous, Inspection Académique du Nord et du Pas de Calais, Onisep, Lycée agricole Coulogne, Lycée Horticole Lomme, EPDAEAH, EPDEF, EPDSAE, Etablissement Public Santé Mentale Armentières, ETAPES, La Vie Active, MAHRA, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, OPCA: Unifaf, Uniformation, Habitat Formation, Missions Locales du Nord Pas de Calais, SPRN, TEMPS DE VIE, UDAPEI, UGECAM, UFCV, URSSM, Villages SOS, Vitamine T…

Les Universités et Écoles :

Des collaborations universitaires sont recherchées et se concrétisent par des conventions de partenariat (cf ci-dessous) qui se traduisent par des échanges de savoirs, et/ou équivalences de diplômes, accès des étudiants aux centres documentaires, organisation de journées d'information :

- Université de Lille 1
  - UFR Géographie
  - Institut d'Administration des Entreprises (IAE Lille 1),
- Lille 2. Droit et Santé et l'Institut Lillois d'Ingénierie de la Santé
- Lille 3. Sciences Humaines. UFR des Sciences de l' Education.
- Université du Littoral Côte d'Opale à Boulogne (62)
- Universités d'Artois à Arras
- Université du Hainaut à Valenciennes
- Santelys Formation
- Croix Rouge tourcoing
- AGAP Formation
- Ecoles de travail social régionales : IFAR, EESTS, ISL, CRFPPE…

Coordonné par :
Philippe DUMOULIN, pdumoulin@irtsnpdc.fr

Contact :
Catherine GONTIER, tél. 03 28 55 52 62

ANIMATION REGIONALE et INTERNATIONALE

L'IRTS veille depuis sa création et conformément à sa mission, à promouvoir une démarche de coopération et de développement individuel et collectif pour tous les acteurs de l'intervention sociale par l'organisation de journées d'étude, colloques, et séminaires afin de :

- créer des lieux de débat,
- favoriser l'échange de pratiques entre professionnels et étudiants,
- créer des synergies locales.

Aussi, chaque année, l'IRTS organise une vingtaine de manifestations réparties sur tous les sites. Ses cadres pédagogiques contribuent également à créer une véritable dynamique d'échanges en étant sollicités pour leur expertise, dans le cadre d'événements organisés par ses partenaires locaux, nationaux et internationaux

L'ensemble de l'agenda IRTS peut être consulté sur www.irtsnpdc.fr

L'IRTS organise, sur tous ses sites, des manifestations toute l'année pour les professionnels de l'action sociale.

Voici quelques exemples de manifestations qui ont eu lieu en 2008-2009:

• 18 janvier : **13ème journée des professionnels des sites qualifiants** à l'IRTS site Métropole lilloise

• L'IRTS participe au **Salon du lycéen et de l'étudiant** les 17, 18 et 19 janvier 2008 à Lille Grand Palais

• 28 Février 2008 : en partenariat CREAI / IRTS Nord Pas de Calais, organisation d'un **cycle de conférences sur le thème de Espaces : Libertés et contraintes** en présence de Jean Audouze, Astrophysicien, ancien Professeur à l'Ecole Polytechnique, qui abordera les "Espaces cosmiques" et les Trous Noirs...

• 1er mars 2008 Journée « **Portes ouvertes** » à l'IRTS

• 6 mars 2008, dans le cadre d'une mission du Comité Départemental de Liaison et de Coordination des Services Sociaux (CLICOSS), **journée de « rapprochement entre le sanitaire et le social »** l'IRTS en partenariat avec l'ISLV à la Maison de l'Education Permanente de Lille.

• 19, 20 et 21 mars l'IRTS organise deux journées sur **les Pratiques addictives et le travail social**.

• 22 mai 2008 : 2nde conférence sur le thème de "**Espaces Privés- Espaces Urbains**" en présence de Denis Laming, Architecte, concepteur du Futuroscope de Poitiers.

• 30 juin 2008 **journée régionale de la formation Aide médico-psychologique** site Métropole lilloise

• 8 octobre l'IRTS organisation dans les locaux de l'IRTS du colloque régional de la dysphasie **« Ensemble pour une scolarité réussie »**

• 21 octobre :
- Journée de restitution « **Evaluation et approche Qualité : paroles d'acteurs » du RRACQ**
- Conférence **« Pourquoi vouloir la transversalité ? »** en présence de la philosophe Sylvie Queval organisée sur le site d'Artois
• 23 octobre
- **Journée annuelle du travail psycho social** à l'IRTS Site Métropole Lilloise, sur le thème des écrits professionnels, un outil au service de la personne et de la pensée.
- **Forum des projets Tutorat** à l'IRTS Métropole lilloise

• 18 novembre **Journée poly-handicap** organisée par le collectif poly-handicap, sur le site Métropole lilloise

• 11 décembre **Conférence "Transversalité"** avec l'écrivain Gérard Lefevres sur le site d'Artois

Coordonné par :
Paul GIOVANNETTI, pgiovannetti@irtsnpdc.fr
Dorinia HINTEA, dhintea@irtsnpdc.fr

Contact :
Standard, Tél. 03 20 62 53 70

Avis... de RECHERCHE !

En assurant de longue date des formations initiales et continues sur le principe de l'alternance, l'IRTS occupe une position pertinente pour réaliser sa mission de recherche.

Si vous voulez approfondir des questions relatives au secteur social, médico-social, vous pouvez nous contacter pour réaliser
-des actions recherche conduites par notre laboratoire de recherche. Actuellement, une étude est en cours avec la Carmi pour envisager des coopérations possibles entre le secteur médical et le secteur social. Une étude pour l'ACSE a pu engager tout un travail sur les discriminations dans le secteur social qui se poursuit actuellement par une formation ;
-des formActions-recherche réalisées par des étudiants de nos formations à l'encadrement (notamment DEIS) sous notre conduite, sur des commandes que vous pouvez passer à l'institut à toute période de l'année.
-des actions d'accompagnement de vos équipes par un formateur chercheur.

Depuis peu, la DGAS a voulu réaffirmer l'importance de cette fonction de recherche, au croisement de l'action et de la formation en intervention sociale. Un appel à projet pour la création et le développement de Pôles Régionaux Ressources Recherche en Travail Social a officiellement été énoncé dans la circulaire DGAS du 6 Mars 2008. L'IRTS a répondu avec d'autres acteurs du secteur social et médico-social à cet appel à projet, qui a abouti à la création du POLE 3R (Pôle ressource recherche régional).

Ce pôle débute ses activités par une recherche sur l'aide à domicile pour les personnes dépendantes. Un travail sur le recensement des différents acteurs, service, professionnels et formateurs dans le secteur de l'aide à domicile est engagé pour pouvoir recenser et communiquer les informations nécessaires à tous ceux qui seront intéressés par ce secteur en plein développement. Ce travail sur les ressources va donner lieu à des groupes de recherche permettant d'approfondir les questions relatives à la qualité de service mais aussi aux compétences et qualifications, notamment à l'encadrement sur ce segment d'emplois.

Ce pôle de recherche piloté par l'IRTS est une opportunité pour les écoles en travail social de créer un partenariat avec les universités et les employeurs du secteur social et médico-social, sur une dimension qui n'avait pas toujours été reconnue.

L'action dans le champ social est productrice de savoir. Aux professionnels de ce champ, avec l'appui des chercheurs, qu'ils travaillent au sein des universités ou des écoles du travail social, de valoriser ces savoirs articulés aux pratiques.

Si vous êtes intéressés par le chantier actuellement en cours, si vous souhaitez voir développer une thématique pertinente pour votre activité ou pour le secteur social, n'hésitez pas à nous contacter. Des actions recherche, des "formActions-recherche", des actions d'accompagnement peuvent venir compléter ou précéder d'autres recherches à poursuivre dans le cadre du Pole3R.

Pour tout contact :
Bernadette DELAVAL, Chargée de recherche
bdelaval@irtsnpdc.fr

Contact :
Catherine GONTIER, tél. 03 28 55 50 66

Centre de Ressources Multimédia

L'IRTS Nord Pas de Calais dispose d'un centre de ressources documentaires et pédagogiques multimédia ouvert à tous les étudiants inscrits à l'IRTS en formation initiale ou continue tous sites confondus, aux formateurs et intervenants ainsi qu'aux signataires d'une convention.

MISSIONS

Une équipe compétente de professionnels de l'information et de la documentation, assure :

- Formations à la recherche d'information et aux techniques documentaires
- Veille Informationnelle
- Conseil documentaire
- Accompagnement à l'autoformation
- Animations socioculturelles (Rencontres-Débats)
- Traitement et diffusion de l'information documentaire

RESSOURCES DISPONIBLES

Un fonds documentaire multimédia constitué d'ouvrages, revues, articles, textes législatifs, mémoires, dossiers documentaires, supports vidéo, cédéroms…est à votre disposition.

Une base de données bibliographiques, accessible à distance : ***http://cdr.irtsnpdc.fr.***

Un catalogue bimestriel thématique
Nouve@utés.doc recense les nouvelles acquisitions suivant l'actualité éditoriale dans les secteurs social et sanitaire.

Un bulletin d'information ***«Actualités…»*** constitué d'une revue de presse quotidienne et un supplément hebdomadaire ***« agenda »*** vous informent sur l'actualité sociale régionale, nationale et internationale.

Des dossiers documentaires et des bibliographies thématiques réalisés sur commande, synthétisent les connaissances théoriques en constante évolution des secteurs sanitaire et social.

Des postes informatiques et du matériel audiovisuel vous permettent d'accéder à des contenus d'information utiles pour votre formation.

Chaque site de l'IRTS possède un fonds documentaire de base et peut offrir un accompagnement à la recherche de l'information.

Coordonné par :
Dorina HINTEA, dhintea@irtsnpdc.fr

Contact :
Jacques LEMOISNE, Tél 03 20 62 53 80
email : doc@irtsnpdc.fr

6

Votre Inscription



Vous voulez vous inscrire en formation continue ?

Vous n'avez pas choisi l'IRTS au hasard… Nous vous réservons un accueil personnalisé et vous garantissons les meilleures conditions dans l'accompagnement pour lequel vous nous sollicitez.
Vous trouverez dans ce chapitre les modalités d'inscription dans nos formations ou dans nos stages, vous trouverez également quelques indications sur le déroulement de nos formations.

Inscriptions en formation continue

- Nous vous conseillons de vous inscrire aux formations souhaitées le plus tôt possible en raison de l'effectif limité de chaque stage.
- Les inscriptions sont confirmées dans leur ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles.
- L'inscription ne sera effective qu'à compter du retour de la convention signée, accompagnée de l'engagement à prendre en charge les frais de formation

Prix et modalités de règlement

- Le prix de chaque formation figure sur la fiche programme du catalogue (à l'exception des formations initiales). Il est FORFAITAIRE, net et sans TVA et ne concerne que les coûts pédagogiques.
- Les frais de repas, hébergement et déplacement sont à la charge directe des structures.
- Le règlement du coût de formation est à effectuer à réception de la facture émise au démarrage de la formation.
- De manière exceptionnelle, le paiement peut être échelonné, nous contacter à cet égard.

Convention de formation

1. Stage pris en charge par l'employeur :

- Une convention de formation est émise par l'IRTS et adressée en deux exemplaires à l'employeur 1 mois avant le début du stage (lorsque le lancement de ce dernier est assuré). Un exemplaire signé de l'employeur doit impérativement être retourné à l'IRTS avant le début du stage. Cette convention précise les modalités de déroulement de la formation telles que prévues par le Livre IX du Code du Travail, future Sixième Partie Livre III du Code du Travail.
- Sauf accord express des parties, et sauf en cas de force majeure dûment reconnu, l'employeur sera tenu de s'acquitter de la totalité du coût de la formation pour les stages de formation continue et d'un montant de 30 % pour les autres formations. La rétractation du stagiaire devra être notifiée à l'IRTS, par lettre recommandée avec accusé de réception. Toutefois, l'établissement pourra remplacer le stagiaire initialement prévu par un autre collaborateur avec l'accord préalable de l'IRTS Nord Pas de Calais avant le début de la formation.
- En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation du fait de l'IRTS, ce dernier remboursera à l'Employeur les sommes qui auraient été indûment perçues de ce fait.
- En cas d'absence même justifiée ou d'abandon du stagiaire une fois la formation commencée pour quelque cause que ce soit, sauf accord express des parties ou cas de force majeure dûment reconnu, l'Employeur sera tenu de s'acquitter de l'intégralité de son coût.
- Les conditions spécifiques d'accès à certaines formations qualifiantes devront naturellement être satisfaites.

Tout stage commencé est dû en totalité, le nombre initial de stagiaires étant déterminant pour en assurer le fonctionnement.

2. Stagiaire inscrit à titre individuel :

- Il est passé contrat entre l'IRTS et la personne physique qui finance personnellement totalement ou en partie sa formation. Un exemplaire signé par la personne physique doit impérativement être retourné à l'IRTS avant le début du stage. Ce contrat précise les conditions générales de réalisation de la formation telles que prévues par l'Article L 920-13 du Code du Travail, futur article L. 6353-4.
- Le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours à compter de la signature du contrat afin de se rétracter. Il en informera l'Organisme de Formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Passé ce délai, sauf accord express des parties, et sauf en cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire versera à l'IRTS une somme correspondant à 30 % du montant total de la formation à titre de dédit.
- En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation du fait de l'IRTS, ce dernier remboursera au stagiaire les sommes qui auraient été indûment perçues de ce fait.
- En cas d'absence même justifiée ou d'abandon du stagiaire une fois la formation commencée pour quelque cause que ce soit, sauf accord express des parties ou cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire sera tenu de s'acquitter du montant de la formation suivie au prorata temporis.

Convocation de formation

- Un mois avant le démarrage de la formation, simultanément avec la convention ou le contrat, une convocation est adressée à l'attention du stagiaire. Elle fixe le lieu du déroulement de la formation ainsi que l'heure du début de cette dernière, et précise les renseignements pratiques nécessaires (tenue adaptée pour les pratiques de relaxation, instrument, documents,…)
- Sauf exception, les formations se déroulent hors périodes de vacances scolaires.

Organisation de la formation au sein de l'IRTS

Les lieux de formation : vous ne venez plus à l'IRTS…C'est l'IRTS qui vient chez vous !

- Nous poursuivons notre démarche de délocalisation d'un certain nombre de formations sur les 5 sites de l'IRTS de manière plus coordonnée : Artois (Arras), Côte d'Opale (Berck sur Mer), Grand Littoral (Coudekerque), Hainaut-Cambrésis (Valenciennes), et Métropole Lilloise (Loos) - sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.
- Les formations peuvent être animées par les intervenants du site de LOOS, ou encore par des intervenants ou professionnels « locaux », s'ils se présentent être des spécialistes de la problématique / thématique posée.
- Nos formations sur site vous apporteront gain de temps, économie de transport, facilité d'accès, mais elles vous permettront surtout d'inscrire la formation sur le territoire qui vous concerne. C'est l'engagement de l'IRTS vis-à-vis des partenaires locaux et régionaux.

Les salles :

- Sur Loos, plus de 20 salles de formation vous accueilleront, dotées d'équipements audiovisuels ou multimédias à la demande. Un amphithéâtre peut être mis à disposition pour les besoins de mise en scène dans les formations à dominante théâtrale.
- L'amélioration continue de nos conditions de formation nous a amenés à adapter quelques salles aux nécessités d'isolement de certaines formations.
- Sur les autres sites IRTS, tout est mis en œuvre pour vous faire profiter de locaux plus adaptés et rénovés.

Des moyens pédagogiques adaptés :

- Sur Loos, vous trouverez ainsi :
- Un centre de ressources multimédia : documentation,…
- Une salle informatique à disposition

Déroulement de la formation

Horaires

- Dès le début de la formation, les horaires journaliers sont fixés, en commun avec chaque groupe, de telle sorte que les contraintes éventuelles de transport soient au mieux prises en compte, tout en respectant une amplitude de 6 à 7 heures de formation par jour (suivant le volume horaire total de la formation).

Supports pédagogiques

Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire dès le démarrage de la formation. Celui-ci précise :

- les horaires de formation, tels que fixés initialement
- les possibilités de restauration aux alentours de l'IRTS
- les contacts du secrétariat (en cas d'absence ou de retard notamment)
- le plan du cours à partir du contenu proposé dans le catalogue des formations,
- pour les stages de formation continue, un document bilan / évaluation du stage, qui précise les objectifs d'évaluation dès le démarrage de la formation, et qui sera étudié par l'intervenant et la responsable des Formations Continues, dès la fin du stage.
- le règlement intérieur des étudiants et stagiaires de l'IRTS.

Nous nous engageons sur les objectifs de chacune de nos formations. Les contenus de nos stages sont donnés à titre indicatif, ils peuvent en effet etre ajustés au plus près des attentes des stagiaires, dès le 1er jour du stage, afin de répondre au choix pédagogique d'interactivité.

Un support de cours est, dans la mesure du possible, remis au stagiaire. Il constitue alors un résumé synthétique des chapitres proposés, et comporte généralement une bibliographie recommandée, permettant aux stagiaires qui le souhaitent d'enrichir leurs connaissances dans les domaines concernés.

Absences – retards - assiduité

- Les étudiants sont tenus de respecter les horaires de formation.
- En cas d'absence ou de retard, les stagiaires ou étudiants doivent avertir le formateur ou le secrétariat de l'IRTS qui a en charge la formation, et en fournir le justificatif. Par ailleurs les stagiaires ou étudiants ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation.
- Tout acte de formation, théorique ou pratique, donne lieu à un émargement, communiqué ensuite à l'employeur.

Nous nous réservons la possibilité d'annuler tout stage pour lequel, deux semaines avant la date prévue de mise en œuvre, le nombre d'inscription est jugé insuffisant.

Les stagiaires inscrits et leur structure sont immédiatement informés. Les éventuels règlements opérés sont remboursés.

Dans le cas où l'intervenant du stage annulé anime un autre stage sur la même thématique, et à la condition que l'effectif le permette, nous vous proposerons de rejoindre ce deuxième stage (au prix du premier si celui-ci était moins élevé), après avoir vu avec l'intervenant sous quelles conditions les problématiques du stage annulé peuvent être intégrées en partie dans l'autre stage.

Cette possibilité est permise grâce à l'ajustement du contenu que l'intervenant se propose de faire au démarrage du stage, compte-tenu de l'ensemble des attentes des stagiaires.

Des circonstances exceptionnelles peuvent amener l'Institut à reporter le démarrage d'une formation. Dans ce cas, les stagiaires et employeurs en seront informés au plus tôt.

Diplôme ou attestation de suivi de formation

A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation (ou selon le cas un diplôme) est délivrée par le Directeur Général de l'IRTS Nord Pas de Calais aux participants qui auront suivi et acquitté l'ensemble du cycle de formation, avec un rappel du contenu de la formation (utile notamment dans le cadre d'une démarche de V.A.E).

Dans le cas des formations qualifiantes, il est remis un diplôme attestant de la réussite du candidat.

Index des thèmes en inter

IRTS Nord Pas de Calais
N°d'agrément : 3159 0021959
FORMATIONS CONTINUÉES
Pour l'adresse ou le fax du site vous concernant, se reporter au verso du catalogue.

Fiche d'inscription **2010**

Le participant(e)

Nom de jeune fille : ....
Nom marital : ....
Prénom : .... Date de naissance : ....
Adresse : ....
....
Code Postal : .... Ville : ....
Fonction : ....
Tél portable..Email : ....
Formation souhaitée ....
Référence du stage / de la formation ....
Lieu / Site IRTS (spécifié sur la fiche de présentation de la formation) ....

Votre structure

Etablissement : ....
Adresse : ....
Code Postal : .... Ville : ....
Tél. : ....Fax : ....

Avez-vous déja suivi une formation à l'IRTS ☐ ***oui*** ☐ ***non***

si oui, laquelle..année ....

Adresse de convention et de facturation - si différente (ex : siège social, OPCA, etc…)

Monsieur - Madame ....
Etablissement : ....
Adresse : ....
....

Type de financement ☐ ***DIF*** ☐ ***CIF*** ☐ ***PAUF*** ☐ ***PERSONNEL***

Contact formation de la structure (responsable FC, RH,…)

Nom : ....
Fonction : ....
Tél : .... Fax : ....
Email : ....

Fait à : ....
Le : ....

Signature de l'intéressé(e)

Cachet de l'Etablissement
et signature du responsable



Voir conditions générales d'inscription et de conventionnement

Centre de Bilans de Compétences
des secteurs sanitaire, social, médico-social, culturel



PUBLICS

Au service des salariés, des demandeurs d'emploi, des jeunes sans qualification.
Le bilan de compétences est un droit. Il peut être financé par le Fongécif, Habitat formation, Unifaf, Uniformation, l'APEC, l'ANPE…ou l'employeur. La réalisation est possible durant le temps de travail (ou en dehors) pour une durée maximale de 24 heures.

Au service de la gestion des ressources humaines (coaching, recrutement…) dans le champ de l'intervention sociale, culturelle et sanitaire.

OBJECTIFS

• Rendre acteurs les salariés et les demandeurs d'emploi dans la gestion de leur carrière,
• Aide concrète à la constitution du dossier de Validation des Acquis Expérientiels,
• Contribuer à la mobilité du personnel, favoriser la reconversion professionnelle et l'adaptation au poste de travail, dans le cas de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
• Accompagner les salariés en situation de fatigue professionnelle ou de stress prolongé.

MÉTHODE

• Entretien préalable pour cerner les attentes du bénéficiaire et vérifier le bien fondé du bilan,
• Phase d'investigation afin d'identifier les aspirations, le potentiel, les aptitudes acquises et transférables,
• Document de synthèse reprenant les différentes étapes du bilan et définissant un projet professionnel ou de formation, les atouts, les axes de progrès, les étapes préalables pour concrétiser l'objectif,
• Entretien 6 mois après la fin du bilan.





IRTS Nord Pas de Calais

www.irtsnpdc.fr

contacts

IRTS – Site Métropole lilloise
Rue Ambroise Paré - BP 71
59373 LOOS CEDEX
Tél. : 03 20 62 53 70
Fax: 03 20 62 53 77
metropole.lilloise@irtsnpdc.fr

- Département Admission :
03 20 62 53 85
Mail : info.admission@irtsnpdc.fr
- Secrétariat du Département
de l'Intervention Sociale (DIS) :
03 20 62 53 76
- Secrétariat du Département
de l'Intervention Socio-Educative (DISE) :
03 28 55 51 07
- Secrétariat des Formations Continuées :
03 20 62 58 78
Mail : formations-continues@irtsnpdc.fr
Secrétariat des Missions :
03 28 55 50 67 - Fax. 03 28 55 51 06
Mail : missions@irtsnpdc.fr
- Centre de Ressources Documentaires :
03 20 62 53 80
Mail : doc@irtsnpdc.fr

ARTS - Centre de Bilan
de Compétences Ressources
Rue Ambroise Paré – BP 71
59373 LOOS CEDEX
Tél. : 03 20 62 53 99
Fax : 03 20 62 53 99
Mail : cbc@artsnpdc.asso.fr

IRTS - Site d'Artois
5 rue Maurice Schumann – BP 755
62031 ARRAS CEDEX
Tél. : 03 21 24 09 09
Fax : 03 21 24 82 58
Mail : artois@irtsnpdc.fr

IRTS – Site Grand Littoral
Parc de l'Étoile
rue galilée
BP 50001
59760 GRANDE-SYNTHE CEDEX
Tél. : 03 28 24 51 30
Fax : 03 28 24 51 31
Mail : grand.littoral@irtsnpdc.fr

IRTS – Site Hainaut Cambrésis
35, rue Ernest Macarez
59300 VALENCIENNES
Tél. : 03 27 42 40 97
Fax : 03 27 42 40 98
Mail :hainaut.cambresis@irtsnpdc.fr

IRTS – Site Côte d'Opale
• Avenue du Dr Ménard - BP133
62604 BERCK SUR MER CEDEX
et
• Boulevard Lefebvre
62630 Étaples
Tél. : 03 21 89 97 00
Fax : 03 21 84 99 74
Mail : cote.opale@irtsnpdc.fr



Association Régionale du Travail Social Nord Pas de Calais

Coordination .... Marianne PLADYS
Rédaction .... Équipes pédagogiques
Graphisme .... Jean-Claude ESPRIMONT
Réalisation........................ Jean-Luc BAILLOEUL
Imprimerie........................ Imprimerie CALINGAERT, Loos